This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

E
443
.B38
1836

MARIE.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N° 4, PLACE DE L'ODÉON.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N° 4, PLACE DE L'ODÉON.

MARIE

OU

L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS,

TABLEAU DE MŒURS AMÉRICAINES;

PAR GUSTAVE DE BEAUMONT,

L'UN DES AUTEURS DE L'OUVRAGE INTITULÉ:

DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE AUX ÉTATS-UNIS;

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME DEUXIÈME.

Paris.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N. 9.

M DCCC XXXVI.

E
443
.B38
1836
v.2

Linn.
Fletcher
2.26.27
1456

MARIE

OU

L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE XIII.

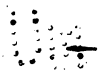

L'ÉMEUTE.

« Ainsi s'évanouissait mon rêve d'illustration littéraire, et l'avenir que j'y rattachais ! Tout autre moyen de renommée m'était interdit. Si les États-Unis eussent été engagés dans quelque

guerre, j'eusse tenté d'entrer dans les rangs de l'armée américaine ; mais, en temps de paix, il n'y a point de gloire militaire. Les soldats de ce pays se réduisent à quelques milliers d'hommes, cantonnés sur les frontières des États de l'Ouest, où leur seule mission est de tenir en respect des hordes d'Indiens sauvages.

Comme j'étais tombé dans l'accablement profond qui succède au dernier rayon éteint de la dernière espérance, je reçus une lettre de Nelson qui m'annonçait son départ de Baltimore et sa prochaine arrivée à New-York avec Marie ; il n'entrait dans aucun détail. « Vous saurez, me « disait-il, la cause de cette retraite et le nou- « veau coup qui vient de nous frapper. » Il ne me disait rien de Georges.

Après un jour d'attente et de tourmens, je vis arriver Nelson et Marie. La douleur se montrait grave et sévère sur le front du père, expansive et tendre dans les yeux de la jeune fille.

Mon inquiétude comprima les premiers élans de mon amour.

« Quels sont donc, m'écriai-je, les nouveaux « malheurs dont je vous vois accablés ? »

Après quelques instans d'un morne silence, Nelson me dit : « Une semaine s'est écoulée « depuis qu'à Baltimore s'est faite l'élection d'un « membre du congrès. Georges et moi, nous « nous y sommes rendus selon notre coutume... « Je suis habitué à voir les intrigues s'agiter en « pareille occasion, mais je trouvai les passions « politiques dans un état d'exaltation que je « n'avais pas vu jusqu'alors.

« La lutte s'engagea entre deux candidats : le « premier, remarquable par de grands talens, « mais *fédéraliste* ; le second, moins distingué, « mais *jacksoniste* (1). Après une multitude de « discours suivis les uns de huées, les autres « d'acclamations, tous accompagnés de querelles « violentes entre les électeurs des deux partis « contraires, on recueillit les votes, et le can- « didat auquel Georges et moi avions donné « notre suffrage l'emportait d'une voix ; lorsque « tout à coup un grand tumulte éclate dans « l'assemblée ; d'abord une exclamation, puis « deux, puis mille se font entendre ; l'agitation,

(1) Partisan du général Jackson, président actuel des États-Unis.

« partie d'un point, gagne subitement toute la « salle, comme le trouble d'une abeille inquiétée « dans sa case se communique en un instant à « toute la ruche. Enfin j'entends les électeurs du « parti vaincu s'écrier : Le scrutin est nul : « Georges Nelson est un homme de couleur ; « hurrah ! hurrah ! qu'il sorte de la salle... l'élec- « tion doit être recommencée....

« De vifs applaudissemens suivirent ces pa- « roles. Ceux de notre parti gardaient un morne « silence ; enfin l'un d'eux demanda à Georges « si l'imputation était vraie. — Oui, répondit « celui-ci. Alors nos amis eux-mêmes firent en- « tendre de violens murmures, et chacun s'éloi- « gna de nous. J'éprouvai dans ce moment moins « de confusion que de crainte ; car je pressentais « la fureur de Georges et les éclats terribles aux- « quels il allait se livrer. Je le vis pâlir de colère, « mais, chose étrange ! il reprit tout à coup ses « sens et demeura tranquille.

« L'observation de nos adversaires était « fondée, la loi du Maryland excluant du droit « électoral tous les gens de couleur, même « ceux qui sont depuis long-temps en possession

« de la liberté. Je ne réclamai point, et, entraî-
« nant Georges hors de la salle, je bénis le Ciel
« de trouver calme celui dont je craignais tant
« les emportemens. A l'instant où nous sor-
« tions, nous avons remarqué un individu qui
« mettait un grand zèle à provoquer l'attention
« publique sur l'humiliation de notre retraite.
« Georges le regarda en face et reconnut en lui
« don Fernando d'Almanza, cet Américain qui,
« par ses perfides révélations, fit mourir de
« douleur la mère de mes enfans. Je ne doutai
« pas que le premier cri dénonciateur ne fût
« sorti de sa bouche ; et Georges a supposé
« avec raison que cet homme était le même qui,
« au théâtre de New-York, avait excité contre
« vous et lui les haines de la multitude.

« Le premier mouvement de Georges fut de
« se porter vers l'auteur de l'affront et de ven-
« ger d'un seul coup l'ancienne et la nouvelle in-
« jure ; mais je le vis presque aussitôt compri-
« mer son ressentiment. Il murmurait à voix
« basse des phrases entrecoupées, dont je ne
« comprenais pas bien le sens : le grand jour
« approche, disait-il ; la vengeance sera plus
« belle !

« Persuadé qu'il cachait dans son âme un se-
« cret important, je le pressai de m'en faire
« l'aveu. — C'est une lâcheté, me dit-il, de se
« laisser écraser sans relever la tête. Je sais
« qu'une insurrection se prépare dans le Sud ;
« les nègres de la Virginie et des deux Carolines
« vont se joindre aux Indiens de la Géorgie pour
« secouer le joug américain ; j'irai seconder leurs
« efforts.

« Effrayé de ce projet, je tentai, par tous les
« moyens, d'en démontrer à Georges la folie et
« l'impuissance,... Peut-être je le fis dans des
« termes trop sévères... mais un pareil dessein
« me semblait si fécond en périls !... Marie joi-
« gnit à mes remontrances ses prières et ses
« larmes, toujours si puissantes sur son frère.
« Georges garda le silence. Alors je pensai que la
« raison était entrée dans son cœur.

« Nous convînmes de quitter Baltimore, où
« nous ne pouvions demeurer plus long-temps ;
« mais où chercher un refuge ? Je proposai à
« mes enfans de porter notre malheureuse for-
« tune à New-York, où un presbytérien respec-
« table, James Williams, que j'avais autrefois
« connu à Boston, nous donnerait provisoire-

« ment un asile. Arrivés là, nous pourrions dé-
« libérer sur le choix d'une retraite. Tandis que
« je parlais, Georges paraissait livré à une
« grande préoccupation ; cependant il ne pro-
« féra pas un seul mot qui rappelât son funeste
« projet. Le soir, quand l'heure de se séparer
« fut venue, il nous comblait des plus touchantes
« caresses ; jamais il ne s'était montré si affec-
« tueux pour moi, si tendre pour sa sœur. Au
« milieu d'une rêverie, il s'interrompait pour
« nous dire de douces paroles. Hélas! le lende-
« main il manquait à nos embrassemens ; il
« avait quitté Baltimore, laissant une lettre dans
« laquelle il nous conjurait de lui pardonner son
« départ clandestin.

« Jamais, disait-il, je n'aurais pu résister à
« l'ascendant d'un père, aux larmes d'une sœur ;
« un seul regard de Marie m'aurait vaincu.
« Cependant mon devoir me commande de se-
« courir des frères malheureux... Mon père, ma
« chère sœur, ajoutait-il, nous nous reverrons
« dans des temps plus fortunés... Si les hommes
« ne sont pas égaux sur la terre, ils le sont du
« moins dans le ciel.

« Je ne vous dirai point quelle fut la douleur

« de Marie en entendant ces dernières paroles « d'un frère qu'elle chérit.

« Georges, dans sa lettre, nous engageait à « suivre mon premier projet, celui de demander « l'hospitalité à James Williams, auquel, « disait il, il s'adresserait plus tard pour retrouver « nos traces. »

Ainsi parla Nelson ; sa voix, en finissant, s'était faiblement émue. Il dit ensuite avec l'accent d'une résignation pieuse : « Plus le bras « qui frappe est puissant, et plus on doit l'adorer... Mon ami, ajouta-t-il, vous pouvez maintenant juger si je vous trompais quand je vous « peignais l'horrible condition des gens de couleur aux États-Unis. N'ayant pu dissiper vos « illusions, j'imposai à votre amour un temps « d'épreuve. Le terme n'en est pas encore expiré, « mais sans doute votre opinion l'a devancé, « et ce que vous savez de notre fortune doit « suffire pour vous éclairer. »

Comme je gardais le silence sous l'impression d'un chagrin profond et de l'inquiétude que m'inspirait le sort de Georges, Marie, prenant mon anxiété pour de l'embarras, me dit d'une voix entrecoupée de pleurs :

« Ludovic, mon cœur vous tient compte des « efforts généreux que vous faites pour aimer une « infortunée ; mais, de grâce, cessez de lutter « contre l'inflexible destin. Vous le voyez, nos « malheurs s'enchaînent comme nos jours. « Mon sort est à jamais fixé : je traînerai de « ville en ville ma misérable existence ; chassée « d'un lieu par le mépris, de l'autre par la haine, « partout réprouvée des hommes, parce que je « fus maudite dans le sein de ma mère ! »

J'atteste le Ciel qu'en présence d'une si touchante infortune, mon cœur ne chancela pas un seul instant ; pour être fidèle au malheur, je n'eus aucun combat intérieur à soutenir. Je sentis se resserrer plus fortement dans mon âme le lien qui m'unissait à Marie. Cet accroissement de tendresse et d'amour se mêlait d'une indignation si profonde contre les auteurs du mal dont la victime était sous mes yeux, que je ne pus contenir l'expression de ce dernier sentiment.

Voilà donc, m'écriai-je, le peuple objet de mes admirations et de mes sympathies ! fanatique de liberté et prodigue de servitude ! discourant sur l'égalité parmi trois millions d'esclaves ; proscrivant les distinctions, et fier de

sa couleur blanche comme d'une noblesse; esprit fort et philosophe pour condamner les priviléges de la naissance, et stupide observateur des priviléges de la peau! dans le Nord, orgueilleux de son travail; dans le Sud, glorieux de son oisiveté; réunissant en lui, par une monstrueuse alliance, les vertus et les vices les plus incompatibles, la pureté des mœurs et le vil intérêt, la religion et la soif de l'or, la morale et la banqueroute!

Peuple *homme d'affaires* qui se croit honnête parce qu'il est légal; sage, parce qu'il est habile; vertueux, parce qu'il est rangé! Sa probité, c'est la ruse soutenue du droit, l'usurpation sans violence, l'indélicatesse sans crime. Vous ne le verrez point armé du poignard qui tue; son arme à lui, c'est l'astuce, la fraude, la mauvaise foi, avec lesquelles on s'enrichit... Il parle d'honneur et de loyauté comme font les marchands! mais voyez quelle hypocrisie jusque dans ses bienfaits! il convie à l'indépendance toute une race malheureuse; et ces nègres qu'il affranchit, il leur inflige, au sortir des fers, une persécution plus cruelle que l'esclavage.

Ainsi s'emportait ma colère; j'en arrêtai les

élans à l'aspect de Marie, dont l'abattement était extrême. Après avoir exhalé ses ressentimens, mon cœur ne contenait plus que de l'amour, et je ne crus pouvoir mieux l'exprimer qu'en adressant ce peu de mots à Nelson : « Le « temps d'épreuve n'est pas encore écoulé, veuil- « lez me faire grâce de ce qui reste, et souffrir « que je devienne l'époux de Marie. »

— « Dieu puissant ! s'écria l'Américain non « sans quelque émotion, que ta bonté est grande « puisque tu nous conserves le cœur de ce di- « gne jeune homme ! »

Mes paroles jetèrent Maria dans une situation impossible à décrire. L'expression de mes griefs contre la société américaine lui avait donné le change sur mes sentimens intérieurs ; et, quand mes derniers accens lui eurent révélé le seul désir de mon cœur, je la vis passer subitement de l'extrême douleur à cet excès de joie qui s'annonce aussi par des larmes ; tombant à genoux, elle rendit grâces à Dieu dans l'attitude du criminel qui, ayant reçu des hommes un pardon inespéré, joint ses deux mains en regardant le ciel.

Nelson ajouta : « Généreux ami, c'est le signe

« d'une âme grande et forte d'être attiré par le « malheur. Je ne combattrai plus vos nobles « élans; j'admire votre vertu, et ne me crois « point digne de la diriger. » En disant ainsi, il se jeta dans mes bras, et me serra étroitement contre son cœur; puis, prenant ma main et celle de Marie : « Ma fille, lui dit-il en faisant si- « gne de nous unir, Ludovic sera votre époux. » — « O mon Dieu ! s'écria cette charmante fille, tant de bonheur n'est-il pas un rêve? » Elle n'ajouta rien à ces paroles, se tint appuyée au bras de Nelson et parut recueillir ses senti- mens dans une extase de félicité.

Cependant, impatient de voir s'accomplir le plus cher de mes vœux, j'obtins de Nelson qu'il fixât le jour de mon union avec sa fille. — « Dans quelques jours, me dit-il, je vous nom- « merai mon fils. Il fut un temps, peu éloigné de « nous, ou, selon les lois de l'État de New-York, « le mariage d'un blanc avec une personne de « couleur était impossible; mais aujourd'hui la « prohibition n'existe plus : de semblables al- « liances se font quelquefois...

« Un ami de notre hôte, le révérend John

« Mulon, ministre catholique, que sa philan-
« tropie pour la race noire rend cher aux
« presbytériens eux-mêmes, vous mariera d'a-
« bord selon les rites de l'Église romaine, à
« laquelle vous appartenez ; ensuite James Wil-
« liams, ministre presbytérien, donnera à votre
« union la sanction du culte que ma fille pro-
« fesse. Naguère encore des mariages de cette
« sorte eussent excité dans la population amé-
« ricaine de vives rumeurs... mais l'esprit pu-
« blic s'éclaire chaque jour, et les haines meu-
« rent avec les préjugés. Peut-être, mes enfans,
« ferons-nous sagement, quand votre union sera
« consacrée, de ne point quitter New-York. Il
« n'existe pas dans cette ville plus de bienveil-
« lance que dans les autres pour les gens de cou-
« leur ; mais, au moins, dans une grande cité,
« il est plus facile qu'ailleurs de vivre obscur et
« ignoré. »

Je ne songeai point en ce moment à recher-
cher si Nelson était le jouet de quelque illusion ;
le contentement de mon cœur était extrême ;
toutes mes inquiétudes s'évanouirent ; j'oubliai
mes ennuis passés, la cause même qui les avait
fait naître ; et, croyant à jamais tarie la source

de mes infortunes, je ne vis plus dans l'avenir que des promesses de bonheur.

Cette impression ne fut point dissipée par les chagrins de Marie qui, peu d'instans après les joies de la première ivresse, était revenue à sa mélancolie. « Mon ami, me disait-elle, c'est en « vain que tu cherches à me tromper.... Ton « amour pour moi est devenu un sacrifice...

« Quand tu vois couler mes larmes, n'accuse « point mon amour; je pleure parce que je « vois quel sera ton sort, si notre union s'ac- « complit. Le mépris dont je serai l'objet rejail- « lira sur toi... Tu n'es point accoutumé à te « passer d'estime; et ce manque te fera souffrir « d'affreux tourmens... il ne sera pas en ton pou- « voir de me cacher les secrètes plaies de ton « cœur. Ludovic, je mourrai de douleur de te « savoir malheureux. »

Je méprisai la vanité de ses scrupules et la chimère de ses craintes.

Le jour tant désiré de notre hymen arriva. Je me sentais plein d'amour, jamais mon cœur ne s'était ouvert à tant d'espérance; j'éprouvais pourtant un secret déplaisir à voir le front de Marie couvert d'un voile de tristesse, qui ne

tombait pour devant ma joie ; je ne savais pas alors qu'il est des âmes tendres et mystérieuses dont la douleur est un présage, et qui souffrent instinctivement, parce qu'elles ont deviné de grands maux dans l'avenir.

Cependant, dès le matin, elle parut ornée de la blanche couronne des épouses ; sa grâce et sa beauté naturelle étaient pleines d'un secret enchantement, et je ne sais si sa parure n'était pas encore embellie par le deuil de son regard. Une joie religieuse et paisible se peignait sur la physionomie de Nelson ; et, quand John Mulon et James Williams nous annoncèrent que l'heure était venue d'aller à l'église pour la cérémonie, je me sentis pénétré d'une sainte et douce émotion.

Cependant, à l'instant où nos âmes tranquilles se remplissaient des espérances du bonheur, de grands troubles se préparaient dans New-York, et un orage terrible était près de fondre sur nos têtes *.

Il existe à New-York, comme dans toutes les villes du Nord des États-Unis, deux partis bien distincts parmi les amis de la race noire.

Les uns, jugeant l'esclavage mauvais pour

leur pays, et peut-être aussi le condamnant comme contraire à la religion chrétienne, demandent l'affranchissement de la population noire; mais, pleins des préjugés de leur race, ils ne considèrent point les nègres affranchis comme les égaux des blancs; ils voudraient donc qu'on déportât les gens de couleur, à mesure qu'on leur donne la liberté; et ils les tiennent dans un état d'abaissement et d'infériorité aussi long-temps que ceux-ci demeurent parmi les Américains. Un grand nombre de ces amis des nègres ne sont contraires à l'esclavage que par amour-propre national; il leur est pénible de recevoir sur ce point le blâme des étrangers, et d'entendre dire que l'esclavage est un reste de barbarie. Quelques-uns attaquent le mal par la seule raison qu'ils souffrent de le voir : ceux-là, en opérant l'affranchissement, font peu de chose : ils détruisent l'esclavage, et ne donnent pas la liberté; ils se délivrent d'un chagrin, d'une gêne, d'une souffrance de vanité, mais ils ne guérissent point la plaie d'autrui; ils ont travaillé pour eux, et non pour l'esclave. Chargé de ses fers, celui-ci est repoussé de la société libre.

Les autres partisans des nègres sont ceux qui les aiment sincèrement, comme un chrétien aime ses frères, qui non-seulement désirent l'abolition de l'esclavage, mais encore reçoivent dans leur sein les affranchis, et les traitent comme leurs égaux.

Ces amis zélés de la population noire sont rares; mais leur ardeur est infatigable; elle fut long-temps à peu près stérile; cependant quelques préjugés s'évanouirent à leur voix, et on vit des blancs s'allier par le mariage à des femmes de couleur.

Tant que la philantropie pour les nègres n'avait abouti qu'à d'inutiles déclamations, les Américains l'avaient tolérée sans peine : peu leur importait qu'on proclamât théoriquement l'égalité des noirs, pourvu que ceux-ci demeurassent, par le fait, inférieurs aux blancs. Mais le jour où un Américain épousa une femme de couleur, la tentative de mêler les deux races prit un caractère pratique. Ce fut une atteinte portée à la dignité des blancs; l'orgueil américain se souleva tout entier.

Telle était, dans la ville de New-York, la dis-

position des esprits, à l'époque de mon hymen avec Marie.

Comme nous nous rendions à l'église catholique, j'aperçus dans la ville une agitation inaccoutumée. Ce n'était plus le mouvement régulier d'une population industrielle et commerçante : des hommes mal vêtus, de la classe ouvrière, parcouraient les rues à une heure où d'ordinaire ils remplissent les ateliers. On les voyait, au mépris de leurs habitudes calmes et froides, marcher vite, se heurter en se croisant, s'aborder d'un air mystérieux, former des groupes animés, et se séparer brusquement dans des directions contraires.

Plein d'un intérêt immense qui occupait toute ma pensée, je ne prêtai qu'une faible attention à ce trouble extérieur; cependant, dès ce moment, je fus surpris de ne voir dans les rues ni nègres ni mulâtres.

Nelson demanda à un Américain qui passait près de nous la cause de ce tumulte. — « Oh ! dit « celui-ci, les amalgamistes * font tout le mal; « ils veulent que les nègres soient les égaux des « blancs; les blancs sont bien forcés de se ré- « volter. »

Interrogé de même, un autre répondit : « Si « on tue les nègres, ce sera leur faute ; pourquoi « ces misérables osent-ils s'élever jusqu'au rang « des Américains ? »

Un troisième interlocuteur émit une opinion différente : « On va, dit-il, raser les maisons des « noirs, et faire disparaître leurs hideuses figu- « res ! Les blancs sont coupables d'agir ainsi ; car « ils ont eu le premier tort ; pourquoi ont-ils « donné la liberté aux nègres ? »

A l'instant où ces tristes discours frappaient notre oreille, un affreux spectacle s'offrit à nos yeux....

Nous étions dans Léonard-Street. Quelques pauvres mulâtres venant à passer en ce moment, nous entendons aussitôt mille voix furieuses crier : « Haine aux nègres ! à mort ! à mort ! » Au même instant, une grêle de pierres, parties du sein de la multitude, tombe sur les gens de couleur ; des Américains, armés de bâtons, se précipitent sur ces malheureux, et les frappent sans pitié. Attérés par un traitement aussi cruel qu'inattendu, les mulâtres ne faisaient aucune résistance, et paraissaient accablés de stupeur à l'aspect de la foule irritée ; leur regard, élevé vers

le ciel, semblait demander à Dieu d'où venait contre eux le courroux d'une société dont ils respectaient les lois.

Bientôt une scène plus désolante encore s'offrit à nos regards. Les infortunés, que poursuivait une aveugle vengeance, s'étaient réfugiés dans les maisons amies de quelques gens de couleur. Je les croyais échappés au péril; mais, quand il est soulevé, le flot populaire ne s'arrête pas ainsi. Les fenêtres volent en éclats, les portes sont brisées, les murs démolis... En ce moment, je cessai de voir le travail du peuple : Marie était glacée d'effroi. « Mes amis, nous dit Nelson sans se « troubler, retirons-nous; ces violences barba- « res confondent ma raison; elles prouvent une « haine bien fatale contre les gens de couleur. « De grands dangers nous menaceraient si nous « étions découverts. Hâtons-nous de gagner le « temple saint; réfugiés dans l'édifice religieux, « nous y serons à couvert de toute injure : le « peuple américain cesserait plutôt d'exister que « de perdre son respect pour les choses saintes... « Mes enfans, nous disait encore Nelson en nous « entraînant vers l'église, dès que votre union « sera consommée, nous quitterons cette ville,

« où règnent de mauvaises passions, que je « croyais assoupies. »

En peu d'instans nous arrivâmes à l'église de John Mulon. Beaucoup de gens de couleur s'y étaient réfugiés.

En entrant dans le pieux asile, je sentis renaître ma force et mes espérances. Le tumulte de la sédition, les cris de la multitude, ses fureurs, et la voix des victimes, tous ces bruits de la terre cessèrent de frapper mon oreille, et les ressentimens sortirent de mon cœur. J'aimais la fille de Nelson, et je priais Dieu.

Bientôt la cérémonie fut commencée. J'étais agenouillé près de Marie, dont la pâleur était extrême. Pendant les scènes d'horreur dont nous avions été les témoins, elle n'avait pas laissé échapper une seule plainte; seulement son regard douloureux semblait me dire : « Sont-ce donc là les pompes de notre hymen? » Depuis que nous étions entrés dans l'enceinte sacrée, je voyais renaître sur son front le calme et la sérénité : mais sa confiance en Dieu était plutôt de la résignation que de l'espérance.

Pour moi, je m'abandonnais sans réserve à mes impressions de joie. Après bien des orages,

je touchais au port..... mes malheurs passés servaient d'ombre à mon bonheur.... et je bénissais presque les persécutions de la fortune, sans lesquels je n'eusse point été aussi heureux.... Si le sort eût protégé mes premières ambitions de gloire et de puissance, je n'aurais point quitté l'Europe, et je ne serais point aujourd'hui l'époux de Marie! Que me feront désormais les injustices du monde? nous serons deux pour les supporter; et les larmes d'une femme sont si douces, qu'elles mêlent un charme secret aux douleurs les plus amères.

Ainsi s'offraient à mon esprit mille pensées riantes d'avenir, tandis que, prosternés devant l'autel, Marie et moi nous recevions les bénédictions de l'Église. Au moment où le ministre saint, après avoir tiré de son cœur des conseils touchans, prenait nos mains pour les unir, un grand tumulte éclate tout à coup à la porte du temple. « Les insurgés! » crie une voix sinistre. Ce cri vole de bouche en bouche; puis un silence morne se fait sous la voûte sacrée... Alors on entend au dehors le bruit d'une multitude en désordre, semblable aux grondemens d'un orage qui s'approche. Poussé par un vent impétueux,

le nuage qui porte le tonnerre s'avance rapidement, et déjà la foudre est sur nos têtes. « Mort « aux gens de couleur ! à l'église ! à l'église ! » Ces clameurs redoutables retentissent de toutes parts ; la terreur saisit les fidèles assemblés ; le prêtre pâlit, ses genoux fléchissent, l'anneau qui devait nous unir tombe de ses mains ! Marie, glacée d'effroi, perd ses sens, chancelle, et je prête à la jeune fille défaillante l'appui du bras qui, un instant plus tard, eût soutenu mon épouse bien-aimée.

Quelques nègres intrépides s'étaient élancés vers les issues de l'église pour les défendre contre l'invasion ; mais bientôt mille projectiles tombent avec fracas sur l'édifice sacré..... on entend les portes gémir sur leurs gonds..... les assaillans s'encouragent mutuellement à la violence ; chacun de leurs succès est salué par des applaudissemens tumultueux ; les coups redoublent, les murailles s'ébranlent, le sol a tremblé. Déjà le peuple, ce prodigieux ouvrier de destruction, a fait irruption dans le parvis ; alors l'église présente une scène affreuse de désordre et de confusion : les enfans jettent des cris perçans ; les femmes poussent des plaintes doulou-

reuses. A l'idée d'un massacre populaire, l'horreur pénètre dans toutes les âmes; car la populace est la même dans tous pays, stupide, aveugle et cruelle. Des hommes, ou plutôt des monstres, sans respect pour la sainteté du lieu, sans pitié pour l'infirmité du sexe et de l'âge, se précipitent sur la pieuse assemblée, et se livrent aux actes de la plus brutale violence, sans épargner les femmes, les vieillards et les enfans.

Mon angoisse était extrême. Confondu par ce spectacle de vandalisme et d'impiété, Nelson était partagé entre sa sollicitude paternelle et son orgueil national. « O mon Dieu! s'écriait-il; « ô profanation! ô honte pour mon pays! »

Le péril était imminent et terrible; je dis à Nelson : « De grâce, laissez à mon amour le « soin de protéger Marie; » et, en parlant ainsi, je la saisis dans mes bras. Oh! avec quelle énergie je m'emparai de ma bien-aimée! comme je me sentis fort en la portant sur mon cœur! mais à peine étais-je chargé d'un si précieux fardeau, que j'entends plusieurs voix crier : « John Mulon! John Mulon! mort au catholique « qui marie les femmes de couleur avec les « blancs! » Et en même temps je vis tous les re-

gards se porter sur nous ; je compris que nous étions trahis, et que d'affreux dangers nous menaçaient. Comment sauver Marie ? comment traverser les rangs de nos ennemis, au milieu de tant de passions déchaînées ?

Une lueur d'espérance vint briller à mes regards. « La milice ! la milice ! « crièrent quelques insurgés. — « Que nous importent ! répon- « dirent les autres ; la milice n'oserait pas tirer « sur le peuple américain ! »

Un corps de miliciens arrivait en effet avec la mission de rétablir la paix publique ; mais il était entièrement composé d'hommes blancs qui se souciaient peu des gens de couleur. Au lieu d'arrêter la fureur populaire, ils se mirent à contempler ses excès. Leur présence impassible ne fit qu'accroître la fureur des assaillans qui parcouraient l'intérieur du temple, brisant, saccageant tout, les meubles, les ornemens du culte, la chaire sacrée, l'autel même. Toutes les issues étaient gardées, pour que nul ne pût se soustraire à leurs violences. Dans cette extrémité, recommandant au Ciel la sainte cause de l'innocence et du malheur, je me précipite au milieu d'une multitude effrénée, à travers mille

cris de douleur et de vengeance, élevant dans mes bras Marie, pâle et échevelée, et n'ayant pour me protéger d'autre secours que l'énergie de ma volonté, la force de mon amour, et ma foi dans la justice de Dieu. Ah! je fus intrépide et puissant! je ne sais si ce fut un effet de mon audace ou d'une céleste protection; mais un passage s'ouvrit devant moi. Marie était si belle dans son effroi, que j'attribuai d'abord à la fascination de ses charmes l'impuissance de nos ennemis; cependant quel respect la plus noble créature inspirerait-elle à l'impie qui outrage Dieu dans son temple? Je n'avais plus à franchir que la dernière issue : c'était le passage le plus dangereux. Agité de mille terreurs, placé entre l'obstacle que je voyais devant moi et l'impossibilité de demeurer immobile, ne trouvant que périls autour de moi, je m'élance... En ce moment, je vois se lever les bras des meurtriers... Marie va tomber sous leurs coups.... Alors il me semble que la voûte du ciel s'affaisse sur moi, en même temps que la terre entr'ouvre son sein pour m'engloutir. Cependant mon élan suit son cours; je ne puis plus le retenir, et, dans cet entraînement de

mon corps, j'ai la conscience qu'en voulant sauver une tête chérie, je la livre à ses bourreaux !

O mon Dieu ! qu'en ce jour ta puissance et ta miséricorde furent grandes ! A l'instant même où je précipitais dans l'abîme le trésor confié à mon amour, un jeune combattant se présente, se jette entre nous et nos ennemis, dont il brave les fureurs, nous fait un rempart de son corps, s'avance dans le terrible défilé, attaque les gardiens du passage, désarme, renverse, brise tout ce qui lui résiste... Précédé de sa puissance tutélaire, je marche sans obstacle, je soustrais Marie aux outrages, je la protége contre toutes les violences, et ressens la plus douce joie qu'il soit donné à l'homme d'éprouver en dérobant à un affreux péril et en voyant renaître dans mes bras le charmant objet de mon amour.

Peu d'instans après nous fûmes rejoints par Nelson, James Williams et John Mulon, qui, malgré les luttes où ils avaient été contraints de s'engager, ne nous avaient pas perdus de vue.

« Ludovic ! ô Ciel ! où sommes-nous ? » s'écria Marie en rouvrant ses beaux yeux que la terreur.

avait fermés, et qui semblaient se réveiller d'un long sommeil ; « où donc est le temple, le mi-« nistre saint, mon père, la foule ? » Et son regard parut s'égarer autour d'elle.

« Mon bien-aimé, reprit-elle, je ne sais rien, « sinon que je te dois la vie. »

Puis, voyant Nelson : « Mon père ! ah ! je « tremblais pour vos jours... dites... que s'est-il « donc passé depuis que l'anneau de notre hy-« men est tombé des mains du prêtre de Dieu... « J'ai eu une terrible vision !.... des images de « sang !... des cris de mort !... Georges ! Georges ! « où est-il ? »

— « Il est là, » répliqua Nelson.

— « O mon Dieu ! il a perdu la vie, » s'écria Marie.

— « Non, ma fille, il a sauvé la tienne. »

Nelson nous apprit en effet que Georges était ce jeune homme intrépide qui, à l'instant du plus grand péril, s'était montré soudain, et nous avait délivrés par des prodiges de valeur et d'audace.

« Mes amis, dit Nelson, le Ciel nous éprouve « par de cruelles infortunes ; cependant la Provi-« dence, qui, en permettant un grand mal,

« nous a soustraits miraculeusement aux maux « plus grands dont nous étions menacés, n'est- « elle pas encore généreuse envers nous? »

— « D'où vient que Georges était ici? de- « manda Marie; et pourquoi n'est-il pas avec « nous? »

— « Georges, répondit Nelson, nous est ap- « paru comme ces génies bienfaisans qui ne « descendent sur la terre que pour sécher les « pleurs des hommes, et qui, après avoir con- « solé, retournent dans leur céleste patrie. Je l'ai « vu ardent, impétueux, s'élancer à la défense « de sa sœur et terrasser ses ennemis. Bientôt il « s'est approché de moi : — Suivez Marie, m'a- « t-il dit; veillez sur elle.... hâtez-vous, ô mon « père, de fuir cette ville impie. Et comme je « prenais son bras pour l'attirer à nous : — Je « ne suis pas libre, m'a-t-il répondu avec éner- « gie; mon devoir m'appelle ailleurs... J'aime « ma sœur plus que la vie, mais non autant « que l'honneur. Je m'éloigne de vous, je fuis « ma chère sœur, pour ne pas être faible.... « Que Marie s'unisse à Ludovic, il est digne « d'elle.... elle l'est de lui... Adieu, James Wil- « liams, a-t-il dit en s'éloignant; allez chez votre

« frère Lewis; il vous faut à tous un autre asile,
« car votre maison n'existe plus. »

Nous trouvâmes en effet un monceau de ruines à la place de l'habitation de notre hôte. Les portes en avaient été brisées, les murs démolis, les meubles saccagés; les débris de la destruction avaient été rassemblés en tas sur la place publique; on y avait mis le feu en signe de joie, et nous aperçûmes, à notre retour, les dernières lueurs de la flamme qui les avait consumés. Plusieurs maisons de gens de couleur et de blancs amis des nègres avaient éprouvé le même sort, et quatre églises, appartenant à la population noire, étaient tombées, comme celle de John Mulon, sous la violence et la profanation.

Vers le soir, l'insurrection était amortie; la société philantropique, établie à New-York pour l'affranchissement des nègres, publia une déclaration dans laquelle elle s'efforça de calmer les passions des Américains contre les gens de couleur. « Jamais, dit-elle, nous n'avons conçu
« le projet insensé de mêler les deux races; nous
« ne saurions méconnaître à ce point la dignité

« des blancs ; nous respectons les lois qui éta-
« blissent l'esclavage dans les États du Sud. »

O honte ! quel est donc ce peuple libre devant lequel il n'est pas permis de haïr l'esclavage ? Les nègres de New-York ne demandent pas la liberté pour eux, tous sont libres; ils invoquent la pitié américaine pour leurs frères esclaves.... et leur prière, celle de leurs amis, sont des crimes pour lesquels on demande grâce !...

Cependant il restait encore dans la ville un peu de cette agitation superficielle qui a coutume de succéder aux crises de la guerre civile. On voyait le père chercher les enfans ; la sœur, le frère ; l'épouse, le mari. On s'abordait en se questionnant et en se faisant mutuellement des récits exagérés : à l'aspect des édifices ruinés et des cendres encore fumantes, on s'arrêtait pour contempler l'œuvre populaire, comme on regarde, après l'ouragan, les chênes déracinés et les moissons flétries. Les héros du jour et les braves se reposaient et rentraient chez eux ; les poltrons et les intrigans entraient en scène.

Tout le monde, après l'événement, condamnait les insurgés et leurs excès. La plupart, en

déplorant la misère des noirs, en éprouvaient une secrète joie. Je vis pourtant quelques bons citoyens, amis sincères de leur pays, verser des larmes au souvenir de cette fatale journée; ils voyaient dans cet acte de tyrannie, exercé par le plus grand nombre sur une minorité faible, l'abus le plus odieux de la force, et se demandaient si une population, dont les passions haineuses étaient plus fortes que les lois, pouvait long-temps demeurer libre.

A l'heure même où la sédition était apaisée, on nous apprit qu'il s'en préparait pour le lendemain une nouvelle, dont les symptômes étaient terribles.

Un seul moyen pouvait arrêter l'insurrection dès son principe : il eût fallu ordonner à la milice de faire feu sur le peuple; mais cet ordre ne pouvait émaner que du maire de la cité. Les plus sages lui conseillaient cette mesure; mais, magistrat né du peuple, il n'osait frapper son père. Vainement on lui disait que les insurgés étaient de la populace, et non le peuple. Dans les discordes civiles, il vient un moment où il est bien malaisé de distinguer l'un de l'autre. Le

maire écouta l'avis des plus modérés, qui voulaient qu'on montrât seulement les baïonnettes à la multitude. Cet appareil de miliciens sous les armes ne pouvait être, à la vérité, qu'une démonstration vaine, s'il ne leur était permis de briser par la force toutes les résistances; mais il y a des cas où la raison ne se fait point entendre, parce qu'elle est combattue par de secrets sentimens, dont on ne saurait convenir, et qu'on s'avoue à peine à soi-même. « Après tout, « disait aux Américains la voix de cet instinct « secret, le malheur serait-il si grand, quand « les gens de couleur et leurs amis périraient « dans un mouvement populaire? »

Jugez enfin de la stupeur dans laquelle chacun de nous tomba, en apprenant que l'annonce de mon union avec Marie avait été, sinon la cause, du moins le prétexte de l'insurrection. A cette nouvelle, tous les ressentimens qu'avaient fait naître quelques mariages précédens entre des blancs et des femmes de couleur, s'étaient réveillés. La partie éclairée de la population, sans éprouver des passions aussi violentes, sympathisait avec elles; elle n'eût point suscité la révolte, mais elle laissait faire les rebelles, et,

je ne sais si elle eût jamais arrêté leurs excès, n'était la crainte qu'elle sentit pour elle-même d'une multitude effrénée, qu'elle vit enivrée de désordre et avide de destruction.

CHAPITRE XIV.

LE DÉPART DE L'AMÉRIQUE CIVILISÉE.

Nelson me dit : « Il vous manquait cette der-
« nière épreuve.... »

— « De grâce, m'écriai-je, ne faites pas à mon
« cœur l'injure de l'interroger... Mais dites,
« quand serai-je uni à celle qui m'est plus chère
« mille fois qu'elle ne le fut jamais ?.... »

— « Hélas ! mon ami, répliqua Nelson après « un long silence, tout est obstacle, embarras « et malheur autour de nous.... Je ne vois de « certain que la nécessité où nous sommes de « quitter New-York sans le moindre retard. »

Nous pensions tous comme lui. Mais où aller?... Nelson voulait nous conduire dans l'Ohio, où la population américaine, composée d'élémens tout nouveaux, ne tient aucun compte des antécédens de la vie et des traditions de famille. Il se sentait d'ailleurs attiré vers ce pays par la fécondité de son sol et le génie industriel de ses habitans. Mais comme nous allions nous arrêter à ce projet, notre nouvel hôte, Lewis Williams, chez lequel son frère nous avait conduits, nous apprit que la législature de l'Ohio venait de rendre un décret pour interdire l'entrée de l'État à tous les gens de couleur.

Ce nouvel acte de tyrannie, tant de malheurs accumulés sur nos têtes, réveillèrent dans mon âme les haines qu'une ivresse passagère y avait endormies.

Je dis à Marie : « Ma bien-aimée, fuyons une « société qui nous persécute ; le bonheur est « trop difficile parmi les méchans ; mais tous les

« hommes sont méchans pour nous ; crois-moi, « renonçons à ce monde cruel.... voudrais-tu me « suivre au désert? L'Ouest des États-Unis con- « tient d'immenses contrées, où les Européens « n'ont jamais pénétré!.. c'est là qu'est notre « asile... »

Quel est l'homme qui, sous le charme d'une douce atmosphère, traversant une belle solitude, au milieu d'une forêt sombre et sauvage, où l'eau vive court sous la feuillée tremblante ; où le soleil se joue sur les cimes que déplace le vent ; où tout est recueillement et mystère ; où la nature s'empare de l'âme par le calme, et des sens par une voluptueuse fraîcheur ; quel est celui, dis-je, qui, sous l'empire de ces impressions, n'a pas rêvé le bonheur dans un établissement éloigné du monde ; et n'a, sur les ailes de son imagination, transporté tout à coup dans ce lieu solitaire une personne chérie, avec laquelle il oubliera le reste des hommes, au sein de toutes les délices de l'amour, et de tous les enchantemens de la nature?

Ceux auxquels de riantes illusions n'ont pas inspiré ce beau rêve, l'ont peut-être fait dans ces momens de triste réalité où l'ennui, le dé-

goût et la misère donnent au malheureux l'espoir de trouver le bonheur partout où le monde n'est pas.

L'idée du désert me vint de la mélancolie ; cependant elle offrit à mon âme l'image d'une douce félicité.

Je dis à Marie cette impression avec une abondance de sentimens et un excès de tendresse que j'essaierais vainement de vous dépeindre : le cœur trouve, dans ses efforts d'espérance, des expressions qui ne sont point de l'homme; mais le feu de ce divin langage s'éteint en lui, lorsque, de l'Éden céleste vers lequel elle s'était élancée, l'âme est retombée dans la vallée de larmes....

Pendant que je parlais, Marie semblait m'écouter avec ravissement; nos cœurs étaient toujours de concert, et son imagination avait compris la mienne. Quand je lui dis ces mots : « Voudrais-tu me suivre au désert? » — « Oh! « mon ami, s'écria-t-elle, comme la vie s'écoule- « rait pour moi douce et tranquille, partout où « je ne verrais que toi!! » — Et, comme si un remords fût entré dans son âme, elle reprit bien tôt : « La solitude me convient, à moi, pauvre,

« fille maudite des hommes et de Dieu ; mais « vous, Ludovic, n'est-ce pas trop sacrifier que « de quitter ce monde ? »

Alors j'essayai de convaincre Marie du peu que je perdais en m'éloignant des hommes. Passer mes jours avec elle seule, loin des sociétés que je haïssais, me semblait un bonheur au delà duquel je ne concevais rien qui fût désirable. Pour apaiser ses scrupules, je ne lui fis aucune peinture exagérée de mon amour : je lui montrai mon cœur à découvert. « Tu crois, lui-dis-je, ô « ma bien-aimée ! que je t'offre un sacrifice... dé- « trompe-toi. Cette retraite vers la forêt solitaire « où nous jouirons d'une si douce félicité n'est « pas seulement selon mon cœur ; ma raison elle- « même l'approuve. Je suis dégoûté des hommes « d'Europe et de leur civilisation. Dans les con- « trées sauvages où nous irons, nous trouverons « d'autres hommes qui ne sont ni polis ni savans, « mais aussi ne connaissent rien aux arts de « l'oppression et de la tyrannie. Nous appelons « ces Indiens des sauvages parce qu'ils n'ont « point nos talens ; mais quel nom nous don- « nent-ils, eux qui ne possèdent point nos vi- « ces ? C'est au sein de leurs forêts que nous ad-

« mirerons l'homme dans sa dignité primitive.

« La vie civilisée est une vie de force collective « et de faiblesse individuelle : l'homme isolé « marche seul dans sa force et dans sa liberté.

« Dans nos pays de vieille civilisation, l'impo- « tent dont le corps languit, le lâche qui n'a point « d'âme, l'imbécile qui n'en a pas plus qu'un « reflet, sont les forts de la société, pourvu « qu'ils soient nés riches : ils brillent, ils com- « mandent, ils gouvernent. Il n'est pas de pol- « tron qui n'achète du cœur avec de l'or : les « honneurs, les distinctions, la gloire même, « se vendent comme une denrée.

« J'ai vu des idiots que servaient cent hommes « intelligens appelés valets. S'ils fussent nés rois, « ils eussent été servis par des peuples.

« Chez l'Indien, au contraire, l'intelligence est « au chef, l'énergie à l'homme fort, la faiblesse « à l'infirme : et l'on n'achète pas plus l'énergie « musculaire que la puissance morale.

« Ainsi la raison elle-même nous chasse du « pays que nous haïssons, et nous pousse vers « la nouvelle patrie qu'a choisie notre cœur... »

— « Oh ! oui, s'écria Marie cédant à la convic-

« tion dont elle me voyait pénétré... mais mon « père !!... »

Je répliquai : « Nelson nous aime tendrement: « partout où nous irons, ses bénédictions et ses « vœux suivront nos traces..... d'ailleurs, infor- « tuné lui-même, ne sera-t-il pas jaloux de par- « tager notre retraite? »

Nelson entendit sans le plus léger signe d'émotion la communication de mes projets; il réfléchit profondément et puis il me dit : « La « résolution que vous proposez est extrême, « mais notre position l'est aussi; je ne me sépa- « rerai point de vous, mes enfans. Pendant « qu'au désert vous serez occupés de votre bon- « heur, j'aurai, moi, d'autres soins à remplir. « J'ai toujours compati à la misère des Indiens, « dont l'ignorance fait la faiblesse; un grand « nombre parmi nous sont durs et persécuteurs « envers ces infortunés. Le Ciel, qui ne me per- « met pas de jouir ici du bien-être et de la sécu- « rité, m'avertit sans doute que ma place est « marquée ailleurs, et je ferai encore une œuvre « utile à mon pays en travaillant à réparer ses « injustices... »

Il réfléchit de nouveau, et poursuivit ainsi :

« Nous allons marcher vers l'Ouest et traverser de « vastes contrées. Le désert est loin aujourd'hui ; « la civilisation américaine grandit si vite et s'é- « tend si rapidement.... Si nous ne cherchions « qu'un sol fertile, et une admirable nature, nous « choisirions notre asile dans la vallée du Mis- « sissipi, sur sa rive droite, qui compte encore « peu d'habitans ; mais les eaux du grand fleuve « qui, en se débordant, fécondent les terres « environnantes, sont aussi, par leur contact « avec les matières végétales, la source d'exha- « laisons funestes à la vie de l'homme. Nous fe- « rons mieux de porter nos pas du côté des « grands lacs, où l'on respire un air toujours « pur. Le Michigan est renommé pour la salu- « brité de son climat ; il ne contient qu'une « seule ville (Détroit), d'immenses forêts, et la « nation des Indiens Ottawas. »

Le lendemain, le premier jour du mois de mai de l'année 1827, Nelson, Marie et moi remontions l'Hudson pour nous rendre à Albany, et de là à Buffaloe, petite ville située sur le bord du lac Erié. Nelson eût voulu n'emmener aucun serviteur : je désirais moi-même de faire comme lui ; mais le fidèle Owasco nous demanda

si instamment de nous suivre, et témoigna tant de chagrin à l'idée d'être séparé de sa bonne maîtresse, que nous cédâmes à sa prière.

Ainsi nous partîmes, chassés par la persécution et réduits à chercher un asile parmi les sauvages. Oh ! je n'accusai point alors la rigueur de mon destin. Ce départ avec l'objet aimé, les scènes ravissantes que nous offrit le fleuve du Nord sur ses deux rives, et qu'on admire si bien quand on est deux ; ce voyage aventureux vers des pays inconnus ; l'opiniâtreté même du malheur attaché à nos pas ; tout réveillait en moi l'enthousiasme et l'énergie.

A peine avions-nous fait dix milles sur l'Hudson que, portant mes regards vers New-York, cette vaste cité, naguère objet de mes illusions, et maintenant quittée sans regrets, j'aperçus dans le lointain, sur plusieurs points différens, des flammes s'élever dans les airs. « Ce sont, « dit un Américain, les églises des noirs et leurs « écoles publiques qu'on brûle. » Cette destruction avait été annoncée la veille. Ainsi nous voyions encore la haine de nos ennemis, quand nous étions à l'abri de leurs coups. Tel fut l'adieu que nous fit l'Amérique civilisée.

Bientôt nous ne vîmes plus que de vastes nappes d'eau, des montagnes et des forêts, et cependant nous n'étions pas encore dans l'Amérique sauvage. Ces contrées intermédiaires qui séparent la civilisation du désert devaient nous donner de tristes impressions. Je ne saurais vous dire quel serrement de cœur j'éprouvai lorsqu'au sortir d'Albany, cotoyant les bords de la Mohawks, je rencontrai quelques Indiens vêtus en mendians. Il y a moins d'un siècle, les sauvages habitans de ces contrées étaient une nation formidable; leurs tribus guerrières, leur puissance, leur gloire, remplissaient les forêts du Nouveau-Monde. Que reste-t-il de leur grandeur?... Leur nom même a disparu de cette terre. Le peuple qui les remplace ne s'enquiert même pas si d'autres étaient là avant lui, et l'étranger qui passe en ces lieux les interroge, sans qu'aucun souvenir lui réponde. Peu soucieux d'avenir, l'Américain ne sait rien du passé... Sans doute les États-Unis deviendront un grand peuple; mais ensuite, qui prendra leur place sur la terre? et leur nom tombera-t-il de même dans l'oubli de leurs successeurs?

Cependant ces régions qu'envahit la civilisa-

tion européenne conserveront long-temps encore leur aspect sauvage. On y rencontre çà et là des villages et des villes ; mais c'est toujours une forêt. La coignée y retentit incessamment; l'incendie ne s'y repose point ; mais à peine y apparaît-il quelques clairières*, faible conquête de l'homme sur une végétation puissante qui, en tombant sous le fer et la flamme, ne s'avoue point vaincue et se relève avec énergie à la face de ses destructeurs.

C'est encore une étrange chose, au milieu de cet empire à peine ébranlé de la nature sauvage, de s'entendre étourdir du nom magnifique des villes qui rappellent la plus antique comme la plus brillante civilisation. Ici, Thèbes ; là, Rome; plus loin, Athènes. Pourquoi ce vol fait à tous les peuples du monde de leurs gloires et de leurs souvenirs? Est-ce un parallèle ou un contraste ? La ville aux cent portes est une bourgade ; la cité reine du monde, un défrichement ; le berceau de Sophocle et de Périclès, un comptoir.

Cependant d'autres émotions agitaient mon cœur. Chaque fois que j'apercevais une forêt bien sombre, un joli vallon, un lac et ses charmans rivages, j'éprouvais la tentation de m'y ar-

rêter. « Ici, me disais-je, avec Marie, je vivrais heureux : pourquoi donc aller plus loin ? »

Un jour, passant auprès du lac Onéida, non loin de Syracuse et de Cicero, je vis une petite île dont l'aspect fit tressaillir mon cœur. Elle occupe le milieu du lac : assez grande pour servir d'asile à une famille, elle n'en pourrait recevoir deux : on y trouverait ainsi un isolement assuré. Il me sembla que la nature ne m'avait jamais offert un spectacle plus ravissant. L'île enchantait mes regards par la fraîcheur de sa végétation, par la richesse et la variété de ses feuillages ; et les eaux qui l'entouraient reflétaient dans leur cristal argenté, sur un fond de ciel bleu, ses contours pleins de grâce, ses touffes d'arbres fleuris et ses massifs de verdure. « C'est, « me dit-on, l'île du Français *. » N'était-ce point la retraite que je cherchais ? Non : les bords du lac sont envahis par les Européens. Là, plus d'Indiens hospitaliers, mais des Américains aubergistes. Ces hôteliers ont pour domestiques des nègres ; et ces nègres, qui sont voués au mépris public parce que la domesticité est leur partage exclusif, se trouvent là comme pour at-

tester ; jusque sur les limites du désert, l'existence du préjugé dont ils sont les victimes, et l'éternelle barrière qui sépare les deux races.

Le voisinage des hommes nous repoussait ; il fallait aller plus loin.

En arrivant à Buffaloe, nous apprîmes un événement qui remplit de joie l'âme de Nelson. On nous dit que, sur le port, il y avait, prêts à s'embarquer pour le Michigan, six cents Indiens nouvellement arrivés de la Géorgie. Ils étaient de la tribu des Cherokis ; un agent du gouvernement central les accompagnait, chargé de les conduire à leur nouvelle destination. Nelson ne tarda pas à reconnaître en eux les infortunés pour lesquels il avait, peu de temps auparavant, donné sa liberté, et que la cupidité américaine condamnait à l'exil, à l'époque même où de cruels préjugés le contraignaient, lui et sa famille, de quitter Baltimore. Les principaux parmi les Indiens avaient vu Nelson en Géorgie, et tous se rappelèrent son généreux dévoûment. Il y eut entre eux et lui une reconnaissance touchante, et ce fut une occasion de joie pour toute la tribu. Nelson vit dans cette rencontre une sorte d'arrangement providentiel, et il nous dit : « Le ciel a entendu mes

« vœux ; il envoie au devant de moi les infortu-
« nés vers lesquels j'allais.... Ne dois-je pas à
« un témoignage éclatant de sa toute-puissance
« le bonheur de retrouver les malheureux dont
« une odieuse persécution m'avait séparé? L'in-
« fortune nous réunit.... maintenant nous ne
« nous séparerons plus.... la communauté des
« misères fait naître un lien plus solide que celle
« des prospérités.... »

Cependant notre intérêt pour les pauvres exilés s'accrut lorsque nous entendîmes les réflexions que leur départ inspirait aux Américains.

« Enfin, disait l'un, ces misérables se re-
« tirent! on ne les a que trop long-temps sup-
« portés parmi nous. Quel produit tiraient-ils des
« fertiles contrées qu'ils abandonnent? Le plus
« habile d'entre eux n'a jamais travaillé dans
« une manufacture ; et tous aiment mieux une
« forêt qu'un champ de blé ! ! »

— « Fort heureusement, reprit un autre, le
« bon sens américain triomphe des déclamations
« des philantropes, des quakers et des presby-
« tériens. »

Un troisième ajouta :

— « Ces sauvages ne sont-ils pas trop heureux? « ils vont trouver dans le Michigan une riche « contrée, de grandes prairies, d'immenses fo- « rêts; et tout cela leur est concédé à perpé- « tuité! »

Pendant que nous entendions ces discours attristans, nous étions témoins d'un spectacle plus affligeant encore : c'étaient les apprêts du départ. Le bord du lac Érié était couvert d'Indiens à moitié nus, de petits chevaux à longues crinières, de chiens chasseurs et demi-sauvages, de longues carabines, de vieilles hardes; tout cela gisait pêle-mêle sur la plage.

Il y a quelque chose de profondément triste dans l'adieu d'un homme à sa patrie, mais un peuple entier qui part pour l'exil présente une scène tout à la fois douloureuse et solennelle.

La physionomie de ces malheureux était impassible; cependant on y pouvait deviner le sentiment d'une grande infortune.

Comme on donnait le signal du départ, nous remarquâmes un groupe d'Indiens qui s'avançaient vers le port; ils étaient encore plus graves, plus recueillis que les autres, et marchaient d'un pas plus lent. L'un d'eux parais-

sait s'incliner comme s'il eût plié sous un fardeau. A son approche, tous se rangeaient pour faciliter son passage. Enfin nous distinguâmes au milieu de la foule un vieillard décrépit, courbé sous la charge des années; son front chauve, ses bras desséchés, son corps vacillant, le rendaient plus semblable à un spectre qu'à un être vivant. D'un côté, deux vieillards le soutenaient, dont les épaules affaissées et tremblantes semblaient moins destinées à prêter un appui qu'à le recevoir; de l'autre, il se penchait sur deux femmes : la première, à cheveux blancs; la seconde, plus jeune, portait un enfant suspendu à son sein. C'était le patriarche de la tribu; il avait vécu cent vingt années. Etrange et cruel destin! cet homme, si voisin du sépulcre, ne laisserait pas ses ossemens parmi les ossemens de ses pères, et, proscrit séculaire, il allait, dans l'âge de la mort, à la poursuite d'une patrie et d'un tombeau. Cinq générations l'entouraient et s'en allaient avec lui. L'infortune de tous n'égalait point la sienne. Qu'importe l'exil à l'enfant qui naît? Pour qui a de l'avenir, c'est une patrie qu'un monde nouveau.

Il n'existait alors, entre Buffaloe et le Michigan, aucune communication régulière. C'était donc une rencontre doublement heureuse pour nous que celle des Indiens, dont Nelson était l'ami, et l'occasion d'un bateau à vapeur prêt à partir pour le lieu même que nous avions indiqué d'avance comme terme de notre course.

Nous prîmes place sur le bâtiment parmi les Cherokis. Pendant la traversée de Buffaloe à Détroit, Nelson m'entretint longuement du sort de ces peuplades, jadis si puissantes, aujourd'hui si abaissées; il en parlait sans l'enthousiasme des hommes d'Europe, et sans préjugés américains. Parmi les paroles qu'il me fit entendre, je me suis toujours rappelé celles-ci : « On croit, me disait-il, que nous exterminons « par le fer les tribus sauvages de l'Ouest : on se « trompe : nous nous servons d'un moyen de des- « truction aussi sûr et moins dangereux pour ce- « lui qui l'emploie. En échange de riches four- « rures de martres et de castors, nous leur don- « nons de l'eau-de-vie de peu de valeur; l'Indien « grossier abuse tellement de cette boisson, qu'il « en meurt. Ce commerce enrichit l'Américain « et tue son ennemi. Des voix courageuses se sont

« élevées parmi nous pour flétrir cet infâme trafic;
« mais en vain : l'intérêt sordide fascine les yeux
« du plus grand nombre.

« Il en est qui, pour se justifier d'un attentat,
« accusent la victime. Les Américains repro-
« chent aux Indiens d'être vils et dégradés. Peut-
« être le sont-ils; mais l'étaient-ils avant de nous
« connaître? Quand nos pères abordèrent au
« milieu d'eux, ces sauvages leur firent voir un
« caractère qui n'était pas sans grandeur, une
« dignité naturelle et vraie, autant d'énergie mo-
« rale que de force musculaire. Ces vertus leur
« manquent aujourd'hui : qui les en a dépouil-
« lés? Alors ils ignoraient l'ivrognerie, la débau-
« che, la misère qui mendie, les passions cupi-
« des qu'engendre le droit de propriété; tous
« ces vices ont pris possession de leur race : d'où
« leur sont-ils venus?

« Je sais, ajoutait Nelson, combien il est dif-
« ficile de polir leurs mœurs, de changer leurs
« coutumes barbares, de les plier au double joug
« de la vie sédentaire et de la vie agricole, pre-
« miers élémens de toute civilisation. L'obstacle
« vient de leur fol amour pour la liberté sau-
« vage.

« Mais cet obstacle, qu'avons-nous fait pour « le vaincre? travaillons-nous à les policer ou à « les avilir? et si leur dégradation est notre ou- « vrage, trouverons-nous dans cet abaissement « l'excuse de nos violences?

« Les Indiens étaient puissans sur cette terre, « quand une poignée de proscrits vint demander « un asile à leurs forêts; ils furent hospitaliers « et bons. Maintenant on leur dit : Retirez-vous; « vous ne valez pas le sol qui vous porte, et que « vous ne savez point féconder; allez vivre ou « mourir plus loin. Ce langage n'est point selon « l'esprit de Dieu. Si les Indiens refusent d'ap- « prendre les arts utiles qui font le bien-être de « cette vie, enseignons-leur la religion, source de « bonheur dans l'autre; nous ne serons plus « troublés par nos consciences, si nous en faisons « des chrétiens. »

Ainsi disait Nelson, et j'écoutais ses paroles avec recueillement, parce que sa voix était celle d'un homme juste.

« Vous qui sympathisez avec leur malheur, « hâtez-vous, me disait-il encore, de les voir et « de les plaindre; car ils auront bientôt disparu « de la terre. *Les forêts du Michigan leur sont*

« *livrées à perpétuité*... Oui, ce sont les termes du « traité : mais quelle dérision ! Les terres qu'ils oc- « cupaient jadis, et dont on vient de les chasser, « leur avaient été concédées aussi pour *toujours*. « Leur nouvel asile sera respecté tant qu'il n'ex- « citera point l'envie de leurs ennemis ; mais le « jour où la population américaine se trouvera « trop serrée dans l'Est, elle se rappellera que le « Nord du Michigan est une riche et belle con- « trée. Alors un nouveau traité sera conclu entre « les États-Unis et les Indiens, et il sera démontré « à ceux-ci que leur intérêt bien entendu est d'a- « bandonner leur nouvelle retraite, et d'en aller « chercher une autre encore plus loin. Mais, à « force de s'avancer vers l'Ouest, ils rencontre- « ront l'océan Pacifique : ce sera le terme de « leur course ; là ils s'arrêteront, comme on « s'arrête au tombeau. Combien de jours de « marche leur faudra-t-il pour atteindre le but « fatal ? je ne sais ; mais on les a déjà comptés. « Chaque vaisseau d'émigrans, vomis par l'Eu- « rope engorgée de population, grossit la pha- « lange ennemie qui s'avance, hâte sa course, « précipite la fuite des vaincus, et accélère l'heure « de la catastrophe. Après avoir stationné dans

« le Michigan, ces Indiens seront rejetés par-
« delà les montagnes rocheuses ; ce sera leur se-
« conde étape : et, lorsque, grandissant toujours,
« le flot européen aura franchi cette dernière
« digue, l'Indien, placé entre la société civilisée
« et l'Océan, aura le choix entre deux destruc-
« tions : l'une, de l'homme qui tue ; l'autre, de
« l'abîme qui engloutit. »

Tandis que Nelson et moi parlions théoriquement des Indiens et de leur misérable sort, Marie ne prenait à nos discours qu'un faible intérêt ; mais, à l'aspect de leur infortune, elle fut bien plus émue que nous. Nous raisonnions ; elle pleura.

L'intérêt de ces entretiens détourna d'abord mon attention de la nature toute nouvelle qui s'offrait à mes regards.

Cependant, lorsqu'après avoir traversé le lac Érié, nous entrâmes dans la rivière de Détroit, ainsi nommée parce que les eaux qui la forment, écoulées des lacs supérieurs, sont étroitement resserrées entre ses deux rives, alors une scène imposante s'empara de mes sens, et laissa dans mon âme une vive impression.

A mesure que nous remontions le fleuve, pa-

raissait à l'entour de nous un plus grand nombre d'indigènes, qu'attirait le bruit de la vapeur. Pour la première fois, un bateau se montrait à leurs yeux sans voiles ni rames. Rien ne pourrait peindre l'admiration et la stupeur qu'éprouvait à cet aspect l'habitant du désert.

C'était pour lui et pour nous-mêmes un magnifique spectacle que cette maison flottante, marchant toute seule, et s'avançant impétueusement au devant d'un courant rapide, sans le secours d'aucune force apparente, entre deux bords émaillés de prairies, et si rapprochés l'un de l'autre qu'on semblait courir sur la verdure; ce tonnerre sans cesse grondant de la vapeur qui portait le bruit des cités dans les profondes solitudes; ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine; cette merveille de la civilisation moderne, placée en face des beautés primitives de la nature sauvage.

Cependant on nous montra sur la rive gauche du fleuve une longue file de maisons en bois peint, de construction élégante et neuve, et entièrement semblable aux édifices de toutes les petites villes d'Amérique. C'était la ville de Détroit : on ignore si elle tient son nom du fleuve,

ou si le fleuve lui doit le sien ; elle fut fondée jadis par les Français canadiens, au temps où la France était puissante dans les Deux-Mondes. On trouve ainsi des noms de France semés çà et là sur les rives du Saint-Laurent, du Mississipi, et jusqu'au fond du désert ; Pépin le Bref*, saint Louis**, Montmorency***; source féconde de souvenirs qui n'auraient que de la douceur, si, en retraçant la gloire de la conquête, ils ne rappelaient aussi le crime de son abandon****.

Détroit est la dernière ville du Nord-Ouest; après elle commence le désert. Elle forme ainsi l'anneau de jonction entre le monde civilisé et la nature sauvage ; c'est le point où finit la société américaine, et où commence le monde indien.

Placé sur la limite de ces deux mondes, où les voit face à face ; ils se touchent, et n'ont rien de semblable.

J'avais toujours pensé qu'en m'éloignant des grandes cités pour me rapprocher des forêts solitaires, je verrais la civilisation décroître insensiblement, et, s'affaiblissant peu à peu, se lier par un chaînon presque imperceptible à la vie sauvage qui serait comme le point de départ d'un

état social dont nos lumières et nos mœurs seraient le progrès ou le terme. Mais entre New-York et les grands lacs, j'ai vainement cherché dans la société américaine ces degrés intermédiaires. Partout les mêmes hommes, les mêmes passions, les mêmes mœurs; partout les mêmes lumières et les mêmes ombres*. Chose étrange! la nation américaine se recrute chez tous les peuples de la terre; et nul ne présente dans son ensemble une pareille uniformité de traits et de caractères**.

Jusqu'à ce moment, Marie avait supporté la route sans se plaindre d'aucune fatigue; mais comme nous arrivions à Détroit, son visage portait l'empreinte d'une altération qu'il lui était impossible de dissimuler; elle nous fit l'aveu qu'elle avait besoin de repos: nous descendîmes à terre.

Cependant le bateau à vapeur ne s'était approché du port que pour renouveler sa provision de vivres et de bois, et déjà la cloche du départ se faisait entendre. Nelson nous dit: « Mes enfans, demeurez ici tout le temps qui sera nécessaire pour rendre à Marie ses forces; gardez « avec vous Ovasco dont les services vous seront

« utiles. Je vous précéderai de quelques jours « à Saginaw. Le pays qui porte ce nom est, dit-« on, riant et fertile ; mais il est encore sauvage. « J'y préparerai votre asile, et le jour de votre ar-« rivée sera celui de votre hymen ; moi-même je « vous unirai, nos lois m'en donnent le pou-« voir*. Là, du moins, mon cher Ludovic, vous « pourrez aimer la pauvre fille de couleur sans « craindre les révélations perfides, sans encourir « les mépris et les haines. »

Ainsi parla Nelson ; ces paroles étaient touchantes, et chacun de nous fut attendri ; Nelson me dit encore en se séparant de nous : « Je confie « à votre honneur Marie, ma fille bien-aimée ; elle « n'osait prétendre à votre amour ; elle a droit à « votre respect. Votre union fut bénie par un « ministre de votre culte ; mais la religion catho-« lique n'est point celle de Marie : vous savez « d'ailleurs quelle catastrophe affreuse est venue, « jusque dans le temple saint, troubler l'acte so-« lennel près de se consommer. Adieu, mon fils, « soyez pour Marie un père, jusqu'au jour où je « vous nommerai son époux.» Nelson put juger par mon émotion profonde que le souvenir de ses conseils ne sortirait point de mon cœur.

Un instant après, nous vîmes s'éloigner le bâtiment qui portait Nelson et les Indiens.... et nous demeurâmes seuls, Marie et moi, au milieu des grands lacs de l'Amérique, entre un monde quitté sans regrets et un désert plein d'espérance.

CHAPITRE XV.

LA FORÊT VIERGE ET LE DÉSERT.

Chose étrange! le départ de Nelson m'avait affligé vivement. Ses paroles sages, son adieu touchant, reposaient dans mon cœur. Cependant, l'avouerai-je? après son départ, demeuré seul avec Marie, je me trouvai plus heureux.

J'atteste le Ciel que mon âme était pure de toute coupable espérance. Mais, à partir de ce moment, Marie n'avait plus d'autre protecteur que moi, je serais auprès d'elle le seul être qu'elle aimât; mon cœur se réjouissait aussi de n'être plus distrait par aucune amitié. Tel est l'amour, le plus généreux et le plus égoïste de tous les sentimens.

L'état de Marie n'avait rien d'alarmant; aidé d'Ovasco, je l'entourai de mille soins qui n'étaient point nécessaires. C'était seulement du calme et du repos qu'il lui fallait. Une navigation de deux jours sur le lac Érié, dont les eaux se soulèvent comme les vagues de la mer, le bruit continu de la vapeur, qui tantôt gronde sourdement, tantôt s'échappe en cris perçans; ce mouvement et ce tumulte perpétuels de la vie de vaisseau, avaient accablé Marie et porté à ses nerfs un ébranlement général. Quelques nuits de sommeil paisible lui rendirent toutes les forces perdues. Alors nous songeâmes à partir; mais il se présenta un obstacle que nous étions bien loin de prévoir.

Nous avions pensé qu'en prenant à Détroit

une petite barque, il nous serait facile de gagner par eau Saginaw. Lors de notre arrivée, nous avions vu dans le port une foule de schooners, de sloops et de canots, qui, nous disait-on, étaient toujours prêts à remonter le fleuve pour aller à la baie Verte, à Saginaw, au saut Sainte-Marie. Mais lorsque, notre départ étant résolu, je songeai à faire un choix parmi les embarcations, mon étonnement fut extrême de n'en pas voir une seule dans le port. Leur absence tenait à un événement qui me fut raconté de la manière suivante :

« Tous les ans, à la même époque, les Indiens « arrivent des contrées les plus lointaines, sur « la frontière du Canada, pour y recevoir des « armes, des munitions, des vêtemens, que « leur donnent les Anglais. Cette distribution « gratuite, imaginée par une politique perfide *, « se fait à une petite distance de Détroit **; les « tribus sauvages qui vivent aux environs du lac « Supérieur, de la baie Verte et de Saginaw, « étaient accourues cette année, selon leur cou- « tume; elles venaient de repartir, et un grand « nombre, qui avaient descendu le fleuve dans « leurs canots d'écorce, avaient pris, pour en re-

« monter la rapide courant, toutes les barques à « voile qu'ils avaient pu trouver. »

Cette circonstance nous jeta dans un grand embarras. Attendre le retour des bateliers, qui ne pouvaient être revenus qu'après plusieurs jours d'absence, dépassait notre courage, dans notre impatience d'arriver au but tant désiré, tout retard nous était odieux. Nous étions plongés dans la perplexité la plus cruelle, lorsqu'on nous apprit qu'il existait un moyen d'aller par terre à Saginaw. « En prenant cette voie, nous « dit-on, vous aurez une distance deux fois moins « longue à parcourir. La route est, à la vérité, peu « fréquentée... Quelques obstacles pourront s'of- « frir, mais faciles à surmonter. » Je crus ces paroles; j'ignorais alors qu'il n'est pas d'entreprises si téméraires dont s'effraie un Américain; je ne savais pas que son esprit hardi ne s'arrête que devant l'impossibilité absolue.

On nous dit que par terre nous pourrions, en trois journées, arriver sans fatigue à Saginaw, où les marchands de fourrures, qui commercent avec les Indiens, allaient quelquefois en un seul jour. Nous gagnerions d'abord Pontiac; le second jour nous verrions la rivière des

Sables*, et le troisième, nous serions à Savinaw.

Le quinzième jour du mois de mai, par un de ces temps embaumés comme en donne la saison des fleurs, Marie et moi, accompagnés d'Ovasco, nous suivions la route de Détroit à Pontiac dans une petite voiture qui portait beaucoup d'amour et beaucoup d'espérance. Oh! qu'il est doux, dans l'âge des désirs impétueux, de s'élancer ainsi comme à l'aventure vers un monde inconnu, quand on presse la main de celle qu'on aime, et qu'on respire appuyé sur son cœur!!

Je ne pouvais concevoir le phénomène d'une route si belle, si large, si bien tracée au milieu d'une forêt sauvage*. Cette forêt n'est cependant pas tout-à-fait solitaire; on y rencontre çà et là quelques cabanes en bois**, habitées par les pionniers américains. Peu soucieux de la nature sauvage, ces défricheurs industriels ne viennent point chercher dans le silence de ces lieux une vie tranquille et retirée; ils arrivent au désert pour en saisir les avant-postes, servent d'aubergistes aux nouveaux arrivans, mettent en culture des terres qu'ils revendent avec profit; ensuite ils vont au delà, plus avant encore dans

l'Ouest, où ils recommencent le même train d'existence et les mêmes industries. A Pontiac, la route cesse subitement. Alors de toutes parts s'offrit à nos yeux une épaisse forêt au travers de laquelle il était impossible de continuer notre voyage comme nous l'avions commencé. Marie était accoutumée à l'exercice du cheval; nous pûmes donc, sans imprudence, recourir à ce moyen de transport.

J'appris à Pontiac que désormais nous aurions à suivre, au travers de la forêt, les détours d'un étroit sentier, connu d'un petit nombre d'Américains, et dont les Indiens seuls possédaient bien le secret. Un guide nous devenait nécessaire : je m'adressai, pour l'obtenir, à un marchand américain, qui était, me dit-on, en possession de rendre aux voyageurs les services de cette nature. Cet homme trouva tout aussitôt à sa disposition un Indien de la tribu des Ottawas... Il fut convenu que je donnerais deux dollars, l'un pour le guide, l'autre pour celui qui me l'avait procuré. Cet arrangement me paraissait équitable; mais le marchand, auquel je remis l'argent, garda le tout pour lui, et donna en compensation à l'Indien un lambeau

d'étoffe usée, une espèce de haillon dont le sauvage parut fort satisfait. Après cela, contestez donc aux blancs leur supériorité sur les hommes rouges. Jusqu'à Pontiac quelques bruits du monde civilisé viennent encore de loin en loin troubler le silence des solitudes; mais au delà commence le pouvoir absolu de la forêt sauvage.

On n'entre point dans ce monde nouveau sans éprouver une secrète terreur. Plus de villages, plus de maisons, plus de cabanes, plus de routes, plus de voies frayées. La hache et la cognée n'ont jamais flétri cette végétation qui s'étend sur la terre en souveraine, et dérobe le ciel à tous les regards; l'industrie humaine n'a point souillé cette nature vierge. Vous heurtez à chaque pas des arbres renversés; mais ces ruines ne sont pas de l'homme; elles sont l'œuvre du temps. Dans nos forêts d'Europe les vieux arbres sont encore jeunes; on ne leur donne point le temps de mourir; on les tue dans l'âge de la vie. Leurs cadavres utiles à l'homme disparaissent aussitôt, et n'attristent point les regards. Telle n'est pas la forêt primitive de l'Amérique. On y trouve confondues les générations vivantes et celles qui ne sont plus; au-

dessus de nos têtes se balançait la verdure emblème de vie; à nos pieds gisaient les rameaux brisés, les troncs vermoulus, débris de la mort. Ainsi s'avanceraient les hommes parmi des ossemens, sans la pitié des tombeaux, qui rend la vie des enfans moins misérable, en leur cachant le néant des aïeux.

Nous marchions à travers les arbres de la forêt sans distinguer les traces du sentier que nous suivions sur la foi d'un sauvage. Onitou (c'était le nom de notre guide) portait sur son visage une expression de dureté et un air farouche qui sont communs à sa race; il était maître de nos existences. Il pouvait nous trahir, exécuter quelque dessein funeste; pour nous perdre, c'était assez qu'il échappât à notre vue, et nous livrât à nous-mêmes.

Cependant ces impressions graves et sinistres ne furent point de longue durée. Après une course de quelques heures durant laquelle nos chevaux égalaient à peine la vitesse de l'Indien, celui-ci s'arrêta. Je lui offris un peu de cette liqueur de vie, que les hommes de sa race, dans leur langage figuré, appellent *l'eau de feu*. Il en but, et sa physionomie prit tout à coup une

expression si bienveillante, son regard naturellement sévère devint si doux, que je fus rassuré pour toujours. La forêt elle-même perdait de ses terreurs et s'offrait à nos yeux sous un riant aspect. A quelques milles au delà de Pontiac, commence une délicieuse contrée : mille collines s'y succèdent formant autant de vallons dans lesquels une multitude de lacs répandent une éternelle fraîcheur, et présentent à l'œil les plus charmans paysages.

En parcourant ces belles forêts, si pleines de vie, si imposantes de vieillesse et si voisines du monde civilisé, il me semblait entendre des échos mystérieux raconter leur grandeur passée, et prédire leur prochaine destruction.

Oh ! comment vous peindrai-je l'enthousiasme dont mon âme fut saisie ? Nous nous avancions, Marie et moi, dans le silence et le recueillement, attentifs aux beautés que la nature offrait en foule à nos regards, veillant sur toutes nos émotions pour jouir de chacune d'elles. J'étais assez près de Marie pour que ma main pressât la sienne ; ainsi nous allions au désert, appuyés l'un à l'autre, elle sur ma force, moi sur son amour, partagés entre les sensations d'une

scène sublime, et nos tendres sentimens encore accrus par les spectacles de la nature. Que d'images ravissantes offertes à nos yeux! Quel trouble délicieux dans nos âmes! Comme la douce impression du présent s'accordait bien avec nos charmans rêves d'avenir! A peine arrivés à Saginaw, Marie serait mon épouse chérie! Ainsi ma bien-aimée marchait, sous ma conduite, à l'autel nuptial, au travers de mille fleurs écloses sous nos pas, de mille feuillages suspendus sur nos têtes, sous une voûte de soleil, d'ombre et de verdure.... Heureux, hélas! que l'horizon nous fût caché! car sans doute il contenait des orages!

Étranges mystères de notre nature! le sommet imposant de la montagne abaisse l'orgueil de l'homme; le tumulte d'une mer grondante repose l'âme; et, dans le silence de la forêt solitaire, toutes nos passions se déchaînent ardentes et impétueuses!!

Je redoutais pour Marie les fatigues de la route; mais elle combattait mes inquiétudes avec des paroles pleines d'un charme inexprimable.

« — Mon ami, me disait-elle, je me sens forte, « car je marche vers un bonheur inespéré.... »

Elle me disait encore : — « Cette retraite soli-

« taire vers laquelle nous allons était l'objet de mes « plus ardens désirs, et le dernier terme de mon « ambition ; mais toi, Ludovic, n'as-tu point de « regrets? »

Et moi je lui répondais : — « Ma bien-aimée, « pendant long-temps je n'ai pas su pourquoi « j'existais, et j'ai souvent reproché à Dieu les « jours inutiles qu'il m'imposait; ton amour seul « m'a révélé le secret de la vie.

« Dans mon plus vif enthousiasme pour la « gloire, j'étais incertain si je ne poursuivais pas « une chimère.... La gloire!! c'est la grandeur « d'un homme avouée par ses semblables.... Mais « cet aveu, qui le fait? — la postérité seule.

« La gloire, c'est le soleil de l'âme; il ne brille « qu'après le néant du corps... sa divine lumière « ne réjouit que des ombres.....

« Mon amie, l'amour ne nous trompe point « ainsi : ta douce voix qui m'enchante n'est point « un mensonge; ton regard qui m'enivre de « volupté n'est point une illusion; ta main en- « lacée dans la mienne n'est point une chimère. « O Marie! l'amour aussi trompe nos cœurs, « mais c'est pour leur donner une félicité si grande « qu'ils ne sauraient la contenir. »

Tels étaient nos entretiens sous les sombres portiques de la verdure, lorsque nos yeux sont frappés subitement d'une vive clarté; à mesure que nous avançons, le jour augmente, jusqu'à ce qu'enfin l'ombre disparaît avec le dernier arbre de la forêt.... Nous nous trouvons en face d'une vaste prairie où la nature la plus variée, la plus riche et la plus gracieuse resplendit à nos yeux dans un torrent de lumière.

Ici l'Indien nous avertit par signes que c'était un lieu de halte. Nous avions devancé son avis. Saisis d'admiration à l'aspect de cette scène nouvelle, nous nous étions arrêtés, Marie et moi, sans nous prévenir l'un l'autre, et comme par un mouvement simultané d'enthousiasme sympathique.

Tandis qu'Onitou et Ovasco conduisaient nos chevaux à une fontaine voisine, bien connue de l'Indien, Marie s'assit près de moi sous les rameaux d'un alcée. Nous étions adossés à la forêts, et la prairie qui s'étendait devant nous déroulait à nos yeux toute sa magnificence.

Qu'une belle femme, vive, ardente, passionnée, vous apparaisse tout à coup pendant une rêverie d'amour; l'accord charmant de ses

traits, la douce mélodie de sa voix, le concert plus doux encore des grâces dont elle est ornée, l'enchantement qui s'exhale de son souffle embaumé, de sa chevelure flottante, de son brûlant regard; tout en elle est harmonie, parfum, volupté.

Telle parut à mes yeux la prairie sauvage.

Sur un fond de verdure nuancé de mille couleurs, une multitude d'insectes aux ailes de pourpre et d'or, de papillons diaprés, d'oiseaux-mouches au corsage de rubis, de topaze et d'émeraude, se croisaient en tous sens, rasaient la prairie, s'entremêlaient aux fleurs, tantôt posés sur une faible tige, tantôt élancés d'un calice odorant; les uns, faibles créatures d'un jour; les autres comptant déjà des années de bonheur, tous pleins de vie et d'amour; ici fuyant pour mieux s'attirer; là volant entrelacés et s'aimant encore au plus haut des cieux, comme pour porter à Dieu le témoignage de leurs joies; une atmosphère énervante par sa douceur, toute parsemée de corps étincelans qui figuraient aux yeux des myriades de fleurs et de pierreries voltigeant dans les airs.

Telle était la scène qui s'offrait aux regards.

De tous côtés arrivaient les doux gazouillemens, les tendres soupirs, les gémissemens heureux. Il semblait que tout, dans ce lieu fortuné, prît une voix pour se réjouir. Le moindre vermisseau bruissait un plaisir; chaque rameau de la forêt rendait un écho de bonheur; chaque brise de l'air apportait un accent d'amour.

Au milieu de cette magie de la nature sauvage, enivré du souffle de Marie qui respirait sur mon cœur, et du parfum de sa chevelure sur laquelle j'étais penché; saisi du charme irrésistible de cette solitude, où tout existait pour aimer, je m'inclinai vers Marie, et mes lèvres ayant rencontré ses douces lèvres, je demeurai attaché à cette coupe de miel et de délices. Bonheur silencieux! ravissante extase! volupté du ciel, et pourtant incomplète.... car un vent brûlant passait sur mon âme et y allumait d'impétueux désirs! Confiante dans mon amour, la vierge pure ne pensait point à me résister..... Alors un combat terrible s'engagea dans le fond de mon cœur. Mille flammes ardentes le dévoraient, et mon sang se précipitait brouillant dans mes veines..... O ma bien-aimée! ta beauté même qui m'inspirait ces transports, et ton in-

nocence qui rendait ma victoire si facile, me sauvèrent d'une faiblesse et d'un remords. Dans cet instant d'égarement et de fascination, au milieu de cet éblouissement qui s'empara de tout mon être, tu m'apparus, vision charmante, dessinée dans mon imagination sur un ciel bleu parmi des nuages roses; tu m'apparus, créature enchantée, sous les traits immatériels qu'on prête aux génies célestes; c'était toujours toi, Marie; mais toi, plus belle encore, plus séduisante de grâce, de candeur et de pureté. Je te voyais à travers le voile transparent d'un avenir de quelques jours dans notre asile fortuné de Saginaw, au milieu d'une nature encore plus riche, dans une solitude encore plus aimante; devenue mon épouse chérie, tu reposais sur mon cœur, enlacée dans mes bras, me prodiguant sans trouble mille tendres caresses que je recevais sans remords.... et je frémis en songeant que j'allais tacher cette blanche fleur, lui ravir son parfum d'innocence, infecter de vices et d'amertume la source pure d'une délicieuse félicité! Je ne pensais point à Nelson, à ses conseils, à la honte de trahir sa confiance; ô mon amie! le Ciel m'est témoin, qu'en m'arrachant

de tes bras où je mourais de bonheur, je ne cédai qu'à notre amour!

En ce moment, un bruit confus frappa mon oreille : des voix d'hommes, des hennissemens de chevaux, des aboiemens de chiens, se faisaient entendre. Bientôt nous aperçûmes une troupe d'Indiens qui venaient vers nous en suivant le sentier que nous avions parcouru. Mon premier mouvement fut un sentiment de crainte : quels étaient ces Indiens? d'où venaient-ils? comment se trouvaient-ils entre nous et le village que nous avions quitté le matin même! Notre guide était-il sincère? Cette halte qu'il nous avait engagés de faire n'était-elle point conseillée par la trahison? Si les Indiens nous attaquaient, quelle résistance pourrais-je leur opposer? Comment défendrais-je Marie? Placés entre ces sauvages et des espaces inconnus, toute fuite nous était impossible : les plus sinistres pensées remplissaient mon âme. Ma frayeur s'augmenta lorsque je vis Onitou s'entretenir familièrement avec ceux qui marchaient en tête de la troupe. Bientôt toute une tribu d'Indiens s'offrit à nos regards : hommes, femmes, enfans, bagage, fortune, foyer domestique, tout était là.

Ici s'avançait une jeune femme portant son enfant sur son dos; on en voyait une autre se séparer de la bande, et, assise au pied d'un vieux chêne, présenter sa mamelle à son nouveau-né; çà et là des Indiens se glissaient, comme des bêtes fauves, parmi les lianes à la recherche de quelques fruits sauvages; d'autres s'arrêtèrent sous nos yeux, et, prenant la prairie pour salle de festin, se rangèrent autour d'un feu allumé à la hâte, au-dessus duquel ils suspendirent les chairs encore palpitantes d'un chevreuil et d'un élan. A mesure qu'ils passaient près de Marie, je les regardais avec ce sourire forcé que prend la crainte, quand elle affecte la confiance. Tous portaient sur leurs figures une expression farouche et sauvage. Le plus grand nombre feignaient de ne pas nous voir. Quelques-uns nous jetaient un regard d'orgueil et de mépris. Un seul, en nous voyant, sourit gracieusement; mais ce fut un éclair passager. Son visage redevint tout à coup dur et sévère.

J'ai su depuis que ces Indiens, de la tribu des Ottawas, qui vit au nord du Michigan, étaient venus à Détroit pour se rendre au Canada; et que là, ayant appris l'arrivée des Cherokis, et

leur départ pour Saginaw, ils s'étaient remis subitement en route, afin de précéder ces nouveaux venus au lieu de leur débarquement, et d'observer leur invasion.

Nous continuâmes notre route sans encombre, et j'appris à voyager parmi les sauvages du Nouveau-Monde avec plus de sécurité que je ne faisais chez quelques peuples européens, d'antique civilisation. Le jour approchait de son déclin ; nos ombres et celles de nos chevaux s'allongeaient à notre droite. A l'extrémité de la prairie, nous retrouvâmes la forêt. Peu de temps après, nous étions sur le bord méridional de la rivière des Sables ; c'était le bord opposé qui devait nous fournir un asile pour la nuit ; le lendemain, nous partirions pour Saginaw. Conduits par Ovasco et par Onitou, nos chevaux passèrent la rivière à la nage ; je fis monter Marie dans un canot d'écorce que nous trouvâmes sur le rivage ; je me plaçai près d'elle, et je dirigeai de mon mieux la petite barque qui portait un être adoré, mes espérances et toute ma destinée. Je me rappellerai toujours avec délices ce court instant de bonheur : c'était l'heure où le jour cesse, et où la nuit n'est pas encore venue ; quand les

oiseaux de lumière ont fini leurs concerts, et que ceux des ténèbres n'ont pas commencé leurs chants lugubres ; alors que, succédant aux ardeurs du soleil qui réveille et vivifie tout, l'astre des nuits répand ses molles clartés sur la nature qui s'endort.

Admirable contraste ! à ces voix innombrables, à ces chants, à ces murmures, à toutes ces harmonies de la journée, avait succédé un silence profond ; tout se taisait autour de nous ; pas un bruit lointain ne frappait notre oreille ; des mouches aux ailes de feu * semaient dans l'air, en voltigeant, mille bluettes enflammées, qu'on eût prises pour les étincelles d'un vaste incendie, sans la délicieuse fraîcheur qui régnait autour d'elles. Tout pleins du calme que nous respirions, incapables de prononcer une parole, nous retenions notre souffle de peur de troubler le silence de la nature ; nous demeurions immobiles, et notre canot s'en allait au gré du courant. Déjà, dépassant la cime des grands pins, la lune projetait sur nous sa clarté mystérieuse, et réflétait ses rayons tremblans sur la surface de l'onde, légèrement agitée par notre frêle esquif ; la paix de l'atmosphère était entrée dans nos

âmes; nous ne pensions point, nous avions le cœur plein; notre bonheur s'était modifié comme la nature elle-même, tout à l'heure si vive, si ardente, si animée, maintenant tranquille et muette. C'était le soir, tendre crépuscule du désert et du cœur, douce rosée qui venait rafraîchir nos âmes brûlées par les passions du jour.

Comme je prenais une rame pour diriger notre canot vers le rivage : — « Oh ! mon ami, « quel malheur ! s'écria Marie d'une faible voix; « arrivés déjà ! que ne suivons-nous ce courant « qui nous entraîne si doucement? comme on « respire bien ici ! comme il est pur l'air que n'a « point souillé le souffle des méchans ! Oh ! faut- « il sitôt quitter ces lieux? où trouver plus de « calme, plus d'émotions douces, plus de bon- « heur tranquille?... » Et la charmante fille se penchait vers moi, retenait mon bras et me disait encore : « Qu'il serait doux, nous abandon- « nant au cours de cette rêverie presque céleste, « et suivant avec foi les eaux de ce fleuve qui « nous bercent si mollement; qu'il serait doux, « mon ami, de mourir ensemble dans une ex- « tase du cœur, et de monter au ciel par un élan de « nos âmes vers Dieu ! Nous ne ferions que chan-

« ger de patrie.... Le bonheur des anges peut-il « surpasser celui que nous éprouvons? mais « jouirons-nous encore ici-bas d'une pareille « félicité ? »

Je la guidais vers le rivage, et je lui disais : « Marie, je ne sais si tu es une créature de la « terre ; car ta voix, ton langage, toute ta per- « sonne, sont pleins d'un charme divin... Quand « je vois couler tes larmes, je te prends pour « l'ange de la mélancolie aspirant à remonter au « ciel où l'innocence ne pleure plus ; mais quand « ta voix m'enchante et module des sons de « bonheur, je ne sais plus que penser de l'être « surhumain qui a connu les félicités célestes, et « ne méprise pas les joies de la terre... Ma bien- « aimée, aie foi dans mon amour ; un air plus « doux et plus pur, une contrée plus riante en- « core, une nature encore plus belle, nous atten- « dent au delà ; nous serons mieux qu'ici ; car « nous serons encore plus loin du monde que « nous haïssons... Vois comme le bonheur se ré- « vèle à nous par degrés à mesure que nous « fuyons davantage... »

Sur quel rivage nous eût trouvés l'aurore du lendemain, si, cédant à la voix de Marie, et au

sommeil qui s'emparait de toute la nature, j'eusse livré notre barque aux hasards du courant? Je ne sais. L'asile que choisit notre raison vaut-il celui que nous désignent les caprices du vent, les détours de l'onde, les ombres de la nuit?

Notre abri durant la nuit fut une petite cabane en bois, habitée par un Américain de la Nouvelle-Angleterre, qui s'est établi près des Indiens pour faire avec eux le commerce des pelleteries.

A notre arrivée, nos chevaux furent abandonnés dans une étroite enceinte voisine de l'habitation. Notre hôte s'empressa de faucher leur nourriture dans un champ d'avoine sur pied; puis, prenant une hache, il coupa dans la forêt un arbre, dont il nous fit du feu pour nous préserver des fraîcheurs de la nuit. Les pièces de bois, dont la cabane était formée, laissaient l'air extérieur pénétrer par mille ouvertures, et l'humidité du rivage se faisait déjà sentir. Bientôt une flamme pétillante, nourrie de pommes de pins, éclaira notre obscure demeure, et nous fit voir un réduit étroit, mais remarquable par sa propreté. Une femme, au visage pâle et maigre,

parut : c'était celle de notre hôte ; autour d'elle étaient groupés plusieurs enfans en bas âge. Une image grossièrement peinte, représentant le général Washington, était suspendue au-dessus de la cheminée. Aux États-Unis, Washington est le dieu de la chaumière, comme celui du Capitole!.. Sur une table placée au centre du logis, on voyait disséminées plusieurs feuilles d'un journal de New-York, de date assez récente. Tout chez nos hôtes annonçait plus de bien-être matériel que de bonheur ; leurs manières polies sans élégance, leur langage correct sans ornement, leurs connaissances exactes, mais bornées, tout prouvait qu'ils n'étaient pas nés au désert, et qu'ils appartenaient à la classe moyenne d'une société civilisée. Leur seul but, leur idée fixe était de faire fortune ; ils étaient comme tous les Américains.

La femme nous prépara un repas modeste ; et le thé nous fut servi sous la cabane du désert. Cette situation singulière n'eût point été sans charmes pour moi, si Marie eût pu en jouir elle-même ; mais elle était souffrante ; une longue journée de route l'avait affaiblie ; elle ne prit aucune part au repas qui devait réparer ses forces.

Je donnai tous mes soins à lui préparer un lieu de repos ; une peau de buffle lui servit de lit ; je couvris ses pieds de mon manteau... alors, accablée de sommeil, Marie prit une de mes mains en gage de sécurité ; et, s'étant penchée sur moi, elle s'endormit. Bientôt tout le monde reposa en silence autour de moi ; seul je veillais attentif au dedans, et épiant les moindres bruits du dehors ; veille imposante au fond de la forêt sauvage, dans la cabane solitaire, où brillaient quelques flammes vacillantes, seul mouvement qui se fit autour de moi ; veille silencieuse qui fit apparaître à mes yeux, comme des fantômes, les souvenirs de ma jeunesse, mes ambitions, mes vastes desseins, les grandeurs et les misères de ma vie, les illusions avec les désenchantemens, les amours avec les espérances ; veille presque fébrile, durant laquelle l'imagination va mille fois du passé à l'avenir, du désespoir au bonheur, de la sagesse à la folie, et ne s'arrête qu'à l'instant où, dominée par l'ascendant d'un pouvoir irrésistible, la pensée chancelle, fléchit par degrés, se relève avec effort, puis retombe et va mourir enfin dans la nuit du sommeil...

Avant que mes paupières se fussent affaissées, j'avais remarqué que le repos de Marie était troublé par des mouvemens soudains, des tressaillemens, des paroles entrecoupées. Le matin elle se réveilla en sursaut. Son premier mouvement fut de ressaisir ma main qu'elle avait abandonnée en dormant. Ce geste me tira moi-même de mon assoupissement, et, en revoyant Marie, que je n'avais pas eu la force de veiller une nuit entière, je compris toute l'impuissance de la volonté.

Marie était triste et pensive : « Mon ami, me « dit-elle, si je n'étais près de toi, je craindrais « de grands malheurs.... car j'ai eu des songes « terribles. »

Je remarquai avec chagrin que la nuit ne l'avait point reposée..... et l'agitation extrême de son sang me fit penser que la fièvre l'avait saisie..... Que faire? Demeurer dans cette cabane solitaire! Nous arrêter si près du but? Il ne nous fallait plus qu'un jour de voyage. Le soir nous arriverions à Saginaw pour y rester toujours. Ne devions-nous pas, à tout prix, gagner ce lieu de repos, qui rendrait à Marie ses forces, et verrait commencer notre bonheur? Je dis

mes pensées à Marie. « Oui, me répondit-elle, « oh ! oui, allons vite à Saginaw..... c'est là que « nous serons heureux... tu me l'as promis..... »

Nous partîmes à l'heure où la nature a coutume de retrouver la voix avec la lumière;..., mais une nouvelle scène nous réservait de nouvelles impressions... Avant d'arriver à la rivière des Sables, nous avions parcouru de sauvages solitudes; après l'avoir quittée, nous entrâmes véritablement dans le désert.....Nous marchions sans entendre le chant d'un oiseau, le bourdonnement d'un insecte, le mouvement d'un seul être vivant.... Ce n'était plus le silence de la nature qui se repose après les chants du jour, et qu'on entend encore respirer pendant qu'elle dort... c'était le silence morne du néant... Le seul bruit qui frappât notre oreille était causé par les pas de notre guide et par ceux de nos chevaux; bruit régulier qui ajoutait encore à la monotonie du lieu. Plus de vallons, plus d'échos, plus de prairies, plus de ciel; partout la forêt, partout les mêmes arbres, partout un sol uniforme; à chaque pas nouveau, nous retrouvons le site que nous venons de quitter. Il semble que nous marchions sans avancer,

jouet d'une puissance invisible, qui nous donne l'illusion du mouvement et paralyse nos efforts. Nous allons toujours... toujours... et la scène ne change pas!! Où sommes-nous donc? Suivons-nous notre route? Où est le Nord vers lequel nous devons aller? le Sud que nous devons fuir? je crois que nous retournons sur nos pas; que cette forêt est grande!.. et si elle ne finissait pas!! elle devient de plus en plus épaisse; ses ombres plus solennelles... ses voûtes muettes sont si pleines de silence, de terreurs et de mystères, qu'on se croit engagé dans des catacombes et perdu dans leurs détours.

Ces impressions étaient d'autant plus puissantes sur nous, qu'elles contrastaient avec toutes les émotions de la veille, les unes si brûlantes, les autres si douces. Je sentais le froid pénétrer dans mon âme, et comme une barre d'airain qui pesait sur mon cœur.

« Mon Dieu, me dit Marie en se rapprochant de moi et en saisissant ma main, que « cette solitude est profonde et terrible!! »—Et comme son esprit était prompt à saisir les funestes présages : « Mon ami, me dit-elle, sois « sûr que ce jour sera un jour fatal... je ne sais

« pourquoi le souvenir de Georges ne me quitte « point; sans doute quelque affreux malheur... »

Elle n'acheva pas : une larme compléta sa pensée. Je m'efforçai de la rassurer et de lui donner plus de sécurité que je n'en avais moi-même... Cependant je fus vivement frappé de l'altération dont tous ses traits portaient l'empreinte. Je pensai qu'un peu de repos la soulagerait, et j'ordonnai à notre petite caravane de s'arrêter.

Durant cette halte, je demandai par signes à Onitou si nous approchions de Saginaw. Il comprit très-bien ma question, et dessinant sur la terre deux points qui figuraient, l'un Saginaw, l'autre la rivière des Sables, il tira une ligne de l'un à l'autre, et marqua sur cette ligne un troisième point, indiquant la place que nous occupions; ce point se trouvait au tiers de la ligne; nous n'étions donc qu'au tiers de notre route... Un instant après, et tandis que nous étions assis sous l'ombre d'un catalpa, nous voyons l'Indien se lever, prendre sa course devant nous, plus léger qu'un chevreuil, en criant : *Saginaw! Saginaw!* et en nous montrant le soleil déjà parvenu au milieu de sa course.

Alors Marie fit un effort courageux pour se

lever; nous continuâmes notre route dans le désert... Je m'aperçus bientôt à la voix de Marie que ses forces allaient toujours en déclinant. Après de longues heures de marche, j'ordonnai de nouveau à notre guide de s'arrêter... mais, à ma voix, il redoubla de vitesse, en m'indiquant, par un geste expressif, que le soleil était descendu dans le sein de la terre, et que la forêt allait bientôt se couvrir de ténèbres. Cependant le désert présentait à nos yeux un aspect de plus en plus effrayant. Le sentier que nous suivions était si étroit, que Marie et moi ne pouvions plus aller de front, il était à peine marqué : sans cesse on le perdait de vue, et alors nous avions l'air de marcher à tout hasard, au travers de la forêt. La nuit étant venue, le silence avait cessé, mais la solitude avait pris une voix terrible et lugubre. On n'entendait que le meuglement des ours, et le chant sinistre des oiseaux nocturnes. La lune, qui mêle un charme aux nuits les plus funestes, comme l'amour d'une belle femme répand de secrets enchantemens sur une vie malheureuse, ne se montrait point encore...

Alors en pensant à Marie, à ses souffrances que trahissaient quelques cris échappés à la

douleur, je sentis mon sang se glacer dans mes veines et mes forces prêtes à défaillir... Dans cet état de faiblesse physique, ma raison elle-même fut troublée, et mon imagination me fit voir autour de Marie une foule de monstres fantastiques qui menaçaient son existence; je les voyais tantôt sous les traits d'une hyène dévorante, tantôt sous la forme d'un hideux reptile. Les uns, avides de meurtres et de sang, attendent leur proie au passage... mon Dieu! s'ils allaient s'élancer sur Marie! Les autres se suspendent aux rameaux des arbres; ils tomberont comme la foudre sur celle que j'aime et prendront sa vie avant que je l'aie seulement défendue. Et j'inventais mille autres chimères si faciles à créer quand on a l'âme saisie d'une grande douleur, et l'imagination engagée dans des régions inconnues. Les heures s'écoulent, la nuit s'avance, nos chevaux ralentissent leur marche, la fraîcheur s'élève de la terre... Marie gardait un silence profond qui redoublait mes angoisses. Je prends sa main : je la trouve brûlante : « Mon « ami, me dit-elle d'une voix à demi éteinte, n'al- « lons pas plus loin · je me sens mourir... »

A ces mots, mon cœur se brisa; je ne sais

quelle résolution insensée allait sortir de mon désespoir, lorsque notre guide s'arrête tout à coup et crie trois fois : *Saginaw!* Ce cri, jeté dans le désert, y trouve un long retentissement et nous revient répété par mille échos; le premier tumultueux, le second moins fort, suivi de plus faibles encore. La forêt cesse tout à coup : nous entrons dans une prairie, nous y marchons quelque temps en descendant une pente presque insensible. Enfin nous voyons le bord d'une large rivière. Cette rivière était la Saginaw, et le bord opposé; l'asile que nous cherchions.

CHAPITRE XVI.

LE DRAME.

« O mon Dieu ! quel bonheur ! s'écria Marie en voyant le rivage. Son énergie morale eût été incapable d'un plus long effort. Je la saisis dans mes bras et la déposai dans une pirogue indienne ; je me plaçai près d'elle comme j'étais

en passant la rivière des Sables. « Mon ami, me « dit alors Marie avec tendresse, pardonne-moi.... « je t'ai affligé..... j'ai cru, pendant toute cette « journée, qu'un destin funeste s'opposait à « notre arrivée dans ces lieux... j'avais tort; car « tu es mon bon ange, et tu me guidais... Oh! « je sentais mon corps défaillir et mon âme se « briser.... mais je ne souffrè plus et je n'ai que « des pensées de bonheur.... »

Ces paroles versaiént la joie dans mon cœur, et j'aspirais au rivage comme au terme de toutes nos douleurs.

« Vois, me disait Marie, en me montrant « notre futur empire, vois comme nous serons « dans cette contrée lointaine.... Oui, les eaux « de la Saginaw sont encore plus pures, plus « paisibles, que celles de la rivière des Sables; « l'air est ici plus doux; cette terre est plus em- « baumée; et voilà que l'astre des nuits, notre « bon génie du désert, se lève et brille de tout « son éclat.... »

Et, disant ainsi, Marie portait ses regards vers le ciel. « Dieu! » s'écria-t-elle tout à coup d'une voix effrayée, et ses yeux, redescendus à terre, se cachèrent entre ses deux mains.

En ce moment, le disque rouge et enflammé de la lune sortait des ombres de la forêt et semblait, en montant, s'appuyer sur la cime des arbres.... On le voyait s'élever et grandir... il s'avançait sur nous semblable à un spectre de sang....

Cette image terrible avait frappé l'esprit de Marie, et le cri d'effroi qu'elle s'efforça vainement de contenir fut encore la voix d'un sinistre pressentiment.

En arrivant au but tant désiré, Marie avait senti renaître en elle une énergie surnaturelle qui ne fut point de longue durée. Je ne sais si sa force s'affaiblit en même temps que sa foi dans l'avenir; mais je la vis presque aussitôt tomber dans un grand abattement.

Je me trouvai alors livré à des embarras que l'imagination ne saurait concevoir.

Nelson n'était point à Saginaw. Le bateau qui le portait, lui et les Cherokis, n'avait pas encore paru, et des Indiens-Ottawas, naturels du pays, m'assurèrent qu'aucun étranger n'avait, depuis un temps très-long, abordé dans cette contrée.

Ce contre-temps fut pour Marie et pour moi une source de chagrins et d'inquiétude; il rendit

aussi plus difficile notre situation. Nelson devait nous préparer un asile qui nous manqua. Je me mis à l'œuvre aussitôt. Mais je ne sais quel eût été notre sort si, en attendant que notre cabane fût élevée, nous n'eussions pas trouvé l'abri d'un toit hospitalier.

Saginaw, où vous voyez en ce moment deux habitations édifiées avec quelque soin, n'en possédait alors qu'une seule de grossière construction, et que nous trouvâmes occupée par un Américain canadien d'origine. Cet homme parut joyeux de nous voir, et, me reconnaissant à cet air de famille qu'ont tous les Français : « Vous « venez, me dit-il, de la vieille France? » Il était né parmi les Indiens, dont il avait pris presque toutes les mœurs. La chasse et la pêche suffisaient à ses besoins, et il trouvait un charme extrême dans une vie toute de liberté sauvage.

Comme nous arrivions il était sur le point de partir; il se rendait aux environs du fort Gratiot pour la chasse du ramier; il nous offrit sa cabane, et nous engagea d'y rester jusqu'à ce que j'en eusse construit une autre. Je lui proposai de l'acheter, laissant à sa bonne foi le soin d'en fixer le prix; mais il n'écouta point ma de-

mande, et me dit pour toute réponse qu'il aimait ce lieu, qu'il y était né, et qu'il y passerait le reste de ses jours.

Ainsi se retrouve jusqu'au fond du désert le caractère des nations.

L'Américain de race anglaise ne subit d'autre penchant que celui de l'intérêt; rien ne l'enchaîne au lieu qu'il habite, ni liens de famille, ni tendres affections.... Toujours prêt à quitter sa demeure pour une autre, il la vend à qui lui donne un dollar de profit.

Non loin de là vous voyez l'homme de sang français s'attacher à sa terre natale, chérir le pays où ses pères ont vécu, aimer pour eux-mêmes les objets qui l'environnent, et préférer ces choses de valeur tout idéale aux froides jouissances de la richesse.

J'acceptai son offre, et ne pus le déterminer à recevoir le prix du service qu'il me rendait.

Nous avions un asile.... mais tout était encore obstacle et misère autour de nous.

Marie fut, dès le premier jour, saisie d'une fièvre particulière à ce pays, et qui manque rarement d'atteindre les étrangers nouvellement arrivés; il fallait que je me partageasse entre les

soins nécessaires à mon amie et les travaux qu'exigeait la construction de notre demeure. La cabane du Canadien, toute précieuse qu'elle était dans notre détresse, ne nous offrait d'ailleurs qu'un imparfait asile; elle se composait de pièces de bois, mal jointes entre elles, à travers lesquelles l'humidité des nuits pénétrait comme la chaleur des jours. Une foule d'insectes s'y introduisaient : les uns, imperceptibles, nous révélaient leur présence par la douleur de leurs piqûres; les autres, voltigeant par essaims, montraient à nos yeux leur corps grêle, armé d'un long aiguillon, et fatiguaient nos oreilles d'un perpétuel bourdonnement; tous nous livraient sans relâche une guerre impitoyable et troublaient cruellement le repos de Marie.

La nourriture grossière à laquelle nous étions réduits n'avait rien qui pût altérer une santé robuste; mais la faiblesse de Marie, sa maladie, ses habitudes, rendaient nécessaires des alimens délicats dont nous étions tout-à-fait dépourvus.

Tout nous manquait dans ce désert : le médecin le plus proche était à Détroit, et je voyais Marie languissante, sans pouvoir offrir le moindre soulagement à ses maux.

Nous ne pouvions cependant songer à quitter ce lieu ; il eût fallu regagner Détroit pour trouver quelque secours ; nous n'avions aucun moyen d'y retourner par eau, et c'eût été folie que de tenter une seconde fois le long voyage aux fatigues duquel Marie avait si difficilement résisté.

Je comptais les jours par mes tourmens ; car, au désert, toutes les divisions établies dans le temps disparaissaient ; plus de mois, plus de semaines, plus d'heures. Au bout d'un temps très-court, l'ordre des jours se perd entièrement ; et alors il s'en fait un autre qui est celui des bons et des mauvais, des ciels purs et des orages.... et puis quand un affreux malheur a empoisonné la vie, ce n'est plus qu'un long temps de misère et d'ennui, une suite de gémissemens, échos de la première douleur, qui se répètent à l'infini, et ne meurent que sous la pierre du sépulcre.

Quel que fût mon chagrin, mon cœur se refusait à concevoir de graves inquiétudes. Nelson arriverait bientôt ; bientôt aussi Marie aurait un asile mieux défendu contre les injures du dehors. Tout son mal provenait sans doute d'une suite

de jours écoulés sans repos ni sommeil, et céderait à quelques nuits de paix profonde.... et alors combien nous serions heureux ?

Cependant c'était déjà un grand malheur que ce trouble des premiers jours qui nous enlevait le charme inestimable des premières impressions.

Étrange aveuglement ! ma plus grande peine n'était pas de prévoir des infortunes, mais d'avoir perdu des joies !

Je contemplai en face les obstacles que j'avais à vaincre, et m'armai, pour les combattre, de cette énergie morale, que donne seule la foi dans le succès.

Je travaillais à notre cabane pendant tout le temps que je ne passais pas auprès de Marie.

J'étais secondé dans ma tâche par Ovasco, dont le dévouement ne saurait se décrire. Ce fidèle serviteur semblait se multiplier lui-même pour faire face à toutes les difficultés.

Au milieu de ces rudes travaux et des sueurs qu'ils me coûtaient, je trouvais un charme secret à penser que tout, dans nôtre bonheur, serait mon ouvrage.

Cependant, quels que fussent mes efforts, l'œuvre que j'avais entreprise demandait plus de

temps que je ne pensais. L'état de Marie devenait plus alarmant; son pouls annonçait une agitation croissante. Elle ne faisait pas entendre une seule plainte; mais, sous le voile du sourire errant sur ses lèvres, il était facile d'apercevoir un sentiment de tristesse profonde.

Elle me dit un jour avec tendresse : « Ludovic, « tu prends bien de la peine pour préparer notre « demeure? »

Une autre fois : « Tu me quittes, me dit-elle, « pour travailler à la chaumière... ah! je t'en « conjure, reste près de moi... Qui sait l'avenir?»

Je repoussai loin de moi l'affreuse pensée dont ces paroles contenaient le germe. Cependant le changement de saison vint aggraver mes inquiétudes et mes tourmens... Dix jours environ s'étaient écoulés depuis notre arrivée à Saginaw, et les chaleurs du mois de juin commençaient à se faire sentir. Pénétrée par les rayons d'un soleil brûlant, assaillie par des nuées de moucherons, dont une température embrasée semblait accroître le nombre et la malignité, notre petite cabane devint le théâtre d'une misère dont je ne pourrais vous tracer le tableau..... Je faisais de vains efforts pour

éloigner de Marie les innombrables ennemis qui bruissaient autour d'elle; ils étaient plus prompts à renaître que moi à les anéantir; et je voyais le beau front de mon amie tout saignant de la morsure de ces vils insectes.... Je passais ainsi les jours et les nuits veillant auprès de ma bien-aimée, et m'efforçant de soulager par mes soins ses ennuis et sa douleur.

Pendant ce temps, Ovasco travaillait sans relâche à la cabane, qui était près de s'achever. Pour comble de malheur, il fut lui-même attaqué de la fièvre du pays, et alors je me trouvai seul, sans appui, entouré de maux qu'il me fallait contempler sans cesse, et que je ne pouvais adoucir.

L'idée d'une affreuse catastrophe avait été long-temps sans pouvoir pénétrer dans mon âme. Chose étrange! lorsqu'on possède un bien plus cher que la vie, et qu'on en jouit tranquillement, on est prompt à concevoir des craintes chimériques, et, si un grand péril de le perdre se présente, on fait autant d'efforts pour ne pas voir le danger réel, qu'on en faisait auparavant pour apercevoir des dangers imaginaires. Tel est l'ordre et la justice du Ciel. L'heureux est

troublé dans sa joie par la terreur de l'infortune, et le pauvre, consolé dans sa misère par des illusions de félicité !

Cependant les paroles de Marie, dont le souvenir revenait à ma mémoire, l'aspect des souffrances qu'elle endurait sous mes yeux, et peut-être aussi l'opiniâtreté du sort à contrarier tous mes desseins, jetèrent le trouble dans mon âme... Une lueur fatale m'apparut... et tout mon corps se couvrit d'une sueur glacée..... Je fis un effort pour rappeler à moi ma raison, que je sentais s'égarer, et je dis à Marie :

« Ma bien-aimée, dans quelques jours notre « nouvelle demeure sera prête à te recevoir... « alors la présence de Nelson manquera seule à « notre bonheur.... S'il s'était avancé sans guide « dans ces contrées désertes, nous devrions « concevoir de grandes inquiétudes : mais que « pouvons-nous craindre, le sachant entouré « d'Indiens qui l'aiment, le révèrent, et pour « lesquels le plus beau pays est aussi le plus « sauvage ? Espérons qu'il sera bientôt rendu à « nos vœux..... Mais, mon amie, je demande « encore au Ciel une chose qui m'est plus chère « que tous les biens de ce monde : c'est la fin

« de tes souffrances:.. Nous ne savons point le « remède qui peut te guérir ; le secours d'un mé- « decin nous est nécessaire ; je vais aller le cher- « cher à Détroit ; j'y arriverai dans deux jours, et, « deux jours après, je serai de retour ici, rame- « nant avec moi l'homme dont la science te « sauvera... Pendant mon absence, notre fidèle « Ovasco demeurera près de toi ; quoique souf- « frant lui-même, il retrouvera des forces pour « donner des soins à sa bonne maîtresse. »

Ovasco, qui était là, ne put entendre ces paroles sans attendrissement ; Marie m'écoutait avec tous les signes d'une émotion profonde..... elle resta silencieuse, parut réfléchir beaucoup ; enfin d'une voix altérée :

« Mon ami, me dit-elle, ne me quitte pas.... « je t'en conjure.... quatre jours d'absence..... « c'est bien long !... non... Ludovic... non.... il « faut rester.... »

Et son regard, fixé sur moi, prit une expression indicible de tendresse et de mélancolie.

Je tentai de lui faire comprendre combien il serait insensé de céder à un mouvement de faiblesse qui ruinerait notre avenir, tandis qu'un

sacrifice de quelques jours assurerait notre bonheur.

Mais je trouvai en elle une résistance d'instinct contre laquelle ma raison était sans puissance.

« Mon bien-aimé, me disait-elle, je t'en sup-
« plie, ne m'abandonne pas ; tu sais combien est
« fragile la liane séparée du rameau qui la pro-
« tége..... Ludovic, loin de toi, je serai plus
« faible encore... ta présence seule me soutient...
« si tu t'éloignes, je me briserai... »

L'accent dont elle prononça ces paroles était déchirant.

Troublé par ce langage d'autant plus désolant qu'il avait toute l'amertume du désespoir, sans la violence qui l'exagère, je tombai à genoux au chevet du lit de Marie.... incapable d'articuler un seul mot, je saisis la main de mon amie, et l'arrosai d'un torrent de larmes ; jamais la douleur n'avait ainsi abondé dans mon âme.

Quand cet orage fut passé, je relevai mon front abattu..... mais je ne retrouvai la raison qui m'avait fui que pour comprendre toute l'horreur de ma situation et l'excès de ma misère.

Les illusions de l'infortune, qui abusent de l'espérance, m'avaient toujours voilé la véritable position de Marie. Elle-même s'était plu constamment à me tromper sur son état. Quand je lui parlais de notre bonheur à venir, elle versait des pleurs que je croyais sortis d'une source de joie. Si je l'entretenais de ses souffrances, elle était prompte à changer le sujet de notre conversation; oublieuse de ses maux, elle usait toutes ses forces à distraire ma peine, et, tandis qu'elle se consumait dans de cruelles douleurs, c'était elle encore qui me donnait des consolations.

Quelle fut ma stupeur, lorsque, arrêtant mes regards sur cette main chérie que je pressais dans un transport de désespoir et d'amour, je la vis desséchée par une affreuse maigreur.

La lumière qui m'apparut fut celle de l'éclair qui brille du même feu que la foudre qui tue. Le corps de mon amie était tout entier dévoré par le mal... sa figure seule n'avait point subi les mêmes ravages, et conservait, malgré son altération, tous les signes d'une force à peine ébranlée; soit que l'énergie de son âme se peignît toute dans son regard, soit que l'irritation

de la fièvre fit refluer vers le visage le peu de sang et de vigueur qui restaient dans ce faible corps.

Ainsi s'offrait sans voile à mes regards la triste réalité. Tel était donc l'effet de ces longs jours passés sous un soleil brûlant; de ces nuits plus longues encore écoulées parmi les douleurs, sans sommeil, sans repos, sans abri, et dans les angoisses toujours croissantes d'une veille qui ne finissait point !!

Cependant, témoin de cette scène, Ovasco me dit :

« Mon bon maître, vous ne pouvez quitter ce « lieu; laissez-moi partir pour Détroit; j'en re- « viendrai bientôt avec l'homme dont le secours « nous est nécessaire. »

Comme il me voyait hésitant à accepter cette offre de son dévouement, que son état de maladie rendait imprudente : « Oh! ajouta-t-il, je me « sens mieux; l'idée de sauver ma chère mai- « tresse me rend toutes mes forces. » — « Fidèle « serviteur, lui répondis-je, c'est aussi ma vie que « tu sauveras. »

J'ignore si un effort extraordinaire de l'âme ne peut pas assoupir les plus cruelles douleurs

et ranimer subitement une vigueur éteinte ; mais je vis Ovasco, après avoir reçu mes embrassemens, passer le fleuve dans une barque, et tout aussitôt traverser, avec la vitesse de l'élan, la prairie qui couvre la rive opposée.

Ici Ludovic s'interrompit ; sa physionomie mélancolique se couvrit d'un nuage de tristesse encore plus sombre ; et, après un instant de silence, il reprit en ces termes :

« Hélas ! jusqu'à ce jour je vous ai dit des malheurs ; maintenant j'ai à vous raconter des infortunes qui ne se décrivent point.

Le jour qui suivit le départ d'Ovasco, j'éprouvai toutes les émotions que donne une fausse joie : je vis arriver à Saginaw une troupe considérable d'Indiens, dont le costume et l'aspect extérieur étaient en tous points semblables à ceux des Cherokis. Je ne doutai pas que ce ne fussent les compagnons de Nelson, et, persuadé que celui-ci était parmi eux, je m'empressai d'aller à sa rencontre. Cependant je ne reconnaissais aucun des visages que je voyais de près, et bientôt j'eus la certitude que ces Indiens,

quoique appartenant à la tribu des Cherokis, n'étaient point ceux que nous attendions.

Tandis que je les observais, je fus témoin d'une scène qui devint pour moi l'occasion d'une révélation terrible...

L'arrivée des Cherokis avait mis en émoi toute la tribu des Ottawas qui occupe Saginaw et les environs... Ceux-ci comprenaient combien leur serait funeste la présence de ces nouveaux venus sur un territoire qui déjà fournissait à peine des moyens d'existence à ses anciens habitans... Le plus grand nombre dissimula son ressentiment... Mais quelques-uns n'eurent point la prudence de le cacher...

— « Tu prends nos terres, dit un Indien Ottawa « à un chef des Cherokis... »

— « Les forêts du Michigan, répondit celui-« ci, ne sont-elles pas assez grandes pour nous « contenir tous ? »

— « Non, répliqua le premier ; nous sommes « déjà serrés dans cette contrée, et tu n'y dres-« seras pas ta hutte ! ! »

Et, en disant ces mots, il fit un geste menaçant... « Misérable ! s'écria son adversaire, tu ne « connais donc pas Mohawtan ?... » Et, au même

instant, saisissant son tomahawk, il étendit à ses pieds l'Indien Ottawa...

Cet acte de violence excita une grande rumeur parmi les Ottawas... Je ne le vis point sans un sentiment d'horreur... Cependant les dernières paroles du Cherokis réveillèrent des souvenirs dans mon esprit, et je me rappelai que Georges, en me racontant les persécutions qu'avait souffertes Nelson dans la Géorgie, m'avait parlé d'un chef indien, du nom de *Mohawtan*, renommé pour sa valeur, et qui, le premier, avait donné le signal de la résistance à l'oppression. Je lui adressai une question à ce sujet; j'ajoutai que j'étais un ami de Nelson, le ministre presbytérien, le défenseur des Indiens... Au nom de Nelson, la physionomie de l'Indien prit une expression mêlée de bienveillance et d'admiration... « Vous êtes l'ami de Nelson, s'écria-t-il avec émotion !... »

— « Oui, repris-je, et bientôt vous le verrez « lui-même en ces lieux : je ne sais quel obstacle « le retient loin de nous, il devait me précéder « ici... Sa fille Marie, que j'aime, est là... dans « cette cabane... Elle est faible, languissante, et « je meurs d'inquiétude. Je suis seul ici, sans

« amis, abandonné à mes tourmens, au milieu « de deux tribus indiennes, que je vois prêtes à « engager une lutte fatale. De grâce, ayez pitié « de mon triste sort. Nelson, le père de Marie, « fut votre protecteur... Son fils Georges n'était « pas moins dévoué à votre cause. »

—« Georges !! répéta l'Indien en me regardant « fixement... Georges !! le plus courageux des « hommes... et le plus infortuné !! »

Ne comprenant point ces paroles mystérieuses, je pressai Mohawtan de m'en expliquer le sens. Après une pause de quelques instans, celui-ci me dit :

— « Depuis long-temps une insurrection de « la population noire se préparait dans les États « du Sud... Lorsque les nègres de la Virginie et « des deux Carolines apprirent que les Améri- « cains de New-York avaient brûlé les églises des « gens de couleur, cette nouvelle fut pour la « révolte une occasion d'éclater... Un vaste com- « plot se forma, dont le point central fut fixé à « Raleigh, dans la Caroline du Nord (1).

(1) Ville de la Caroline du Nord, située entre la Géorgie, la Caroline du Sud et la Virginie.

« Un mois seulement s'était écoulé depuis la « persécution cruelle exercée par les Américains « contre les Cherokis, et qui avait porté un grand « nombre de ceux-ci à s'exiler de la Géorgie. « Ceux de notre tribu qui n'avaient point émi- « gré n'hésitèrent pas à seconder le mouvement « des nègres... J'étais de ce nombre, et l'un des « chefs de la tribu. Les Indiens se rendirent aux « environs de Raleigh, afin de concerter leurs « efforts avec les chefs de l'insurrection. Un con- « seil fut tenu, et l'extermination de nos ennemis « communs fut résolue.

« On convint qu'à un signal donné durant la « nuit, les nègres des campagnes sortiraient de « leurs cases, et porteraient dans les habitations « de leurs maîtres la terreur et la mort, tandis « que les Indiens, rassemblés tous sur un seul « point, se précipiteraient sur Raleigh, et se « rendraient ainsi maîtres de la ville et de la « milice urbaine.

« Le jour fixé approchait, mais les chefs ne « s'entendaient pas; chacun aspirait aux hon- « neurs du commandement, et trouvait indigne « de lui le rôle obscur de l'obéissance. Hélas ! le « respect que montraient nos pères pour la

« parole des vieillards et pour la voix des sages « est bien loin de nous. Sur ces entrefaites, Geor- « ges se présente : il arrivait de New-York où il « avait pris la défense des gens de couleur. Son « nom nous rappelait les bienfaits de son père... « Nous le reçûmes comme un ami : la noblesse de « son maintien, l'élévation de ses sentimens, la « supériorité de son esprit, nous frappèrent tous. « Il écouta la communication de nos projets et « consentit à se mettre à notre tête. — « Ma « place naturelle, nous dit-il, serait parmi les « hommes de couleur noire;... mais je suis trop « fier de commander des guerriers tels que vous, « pour décliner un pareil honneur : d'ailleurs « nous combattons tous pour la même cause, « celle de la liberté contre la tyrannie.... Aussi « bien, ajouta-t-il, quoique la vengeance exer- « cée par mes frères, toute cruelle qu'elle pa- « raît, soit légitime, j'aime mieux, pour me « venger d'un ennemi, l'épée que le poignard.

« A l'heure marquée, au milieu de la nuit, « les flammes d'un incendie allumé sur le point « le plus élevé du pays, donnèrent le signal con- « venu... Mais, chose inouie ! les nègres, au pro- « fit desquels l'insurrection devait éclater, et qu'on

« avait vus la veille pleins d'une ardeur généreuse, demeurèrent inactifs. Soit stupidité, « soit crainte, tous ces misérables, qui gémissent « sous le poids de l'oppression la plus dure, ne « firent pas un effort pour devenir libres : ils « n'exécutèrent rien de ce qu'ils avaient promis, « et pas un blanc ne fut massacré dans l'intérieur « des terres.

« Cependant les Indiens furent fidèles à leurs « engagemens. A l'heure marquée, Georges « donna à notre troupe l'ordre de marcher sur « Raleigh.... Mais sans doute nous avions été trahis ; car à peine sortions-nous de la forêt qui « borde la route, que nous rencontrâmes un corps « de miliciens vingt fois plus nombreux que le « nôtre... Malgré l'infériorité de nos forces, nous « engageâmes la lutte. Ah ! comment vous peindre la valeur de Georges ?

« Hélas ! tant d'héroïsme méritait-il une fin si « funeste ? »

Ici Mohawtan s'arrêta : son émotion était extrême, et je vis que l'œil d'un Indien peut pleurer; je compris le sens de cette larme et du silence qui la précédait. L'Indien me raconta les exploits de Georges, son intrépidité, son audace,

ses efforts désespérés. « Le fils de Nelson, ajouta « Mohawtan, voyant qu'il allait succomber sous « le nombre : Ami, me dit-il d'une voix énergique, « sauve ta vie ; tiens, prends cet écrit, c'est pour « mon père.... Si jamais tu le revois, tu lui re- « mettras l'adieu de Georges. Après avoir pro- « noncé ces paroles, il s'anima d'une nouvelle « ardeur; il avait reconnu dans la mêlée un en- « nemi mortel. Je l'entendis s'écrier avec force : « Fernando, lâche assassin de ma mère, meurs, « je suis vengé !... Hélas! un coup fatal le « frappa bientôt lui-même... »

Ici encore l'Indien s'interrompit; pour moi, je l'écoutais dans cet état d'accablement où nous jette une nouvelle infortune, quand déjà la mesure de nos malheurs est comblée. Mohawtan continua ainsi : « J'essayai de venger la mort d'un « ami si cher; mais j'étais seul contre une ar- « mée : il fallut fuir.... A peine échappé au pé- « ril, je jetai un coup d'œil en arrière de moi; « je regardai le lieu où j'avais vu Georges la der- « nière fois... mais je ne distinguai plus rien. En « ce moment, la lune montrait à l'horizon son « disque d'un rouge de sang.... je compris alors « que c'était une nuit fatale...

« Le lendemain je sus la honteuse inaction « des nègres.... Le gouverneur de la Caroline « du Nord fit une proclamation pour annoncer « le triomphe de la milice américaine sur les In- « diens.... il vantait en même temps la sagesse « des nègres, et prescrivait des mesures sévères « contre nous... Alors ce qui restait de notre tribu « prit le parti de s'expatrier.... Instruit de nos « projets, le gouvernement des États-Unis s'em- « pressa de les seconder; car tout ce que ce pays « voulait, c'étaient nos terres. Il chargea même « un agent de nous aider dans notre retraite. « Suivant la même route que les premiers émi- « grans de notre tribu, nous nous sommes ren- « dus d'abord à Pittsburg, puis à Buffaloe; là, « on nous a dit le séjour qu'avaient fait dans « cette ville nos compatriotes, leur rencontre « avec Nelson, l'embarquement de celui-ci avec « eux pour le Michigan.

« A Détroit, nous avons appris leur départ « pour Saginaw, en remontant le cours du fleuve. « Désirant arriver au même but, nous voulions, « pour y parvenir, suivre la même voie; mais on « nous a dit que la navigation dans ces parages

« peu connus serait lente et difficile. Nous avons « gagné Saginaw par terre.

« Ami, dit encore Mohawtan en me prenant « la main, ne crains rien de ma tribu... la fille « de Nelson est ici... quels secours lui sont né- « cessaires? Parle, commande... chacun de « nous t'obéira... »

Ce récit m'avait jeté dans un trouble que je ne pourrais exprimer. Georges, le frère de Marie, Georges, mon ami le plus cher, n'était plus!

« Tiens, me dit Mohawtan, voici ce que « Georges m'a confié à sa dernière heure. » L'Indien me remit un papier qui portait l'adresse de Nelson.

J'étais navré de douleur; cependant, acceptant l'offre généreuse du chef indien, je le priai de m'aider à finir notre cabane. En un instant, tous les bras des Cherokis furent mis à ma disposition; j'indiquai ce qu'il y avait à faire, et revins près de Marie, rapportant dans notre pauvre demeure un chagrin de plus.

Je m'appliquai de tous mes efforts à cacher le trouble de mon âme... Je dis à Marie le zèle obligeant des Indiens qui travaillaient pour

nous... et je ne la quittai pas un seul instant. Trois jours se passèrent durant lesquels il me sembla qu'elle reprenait un peu de force... C'était le lendemain qu'Ovasco devait être de retour... nous allions donc recevoir le secours tant désiré... et Mohawtan était venu joyeux m'annoncer qu'un jour de plus suffirait pour achever les travaux de notre habitation.

Ainsi, au milieu de ma désolation, je m'acheminais encore vers l'espérance!

Cependant, vers le soir de ce bon jour, le ciel s'était chargé d'épaisses vapeurs; quoique aucun vent ne soufflât, la cime des pins rendait des frémissemens inaccoutumés; une atmosphère lourde pesait sur la forêt; on entendait dans les hautes régions de l'air des murmures étranges, tandis qu'un silence morne s'élevait de la terre; tout annonçait un orage.

J'étais assis auprès du chevet de Marie, m'efforçant d'adoucir ses souffrances par les témoignages de mon amour.... je lui parlais de notre bonheur à venir... Elle demeura long-temps silencieuse... mais tout à coup, me faisant signe de l'écouter, d'une voix calme et résignée elle dit: « Mon ami; cesse de t'abuser... le mal dont

« je souffre est mortel... rappelle-toi le jour de « notre arrivée en ce lieu; à l'instant où l'astre « des nuits tout en feu m'apparut comme un « sanglant fantôme, je fus saisie d'une douleur « qui ne m'a plus quittée... C'est ce mal qui me « consume... aucune puissance ne saurait le « combattre... tel est l'ordre de la destinée à la- « quelle c'est folie de ne pas croire. Étrange « égarement de ma raison ! moi, pauvre fille de « couleur, méprisée de tous, avilie, dégradée, « j'ai aspiré au plus grand bonheur qui jamais « ait été donné à une mortelle ! comme si l'in- « dignité de ma naissance ne devait pas me suivre « jusqu'au tombeau... hélas ! l'expiation est bien « rigoureuse.

« Mon ami, ajouta-t-elle, j'ai souffert cruelle- « ment durant les jours qui viennent de se pas- « ser... tu me vois faible et languissante !... c'est « que je n'ai point de repos... Ah ! quel supplice « de ne pouvoir dormir ! quelquefois il me sem- « ble qu'enfin le sommeil va s'emparer de moi ! « alors je m'abandonne à lui, j'invoque sa puis- « sance, je bénis sa main qui s'étend sur moi... « déjà la moitié de mon être lui appartient et « revient à la vie par un néant passager....

« l'autre est près de m'échapper aussi ; mais, à « l'instant où je vais trouver le calme en perdant « la pensée, je ne sais quel aiguillon cruel en- « foncé dans mon corps me réveille subitement « par la douleur, et, quand j'atteins le but, me « replonge au fond de l'abîme...

— « Mon Dieu ! m'écriai-je en écoutant ce « triste récit, je voyais tes douleurs ; mais, ô ma « bien-aimée, que j'étais loin de les croire aussi « cruelles !... Pourquoi donc m'as-tu si long- « temps caché la vérité ?

— « Hélas ! mon ami, me répondit Marie, fal- « lait-il te jeter dans le désespoir en te deman- « dant un secours que tu ne pouvais me donner ?... « Oui, je sens la vie se retirer de moi... mais je « te le jure, Ludovic, tous ces maux ne sont « rien, comparés aux tortures que mon âme « éprouve... Mon supplice, c'est d'avoir eu l'idée « du bonheur qui m'échappe et que j'ai vu si « près de moi... c'est d'abandonner à jamais une « espérance si folle, mais si chère ! et puis le « chagrin qui, dans mon cœur, surpasse tous les « autres, c'est de voir à quel degré de misère ma « funeste fortune te réduit !..

« Ludovic, pardonne-moi si je te parle ainsi : « c'est que bientôt.... »

Elle s'interrompit : je vis son regard se troubler, ses yeux, errans comme au hasard à l'entour d'elle, s'arrêtèrent tout à coup, puis une extrême agitation ayant succédé à cet instant de repos, sa pensée se réveilla pour s'égarer dans le délire...

Tandis que cette scène déchirante jetait dans mon âme la stupeur et le désespoir, j'entendais au dehors les premiers bruits de l'orage qui se déclarait dans les airs; des grondemens lointains, d'abord faibles et croissant par degrés, annonçaient l'approche de la tempête ; déjà les vents sifflaient avec violence, et les chênes de la forêt commençaient à murmurer sur leurs troncs immobiles.

Cependant Marie, ayant repris ses sens, se leva sur son séant : « Écoute, Ludovic, me dit-« elle d'une voix plus ferme et plus assurée... je « viens d'avoir un songe... et c'est Dieu, sans « doute, qui me l'envoie... avant le retour d'O-« vasco, je ne serai plus.

« Le Ciel me donne aussi pour un instant quel-

« que force... Laisse-moi, je t'en conjure, te « parler des êtres que j'aime et qui sont loin de « moi... Mon père! Georges!! Hélas! je suis bien « malheureuse! Je ne recevrai point la bénédic- « tion de mon père... Le jour de son arrivée « parmi nous devait être celui de notre union... « Et, quand il viendra, sa pauvre fille!.. Ah! qu'il « sache du moins qu'elle est demeurée pure et « digne de lui jusqu'à son dernier soupir!!...

« Je voudrais aussi t'entretenir de Georges... « D'où vient, Ludovic, que, depuis deux jours, « tu ne me parles plus de lui!.... Nous ne savons « pas quel est son sort... Hélas! je ne le crois « point heureux!! Son cœur est si bon, son âme « si grande! Il est resté parmi les méchans qui « nous haïssent! Mon ami, sois indulgent pour « ma faiblesse; mais quand je songe à lui, j'ai « des visions de sang... Ce bon frère! il m'ai- « mait d'une amitié si tendre!! C'est le seul être « qui m'ait aimée comme toi, Ludovic;... il sa- « vait bien la bonté de ton cœur, mais, mon ami, « laisse-moi une illusion qui m'est chère; je crois « que l'affection que tu lui inspirais eût été moins « vive, s'il n'avait pas su ton amour pour moi... « Hélas! sera-t-il plus heureux que sa pauvre

« sœur?... Peut-être tu le reverras... Moi, je vais « mourir loin de lui... Quand il te parlera de sa « chère Marie, dis-lui que nous avons pleuré en- « semble en nous souvenant de lui... »

Et la charmante fille arrosait de larmes son lit de douleurs... Je pleurais aussi.

Elle ajouta : « Tu lui donneras ma Bible; nous « avons lu souvent ensemble le livre de Tobie, « où il se trouve des consolations et des espé- « rances pour les infortunés... Ses feuillets con- « tiennent quelques fleurs que j'ai cueillies dans « la prairie du désert, le jour où je fis un si « charmant rêve de bonheur. L'odeur volup- « tueuse dont elles étaient empreintes s'est pu- « rifiée dans les parfums d'un livre religieux... « En lui remettant ce témoignage de mon sou- « venir, rappelle-lui que la religion est le seul bien « qu'on n'enlève point aux malheureux...

« Et toi, mon bien-aimé, me dit-elle en s'ef- « forçant de se tourner vers moi et me faisant « signe d'approcher ma main de la sienne, que « te laisserai-je en mémoire de moi? Hélas! rien « que des douleurs... Pourquoi t'imposerai-je « des souvenirs funestes?... Notre attachement ne

« te rappelle que des malheurs, hélas! sans com-
« pensation! Pour moi, tu as sacrifié le monde,
« ses avantages, ses plaisirs. Si du moins j'avais
« eu quelques années, quelques jours seulement
« pour entourer ta vie de tendres soins, de dé-
« vouement, et mériter ta pitié à force d'amour!!
« O mon ami!... Mais non... Je ne t'ai donné
« que des chagrins amers, depuis le jour où, en
« te découvrant ma naissance, j'ai fait retomber
« sur toi le reflet de ma honte, jusqu'à ce mo-
« ment suprême où je t'attriste par le spectacle
« de mes dernières douleurs...

« Faut-il donc que mon infortune te suive
« après que je ne serai plus!... Ah! prends garde
« à l'influence de ma destinée : ma mémoire te
« serait fatale encore... pour être heureux, il te
« faut d'abord m'oublier... »

Elle fit une pause de quelques instans... puis, fixant sur moi un regard touchant :

« Mon ami, reprit-elle, tu vas me trouver bien
« faible devant ma dernière heure... mais, je t'en
« supplie, dis-moi encore une fois que tu m'ai-
« mais tendrement et que tu me pardonnes. Je te
« demande comme une grâce ces assurances

« d'amour qu'autrefois je n'eusse point provo-
« quées... C'est que, vois-tu, je vais mourir, et
« dans quelques instans ma vie ne pèsera plus
« sur la tienne... Mourir en entendant ta voix
« me dire ton amour! oh! cette pensée me
« donne des forces pour franchir le passage ter-
« rible de la vie au tombeau. Tu me vois faible,
« consumée, languissante;... mais sais-tu, Ludo-
« vic, que mon cœur n'a rien perdu de sa puis-
« sance d'aimer!...

« Tiens, me dit-elle, encore un peu d'indul-
« gence pour ta pauvre amie.... Je t'en conjure,
« approche-toi près de moi... Mon Dieu, je te
« désole, dit-elle en voyant couler mes larmes;
« mais aie pitié d'une infortunée qui n'a que
« peu de temps à t'affliger... Laisse ma tête s'ap-
« puyer sur toi, pour que j'entende encore le
« battement de ton cœur... Nous étions ainsi
« dans la prairie vierge; n'est-ce pas qu'alors
« toi aussi tu étais heureux?..... Oh! c'est main-
« tenant qu'il faut me dire que tu me par-
« donnes... Grâce, mon ami, grâce, pour la
« pauvre fille qui t'aimait... Il faut que je te
« dise une chose que je t'avais toujours cachée,
« c'est que je t'aimai le premier jour où je te

« vis. Mon cœur a soutenu bien des combats....
« Je fuyais ton regard, ta présence qui me char-
« maient, et, quand je reçus la révélation de ton
« amour, je me sentis enivrée de tant de bon-
« heur, que ma raison faillit de s'égarer...Cepen-
« dant je pressentais nos malheurs, et je pleurai
« sur ma joie... Mon ami, je te dis ces choses
« pour que tu me pardonnes en voyant que
« mon cœur était bon... »

Navré de douleur, je pressai sur mon sein le visage de mon amie : « Te pardonner, m'écriai-
« je, ange d'innocence et de bonté !.... » Et les sanglots étouffaient ma voix.

A l'instant où le mot *pardon* sortit de ma bouche, la figure de Marie prit l'expression de la reconnaissance ; alors elle se laissa retomber sur sa couche comme si tous ses vœux eussent été accomplis. Je vis sa raison et ses forces décliner avec une effrayante rapidité..... Il était minuit... la fièvre redoublait... Marie tomba dans un affreux délire.

En ce moment toutes les fureurs de la tempête étaient déchaînées au dehors... la foudre grondait dans le ciel ; un vent impétueux ébranlait la forêt ; les eaux de l'orage tombaient avec

une violence contre laquelle notre faible réduit était impuissant à nous protéger.

O mon Dieu! vous savez quelles furent mes angoisses durant cette nuit fatale, quand, dénué de tout secours, abandonné à ma misère et à mon désespoir, je me trouvai seul en face d'un être adoré, témoin de maux que je ne pouvais soulager, d'un délire qui troublait ma propre raison.... seul dans une forêt sauvage, au milieu d'une nuit ténébreuse, pleine de terreurs du ciel et de la terre; placé entre l'être innocent dont je voyais l'agonie, et le Dieu vengeur dont j'entendais la colère; l'orage sur la tête et dans le cœur!... brisé jusqu'au fond de l'âme par les accens douloureux de Marie; anéanti par les grondemens d'un tonnerre qui ne se reposait point; ne sachant si toutes les puissances du ciel et de l'enfer étaient liguées contre un seul homme, je me jetai à genoux, les mains jointes, prosterné en face de mon amie; et tour à tour portant mes yeux sur son visage pâle et livide, puis les élevant vers le ciel, je priai Dieu avec ferveur... Les éclairs qui sortaient d'une nuit sombre illuminaient cette scène solennelle.... J'étais dans une extase de terreur muette, de

désespoir instinctif et d'espérance religieuse, lorsque les yeux de Marie venant à se porter sur moi :

« Mon ami, me dit-elle dans un moment lu-
« cide, dernier rayon d'une intelligence prête à
« s'éteindre, tu pries pour moi !... oh ! merci !...
« vois quel est le courroux du Ciel !.. mon Dieu !
« je suis donc bien coupable !!! »

A cet éclair passager de raison succéda une crise plus violente encore que la première; une extrême agitation s'empara de ses sens.... elle prononçait des paroles incohérentes, des phrases entrecoupées de soupirs...., ces mots : *Race maudite, infamie du sang, destin inexorable,* sortaient de sa bouche; enfin elle répéta mon nom deux fois, et quoiqu'en délire, elle pleura. Elle ne dit plus rien.

Je vis bien que les temps étaient accomplis pour la fille de Nelson; la nature elle-même, dont les grandes crises révèlent quelquefois les mystères de l'avenir, semblait m'avertir que le sacrifice allait se consommer; l'orage avait annoncé toutes les phases de l'agonie... En cet instant la forêt fut pleine d'effroyables retentissemens; les éclats du tonnerre ne laissaient point

de relâche aux échos dont les voix innombrables, éveillées au sein des profondes solitudes, multipliaient à l'infini les terreurs de la céleste vengeance; les grands pins, les vieux chênes, craquaient, tombaient avec fracas, brisés, brûlés par la foudre, déracinés par les vents; mille clartés éblouissantes, sorties d'un ciel ténébreux, répandaient sur toute la terre les lueurs épouvantables d'un embrasement universel; tandis qu'à travers cette atmosphère de feu, les torrens tombés des nuages roulaient tumultueusement du haut des collines dans les vallées, mêlant ainsi les destructions du déluge aux horreurs de l'incendie.

A tous ces bruits de la foudre, des échos, des torrens, le silence succéda, silence plus affreux mille fois que toutes les voix de l'orage et de la douleur; car il y a encore de l'espérance au fond de la douleur qui gémit... et de même qu'au dehors, tout était silence autour de moi...

Ici, Ludovic manqua de voix. Depuis longtemps il se faisait violence pour retenir ses larmes qui, en ce moment, coulèrent avec

abondance. Avec lui pleura le voyageur, que ce récit avait touché.

Ludovic reprit ainsi : Je n'essaierai point de vous dépeindre l'horreur de ma situation ; il existe des douleurs qui remplissent le cœur de l'homme, et pour lesquelles le langage n'a point de mots.

Aussi long-temps que dure une crise terrible, il semble que l'énergie morale de celui qui combat se soutienne par la violence même de l'agression. Au milieu de tous les tumultes d'un ciel menaçant, de tous les déchiremens d'une nature troublée, au sein même de la confusion des élémens, l'homme, tout misérable qu'il est, ne disparaît point ; il demeure debout, grand par sa pensée, et fort par sa volonté. Une voix intérieure, qui est celle de la vertu, lui apprend que sa destinée est de lutter contre les orages ; mais quand la foudre, après avoir frappé son coup, se tait... lorsque de deux êtres qui s'étaient réfugiés au désert pour s'aimer, l'un manque à l'autre ; lorsque de ces deux âmes qui ne faisaient qu'une âme, l'une est remontée au ciel ! oh ! alors l'infortuné qui reste seul sur cette terre, mutilé dans son cœur, dépouillé de

cette partie de lui-même qui faisait sa force et sa joie durant les jours heureux et malheureux, celui-là tombe dans une misère si voisine du néant qu'elle mérite la pitié. Dans le premier moment, j'éprouvai une sorte de contentement de l'extrémité même de mon malheur. Cet entier abandon où j'étais plongé, tout en ajoutant à l'horreur de ma situation, m'épargnait une des charges les plus pesantes de la douleur: les consolations du monde. Dans les grandes infortunes, il faut pleurer seul; alors on souffre trop pour l'âme d'autrui. Des paroles d'intérêt, et quelques larmes, c'est tout ce que peut donner la plus tendre amitié : remède qui convient à des chagrins vulgaires; mais comment exiger d'un ami les brisemens du cœur?

Cependant, à l'instant où je me félicitais d'être isolé pour souffrir sans trouble, j'ai connu toute la faiblesse de l'homme.

Telle est l'infirmité de notre nature, que le malheureux, réfugié dans les secrètes joies de son infortune, ne peut pas même supporter long-temps l'excès de la douleur la plus chère.

Après avoir joui de mes larmes solitaires, je

tombai dans un si grand anéantissement, que je me pris à regretter mon éloignement du monde.

Mais ce monde, que j'ai fui, ne peut m'entendre. Je gémis : aucune voix ne me répond. Je chancelle : aucune main amie ne s'avance pour soutenir ma faiblesse.... alors, il faut se repaître d'amertume et de désespoir... alors, en présence de cet être chéri, tout à l'heure palpitant d'amour, et maintenant inanimé, la mort avec ses terribles mystères se révèle à moi dans toute son horreur. A force de contempler des traits adorés, où je cherche en vain la vie, mes yeux se troublent, ma raison s'égare; tous les souvenirs de cette affreuse nuit se représentent à mon imagination; mille fantômes m'apparaissent.... je crois entendre la voix de Marie qui se plaint.... je lui réponds : « Ma bien-aimée, c'est moi ! c'est ton ami.... » Mais ses traits sont immobiles.... je cherche la vie sur ses lèvres pâles, naguère si suaves.... j'y trouve un froid de mort....

Alors il me semble que des accens funèbres, des bruits d'orage et d'incendie, des sifflemens de serpens, retentissent autour de moi. Je sens au fond de mon cœur un fer ardent qui le brûle et se retourne mille fois dans la plaie.... accablé

sous l'épouvante et la douleur, je sens mes genoux fléchir, et je tombe...

Je ne sais combien de temps je demeurai immobile, privé de mes sens.

Le jour qui suivit cette nuit funeste, je fus arraché à ma léthargie par une main secourable... c'était celle de Nelson... en entrant dans la chaumière il crut voir deux cadavres : hélas! pourquoi ne fut-ce qu'une illusion de son regard! Plût au Ciel qu'il n'eût point ranimé chez moi un reste de vie prête à s'éteindre dans la douleur!!

Nelson entra suivi du Canadien dont nous occupions la demeure, et qui, le jour de notre arrivée, était parti pour le fort Gratiot. Le vaisseau qui portait Nelson et les Cherokis, n'ayant pu franchir le rapide qui se trouve en face du fort, avait fait halte, et, comme la violence du courant était accidentellement accrue par la fonte des neiges, on avait résolu d'attendre pendant quelques jours un moment plus favorable. Le lieu où débarquèrent les Indiens était précisément celui où se rendait le Canadien de Saginaw. Celui-ci, ayant rencontré Nelson, l'informa de mon arrivée à Saginaw avec Marie. Instruit de

l'embarras où nous étions, Nelson supplia le Canadien de le ramener près de nous; et, soit que la présence des Indiens réunis aux environs du fort Gratiot eût fait manquer la chasse du ramier, soit que les prières de Nelson eussent touché l'âme du chasseur, celui-ci consentit au retour; et, après cinq jours et cinq nuits de marche non interrompue à travers la forêt et les prairies, ils arrivèrent pour être les témoins de la dernière et déplorable scène d'une affreuse catastrophe.

D'abord je rendis grâce à Dieu qui envoyait un appui à ma défaillance... mais bientôt je compris que, pour consoler le malheur, ce n'est pas assez d'avoir le même sujet de peine, mais qu'il faut encore sentir de même la douleur.

Nelson fut frappé d'un coup terrible en voyant l'énormité de notre infortune; mais son stoïcisme l'emporta sur sa misère. Je ne croyais pas que la raison fût jamais si puissante sur le cœur, et qu'il pût se trouver tant de froideur dans un chagrin réel... quelques larmes coulèrent de ses yeux.... bientôt il me fallut pleurer seul...

Je n'ai point d'expression pour vous dire les

scènes de dueil et de désolation dont ce désert fut le théâtre, lorsque le moment fut venu de rendre à la terre la dépouille mortelle de mon amie.

Vous voyez cette cabane peu éloignée de celle où je vous ai reçu... l'autre jour vous allies en franchir le seuil, lorsque j'ai retenu vos pas... vous en admiriez la construction élégante et les proportions gracieuses et vous me disiez que là on pourrait vivre heureux avec un objet aimé; oh! je croyais aussi à ce bonheur! c'était la demeure préparée avec tant de soin; l'asile de Marie; le toit qui couvrirait de son ombre nos joies pures et mystérieuses... mais le Ciel n'ayant point voulu que mes desseins s'accomplissent et que cette habitation contînt notre félicité, j'en ai fait un tombeau...

Quand nous transportâmes dans ce lieu des restes chéris, il fallut passer par de nouvelles angoisses et par de nouveaux brisemens... j'ai bu tout entier le calice d'amertume... j'ai vu la terre s'emparer peu à peu de sa proie, et, lorsque tout a été enlevé à mes regards, il m'a semblé que mon âme tombait dans une solitude encore plus profonde. O misère! une vie

de passions et d'orages qui aboutit à un sépulcre! Est-donc là toute la destinée de l'homme?... je me précipitai la face contre terre, comme si mon cœur devait souffrir moins en se rapprochant de la tombe!! et je songeai que cette tombe renfermait une créature céleste qui, la veille, respirait pour moi seul, et aujourd'hui n'était plus rien sur la terre... Alors, prosterné sur le néant, j'adorai Dieu!

Tel fut le commencement d'un culte que j'ai, depuis ce temps, renouvelé chaque jour dans la cabane consacrée à ma douleur. « O ma bien-« aimée, m'écriai-je, en terminant la prière du « tombeau, tu ne me devanceras que de peu de « jours dans le funèbre asile! je le sens au vide « de mon cœur, je n'ai plus les conditions de « la vie; je vous rejoindrai bientôt, âmes chéries, « dont la mienne ne peut vivre détachée; Marie, « l'ange de mes jours, sans lequel il ne me reste « plus qu'à errer ici-bas de misère en misère: « et toi, Georges, mon ami le plus cher, Georges, « le plus noble des hommes, le plus tendre des « frères, qui, fidèle, jusqu'à ta dernière heure « aux devoirs d'une amitié touchante, as pré-« cédé ta sœur dans le séjour des ombres, où

« maintenant vous êtes réunis... ah! ne pleurez « point mon absence... bientôt je serai près de « vous, la mort cruelle a pu séparer nos corps, « mais nos âmes s'uniront d'un lien qui ne se « brisera jamais. »

Ainsi je disais : et je vis une nouvelle impression de douleur se peindre sur la figure de Nelson... « Quel est donc ce langage? s'écria-t-il... « Georges!.. mon fils bien-aimé!! grands dieux! « le sacrifice serait-il complet?... »

Ma douleur m'avait égaré : je révélai tout à Nelson; et ne regrettai point l'indiscrétion de mon désespoir; car le moment était opportun pour dire au père de Georges toute l'énormité de son malheur. La prière et la douleur avaient élevé son âme vers le ciel; et l'homme religieux est toujours fort. La pensée qui monte de la terre et arrive jusqu'à Dieu est comme une colonne puissante à laquelle le plus faible se retient...

Pendant un instant, le front du presbytérien sembla plier sous le coup, et, pour la première fois, je crus que ses forces morales seraient au dessous de son infortune..... Mais il releva sa tête, et laissa voir deux larmes étonnées d'avoir

coulé de ses yeux; alors je lui remis la lettre de Georges. Nelson en fit la lecture, et, depuis ce jour, je l'ai relue tant de fois, que je me rappelle exactement ses termes :

« Mon père, écrivait Georges, si cette lettre « vous est remise, elle vous annoncera que je « n'existe plus. Ne vous affligez point.... J'aurai « souffert une mort digne de vous et de moi-« même. Je ne serai point assez lâche pour at-« tenter à ma vie..... Mais il me sera doux de « mourir en combattant nos oppresseurs..... Je « sais, mon père, quel jugement les hommes « porteront sur moi, si toutefois mon nom me « survit dans leur pensée... Je serai appelé par « eux factieux et rebelle... ils m'ont persécuté « durant ma vie, et flétriront ma mémoire... mais « leur sentence n'atteint point mon âme..... J'i-« gnore si mon sang contient des souillures..... « mais je suis assuré de la pureté de mon cœur... « Je paraîtrai confiant devant Dieu... J'ai pris « une résolution fatale qui me réjouit : je vain-« crai mes ennemis, ou ne survivrai point à « notre défaite. Hélas! j'espère peu de succès; « la population noire est vouée à l'éternel mé-« pris des blancs; la haine entre nos ennemis et

« nous est irréconciliable : une voix intérieure me
« dit que ces inimitiés ne finiront que par l'ex-
« termination de l'une des deux races ; je ne sais
« quel pressentiment plus triste encore m'avertit
« que la lutte nous sera fatale..... L'issue funeste
« que je prévois ne me trouble point. J'ignore
« les desseins de Dieu ; mais je sais les devoirs
« dont la source est en moi-même ; ma con-
« science m'apprend qu'il est toujours beau de
« donner sa vie pour le service d'une sainte
« cause..... Vous le dirai-je, cependant, ô mon
« père, j'ai une douleur dans l'âme ; ma tris-
« tesse ne me vient point de moi ; elle ne pro-
« cède pas non plus de la crainte de vous affli-
« ger... car je sais votre vertu ; et vous ne pour-
« rez regretter long-temps les suites d'un dévoû-
« ment qui me rend plus digne de votre estime.
« Mais ma sœur ! ma chère Marie ! qu'il est dé-
« solant de ne la plus revoir ! et comme elle sera
« malheureuse en apprenant que son Georges
« n'est plus !... Ah ! tâchez qu'elle conserve long-
« temps des doutes sur mon sort ! Le Ciel m'est
« témoin que, dans l'extrémité où je suis, c'est
« elle seule dont le souvenir trouble ma raison...
« Je ne puis croire qu'elle habite une terre où

« je ne serai plus... Ah! qu'il me soit permis « d'adresser quelques paroles au généreux « Français dont elle était aimée.... Ludovic, ô « mon ami, écoutez la voix sacrée de l'homme « à sa dernière heure : Marie est de toutes les « créatures la plus sensible, la plus pure, la « plus digne d'amour.... Elle vous aime tendre- « ment, Ludovic.... Ah! de grâce, ne brisez pas « son cœur! Elle est bien faible!! elle croit aisé- « ment au malheur et ne résiste qu'à l'espérance; « le souvenir du destin de sa mère ne quitte « point sa pensée. Hélas! je n'en doute pas, un « chagrin profond abrégerait sa vie. »

Cette lettre ajouta un nouvel aiguillon à ma douleur et rendit encore plus abondante la source de mes larmes. Nelson contempla quelque temps la terre avec un regard immobile; puis, levant les yeux au ciel : « O mon Dieu! dit-il d'une « voix grave et pénétrée, Seigneur, qui, pour « m'éprouver, m'envoyez les plus cruels malheurs « qui puissent déchirer le cœur d'un père, je me « soumets à vos décrets tout puissans; je suis « bien infortuné, mais je ne murmurerai point « contre votre providence, car vous êtes juste « encore, alors que vous êtes sévère. J'accepte

« vos rigueurs comme des expiations, et, pour « désarmer votre colère, je m'efforcerai d'avoir « de bonnes œuvres à vous offrir. »

En ce moment, quelque bruit se fit entendre hors de la cabane; je sortis : c'étaient des Indiens Cherokis ayant Mohawtan à leur tête. « Nous venons, me dit celui-ci, pour voir si l'o- « rage d'hier n'a fait aucun dégât dans la cabane, « et nous vous aiderons ensuite à y transporter « la fille de Nelson. »

— « La fille de Nelson ! m'écriai-je avec dés- « espoir ! ! elle y repose. » Il vit couler mes larmes. Bientôt Nelson parut. Mohawtan le reconnut sans peine; les deux amis s'embrassèrent. L'Indien, en pressant sa poitrine sur le cœur de Nelson, y sentit la douleur paternelle; il jeta un coup d'œil dans l'intérieur de la cabane et vit la tâche funèbre que nous venions de remplir.

Cependant une lutte terrible était prête à s'engager entre les Cherokis et les Ottawas. Le meurtre commis par Mohawtan criait vengeance, et c'était pour les Ottawas un bon prétexte de repousser de leur territoire une tribu dont la présence leur était importune. Mohawtan dit :

« Voulez-vous prendre parti pour nous? » — Je ne répondis pas, car j'étais indifférent à toutes choses. Mais Nelson, toujours plein de l'intérêt religieux qui l'avait amené dans ces lieux : « Non, « dit-il, je n'épouserai point une injuste querelle. « Mohawtan, je suis votre ami; mais pourquoi « serais-je l'ennemi des Ottawas? Est-ce parce « qu'ils défendent leur patrie, ou parce qu'ils « ont horreur du sang répandu?.... Ma mission « sur la terre est plus noble et plus pure.... Si « le ciel exauce ma prière et seconde mes efforts, « ces menaces de guerre et d'extermination ne « s'accompliront pas...

« Un grand devoir m'est imposé, ajouta-t-il « en se tournant vers moi; je dois faire violence « à ma douleur.... Mon ami, l'occasion de faire le « bien est rare; une bonne action est la plus « sûre consolation du malheur.... Ma tâche sera « facile à remplir, si je puis faire descendre dans « l'âme de ces sauvages quelques paroles d'une « religion de paix.... »

Nelson suivit Mohawtan et les Indiens. Tous se dirigèrent vers un lieu éloigné d'environ trois milles, dans lequels les Cherokis étaient assemblés pour délibérer.

Je ne voulus point suivre Nelson..... Je vis bien qu'il y avait dans son âme un instinct secret qui le portait à combattre les coups de la fortune, plutôt qu'à guérir les peines du cœur.

Ainsi, malgré l'arrivée du père de Marie, je fus bientôt seul.

En ce moment, je l'avoue, quand je réfléchis sur les malheurs accumulés sur ma tête et à l'entour de moi, je me pris à douter de tout, excepté de la misère de l'homme... j'accusai la vertu, la religion, Dieu lui-même. Je voyais la plus charmante des créatures, la fille la plus vertueuse et la plus innocente, victime d'un odieux préjugé, livrée par le sort de la naissance aux plus cruelles persécutions; poursuivie de ville en ville; couverte en tous lieux de honte et de mépris; frappée sans pitié, elle, si bonne et si pure, par une société dénuée d'âme et de grandeur; et contrainte enfin, pour échapper à ses barbares ennemis, de chercher un refuge dans un affreux désert, où elle meurt!!..Et Georges!! mon frère!!! le seul ami que j'aie possédé! Georges, le plus généreux des hommes! méritait-il le sort fatal qui m'avait privé de lui? Fallait-il qu'il se soumît lâchement à la dégradation qu'on voulait

lui imposer? qu'il courbât son front sous une honteuse tyrannie? Fallait-il, pour être heureux, qu'il commençât par être vil?.. Ah! son âme était trop élevée pour descendre aux bassesses de la soumission! il a repoussé l'humiliation et le mépris, qui pèsent plus sur une grande âme que les chaînes de la servitude! il s'est révolté contre l'oppression!... Sa cause était celle de la liberté humaine; c'était la cause de Dieu même, et cependant Dieu n'a point aidé son bras! Son dévouement est demeuré stérile!

Georges, l'homme magnanime, n'est plus... et ses ignobles tyrans trafiquent tranquillement sur sa tombe.

Étrange destinée du frère et de la sœur! Celle-ci, faible femme, s'est dérobée aux coups de la tempête; elle s'est brisée en pliant; tandis que le premier, pareil au cèdre qui montre sa tête à l'orage, est tombé sous la foudre...

Qu'est-ce donc que cette providence céleste qui veille sur l'univers, et ne préside qu'à des iniquités?

Le sort même de ces Indiens exilés de leur vieille patrie, et que je voyais réduits à se déchirer entre eux pour se disputer quelques lam-

beaux du sol américain, fournissait à mon désespoir un nouveau sujet d'imprécation.

Pourquoi cette destruction impie d'une race infortunée ! Les Indiens sont simples et faibles, les Américains habiles et forts. Mais la science ne fait pas l'honnêteté, ni la force le bon droit... D'où vient donc ce triomphe de la ruse sur la franchise, du fort sur le faible? Si le Dieu créateur de ce monde jette parfois un regard sur son œuvre, n'est-ce pas pour combattre en faveur du juste, et rétablir, par sa puissance, l'équilibre que la violence et la méchanceté rompent sans cesse? Cependant les bons succombent dans la lutte!! Tel est le sort de ces malheureux Indiens, que la cupidité américaine refoule dans ce désert... dans ce désert, asile de tant d'infortunes imméritées, et qui, par un étrange assemblage, réunit dans son sein l'Européen exilé par ses passions, l'Africain que les préjugés de la société ont banni, l'Indien qui fuit devant une civilisation impitoyable ! !

Et moi-même, qu'ai-je donc fait pour être ainsi frappé par les foudres du Ciel? J'étais bon ! oh ! j'étais plein d'amour pour mes semblables... et j'ai parcouru deux mondes sans pouvoir y

trouver un peu de bonheur ! ! partout j'ai vu des heureux qui me faisaient pitié, tant ils étaient pauvres de cœur ! Et moi je n'ai trouvé qu'une fatale destinée, toujours prompte à me bercer de mille illusions, m'offrant tour à tour mille chimères, se riant de ma détresse, jusqu'au jour où, par un jeu plus cruel, après avoir guidé mes pas dans cette solitude, elle a disparu, me laissant seul sur un tombeau ! ! !

Le désespoir ayant ainsi pénétré dans mon âme, l'idée du suicide s'offrit à moi... et je l'acceptai comme le seul remède à ma misère... Je fis les préparatifs de ma mort avec une sorte d'exaltation morale, comme autrefois je faisais des rêves de bonheur. Je laissai pour Nelson une lettre dans laquelle je le priais de placer mon corps dans le tombeau de Marie, et, la tête pleine d'une résolution fatale, je sortis de la cabane....

« Mon bon maître ! » s'écria Ovasco en me sautant au cou. — C'était le soir du quatrième jour écoulé depuis son départ. Le fidèle serviteur arrivait en toute hâte. Un vieillard, affaissé par l'âge, et qu'à son costume je reconnus pour un prêtre, l'accompagnait.

La présence d'Ovasco et de cet étranger me fut importune; ils gênaient l'exécution du dessein que je venais de former; et l'âme ne saurait demeurer en suspens sur un pareil projet. Je dis à Ovasco : « Tout est fini; » et au prêtre : « Votre présence en ce lieu n'est plus nécessaire ! !.... » Tous deux me comprirent; Ovasco se livra aux marques du plus violent chagrin; le vieillard me regarda d'un œil pénétrant; sans doute il aperçut mon trouble, et devina mon désespoir jusqu'au fond de mon cœur, car il me dit avec bonté : « Mon ami, je suis bien loin « de la ville; veuillez me donner l'hospitalité « pour aujourd'hui. » Il ajouta d'une voix basse, et comme s'il se fût parlé à lui-même : « Je ne « quitterai point ce lieu, car il y a ici des pas- « sions.... » En prononçant ces mots, il tomba à genoux et pria Dieu.

Cependant Ovasco, qui ne savait point que le terme de mes maux était fixé, se mit, pour distraire ma douleur, à me raconter les circonstances de son voyage. Arrivé à Détroit, il s'était présenté chez le seul médecin de cette ville; mais, lorsque celui-ci sut dans quelle contrée lointaine ses secours étaient demandés, il mar-

chanda ses services, et les mit à un prix si élevé, en exigeant une caution préalable, qu'Ovasco ne ne put le satisfaire.

Il existait alors à Détroit un prêtre catholique du nom de Richard; c'était un Français banni en 1793, à l'époque où, pour sauver la civilisation, on proscrivait la religion et la vertu; arrivé jeune aux États-Unis, il avait vieilli sur la terre d'exil; tout le monde vantait sa sagesse, sa grande science, sa charité. Les sentimens d'estime et de vénération qu'il inspirait étaient universels; et la population du Michigan, dont les trois quarts sont protestans, lui avait nommé, quelques années auparavant, son représentant au congrès*. Guidé chez lui par la voix publique, Ovasco se présente, invoque son appui comme on demande secours à une puissance supérieure... Le bon vieillard secoue sa tête chargée d'années, et dit : « Les infortunés ! ils sont bien « loin! allons vite à leurs secour!... Je sais, ajou- « ta-t-il, un peu de médecine... on me consulte « souvent dans ce pays sauvage où les secrets de « l'art sont presque inconnus... et puis, quand je « ne sais point guérir le corps, je m'attache aux « plaies de l'âme. »

A ce récit d'Ovaseo je sentis quelque émotion pénétrer dans mon cœur..., et je ne pus songer sans remords à l'indifférence que j'avais témoignée au bon vieillard.

« Pardonnez-moi, m'écriai-je en m'avançant « vers lui, je suis bien malheureux!... » et je me précipitai dans ses bras; j'éprouvai un frémissement de respect et d'admiration en touchant ces cheveux blancs que le désert rendait encore plus imposans. « Eh quoi! m'écriai-je, « malgré le poids des années, vous affrontez « cette solitude! »

— « Mon ami, me dit le prêtre avec un ac- « cent plein de simplicité, n'y êtes-vous pas « venu vous-même avec joie? »

Je gardais un silence morne.

— « Une passion généreuse, reprit le vieil- « lard, un amour pur vous ont conduit dans cet « asile solitaire... mon ami, c'est aussi l'amour « qui me guide près de vous, l'amour, source de « toute vertu et de tout bien. Oh! ajouta-t-il, je « comprends votre infortune, puisque vous avez « perdu ce que vous aimiez... Ces cheveux blancs « vous tromperaient beaucoup, s'ils vous fai- « saient penser que j'ai plus de vertu que vous...

« je serais bien faible aussi devant le malheur. « Il me semble que mon cœur se briserait, s'il « m'était interdit d'aimer Dieu et de faire du « bien à mes semblables... Vous le voyez, mon « seul avantage sur vous, c'est d'avoir des affec- « tions dont l'objet ne périt point... »

Il y avait dans l'accent du vieillard quelque chose de tendre et de pénétrant... Je crois que le langage du protestant et celui du catholique diffèrent, comme la raison diffère du cœur. Alors je lui ouvris mon âme; il m'écouta avec une attention mêlée de pitié. Mais quand il sut le projet que j'avais formé d'attenter à mes jours, je vis ses yeux se remplir d'une flamme soudaine. « Pourquoi, lui disais-je, prolonger une « vie de misère et d'ennui? A quoi suis-je bon « sur la terre?... »

— « Malheureux! s'écria-t-il dans un moment « de vertueuse colère, qui donc es-tu pour citer « la Providence devant ton tribunal...? » Et les regards de l'octogénaire lançaient les foudres autour de lui.

Il reprit avec douceur : « Mon ami, vous êtes « mon frère. Je vous vois bien malheureux et

« prêt à commettre un grand crime : je ne vous « quitterai point.... »

Le saint vieillard fut habile à s'emparer de mon cœur. Je lui racontai l'histoire de mes malheurs. Je lui dis mes rêves d'enfance, mes chimères de jeunesse, mes illusions de tout âge. Le récit de mes infortunes le toucha vivement... Il m'écouta en silence, et parut se livrer à de profondes méditations; un jour se passa durant lequel il ne cessa de me témoigner le plus tendre intérêt; il avait peu à peu calmé les orages de mon cœur; et quand il me vit capable d'écouter la voix de la raison, il m'adressa ces paroles :

« Vous avez, mon cher fils, commis de grandes « fautes; et votre infortune est l'expiation de vos « erreurs. La société vous a frappé sans pitié, « parce que vous étiez pour elle le plus dange- « reux de tous les ennemis.

« Tous vos malheurs vous sont venus de l'or- « gueil et de l'ambition.

« Vous vous êtes cru appelé à de grandes « choses... et, au lieu d'attendre que la Provi- « dence vous choisît pour accomplir ses desseins, « vous vous êtes imprudemment précipité dans « un abîme de désirs immodérés... Je veux bien

« croire que vous aspiriez à vous élever en ser-
« vant votre pays.... Mais des ambitions comme
« la vôtre sont trop difficiles à contenter. Ce
« n'est pas trop, pour en satisfaire une seule, de
« la misère de tout un peuple. Faut-il donc que
« l'édifice social croule chaque jour, pour fournir
« aux mains hardies et puissantes qui relève-
« ront ses ruines des occasions de gloire et
« d'éclat?...

« Il est bien rare que les maux réels des so-
« ciétés fournissent aux passions ambitieuses de
« quoi se nourrir... Les grandes gloires se ren-
« contrent encore... ce sont les gloires pures qui
« manquent.

« L'histoire répète les noms fameux de tous
« ceux qui, rois ou despotes, guerriers ou légis-
« lateurs, ont tour à tour, pendant cinquante
« siècles, remué le monde... mais combien de
« noms transmet-elle, grands et purs comme le
« saint, l'immortel nom de Washington?

« Défiez-vous, mon cher fils, de ces mouve-
« mens inquiets... ils ne sont point sans éléva-
« tion, mais contiennent beaucoup d'orgueil...
« Les hommes les plus utiles à la société ne sont
« point ceux qui font de si grandes choses... les

« événemens graves s'accomplissent selon les « vues de Dieu, bien plus que par les soins des « hommes.... et les hommes qui s'y mêlent sont « quelquefois moins animés de l'amour de la pa- « trie, qu'ardens à poursuivre un peu de célé- « brité.

« La voie qu'ils suivent est pleine de périls...

« Le pauvre laboureur, dont toute l'ambition « poursuit une récolte, fait peu de bien, mais « il ne saurait faire de mal; son horizon finit « au bout du sillon qu'il trace.

« Quand les vastes passions de Mirabeau s'é- « lancent dans l'arène politique, quelle barrière « les arrêtera? quelle gloire assouvira cette puis- « sance affamée de bruit et de renommée?

« Quant à l'illustration littéraire que vous « avez recherchée, combien peu de génies jouis- « sent, dans les lettres, d'une gloire désirable? « Dites-moi lequel vaut mieux de mourir ignoré « du monde, ou d'avoir écrit ces pages impies « où Byron se raille de Dieu et de l'humanité?

« C'est aussi l'orgueil qui nous égare, quand « il nous pousse à chercher dans ce monde un « bonheur qui n'existe point; nous prenons en « pitié l'homme que nous voyons se contenter

« d'un sort modeste ; nous pensons que c'est as-
« sez pour lui, mais nous avons pour nous-mêmes
« de plus vastes désirs...

« Cependant, mon fils, il y a bien peu de
« différence entre le bonheur d'un homme et
« celui d'un autre homme !

« Quel être si indigent n'a pas trouvé durant
« sa vie un peu de pain qui le nourrisse, une
« femme qui l'aime, un Dieu qui écoute sa prière?
« C'est pourtant toute la vie de l'homme.

« Le mal ici-bas vient de ce qu'on veut placer
« beaucoup de bonheur dans un cœur qui n'en
« tient que peu...

« Et c'est encore une excitation de l'orgueil
« qui, jetant l'homme dans des chimères, lui
« fait mépriser les voies que suit le plus grand
« nombre pour arriver au bonheur....

« Sans doute le monde contient bien des vices,
« et il est loin encore de la perfection où le por-
« tera la loi du Christ !

« Je sais que, pour une âme ardente, impé-
« tueuse, tout dans la société est embarras et ob-
« stacle ; mais ne vous abusez point, mon ami :
« ces entraves qui vous gênent, ces chaînes qui
« vous pèsent, sont commodes et légères à la

« multitude... la plupart des hommes ne sentent « point ces nobles élans qui vous animent, ces « transports sublimes de l'enthousiasme ; la con- « dition commune est la médiocrité, et la société « fait des lois pour se protéger contre des be- « soins de gloire qui menacent son repos, et des « éclairs de génie qui fatiguent ses regards...

« D'ailleurs ces élans, ces transports, cet en- « thousiasme, sont-ils durables chez ceux mêmes « qui les éprouvent ?.. Permettez-moi de vous « dire, mon cher enfant, que le bonheur im- « mense dont vous espériez jouir dans cette so- « litude avec le digne objet de votre amour, « était encore une chimère de votre imagination, « et peut-être la plus cruelle de toutes...

« Dans l'âge des passions brûlantes, la vie de « deux êtres qui s'aiment est toute amitié, ten- « dresse, dévoûment, échange de sentimens « généreux... alors la seule richesse qui se dé- « pense entre eux est celle de l'âme... Deux êtres « qui se donnent mutuellement ces trésors du « cœur, ne manquent d'aucun bien et n'ont be- « soin de personne ; ils jouissent d'une félicité « dont la source est en eux-mêmes, et ne doi- « vent rien ni au monde ni à la fortune. . . .

« Mais le temps de cette fièvre de l'âme, de « cette spiritualité de l'existence, est passager. « C'est une heure fugitive d'enchantement dans « le long jour de la vie... Et quand cette heure « est écoulée, les passions de l'homme, pareilles « aux eaux de l'Océana près l'orage, reprennent « leur niveau... Les grandes pensées qui exal- « taient son esprit, les nobles sentimens qui fai- « saient bondir son cœur, ne se présentent plus « à lui que comme des images brillantes, ou « comme de beaux souvenirs... Il est retourné « aux habitudes et aux exigences de la vie po- « sitive.

« Hélas! faut-il le dire? on voit les êtres les « plus aimans perdre en vieillissant une partie « de leur bonté. Il semble que l'âme se durcisse « comme le corps, et que tout se dessèche avec « les années, même la source d'amour qui jaillit « d'un bon cœur!! L'union qui s'est formée « dans les illusions, repose sur une base bien « fragile...

« Votre malheur est bien grand, mon cher « fils, et vous me voyez tout plein de son im- « mensité. Mais dites, quel eût été votre destin « si, atteignant le but de vos efforts, vous eus-

« siez vu le bonheur tant désiré, s'évanouir « comme une nouvelle chimère!!!

« Une catastrophe terrible a devancé l'épreuve... « et vous maudissez la société américaine, dont « les préjugés, en exilant Marie, l'ont conduite « au tombeau... Votre plainte est légitime... Il est « vrai que les Américains persécutent sans pitié « une race malheureuse. Oui, le préjugé qui « voue à l'esclavage ou à l'infamie trois millions « d'hommes est indigne d'un peuple libre et « éclairé. Mais faut-il prendre occasion de ces « désordres pour envoyer au Ciel des imprécations? Mon ami, l'iniquité des hommes suffi- « rait seule pour me faire croire à la justice de « Dieu.

« Les passions qui vous ont irrité contre l'état « social, ont en même temps fasciné vos yeux, en « vous montrant dans la vie sauvage un état per- « fectionné.

« J'ai vécu long-temps parmi les Indiens; j'i- « gnore quels étaient leurs pères; mais, déchus « de leur état primitif qui, peut-être, avait quel- « que grandeur, les Indiens de nos jours ne pos- « sèdent ni les avantages de la vie sauvage, ni les « bienfaits de la vie civilisée.

« Préservez-vous de cette fausse opinion que « la valeur individuelle de chaque homme est « mieux appréciée chez les sauvages que dans « les pays policés.

« Si les peuples avancés dans la civilisation « font une trop grande part d'influence à la ri- « chesse, les peuples sauvages accordent trop « d'importance à la force physique.

« Sauf quelques exceptions rares dont s'empa- « rent beaucoup d'esprits médiocres, toutes les « sociétés d'Europe et d'Amérique sont gouver- « nées par les supériorités intellectuelles. Dans « l'opinion des hommes civilisés, un corps ro- « buste est peu de chose, s'il ne contient un grand « cœur; chez l'Indien, au contraire, la force « morale n'est puissante que par son union à « celle des muscles, et la plus grande âme dans « un faible corps n'est rien.

« La vie sauvage est d'ailleurs une vie d'é- « goïsme..... Dans ces forêts où la nature est si « belle, on étouffe ses cris les plus touchans..... « Vainement l'infirme, le mutilé, celui dont la « raison s'est égarée, réclament le secours de leurs « semblables... Ceux-ci méprisent la voix d'infor-

« tunés qui, n'ayant plus la force du corps, ne « méritent pas d'exister.

« Dans les pays civilisés on ne secourt pas « toutes les infortunes ; mais toutes espèrent « d'être secourues... et combien de plaies sont « fermées par la charité publique ! Combien de « douleurs se taisent devant la religion et la « bienfaisance !

« Enfin, mon ami, cette existence toute ma- « térielle de l'Indien, dont le cpros seul agit, est- « elle selon la destinée de l'homme ? Ne croyez- « vous pas que celui dont la pensée domine le « corps, se rapproche davantage de la divine na- « ture dont il est émané, de l'intelligence su- « prême dont il est un rayon ?...

« Mon cher fils, tout a été erreur et exagéra- « tion dans les jugemens que vous avez portés.

« Vos premières impressions sur l'Amérique « étaient beaucoup trop favorables ; et vous avez « fini par la juger avec une injuste sévérité.

« Ce peuple, qui ne séduit point par l'éclat, est « cependant un grand peuple ; je ne sais s'il exis- « tera jamais une seule nation dans laquelle il se « rencontre un plus grand nombre d'existences « heureuses... Rien ne vous y plaît, parce que

« rien n'est saillant aux yeux, ni lumières, ni « ombres, ni sommets, ni abîmes... c'est pour « cela que le plus grand nombre y est bien.

« Peut-être vous m'accuserez à votre tour de « me complaire dans une illusion : mais j'ai fondé « sur ce peuple une espérance qui fait le charme « de ma vieillesse... Lorsque je vois la multitude « des sectes protestantes aux États-Unis, les divi- « sions qui chaque jour pénètrent dans leur sein ; « l'inconséquence, la frivolité des unes, l'absur- « dité des autres (1) ; lorsque, d'un autre côté, je « considère le catholicisme, toujours un et im- « muable au milieu des sociétés qui changent et « des sectes qui se multiplient, attirant à lui par « son prosélytisme tandis que les autres commu- « nions les plus favorisées demeurent station- « naires ; se ranimant enfin d'une vigueur nou- « velle sur cette terre de liberté, comme un « vieillard qui, après un long exil, retrouverait « sa patrie... je ne puis m'empêcher de croire « que la religion catholique est le culte à venir « de ce pays... et cette pensée répand une douce « clarté sur mes vieux jours. »

(1) Voyez, à la fin du volume, la deuxième partie de l'appendice, intitulée : Note sur le mouvement religieux aux États-Unis.

Quand le prêtre eut ainsi parlé il se leva : « Mon ami, ajouta-t-il, ne restez point dans ce « lieu.... prenez garde aux conseils funestes de « la solitude et du malheur.

—« Mon père, m'écriai-je, vous m'avez pré- « servé d'un grand crime... mais ne me demandez « point un sacrifice supérieur à mon courage. « Tant que coulera dans mes veines une goutte « de sang, elle alimentera mon chagrin. Et qui « donc, si j'abandonnais le désert, veillerait sur « cette cabane, monument sacré de ma douleur? « Ne voyez-vous pas l'Américain avide passant « la charrue sur des ossemens pour féconder sa « terre?... Ah, je ne laisserai point s'accomplir « une pareille profanation!! »

Voyant ma résolution inébranlable, le vieillard me quitta en me disant :

« Souvenez-vous, mon enfant, que vous avez, « non loin d'ici, un ami bien tendre; puissiez- « vous un jour venir vers moi... mais, mon cher « fils, me dit-il en me montrant sa tête blanchie « par les hivers, n'attendez pas trop long- « temps... »

En disant ainsi, le vieillard s'éloigna empor-

tant mes bénédictions et laissant dans mon âme de profondes impressions.

J'étais toujours malheureux : mais je n'étais plus impie, car j'avais vu sur la terre l'image de la divinité dans un vieillard vénérable. J'étais également moins seul depuis que la religion était descendue dans mon âme, et l'aspect de la vertu calme et résignée avait ranimé mon courage.

Le jour suivant fut un jour de grandes réjouissances parmi les deux tribus indiennes qui se trouvaient réunies dans ce lieu. Le bateau qui portait les Cherokis laissés par Nelson au fort Gratiot, venait d'arriver à Saginaw, et, grâce aux efforts généreux du père de Marie, les Ottawas avaient déposé les armes. Toute la nation des Cherokis se trouvait réunie; les Ottawas consentirent à lui donner asile sur leurs terres. Un traité d'alliance fut conclu, et le bon accord parut établi entre les deux tribus. Nelson se fixa au milieu de ces sauvages, et redoubla de zèle pour maintenir l'union entre eux et leur enseigner les vérités du christianisme. Il s'efforça de m'attirer près de lui : mais je ne voulus point quitter ma solitude et la tombe de Marie.

ÉPILOGUE.

Ainsi parla Ludovic; plus d'une fois, pendant ce récit, le voyageur avait senti couler ses larmes. — Oh! combien votre malheur me touche! dit-il au solitaire; quoi! depuis tant d'années, vous vivez seul dans ce désert! — Je n'y suis pas resté toujours, répliqua Ludovic; j'ai tenté de l'abandonner, mais vainement!... il m'a fallu bientôt y revenir.

D'abord l'abondance de mes larmes et la violence de ma douleur me firent penser que ma vie serait promptement consumée, mais cette dernière espérance m'échappa, et je n'avais plus de force pour répandre des pleurs qu'il m'en restait encore pour exister; je traînai alors dans ces lieux une vie misérable : j'étais accablé de la durée du temps dont rien pour moi ne hâtait le cours; j'errais à l'aventure dans les forêts environnantes; je cherchais de nouveaux lacs, des prairies vierges, des fleuves inconnus; je chassais des animaux sauvages qui me servaient de pâture; quelquefois, au milieu de mes excursions aventureuses, je m'arrêtais subitement : appuyé au tronc d'un arbre, je méditais durant de longues heures; tous les tristes souvenirs arrivaient dans la solitude. Cette rêverie de l'infortune finissait par troubler ma raison, et je tombais dans un profond accablement. Quand mon intelligence assoupie se réveillait, il me semblait, en me rappelant mes malheurs, que ma vie tout entière était un songe terrible;..... mais bientôt je me retrouvais en présence de l'affreuse réalité. Cent fois, chaque jour, je quittais ma chaumière, cent fois j'y revenais avec

mes chagrins, mes ennuis et le poids accablant de mon isolement.

Alors l'idée du monde se représenta à mon esprit. Depuis qu'un coup fatal avait brisé ma vie, j'avais beaucoup réfléchi aux erreurs de ma jeunesse, je sentais combien il y avait eu de chimères dans mes premiers desseins. J'avais autrefois jugé le monde à travers des prestiges qui s'étaient évanouis... les rêves de mon jeune âge étaient toujours présens à mon esprit, mais ma raison les combattait; je comprenais que, pour être propre à la société, il ne fallait pas envisager les choses du point de vue immense et sans limites où je m'étais placé d'abord; qu'il valait mieux ne voir qu'un coin étroit du monde que de jeter sur l'ensemble des regards vagues et confus; qu'enfin l'intelligence et la puissance humaine ont des bornes qu'elles ne peuvent tenter de franchir, sous peine de devenir stériles.

Délivré des illusions qui m'avaient égaré dans ma route, ne pouvais-je pas retourner parmi les hommes?... Je ne m'abusais plus sur la somme de bonheur que le monde peut offrir... d'ailleurs, je repoussais loin de moi la pensée

des félicités que j'avais autrefois rêvées ; mais je sentais en moi-même tous les mouvemens d'une âme droite et pure. « Pourquoi, me disais-je, ne « trouverais-je pas, dans mes rapports avec mes « semblables, un peu de ce bonheur simple et « tranquille que donne une conscience honnête ? « Ne dois-je pas rencontrer des sympathies con- « solantes partout où il se trouve des hommes « vertueux ? »

Dans cet état de mon âme, je serais sans doute revenu en Europe si, à l'époque même où je fus atteint en Amérique d'une infortune affreuse, un autre malheur non moins cruel, arrivé dans ma famille, n'eût combattu dans mon esprit l'idée du retour en France, par la crainte de nouvelles angoisses : j'appris que mon père n'était plus.

Alors je me rappelai Nelson : non loin de ma demeure, ce digne ministre de l'église presbytérienne travaillait avec ardeur à l'instruction religieuse des Indiens... je pensai que je pourrais associer mes efforts aux siens, et, de concert avec lui, parvenir à la civilisation des Ottawas et des Cherokis.

Ayant rejoint le père de Marie, j'entrepris l'exé-

cution de mon projet, je tentai d'enseigner aux Indiens les principes qui sont la base de toutes les sociétés civilisées; je leur exposai les avantages de la vie agricole et le bien-être que donnent les arts industriels; mais tous me répondaient qu'il est plus noble de vivre de la chasse que du travail; et en admirant les merveilles de l'art, nul d'entre eux ne voulait être ouvrier. Tandis que mes théories étaient méprisées, je voyais Nelson obtenir, dans les mœurs des Indiens, quelques réformes salutaires à l'aide de dogmes religieux, auxquels les Indiens se soumettaient sans raisonnement. Je reconnus alors que, si la religion est la meilleure philosophie des peuples éclairés, elle est la seule que comprenne une population ignorante; et il me parut que Nelson entendait mieux que moi les faiblesses de l'intelligence humaine. J'aurais essayé de l'imiter si, en abordant le sujet de la religion, je ne me fusse trouvé en opposition de principes avec lui : j'étais catholique et lui presbytérien. Partant d'une doctrine différente, nos efforts se fussent contrariés, et, au lieu de resserrer l'union des Indiens, nous eussions semé parmi eux des germes de trouble et de division. Mon peu de

succès dans cette première tentative ne me découragea pas : j'y avais puisé une nouvelle expérience qui venait fortifier toutes mes réflexions du désert.

Forcé de quitter Nelson et les Indiens, je pensai au vieillard qui m'avait visité dans ma solitude et dont la voix religieuse m'avait arrêté sur le bord de l'abîme... Je me rendis aussitôt vers lui... Je le trouvai entouré de la vénération de ceux parmi lesquels il avait passé ses jours. Cet exemple de la justice des hommes ranima mon courage.

Je formai dans le monde quelques relations; je m'associai à plusieurs entreprises philantropiques, et résolus de me créer une existence politique. J'entrai complétement dans la vie réelle... mais je m'aperçus bientôt que je n'y trouverais point le bien-être que j'y cherchais.

Lorsque je voyais les œuvres de l'homme toujours incomplètes, les principes de justice et de vérité froissés sans cesse par des passions et des intérêts, les tentatives les plus généreuses entravées par mille obstacles, et les institutions les plus belles souillées d'imperfections, ma raison m'enseignait que tel devait être le spec-

tacle offert par une société composée d'hommes. Cependant cette vue choquait mes regards et blessait tous mes instincts.

Témoin du bonheur calme et paisible dont jouissait le vieillard qui m'avait épargné un crime, je résolus d'étudier sa vie. La sérénité de son âme, la tranquillité de son esprit, me paraissaient des biens inestimables. Ne pouvais-je pas, en l'imitant, devenir aussi heureux que lui? Cependant, en voyant de près cet homme devant la vertu duquel je m'étais incliné comme devant l'image de Dieu même, je crus apercevoir de la petitesse dans sa grandeur. Ce prêtre sublime dans sa charité, et qui passait la moitié de ses jours en bienfaisance, consacrait l'autre à des pratiques de dévotion qui me semblaient étroites, minutieuses, puériles. Sans doute j'avais tort. Je reconnaissais intérieurement mon erreur : quand l'œuvre est si grande, le moyen peut-il être infime? Cependant mes impressions étaient plus fortes que mes raisonnemens.

Après avoir vu la vertu rapetissée par les infirmités de l'intelligence, je la trouvais ailleurs corrompue par des usages et des besoins sociaux.

Je vis un homme de mauvaises mœurs honoré

du suffrage de ses concitoyens, parce qu'il possédait des talens politiques; un autre devint un personnage important dans l'État parce qu'il avait des vertus privées. Une jeune fille faisait la joie de parens dignes et vénérables; elle fut mariée par eux à un riche vieillard!...

Je reconnaissais bien qu'ainsi le veulent les misères de l'humanité. Tantôt le bien semble dépendre d'une vaine forme; une autre fois le vice se trouve mêlé à la vertu même; mais le mal ne me semblait pas moins triste, parce que j'en voyais la cause.

Je rencontrais partout les mêmes imperfections. Les sociétés de bienfaisance dont j'étais membre suivaient les inspirations de la charité la plus pure; mais pour une plaie que nous pouvions guérir, mille demeuraient sans remède... Est-ce donc là tout le pouvoir de l'homme? J'approuvais ceux qu'un aussi misérable résultat ne décourageait pas; mais je me sentais incapable de les imiter. Vainement je prenais toutes les habitudes de la vie pratique et m'efforçais de me créer dans la société quelques intérêts : je n'y trouvais qu'ennui et dégoût.

Alors je jetai sur moi-même un regard ferme

et tranquille; je n'accusai point la société d'injustice, ni ne déclamai contre la misère de l'homme; mais, en interrogeant le passé, les souvenirs de ma jeunesse, mes longues infortunes et mes impressions présentes, je reconnus une vérité, triste et dernier fruit des expériences de ma vie : c'est que, tout en voyant mes erreurs, j'en subissais encore le joug; que, dès l'âge le plus tendre, j'avais entretenu des illusions qui n'avaient pas cessé de m'être chères, depuis que je les avais abandonnées. Les premiers égaremens de mon esprit m'avaient entraîné dans un monde fantastique où j'avais long-temps rêvé mille chimères; et depuis que le voile qui couvrait mes yeux était tombé, je pouvais bien juger sainement le monde réel, mais non m'y plaire.

Je savais qu'il fallait s'attendre à trouver parmi les hommes beaucoup de mal, et ne pouvais supporter un monde où tout n'était pas bien. J'apercevais clairement l'impossibilité d'atteindre le but premier de mes ardens désirs, et j'avais renoncé à le poursuivre; mais le but raisonnable auquel il est sage de viser n'avait aucun attrait pour moi; en discernant le bonheur

qu'on peut se procurer ici-bas, je me sentais incapable d'en jouir... Pour avoir trop long-temps vécu en dehors de la société, j'y étais devenu impropre... et mon imagination avait si long-temps nourri des rêves de perfection idéale, qu'elle ne pouvait plus rentrer dans les voies ordinaires de l'humanité... Je subissais le joug de l'habitude, chose si méprisable et si puissante.

Ce dégoût que m'inspira le monde n'excitait en moi aucune haine, et je reconnaissais que d'autres pouvaient aimer cette société imparfaite dans laquelle je ne pouvais pas vivre.

Je comprenais le bonheur de la bienfaisance se résignant à voir des maux qu'elle ne peut guérir; le bonheur de la vertu souvent étroite dans ses vues, et impuissante dans ses actes, mais toujours heureuse de son intention pure; celui d'une intelligence supérieure gouvernant les hommes, et s'abaissant, quand il le faut, au niveau des esprits vulgaires et des petitesses de la vie. Mais, en admettant l'existence de ce bonheur, je n'en voulais pas, parce que j'avais conçu l'idée d'un bonheur plus grand, plus pur, plus complet : celui-ci me manquait, parce que je

n'avais pu l'atteindre; je repoussais l'autre qui me paraissait méprisable.

Vainement je m'étais répété cent fois qu'ayant renoncé aux chimères, il fallait les oublier, et ne plus voir que les réalités au sein desquelles je voulais vivre..... Il m'était impossible d'éloigner de ma vue les images brillantes dont j'avais reconnu le mensonge.

Un temps très-court suffit pour me démontrer que le mal que je portais en moi-même était sans remède; je ne m'obstinai point à le combattre: j'en reconnus la grandeur et je me soumis. Sans passions, sans désespoir, je revins dans ce désert, seul lieu qui convînt à l'état de mon âme; je ne pouvais plus demeurer parmi les hommes; et cette solitude offrait du moins à mon cœur l'intérêt du souvenir le plus désolant, mais aussi le plus cher de ma vie.

Maintenant, je présente l'étrange spectacle d'un homme qui a fui le monde sans le haïr, et qui, retiré au désert, ne cesse de penser à ses semblables qu'il aime, et loin desquels il est forcé de vivre. Il est bien triste de sentir à chaque instant le besoin de la société, et d'avoir acquis l'expérience qu'on ne peut plus demeurer

dans son sein. La source première de toutes mes erreurs a été de croire l'homme plus grand qu'il n'est.

Si l'homme pouvait embrasser la généralité des choses, ramener à un seul principe tous les faits de l'humanité, et établir sur la terre, par un acte de sa puissance, l'empire de la justice et de la raison, il serait Dieu; il ne serait plus l'homme.

L'homme n'est pas satisfait de la part d'intelligence qui lui a été dévolue; il voudrait que ses facultés morales fussent au moins plus hautes de quelques degrés... Mais à quel point s'arrêterait-il? Si sa plainte était écoutée, à mesure qu'il s'élèverait, il voudrait monter davantage, jusqu'à ce qu'il arrivât à la perfection morale qui est Dieu; mais alors il ne serait plus l'homme.

Ma seconde erreur fut de croire indigne de l'homme le rôle secondaire que sa nature bornée lui assigne... Les plus nobles passions, les sentimens les plus généreux peuvent se mouvoir dans le cercle étroit où sa puissance est renfermée : le résultat est petit, mais l'effort est grand. Sans arriver jamais à la perfection, l'homme y vise toujours : c'est là sa grandeur. Tel est le but

de l'homme sur la terre. Je vois ce but plus clairement que qui que ce soit; cependant moins que personne je puis l'atteindre. — Malheur à celui qui, s'étant fait une orgueilleuse idée de la puissance de l'homme, s'est accoutumé à poursuivre des buts immenses, des projets sans limites, des résultats complets; tous ses efforts viendront se briser devant les facultés bornées de l'homme, comme devant une invincible fatalité. »

Ici Ludovic s'arrêta. « Ainsi, lui dit le voyageur, depuis votre retour au désert, vous y passez vos jours dans un perpétuel isolement?

—Oui, répondit Ludovic... Dans les premiers temps, le voisinage de Nelson et des Indiens qu'il instruisait fut pour moi l'occasion de quelques relations que j'acceptais sans les rechercher; mais bientôt ce dernier lien fut brisé.

La paix qui régnait entre les Ottawas et les Cherokis fut troublée. L'hiver qui suivit mon retour à Saginaw fut très-rigoureux. Les lacs se couvrirent de glaces épaisses qui firent mourir les habitans des eaux. Privés de ce moyen d'existence, les Indiens n'eurent pour vivre d'autre

ressource que le gibier des forêts, qui fut bientôt lui-même presque entièrement détruit.

Alors les Ottawas se rappelèrent que leur tribu était jadis seule maîtresse de ces lieux, et ils virent avec raison, dans l'arrivée des Cherokis parmi eux, la cause principale de leur détresse... Leur misère exalta sans doute leur ressentiment... Nelson fit de vains efforts pour conjurer l'orage qu'il voyait près d'éclater... Un jour, les Ottawas, réunis de toutes les parties du Michigan sur un seul point, peu distant de l'établissement des Cherokis, donnèrent le signal d'extermination, et, après une lutte terrible, Nelson vit massacrer jusqu'au dernier des malheureux compagnons de son exil.

Rien ne saurait peindre la perfidie et la cruauté, durant la guerre, de ces hommes si humains et si droits pendant la paix...

Cet événement affreux porta le trouble dans l'âme de Nelson; car son vœu le plus cher était de mourir au milieu des Indiens, après leur avoir enseigné les vérités de l'Évangile... Mais lorsque les infortunés pour lesquels il avait tout abandonné lui manquèrent, son stoïcisme fut ébranlé, et un jour il partit du désert, afin

de retourner dans la Nouvelle-Angleterre, son pays natal, où il a repris, dit-on, les premières habitudes de sa vie. En quittant ces lieux, il fit de vains efforts pour m'entraîner avec lui. Je ne quitterai jamais Saginaw. Depuis ce jour, ma vie se passe uniforme et monotone... J'y ai marqué ma tombe auprès de celle de Marie...

—Oh! combien je vous plains! dit le voyageur; que vous devez être malheureux!

—Oui, répondit Ludovic, mon infortune est cruelle, mais je la supporte avec courage... Mon plus grand chagrin est de penser que nul ne peut comprendre mon malheur, et qu'ainsi je n'excite la pitié de personne... Du reste, cette vie amère n'est point sans douceur: tous les jours je visite le monument, objet de mon culte. Chaque fois que je prie, incliné dans une religieuse extase, je crois entendre, au-dessus de ma tête, un concert joyeux de voix célestes, auxquelles répondent des accens tristes et mystérieux qui semblent sortir de la tombe : il y a beaucoup d'harmonie dans ces mélancolies de la terre et dans ces joies du ciel. Je ne doute pas, en les écoutant, que Marie ne soit déjà parmi les anges, et que son ombre chérie ne

m'envoie ces douces illusions pour me convier au délicieux festin de l'immortalité.

Ces dernières paroles du solitaire jetèrent le voyageur dans une profonde rêverie...

Le lendemain celui-ci prit congé de son hôte. On assure que, peu de temps après, il partit de New-York pour le Havre. En apercevant les côtes de France, qu'il devait ne plus revoir, il pleura de joie. Rendu à sa chère patrie, il ne la quitta jamais.

FIN DU SECOND VOLUME.

APPENDICE.

1.

NOTE.

SUR LA CONDITION SOCIALE ET POLITIQUE DES NÈGRES ESCLAVES ET DES GENS DE COULEUR AFFRANCHIS.

L'EXISTENCE de deux millions d'esclaves au sein d'un peuple chez lequel l'égalité sociale et politique a atteint son plus haut développement; l'influence de l'esclavage sur les mœurs des

hommes libres; l'oppression qu'il fait peser sur les malheureux soumis à la servitude; ses dangers pour ceux même en faveur desquels il est établi; la couleur de la race qui fournit les esclaves; le phénomène de deux populations qui vivent ensemble, se touchent, sans jamais se confondre, ni se mêler l'une à l'autre; les collisions graves que ce contact a déjà fait naître; les crises plus sérieuses qu'il peut enfanter dans l'avenir; toutes ces causes se réunissent pour faire sentir combien il importe de connaître le sort des esclaves et des gens de couleurs libres des États-Unis. J'ai tâché, dans le cours de cet ouvrage, d'offrir le tableau des conséquences morales de l'esclavage sur les gens de couleur devenus libres; je voudrais maintenant présenter un aperçu de la condition sociale de ceux qui sont encore esclaves. Cet examen me conduira naturellement à rechercher quels sont les caractères de l'esclavage américain.

Après avoir exposé l'organisation de l'esclavage, je rechercherai si cette plaie sociale peut être guérie: quelle est sur ce point l'opinion publique aux États-Unis; quels moyens on propose pour l'affranchissement des noirs, et quelles ob-

jections s'y opposent ; quel est enfin à cet égard l'avenir probable de la société américaine.

§ Ier.

CONDITION DU NÈGRE ESCLAVE AUX ÉTATS-UNIS.

Il semble que rien ne soit plus facile que de définir la condition de l'esclave. Au lieu d'énumérer les droits dont il jouit, ne suffit-il pas de dire qu'il n'en possède aucun ? puisqu'il n'est rien dans la société, la loi n'a-t-elle pas tout fait en le déclarant esclave ? Le sujet n'est cependant pas aussi simple qu'il le paraît au premier abord ; de même que, dans toutes les sociétés, beaucoup de lois sont nécessaires pour assurer aux hommes libres l'exercice de leur indépendance ; de même on voit que le législateur a beaucoup de dispositions à prendre pour créer des esclaves, c'est-à-dire pour destituer des hommes de leurs droits naturels et de leurs facultés morales, changer la condition que Dieu leur avait faite, substituer à leur nature perfectible un état qui les dégrade et tienne incessamment enchaînés un corps et une âme destinés à la liberté.

Les droits qui peuvent appartenir à l'homme dans toute société régulière sont de trois sortes, politiques, civils, naturels. Ce sont ces droits dont la législation s'efforce de garantir la jouissance aux hommes libres, et qu'elle met tout son art à interdire aux esclaves.

Quant aux droits politiques, le plus simple bon sens indique que l'esclave doit en être entièrement privé. On ne fera pas participer au gouvernement de la société et à la confection des lois celui que ce gouvernement et ces lois sont chargés d'opprimer sans relâche. Sur ce point, la tâche du législateur est aussi facile que sa marche est clairement tracée; les droits politiques, quelle que puisse être leur extension, constituent en tous pays une sorte de privilége. Tous les citoyens libres n'en jouissent pas; il est à plus forte raison facile d'en priver les esclaves : il suffit de ne pas les leur attribuer.

Aussi toutes les lois des États américains où l'esclavage est en vigueur se taisent sur ce point : leur silence est une exclusion suffisante.

Il n'est pas moins indispensable de dépouiller l'esclave de tous les droits civils.

Ainsi l'esclave appartenant au maître ne

pourra se marier : comment la loi laisserait-elle se former un lien qu'il serait au pouvoir du maître de briser par un caprice de sa volonté? Les enfans de l'esclave appartiennent au maître, comme le croît des animaux : l'esclave ne peut donc être investi d'aucune puissance paternelle sur ses enfans. Il ne peut rien posséder à titre de propriétaire, puisqu'il est la chose d'autrui ; il doit donc être incapable de vendre et d'acheter, et tous les contrats par lesquels s'acquiert et se conserve la propriété lui seront également interdits.

La loi américaine se borne, en général, à prononcer la nullité des contrats dans lesquels un esclave est partie ; cependant il est des cas où elle donne à ses prohibitions l'appui d'une pénalité : c'est ainsi qu'en déclarant nuls la vente ou l'achat fait par un esclave, la loi de la Caroline du Sud prononce la confiscation des objets qui ont fait la matière du contrat (1). Le code de la Louisiane contient une disposition analogue (2). La loi du Tennessee condamne à

(1) V. Brevard's Digest of South Carolina, vo Slaves, p, 238.

(2) 2 V. Digeste des lois de la Louisiane, 1818. vo Code noir, § 38

la peine du fouet l'esclave coupable de ce fait, et à une amende l'homme libre qui a crontracté avec lui (1).

Du reste, quelles que soient la rigueur et la généralité des interdictions qui frappent l'esclave de mort civile, on conçoit cependant que le législateur les établisse sans beaucoup de peine. Ici encore il s'agit de droits qui tous sont écrits dans les lois. A la vérité, le principe de ces droits est préexistant à la législation qui les consacre; mais, sans les créer, la loi les proclame, et, en même temps qu'elle les reconnaît dans les hommes libres, il lui est facile de les contester à ceux qu'elle veut en dépouiller.

Jusque-là le législateur marche dans une voie où peu d'obstacles l'arrêtent. Il a sans doute fait beaucoup, puisque déjà il n'existe pour l'esclave ni patrie, ni société, ni famille; mais son œuvre n'est pas encore achevée.

Après avoir enlevé au nègre ses droits d'américain, de citoyen, de père et d'époux, il faut encore lui arracher les droits qu'il tient de la

(1) V. Statute Laws of Tennessee 1831. V° Slaves, p. 316 et 318. Lois de 1788 et de 1819.

nature même; et c'est ici que naissent les difficultés sérieuses.

L'esclave est enchaîné; mais comment lui ôter l'amour de la liberté? il n'emploiera pas son intelligence au service de l'État et de la cité; mais comment anéantir cette intelligence dont il pourrait user pour rompre ses fers? il ne se mariera point; mais, quelque nom qu'on donne à ses rapports avec une femme, ces rapports existent, on ne saurait les briser; ils forment une partie de la fortune du maître, puisque chaque enfant qui naît est un esclave de plus; comment faire qu'il y ait une mère et des enfans, un père et des fils, des frères et des sœurs, sans des affections et des intérêts de famille? en un mot, comment obtenir que l'esclave ne soit plus homme?

Les difficultés du législateur croissent à mesure que, passant de l'interdiction des droits civils à celle des droits naturels, il quitte le domaine des fictions pour pénétrer plus avant dans la réalité. Son premier soin, en déclarant le nègre esclave, est de le classer parmi les choses matérielles : l'esclave est une propriété mobilière,

selon les lois de la Caroline du Sud ; immobilière dans la Louisiane.

Cependant la loi a beau déclarer qu'un homme est un meuble, une denrée, une marchandise, c'est une chose pensante et intelligente ; vainement elle le matérialise, il renferme des élémens moraux que rien ne peut détruire : ce sont ces facultés dont il est essentiel d'arrêter le développement. Toutes les lois sur l'esclavage interdisent l'instruction aux esclaves ; non-seulement les écoles publiques leur sont fermées, mais il est défendu à leurs maîtres de leur procurer les connaissances les plus élémentaires. Une loi de la Caroline du Sud prononce une amende de cent livres sterling contre le maître qui apprend à écrire à ses esclaves ; la peine n'est pas plus grave quand il les tue (1). Ainsi la

(1) And wheras the having of slaves taught to write, or suffering them to be employed in writing, may be attended with great inconveniencies ; *be it inacted*, that all and every person and persons whatsoever, who shall hereafter teach or cause any slave or slaves to be taught to vrite, every such person shall, for every offense, forfeit the sum of one hundred pounds current money. (V. Brevard's digest, t. II, v° Slaves, § 53.)

And if any person shall, on a sudden heat and passion, or by undue correction *kill* his own slave or the slave of any other person, he shall forfeit the sum of three hundred

perfectibilité, la plus noble des facultés humaines, est attaquée dans l'esclave qui se trouve ainsi placé dans l'impuissance d'accomplir envers lui-même le devoir imposé à tout être intelligent de tendre sans cesse vers la perfection morale.

La loi s'efforce de dégrader l'esclave; cependant un instinct de dignité lui fait haïr la servitude; un instinct plus noble encore lui fait aimer la liberté. On l'a enchaîné; mais il brise ses fers, le voilà libre!... c'est-à-dire en état de rébellion ouverte contre la société et les lois qui l'ont fait esclave.

Tous les États américains du Sud sont d'accord pour mettre hors la loi le nègre fugitif. La loi de la Caroline du Sud dit que toute personne peut le saisir, l'appréhender, et le fouetter sur-le-champ (1). Celle de la Louisiane porte tex-

and fifty pounds current money. And in case any person or persons shall wilfully cut out the tongue, put out the eye, castrate, or cruelly scald, burn or deprive any slave of any limb or member, or shall inflict any other cruel punhisment, other than by whipping, or beating with a horse-whip, cow-skin, switch, or small stick, or by puting irons on, or confining or imprisoning such slave; every such person shall for every such offence forfeit the sum of one hundred pounds current money. (V. ibid., § 45.)

(1) V. Brevard's Digest, t, II, vo Slaves, § 12, p. 231.

tuellement qu'il est permis de tirer sur les esclaves marrons qui ne s'arrêtent pas quand ils sont poursuivis (1). Le code du Tennessee déclare que le meurtre de l'esclave sommé légalement de se représenter est une chose légitime (*it is lawful*) (2); cette loi ajoute que l'esclave, dans une telle position, peut être tué impunément par toute personne quelconque et de la manière qu'il plaira à celle-ci d'employer, sans qu'elle ait à craindre d'être pour ce fait recherchée en justice (3). Ces mêmes lois accordent des récompenses aux citoyens qui arrêtent l'esclave en liberté (4); elles encouragent les dénonciateurs, et leur paient le prix de la délation (5). La loi de la Caroline du Sud va plus loin : elle porte un châtiment terrible tout à la fois contre l'esclave qui a fui et contre toute personne qui l'a aidé dans son évasion; en pareil

(1) V. Digeste des lois de la Louisiane, Code noir, t. I, § 35.

(2) V. Lois du Tennessee 1831, t. I, p. 321.

(3) For any person whastoever and by such ways and means as he or she shall think fit. (V. ibid.)

(4) V. lois de la Louisiane, Code noir, art. 27 et 36, t. I, p. 229. — Lois du Tennessee, t. I, p. 321, § 28. — Lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, t. II, p, 232, § 16.

(5) Lois de la Caroline du Sud, ibid., p. 236, § 31.

cas, c'est toujours la peine de mort qu'elle prononce (1).

Toutes les forces sociales sont mises en jeu pour ressaisir le nègre échappé. Lorsque celui-ci, ayant franchi la limite des États à esclaves, touche du pied le sol d'un État qui ne contient que des hommes libres, il peut un instant se croire rentré en possession de ses droits naturels; mais son espérance est bientôt dissipée. Les États de l'Amérique du Nord, qui ont aboli la servitude, repoussent de leur sein les esclaves fugitifs, et les livrent au maître qui les réclame (2).

Ainsi la société s'arme de toutes ses rigueurs

(1) V. Brevard's Digest, § 59, 60, 61 *et* 62, tII p. 245. Dans la Louisiane et dans le Tennessee, lorsqu'un esclave fugitif est arrêté, si son maître ne le réclame pas dans un délai fixé, on le met en vente sur la place publique; on l'adjuge au plus offrant et dernier enchérisseur. Le prix de la vente sert à payer les frais de geôle et de justice. (Lois de la Louisiane, Code noir, § 29; et lois du Tennessee, t. I, p. 313.)

(2) No person held to service or labour in one state under the laws thereof, escaping into another, shall in consequence of any lan or regulation therein, be discharged from suche service or labour; but shall be *delivred up* on claim of the party to whom such service or labour may be due. (V. Constitution des États-Unis, art. 4, sect. 2, § 3.) V. aussi les statuts révisés de l'État de New-York, t. II, chap. 9, titre 1er, § 6, —Pensylvania, Purdon's Digest.

et de ses droits les plus exorbitans pour s'emparer de l'esclave et le punir du sentiment le plus naturel à l'homme et le plus inviolable, l'amour de la liberté.

Maintenant voilà l'esclave rendu à ses chaînes; on l'a châtié d'un mouvement coupable d'indépendance; désormais il ne tentera plus de briser ses fers; il va travailler pour son maître, qui est parvenu à le dompter. Mais ici vont abonder encore les obstacles et les embarras pour le législateur et pour le possesseur de nègres. On a étouffé dans l'esclave deux nobles facultés, la perfectibilité morale et l'amour de la liberté; mais on n'a pas détruit tout l'homme.

Vainement le maître interdit à son nègre tout contact avec la société civile; vainement il s'efforce de le dégrader et de l'abrutir; il est un point où toutes ces interdictions et ces tentatives ont leur terme, c'est celui où commence l'intérêt du maître. Or, le maître, après avoir lié les membres de son esclave, est obligé de les délier, pour que celui-ci travaille; tout en l'abrutissant, il a besoin de conserver un peu de l'intelligence du nègre, car c'est cette intelligence qui fait son prix; sans elle, l'esclave ne

vaudrait pas plus que tout autre bétail ; enfin, quoiqu'il ait déclaré le nègre une chose matérielle, il entretient avec lui des rapports personnels qui sont l'objet même de la servitude, et l'esclave, auquel toute vie sociale est interdite, se trouve pourtant forcé, afin de servir son maître, d'entrer en relation avec un monde, dans lequel, à la vérité, il n'est rien, où il n'apparaît que pour autrui, mais où on lui fait cependant supporter la responsabilité morale qui appartient aux êtres intelligens.

Ici encore l'homme se retrouve, de l'aveu même de ceux qui ont tenté de l'anéantir. Ainsi, quelle que soit la dégradation de l'esclave, il lui faut de la liberté physique pour travailler, de l'intelligence pour servir son maître, des rapports sociaux avec celui-ci et avec le monde, pour accomplir les devoirs de la servitude.

Mais s'il ne travaille pas, s'il désobéit à son maître, s'il se révolte, et si, dans ses rapports avec les hommes libres, il commet des délits, que faire dans tous ces cas? — on le punira. — Comment? suivant quels principes? avec quels châtimens?

C'est surtout ici que les difficultés naissent en foule pour le législateur.

La loi, qui fait l'un maître et l'autre esclave, créant deux êtres de nature toute différente, on sent qu'il est impossible d'établir les rapports de l'esclave avec le maître, ou de l'esclave avec les hommes libres, sur la base de la réciprocité; mais alors, en s'écartant de cette règle, seul fondement équitable des relations humaines, on tombe dans un arbitraire complet, et l'on arrive à la violation de tous les principes. Ainsi, le crime du maître tuant son esclave ne sera pas l'équivalent du crime de l'esclave tuant son maître; la même différence existera entre le meurtre de tout homme libre par un esclave, et celui de l'esclave par un homme libre.

Toutes les lois des États américains portent la peine de mort contre l'esclave qui tue son maître; mais plusieurs ne portent qu'une simple amende contre le maître qui tue son esclave (1).

Les voies de fait, la violence du maître sur le nègre, sont autorisées par les lois améri-

(1) V. lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, § 43 et 45, t. II, v° Slaves, p. 240,

caines (1); mais le nègre qui frappe le maître est puni de mort. La loi de la Louisiane prononce la même peine contre l'esclave coupable d'une simple voie de fait envers l'enfant d'un blanc (2).

Les mêmes distinctions se retrouvent dans les rapports d'esclaves à personnes libres. Ainsi, dans la Caroline du Sud, le blanc qui fait une blessure grave à un nègre encourt une amende de quarante shillings (3); mais le nègre esclave, qui blesse un homme libre, est puni de mort (4). Lorsque le nègre blesse un blanc en défendant son maître, il n'encourt aucune peine, mais il subit le châtiment, s'il fait cette blessure en se défendant lui-même (5).

Il n'existe aucune loi pour punir l'injure commise par un homme libre envers un esclave. On conçoit qu'un si mince délit ne mérite pas une répression; mais la loi du Tennessee prononce la peine du fouet contre tout esclave qui se per-

(1) V. ibid., § 45.

(2) V. Digest des lois de la Louisiane, loi du 21 février 1814, t. I, p. 244.

(3) Environ 50 fr.

(4) Brevard's Digest, v° Slaves, § 13 et 28, p. 231 et 235 V. aussi lois de la Louisiane, v° Code noir, § 15.

(5 V. 28, ibid.

met la moindre injure verbale envers une personne de couleur blanche (1).

Ces différences ne sont pas des anomalies; elles sont la conséquence logique du principe de l'esclavage. Chose étrange! on s'efforce de faire du nègre une brute, et on lui inflige des châtimens plus sévères qu'à l'être le plus intelligent. Il est moins coupable puisqu'il est moins éclairé, et on le punit davantage. Telle est cependant la nécessité: il est manifeste que l'échelle des délits ne peut être la même pour l'esclave et pour l'homme libre.

L'échelle des peines n'est pas moins différente, et, sur ce point, la tâche du législateur est encore plus difficile à remplir.

Non-seulement les gradations pénales établies pour les hommes libres ne doivent point s'appliquer aux esclaves, parce que la société a plus à craindre de ceux qu'elle opprime que de ceux qu'elle protége; mais encore on va voir qu'il y a nécessité de changer, pour l'esclavage, la nature même des peines.

(1) Vo Statuté laws of Tennessee, vo Slaves, t. I, p. 315, loi de 1806

Les peines appliquées aux hommes libres par les lois américaines se réduisent à trois : l'amende, l'emprisonnement perpétuel ou temporaire, et la mort : la première qui atteint l'homme dans sa propriété ; la seconde, dans sa liberté ; la troisième, dans sa vie.

On voit, tout d'abord, qu'aucune amende ne peut être prononcée contre l'esclave qui, ne possédant rien, ne peut souffrir aucun dommage dans sa propriété.

L'emprisonnement est aussi, de sa nature, une peine peu appropriée à la condition de l'esclave. Que signifie la privation de la liberté pour celui qui est en servitude? Cependant il faut distinguer ici. S'agit-il d'un emprisonnement temporaire et d'une courte durée? l'esclave redoutera peu ce châtiment; il n'y verra qu'un changement matériel de position, toujours saisi comme une espérance par celui qui est malheureux : il préférera d'ailleurs l'oisiveté à un travail pénible dont il ne tire aucun profit. A vrai dire, la peine sera pour le maître seul, privé du travail de son esclave, et dont le préjudice sera d'autant plus grand que la peine sera plus longue.

S'agit-il d'un emprisonnement à vie? on con

çoit qu'une réelusion perpétuelle soit une peine grave, même pour l'esclave qui n'a point de liberté à perdre. Mais ici se présente un autre obstacle : la détention perpétuelle prive le maître de son esclave : prononcer ce châtiment contre l'esclave, c'est ruiner le maître.

L'objection est encore plus grave contre la mort. Infliger cette peine à l'esclave, c'est anéantir la propriété du maître. Ainsi, toutes les peines dont la loi se sert pour châtier les hommes libres sont inapplicables aux esclaves; la mort même, cet instrument à l'usage de toutes les tyrannies, fait ici défaut au possesseur de nègres.

Cependant on trouve souvent dans les lois américaines relatives aux esclaves, des dispositions portant la mort et l'emprisonnement perpétuel; quelquefois même ces peines sont appliquées par les cours de justice, mais les cas en sont très-rares; c'est seulement lorsque l'esclave a commis un grave attentat contre la paix publique; alors la société blessée exige une réparation; elle s'empare du nègre, le condamne à mort ou à une réclusion perpétuelle; et, comme par ce fait elle prive le maître de son esclave, elle lui en paie la valeur. « Tous esclaves, porte

« la loi, condamnés à mort ou à un emprisonne-
« ment perpétuel, seront payés par le trésor pu-
« blic. La somme ne peut excéder trois cents
« dollars(1).» Ici des intérêts d'une nature étrange entrent en lutte et exercent sur le cours de la justice une déplorable influence. Le maître, avant d'abandonner son nègre aux tribunaux, examine attentivement le délit, et ne le dénonce que s'il le croit capital; car l'indemnité étant à cette condition, il n'a intérêt à livrer son esclave que si celui-ci doit être condamné à mort. D'un autre côté, la société, payant le droit de se faire justice, ne l'exerce qu'avec une extrême réserve; elle épargne le sang, non par humanité, mais par économie; et, tandis que l'intérêt du maître est qu'on se montre inflexible en châtiant son nègre, celui de la société la pousse à l'indulgence. On ne voit le maître prompt à livrer son esclave que dans un seul cas: c'est lorsque celui-ci est vieux et infirme; il espère alors que la condamnation à mort du nègre invalide lui vaudra une indemnité équivalente au prix d'un bon nègre;

(1) V. Digeste des lois de la Louisiane, vo Code noir, t. I, p. 248, et aussi lois de la Coroline, Brevard's Digest, vo Slaves, t. II, § 23.

mais la société se tient en garde contre la fraude, et, pour ne point payer l'indemnité, elle acquitte le nègre. L'esclave, dont le malheur ne touche ni la société ni le maître, ne trouve de protection que dans un calcul de cupidité.

Ce qui précède explique cette singulière loi de la Louisiane, qui porte que la peine d'emprisonnement infligée à un esclave ne peut excéder huit jours, à moins qu'elle ne soit perpétuelle. « A l'exception, dit-elle, des cas où les esclaves « doivent être condamnés à un emprisonnement « perpétuel, les jurys, convoqués pour juger « les crimes et délits des esclaves, ne seront « point autorisés à les emprisonner pour plus de « huit jours (1). »

L'intérêt de cette disposition est facile à saisir. L'emprisonnement temporaire, privant le maître du travail de ses nègres, et lui causant un préjudice sans compensation, est à ses yeux le pire de tous les châtimens. L'emprisonnement perpétuel enlève, il est vrai, au maître la personne

(1) V. Digeste des lois de la Louisiane, loi du 19 mars 1816, § 6, t. II, p. 246.

de son esclave; mais en même temps la société lui en paie le prix.

On conçoit maintenant l'impossibilité d'infliger souvent aux esclaves la mort ou un long emprisonnement; car ces châtimens répétés ruineraient le maître des nègres ou la société.

Il faut cependant des peines pour punir l'esclave... des peines sévères, dont on puisse faire usage tous les jours, à chaque instant. Où les trouver?

Voilà comment la nécessité conduit à l'emploi des châtimens corporels, c'est-à-dire de ceux qui sont instantanés, qui s'appliquent sans aucune perte de temps, sans frais pour le maître ni pour la société, et qui, après avoir fait éprouver à l'esclave de cruelles souffrances, lui permettent de reprendre aussitôt son travail. Ces peines sont le fouet, la marque, le pilori, et la mutilation d'un membre. Encore le législateur se trouve-t-il gêné dans ses dispositions relatives à ce dernier châtiment; car il faut laisser sains et intacts les bras de l'esclave.

Telles sont, à vrai dire, les peines propres à l'esclavage; elles en sont les auxiliaires indispensables, et, sans elles, il périrait. Les lois améri-

caines ont été forcées d'y recourir. Dans le Tennessee, il n'existe, outre la peine de mort, que trois châtimens : le fouet, le pilori, la mutilation. La peine portée contre le faux témoin mérite d'être remarquée : le coupable est attaché au pilori, sur le poteau duquel on cloue d'abord une de ses oreilles ; après une heure d'exposition, on lui coupe cette oreille, ensuite on cloue l'autre de même, et, une heure après, celle-ci est coupée comme la première (1).

Du reste, le pilori, la mutilation, la marque, ne sont point les peines les plus usitées dans les États à esclaves ; elles exigent, pour leur application, des soins, font naître des embarras, et entraînent quelque perte de temps. Le fouet seul n'offre aucun de ces inconvéniens ; il déchire le corps de l'esclave sans atteindre sa vie ; il punit le nègre sans nuire au maître : c'est véritablement la peine à l'usage de la servitude. Aussi les lois américaines sur l'esclavage invoquent-elles constamment son appui (2).

(1) V. Statute laws of Tennessee, t. I, v° Slaves, p. 315.

(2) V. Brevard's Digest, v° Slaves. Lois de la Louisiane, v° Code noir. Lois du Tennessee, v° Slaves.

Tout à l'heure nous avons vu le législateur forcé d'attribuer à l'esclave une autre criminalité qu'à l'homme libre ; nous venons aussi de reconnaître qu'aucune des peines appliquées aux hommes libres ne convenait aux esclaves, et que, pour châtier ceux-ci, on est contraint de recourir aux rigueurs les plus cruelles.

Maintenant, le crime de l'esclave étant défini, et la nature des peines déterminée, qui appliquera ces peines ? selon quels principes le nègre sera-t-il jugé ? le verra-t-on, durant la procédure, environné des garanties dont toutes les législations des peuples civilisés entourent le malheureux accusé ?

Jetons un coup d'œil sur les lois américaines, et nous allons voir le législateur conduit de nécessités en nécessités à la violation successive de tous les principes. La première règle en matière criminelle, c'est que nul ne peut être jugé que par ses pairs. On sent l'impossibilité d'appliquer aux esclaves cette maxime d'équité ; car ce serait remettre entre les mains des esclaves le sort des maîtres : aussi, dans tous les cas, les hommes libres composent-ils le jury chargé de juger les

esclaves (1); et ici le nègre accusé n'a pas seulement à redouter la partialité de l'homme libre contre l'esclave; il a encore à craindre l'antipathie du blanc contre l'homme noir.

C'est un axiome de jurisprudence, que tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. Je trouve dans les lois de la Louisiane et de la Caroline des principes contraires :

« Si un esclave noir, dit la loi de la Louisiane, « tire avec une arme à feu sur quelque personne, « ou la frappe, ou la blesse avec une arme meurtrière, avec l'intention de la tuer, ledit esclave, sur due conviction d'aucun desdits faits, « sera puni de mort, *pourvu que la présomption, quant à cette intention, soit toujours contre l'esclave accusé, à moins qu'il ne prouve le contraire* (2). »

(1) V. lois du Tennessee, t. I, v° Slaves, p. 346. — Brevard's Digest, v° Slaves. — Louisiane, Code noir.

(2) Digeste de la Louisiane, acte du 19 mars 1086, sect. 3, t. I, p. 246. — Dans toute contestation entre un maître qui prétend droit sur un nègre et celui-ci qui se prétend libre, la présomption es contre le nègre, sauf à lui à prouver qu'il n'est pas esclave. — V. Caroline du Sud. Brevard's Digest, v° Slaves, § 7, p. 230, t. II.

C'est encore un principe salutaire et consacré par toutes les législations sages, qu'en matière criminelle, les peines doivent être fixées par la loi. Cependant les lois américaines abandonnent en général à la discrétion du juge le châtiment de l'esclave ; tantôt elles disent que, dans un cas déterminé, le juge fera distribuer le nombre de coups de fouet qu'il jugera convenable, sans fixer ni minimum ni maximum (1); une autre fois, elles laissent au juge, chargé de punir, le soin de choisir parmi les peines celle qui lui plaît, depuis le fouet jusqu'à la mort exclusivement (2). Ainsi voilà l'esclave livré à l'arbitraire du juge.

Mais il est un principe encore plus sacré que les précédens : c'est que nul ne peut se faire justice à soi-même, et que quiconque a été lésé par un crime, doit s'adresser aux magistrats chargés par la loi de prononcer entre le plaignant et l'accusé.

(1) V. Statute laws of Tennessee, v° Slaves, t. I, p. 385.

(2) V. lois de la Caroline du Sud, v° Slaves, t II, § 28 et 34. — Voici l'expression générale de ces lois... « Shall suffer such corporal punishment not extending to life or limb as the justices of the peace or the free-holders shall, in their discretion, think fit. » V aussi Digeste de la Louisiane, loi de 1807, t. I, p. 138.

Cette règle est violée formellement par les lois de la Caroline du Sud et de la Louisiane relatives aux esclaves. On trouve dans les lois de ces deux États une disposition qui confère au maître le pouvoir discrétionnaire de punir ses esclaves, soit à coups de fouet, soit à coups de bâton, soit par l'emprisonnement (1); il apprécie le délit, condamne l'esclave, et applique la peine : il est tout à la fois partie, juge et bourreau.

Telles sont et telles doivent être les lois de répression contre les esclaves. Ici les principes du droit commun seraient funestes, et les formes de la justice régulière impossibles. Faudra-t-il soumettre tous les méfaits du nègre à l'examen d'un juge? mais la vie du maître se consumerait en procès; d'ailleurs, la sentence d'un tribunal est quelquefois incertaine et toujours lente. Ne faut-il pas qu'un châtiment terrible et inévitable soit incessamment suspendu sur la tête de l'esclave, et frappe dans l'ombre le coupable, au risque d'atteindre l'innocent?

(1) V. lois de la Caroline, Brevard's Digest, vo Slaves, § 45 — Et Digeste de la Louisiane, vo Code-noir, § crimes et délits, sect. 16, t. I.

La justice et les tribunaux sont donc presque toujours étrangers à la répression des délits de l'esclave ; tout se passe entre le maître et ses nègres. Quand ceux-ci sont dociles, le maître jouit en paix de leurs labeurs et de leur abrutissement. Si les esclaves ne travaillent pas avec zèle, il les fouette comme des bêtes de somme. Ces peines fugitives ne sont point enregistrées dans les greffes des cours ; elles ne valent pas les frais d'une enquête. Celui qui consulte les annales des tribunaux n'y trouve qu'un très-petit nombre de jugemens relatifs à des nègres ; mais qu'il parcoure les campagnes, il entendra les cris de la douleur et de la misère : c'est la seule constatation des sentences rendues contre des esclaves.

Ainsi, pour établir la servitude, il faut non-seulement priver l'homme de tous droits politiques et civils, mais encore le dépouiller de ses droits naturels, et fouler aux pieds les principes les plus inviolables.

Un seul droit est conservé à l'esclave, l'exercice de son culte ; c'est que la religion enseigne aux hommes le courage et la résignation. Cependant même sur ce point, la loi de la Caroline du Sud

se montre pleine de restrictions prudentes : ainsi les nègres ne peuvent prier Dieu qu'à des heures marquées, et ne sauraient assister aux réunions religieuses des blancs. L'esclave ne doit point entendre la prière des hommes libres (1).

Quel plus beau témoignage peut-il exister en faveur de la liberté de l'homme que cette impossibilité d'organiser la servitude sans outrager toutes les saintes lois de la morale et de l'humanité ?

§ II.

CARACTÈRES DE L'ESCLAVAGE AUX ÉTATS-UNIS.

Je viens d'exposer les rigueurs mises en usage et les cruautés employées pour fonder et maintenir l'esclavage aux États-Unis. Je pense, du reste, que, dans ces rigueurs et dans ces cruautés, il n'y a rien qui soit spécial à l'esclavage américain. La servitude est partout la même, et entraîne, en quelque lieu qu'on l'établisse, les mêmes iniquités et les mêmes tyrannies.

(1) V. lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, v° Slaves, § 100.

Ceux qui, en admettant le principe de l'esclavage, prétendent qu'il faut en adoucir le joug, donner à l'esclave un peu de liberté, offrir quelque soulagement à son corps et quelque lumière à son esprit; ceux-là me paraissent doués de plus d'humanité que de logique. A mon sens, il faut abolir l'esclavage, ou le maintenir dans toute sa dureté.

L'adoucissement qu'on apporte au sort de l'esclave ne fait que rendre plus cruelles à ses yeux les rigueurs qu'on ne supprime pas; le bienfait qu'il reçoit devient pour lui une sorte d'excitation à la révolte. A quoi bon l'instruire? est-ce pour qu'il sente mieux sa misère? ou afin que son intelligence se développant, il fasse des efforts plus éclairés pour rompre ses fers? Quand l'esclavage existe dans un pays, ses liens ne sauraient se relâcher sans que la vie du maître et de l'esclave soit mise en péril : celle du maître, par la rébellion de l'esclave; celle de l'esclave, par le châtiment du maître.

Toutes les déclamations auxquelles on se livre sur la barbarie des possesseurs d'esclaves, aux États-Unis comme ailleurs, sont donc peu rationnelles. Il ne faut point blâmer les Améri-

cains des mauvais traitemens qu'ils font subir à leurs esclaves, il faut leur reprocher l'esclavage même. Le principe étant admis, les conséquences qu'on déplore sont inévitables.

Il en est d'autres qui, voulant excuser la servitude et ses horreurs, vantent l'humanité des maîtres américains envers leurs nègres; ceux-ci manquent pareillement de logique et de vérité. Si le possesseur d'esclaves était humain et juste, il cesserait d'être maître; sa domination sur ces nègres est une violation continue et obligée de toutes les lois de la morale et de l'humanité.

L'esclavage américain, qui s'appuie sur la même base que toutes les servitudes de l'homme sur l'homme, a pourtant quelques traits particuliers qui lui sont propres.

Chez les peuples de l'antiquité, l'esclave était plutôt attaché à la personne du maître qu'à son domaine; il était un besoin du luxe, et une des marques extérieures de la puissance. L'esclave américain, au contraire, tient plutôt au domaine qu'à la personne du maître; il n'est jamais pour celui-ci un objet d'ostentation, mais seulement un instrument utile entre ses mains. Autrefois l'esclave travaillait aux plaisirs du maître autant

qu'à sa fortune. Le nègre ne sert jamais qu'aux intérêts matériels de l'Américain.

Jefferson, qui d'ailleurs n'est pas partisan de l'esclavage, s'efforce de prouver l'heureux sort des nègres, comparé à la condition des esclaves romains; et, après avoir peint les mœurs douces des planteurs américains, il cite l'exemple de Vedius Pollion, qui condamna un de ses esclaves à servir de pâture aux murènes de son vivier, pour le punir d'avoir cassé un verre de cristal (1).

Je ne sais si la preuve offerte par Jefferson est bonne. Il est vrai que l'habitant des États-Unis serait peu sévère envers l'esclave qui briserait un objet de luxe; mais aurait-il la même indulgence pour celui qui détruirait une chose utile? Je ne sais. Il est certain, du moins, que la loi de la Caroline du Sud prononce la peine de mort contre l'esclave qui fait un dégât dans un champ (2).

Je crois, du reste, qu'en effet la vie des nègres, en Amérique, n'est point sujette aux mêmes pé-

(1) V. Notes sur la Virginie, Thomas Jefferson.
(2) V. Brevard's Digest, t. II, p. 233, § 20.

rils que celle des esclaves chez les anciens. A Rome, les riches faisaient bon marché de la vie de leurs esclaves, ils n'y étaient pas plus attachés qu'on ne tient à une superfluité du luxe ou à un objet de mode. Un caprice, un mouvement de colère, quelquefois un instinct dépravé de cruauté, suffisaient pour trancher le fil de plusieurs existences. Les mêmes passions ne se rencontrent point chez le maître américain, pour lequel un esclave a la valeur matérielle qu'on attache aux choses utiles, et qui, dépourvu d'ailleurs de passions violentes, n'éprouve à l'aspect de ses nègres, travaillant pour lui, que des instincts de conservation.

L'habitant des États-Unis, possesseur de nègres, ne mène point sur ses domaines une vie brillante, et ne se montre jamais à la ville avec un cortége d'esclaves. L'exploitation de sa terre est une entreprise industrielle; ses esclaves sont des instrumens de culture. Il a soin de chacun d'eux comme un fabricant a soin des machines qu'il emploie; il les nourrit et les soigne comme on conserve une usine en bon état; il calcule la force de chacun, fait mouvoir sans relâche les plus forts et laisse reposer ceux qu'un plus long usage

briserait. Ce n'est pas là une tyrannie de sang et de supplices, c'est la tyrannie la plus froide et la plus intelligente qui jamais ait été exercée par le maître sur l'esclave.

Cependant, sous un autre point de vue, l'esclavage américain n'est-il pas plus rigoureux que ne l'était la servitude antique?

L'esprit calculateur et positif du maître américain le pousse vers deux buts distincts : le premier, c'est d'obtenir de son esclave le plus de travail possible; le second, de dépenser le moins possible pour le nourrir. Le problème à résoudre est de conserver la vie du nègre en le nourrissant peu, et de le faire travailler avec ardeur sans l'épuiser. On conçoit ici l'alternative embarrassante dans laquelle est placé le maître qui voudrait que son nègre ne se reposât point, et qui pourtant craint qu'un travail continu ne le tue. Souvent le possesseur d'esclaves, en Amérique, tombe dans la faute de l'industriel qui, pour avoir fatigué les ressorts d'une machine, les voit se briser. Comme ces calculs de la cupidité font périr des hommes, les lois américaines ont été dans la nécessité de prescrire le minimum de la ration quotidienne que doit

recevoir l'esclave, et de porter des peines sévères contre les maîtres qui enfreindraient cette disposition (1). Ces lois, du reste, prouvent le mal, sans y remédier : quel moyen peut avoir l'esclave d'obtenir justice du plus ou moins de tyrannie qu'il subit? En général, la plainte qu'il fait entendre lui attire de nouvelles rigueurs; et, lorsque par hasard il arrive jusqu'à un tribunal, il trouve pour juges ses ennemis naturels, tous amis de son adversaire.

Ainsi il me paraît juste de dire qu'aux États-Unis, l'esclave n'a point à redouter les violences meurtrières, dont les esclaves des anciens étaient si souvent les victimes. Sa vie est protégée ; mais peut-être sa condition journalière est-elle plus malheureuse.

J'indiquerai encore ici une dissemblance : l'esclave, chez les anciens, servait souvent les vices du maître; son intelligence s'exerçait à cette immoralité.

L'esclave américain n'a jamais de pareils offices

(1) Lois de la Caroline, Brevard's Digest, v° Slaves; § 46, t. II, p. 241.— Lois de la Louisiane, Code noir, art. 1er, sect. 3, t. I, p. 220.— Lois du Tennesse, t. I, v° Slaves, p. 321.

à rendre ; il quitte rarement le sol, et son maître a des mœurs pures. Le nègre est stupide ; il est plus abruti que l'esclave romain, mais il est moins dépravé.

§ III.

PEUT-ON ABOLIR L'ESCLAVAGE DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS?

On ne saurait parler de l'esclavage sans reconnaître en même temps que son institution chez un peuple est tout à la fois une tache et un malheur.

La plaie existe aux États-Unis ; mais on ne saurait l'imputer aux Américains de nos jours, qui l'ont reçue de leurs aïeux. Déjà même une partie de l'Union est parvenue à s'affranchir de ce fléau. Tous les États de la Nouvelle-Angleterre, New-York, la Pensylvanie, n'ont plus d'esclaves (1). Maintenant l'abolition de l'esclavage pourra-t-elle s'opérer dans le Sud, de même qu'elle a eu lieu dans le Nord?

(1) V. table statistique à la suite de la note.

Avant d'entrer dans l'examen de cette grande question, commençons par reconnaître qu'il existe aux États-Unis une tendance générale de l'opinion vers l'affranchissement de la race noire.

Plusieurs causes morales concourent pour produire cet effet.

D'abord les croyances religieuses qui, aux États-Unis, sont universellement répandues.

Plusieurs sectes y montrent un zèle ardent pour la cause de la liberté humaine; ces efforts des hommes religieux sont continus et infatigables, et leur influence, presque inaperçue, se fait cependant sentir. A ce sujet, on se demande si l'esclavage peut avoir une très-longue durée au sein d'une société de chrétiens. Le christianisme, c'est l'égalité morale de l'homme. Ce principe admis, il est aussi difficile de ne pas arriver à l'égalité sociale, qu'il paraît impossible, l'égalité sociale existant, de n'être pas conduit à l'égalité politique. Les législateurs de la Caroline du Sud sentirent bien toute la portée du principe moral dont le christianisme renferme le germe; car, dans l'un des premiers articles du code qui organise l'esclavage, ils ont eu soin de

déclarer, en termes formels, que l'esclave qui recevra le baptême ne deviendra pas libre par ce seul fait (1).

On ne peut pas non plus contester que le progrès de la civilisation ne nuise chaque jour à l'esclavage. A cet égard, l'Europe même influe sur l'Amérique. L'Américain, dont l'orgueil ne veut reconnaître aucune supériorité, souffre cruellement de la tache que l'esclavage imprime à son pays dans l'opinion des autres peuples.

Enfin, il est une cause morale, plus puissante peut-être que toute autre sur la société américaine pour l'exciter à l'affranchissement des noirs, c'est l'opinion qui de plus en plus se répand que les États où l'esclavage a été aboli sont plus riches et plus prospères que ceux où il est encore en vigueur, et cette opinion a pour base un fait réel, dont enfin on se rend compte; dans les États à esclaves, les hommes libres ne travaillent pas, parce que le travail, étant l'attribut de l'esclave, est avili à leurs yeux. Ainsi, dans ces États, les blancs sont oisifs à

(1) Lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, t. II, v° Slaves, § 3, p. 229.

côté des noirs qui seuls travaillent. En d'autres termes, la portion de la population, la plus intelligente, la plus énergique, la plus capable d'enrichir le pays, demeure inerte et improductive, tandis que le travail de production est l'œuvre d'une autre portion de la population, grossière, ignorante, et qui fait son travail sans cœur, parce qu'elle n'y a point d'intérêt.

J'ai plus d'une fois entendu les habitans du Sud, possesseurs d'esclaves, déplorer eux-mêmes, par ce motif, l'existence de l'esclavage, et faire des vœux pour sa destruction.

On ne peut donc nier qu'aux États-Unis l'opinion publique ne tende vers l'abolition complète de l'esclavage.

Mais cette abolition est-elle possible? et comment pourrait-elle s'opérer? Ici je dois jeter un coup d'œil sur les diverses objections qui se présentent.

PREMIÈRE OBJECTION. — D'abord il est des personnes qui font de l'esclavage des nègres une question de fait et non de principe. La race africaine, disent-ils, est inférieure à la race eu-

ropéenne : les noirs sont donc par leur nature même destinés à servir les blancs.

Je ne discuterai pas ici la question de supériorité des blancs sur les nègres. C'est un point sur lequel beaucoup de bons esprits sont partagés ; il me faudrait, pour l'approfondir, plus de lumières que je n'en possède sur ce sujet. Je ne présenterai donc que de courtes observations à cet égard.

En général, on tranche la question de supériorité à l'aide d'un seul fait : on met en présence un blanc et un nègre, et l'on dit : « Le « premier est plus intelligent que le second. » Mais il y a ici une première source d'erreur ; c'est la confusion qu'on fait de la race et de l'individu. Je suppose constant le fait de supériorité intellectuelle de l'Européen de nos jours : la difficulté ne sera pas résolue.

En effet, ne se peut-il pas qu'il y ait chez le nègre une intelligence égale dans son principe à celle du blanc, et qui ait dégénéré par des causes accidentelles ? Lorsque, par suite d'un certain état social, la population noire est soumise pendant plusieurs siècles à une condition dégradante transmise d'âge en âge, à une vie

toute matérielle et destructive de l'intelligence humaine, ne doit-il pas résulter, pour les générations qui se succèdent, une altération progressive des facultés morales, qui, arrivée à un certain degré, prend le caractère d'une organisation spéciale, et est considérée comme l'état naturel du nègre, quoiqu'elle n'en soit qu'une déviation? Cette question que je ne fais qu'indiquer est traitée avec de grands détails dans un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Natural and physical history of man, by Richard.*

Après avoir indiqué l'erreur dans laquelle on peut tomber en assimilant deux races qui marchent depuis une longue suite de siècles dans des voies opposées, l'une vers la perfection morale, l'autre vers l'abrutissement, j'ajouterai que la comparaison des individus entre eux n'est guère moins défectueuse. Comment, en effet, demander au nègre, dont rien, depuis qu'il existe, n'a éveillé l'intelligence, le même développement de facultés qui, chez le blanc, est le fruit d'une éducation libérale et précoce?

Du reste, cette question recevra une grande lumière de l'expérience qui se fait en ce moment dans les États américains où l'esclavage est

aboli. Il existe à Boston, à New-York et à Philadelphie des écoles publiques pour les enfans des noirs, fondées sur les mêmes principes que celles des blancs; et j'ai trouvé partout cette opinion, que les enfans de couleur montrent une aptitude au travail et une capacité égales à celles des enfans blancs. On a cru long-temps aux États-Unis, que les nègres n'avaient pas même l'esprit suffisant pour faire le négoce; cependant il existe en ce moment, dans les États libres du Nord, un grand nombre de gens de couleur qui ont fondé eux-mêmes de grandes fortunes commerciales. Long-temps même on pensa que le nègre était destiné par le Créateur à courber incessamment son front sur le sol, et on le croyait dépourvu de l'intelligence et de l'adresse qui sont nécessaires pour les arts mécaniques. Mais un riche industriel du Kentucky me disait un jour que c'était une erreur reconnue, et que les enfans nègres auxquels on apprend des métiers travaillent tout aussi bien que les blancs.

La question de supériorité des blancs sur les nègres n'est donc pas encore pure de tout nuage. Du reste, alors même que cette supériorité se-

rait incontestable, en résulterait-il la conséquence qu'on en tire? faudrait-il, parce qu'on reconnaîtrait à l'homme d'Europe un degré d'intelligence de plus qu'à l'Africain, en conclure que le second est destiné par la nature à servir le premier? mais où mènerait une pareille théorie?

Il y a aussi parmi les blancs des intelligences inégales : tout être moins éclairé sera-t-il l'esclave de celui qui aura plus de lumières? Et qui déterminera le degré des intelligences?... Non, la valeur morale de l'homme n'est pas tout entière dans l'esprit; elle est surtout dans l'âme. Après avoir prouvé que le nègre comprend moins bien que le blanc, il faudrait encore établir qu'il sent moins vivement que celui-ci; qu'il est moins capable de générosité, de sacrifices, de vertu.

Une pareille théorie ne soutient pas l'examen. Si on l'applique aux blancs entre eux, elle semble ridicule; restreinte aux nègres, elle est plus odieuse parce qu'elle comprend toute une race d'hommes qu'elle atteint en masse de la plus affreuse des misères.

Il faut donc écarter cette première objection!

SECONDE OBJECTION. — Mais d'autres disent: « Nous avons besoin de nègres pour cultiver « nos terres; les hommes d'Afrique peuvent « seuls, sous un soleil brûlant, se livrer, sans « péril, aux rudes travaux de la culture; puis- « que nous ne pouvons nous passer d'esclaves, « il faut bien conserver l'esclavage. »

Ce langage est celui du planteur américain qui, comme on le voit, réduit la question à celle de son intérêt personnel. A cet intérêt se mêlerait, il est vrai, celui de la prospérité même du pays, s'il était exact de dire que les États du Sud ne peuvent être cultivés que par des nègres.

Sur ce point il existe, dans le Sud des États-Unis, une grande divergence d'opinion. Il est bien certain qu'à mesure que les blancs se rapprochent du tropique, les travaux exécutés par eux sous le soleil d'été deviennent dangereux. Mais quelle est l'étendue de ce péril? L'habitude le ferait-elle disparaître? à quel degré de latitude commence-t-il? est-ce à la Virginie ou à la Louisiane? au 4° ou au 31° degré?.

Telles sont les questions en litige qui reçoivent en Amérique bien des solutions contradictoires. En parcourant les États du Sud, j'ai sou-

vent entendu dire que si l'esclavage des noirs était aboli, c'en était fait de la richesse agricole des contrées méridionales.

Cependant il se passe aujourd'hui même dans le Maryland un fait qui est propre à ébranler la foi trop grande qu'on ajouterait à de pareilles assertions.

Le Maryland, État à esclaves, est situé entre les 38° et 39° degrés de latitude; il tient le milieu entre les États du nord où il n'existe que des hommes libres, et ceux du sud, où l'esclavage est en vigueur. Or c'était, il y a peu d'années encore, une opinion universelle dans le Maryland que le travail des nègres y était indispensable à la culture du sol; et l'on eût étouffé la voix de quiconque eût exprimé un sentiment contraire. Cependant, à l'époque où je traversai ce pays (octobre 1831), l'opinion avait déjà entièrement changé sur ce point. Je ne puis mieux faire connaître cette révolution dans l'esprit public qu'en rapportant textuellement ce que me disait à Baltimore un homme d'un caractère élevé, et qui tient un rang distingué dans la société américaine.

« Il n'est, me disait-il, personne dans le Mary-

« land qui ne désire maintenant l'abolition de « l'esclavage aussi franchement qu'il en voulait « jadis le maintien.

« Nous avons reconnu que les blancs peuvent « se livrer sans aucun inconvénient aux travaux « agricoles, qu'on croyait ne pouvoir être faits « que par des nègres.

« Cette expérience ayant eu lieu, un grand « nombre d'ouvriers libres et de cultivateurs de « couleur blanche se sont établis dans le Mary- « land, et alors nous sommes arrivés à une au- « tre démonstration non moins importante : « c'est qu'aussitôt qu'il y a concurrence de tra- « vaux entre des esclaves et des hommes libres, « la ruine de celui qui emploie des esclaves est « assurée. Le cultivateur qui travaille pour lui, « ou l'ouvrier libre qui travaille pour un autre, « moyennant salaire, produisent moitié plus que « l'esclave travaillant pour son maître sans in- « térêt personnel. Il en résulte que les valeurs « créées par un travail libre se vendent moitié « moins cher. Ainsi telle denrée qui valait deux « dollars lorsqu'il n'y avait parmi nous d'autres « travailleurs que des esclaves, ne coûte actuel- « lement qu'un seul dollar. Cependant celui qui

« la produit avec des esclaves est obligé de la « donner au même prix, et alors il est en perte ; « il gagne moitié moins que précédemment, et « cependant ses frais sont toujours les mêmes ; « c'est-à-dire qu'il est toujours forcé de nourrir « ses nègres, leurs familles, de les entretenir dans « leur enfance, dans leur vieillesse, durant leurs « maladies ; enfin il a toujours des esclaves tra- « vaillant moins que des hommes libres (1). »

Je ne saurais non plus quitter ce sujet, sans rappeler ici ce que me disait de l'esclavage des noirs un homme justement célèbre en Amérique, Charles Caroll, celui des signataires de la déclaration d'indépendance qui a joui le plus long-temps de son œuvre glorieuse (2).

(1) Il n'existe dans le Maryland qu'une seule branche de culture pour laquelle on peut encore sans préjudice employer les esclaves, c'est celle du tabac. Cette culture, qui exige une infinité de soins minutieux, réclame un nombre immense de bras : des femmes, des enfans suffisent pour cet objet : le point important, c'est d'en avoir un grand nombre, et les familles de nègres, en général si nombreuses, remplissent cette condition. Du reste, les nègres sont encore utiles pour cette culture, mais non indispensables; la culture du tabac serait également bien faite par les blancs. On peut dire seulement que, faite par des esclaves, elle procure encore un bénifice, tandis qu'elle a cessé d'être profitable, appliquée aux autres industries agricoles.

(2) J'ai vu M. Charles Caroll à la fin de 1831, et l'année

« C'est une idée fausse, me disait-il, de croire « que les nègres sont nécessaires à la culture des « terres pour certaines exploitations, telles que « celles du sucre, du riz et du tabac. J'ai la con- « viction que les blancs s'y habitueraient facile- « ment, s'ils l'entreprenaient. Peut-être, dans les « premiers temps, souffriraient-ils du change- « ment apporté à leurs habitudes; mais bientôt « ils surmonteraient cet obstacle, et, une fois « accoutumés au climat et aux travaux des « noirs, ils en feraient deux fois plus que les es- « claves. »

Lorsque M. Charles Caroll me tenait ce langage, il habitait une terre sur laquelle il y avait trois cents noirs.

Je ne conclurai point de tout ceci que l'objection élevée contre le travail des blancs dans le Sud soit entièrement dénuée de fondement; mais enfin n'est-il pas permis de penser que plusieurs États du Sud qui, jusqu'à ce jour, ont considéré l'esclavage comme une nécessité, viendront à reconnaître leur erreur, ainsi que le

suivante il n'était plus. Il est mort le 10 novembre 1832, âgé de 96 ans.

fait aujourd'hui le Maryland? Chaque jour les communications des États entre eux deviennent plus faciles et plus fréquentes. La révolution morale qui s'est faite à Baltimore ne s'étendra-t-elle point dans le Sud? Les États du Midi, autrefois purement agricoles, commencent à devenir industriels; les manufactures établies dans le Sud auront besoin de soutenir la concurrence avec celles du Nord, c'est-à-dire de produire à aussi bon marché que ces dernières; elles seront dès lors dans l'impossibilité de se servir long-temps d'ouvriers esclaves, puisqu'il est démontré que ceux-ci ne sauraient concourir utilement avec des ouvriers libres. Partout où se montre l'ouvrier libre, l'esclavage tombe. Enfin, ce qui demeure bien prouvé, c'est que (économiquement parlant) l'esclavage est nuisible lorsqu'il n'est pas nécessaire, et qu'il a été jugé tel par ceux qui auparavant l'avaient cru indispensable. Mais il se présente contre l'abolition de l'esclavage des objections bien autrement graves que celle du plus ou moins d'utilité dont le travail des nègres peut être pour les blancs.

TROISIÈME OBJECTION. — Supposez le principe

de l'abolition admis, quel sera le moyen d'exécution?

Ici deux systèmes se présentent : affranchir dès à présent tous les esclaves ; ou bien abolir seulement en principe l'esclavage, et déclarer libres les enfans à naître des nègres. Dans le premier cas, l'esclavage disparaît aussitôt, et, le jour où la loi est rendue, il n'y a plus dans la société américaine que des hommes libres. Dans le second, le présent est conservé ; ceux qui sont esclaves restent tels ; l'avenir seul est atteint ; on travaille pour les générations suivantes.

Ces deux systèmes, assez simples l'un et l'autre dans leur théorie, rencontrent dans l'exécution des difficultés qui leur sont communes.

D'abord, pour déclarer libres les esclaves ou leurs descendans, l'équité exige que le gouvernement en paie le prix à leurs possesseurs : l'indemnité est la première condition de l'affranchissement, puisque l'esclave est la propriété du maître.

Maintenant comment opérer ce rachat?

Le gouvernement américain se trouve, dit-on, pour l'effectuer, dans la situation la plus favorable ; car la dette publique des États-Unis est

éteinte : or, les revenus du gouvernement fédéral sont annuellement de cent cinquante-neuf millions de francs. Sur cette somme, soixante-quatorze millions sont absorbés par les dépenses de l'administration fédérale ; restent donc quatre-vingt-cinq millions qui, précédemment, étaient consacrés à l'extinction de la dette publique, et qui, maintenant, pourraient être employés au rachat des nègres esclaves (1).

J'ai souvent entendu proposer ce moyen pour parvenir à l'affranchissement général ; mais ici combien d'obstacles se présentent ! D'abord le point de départ est vicieux ; en effet, les États-Unis n'ont, il est vrai, plus de dette publique à payer ; mais en même temps qu'ils se sont libérés, ils ont réduit considérablement l'impôt qui était la source de leurs revenus. Il est donc inexact de dire que le gouvernement fédéral reçoive annuellement quatre-vingt-cinq millions, qu'il pourrait appliquer au rachat des nègres.

Mais supposons qu'en effet cette somme est à sa disposition, et voyons s'il est possible d'espérer qu'il en fera l'usage qu'on propose.

(1) V. *National calendar*, 1833. Vo Public revenues and expenditures.

Il y avait, aux États-Unis, lors du dernier recensement de la population, fait en 1830, deux millions neuf mille esclaves; or, en supposant qu'il faille réduire à cent dollars la valeur moyenne de chaque nègre, à raison des femmes, des enfans et des vieillards, le rachat fait à ce prix de deux millions neuf mille esclaves coûterait plus d'un milliard de francs (1). A cette somme il faut ajouter le prix de deux cent mille esclaves au moins nés depuis 1830 (2), dont le rachat ajouterait une somme de cent onze millions de francs au milliard précédent. En supposant que le gouvernement fédéral pût et voulût appliquer annuellement au rachat des nègres une somme annuelle de quatre-vingt-cinq millions, il ne pourrait, avec cette somme, racheter chaque année que cent soixante mille esclaves; il faudrait donc l'application de la même somme au même objet pendant quatorze années pour racheter la totalité des esclaves existans aujour-

(1) 200,900,000 dollars ou 1,064,770,000 fr.

(2) Je dis 200,000 au moins, car on peut voir à la table statistique que la population esclave dans toute l'Union s'accroît de 30 p. 100 tous les dix ans. Or, il s'est écoulé déjà quatre années depuis le recensement qui a constaté le nombre de 2,009,000, esclaves.

d'hui. Mais ce n'est pas tout. Ces deux millions neuf mille esclaves existant en ce moment se multiplient chaque jour, et, en supposant que leur accroissement annuel soit proportionné dans l'avenir à ce qu'il a été jusqu'à ce jour, il augmentera annuellement d'environ soixante mille : quarante-sept millions de francs seront donc absorbés chaque année, non pas pour diminuer le nombre des esclaves, mais seulement pour empêcher leur augmentation ; or, ces quarante-sept millions font plus de la moitié de la somme destinée au rachat.

On voit que l'étendue et la durée du sacrifice pécuniaire que le gouvernement des États-Unis aurait à s'imposer ne peuvent se comparer qu'à son peu d'efficacité. Croit-on que le gouvernement américain entreprenne jamais une semblable tâche à l'aide d'un pareil moyen ?

Je ne sais si un peuple qui se gouverne lui-même fera jamais un sacrifice aussi énorme sans une nécessité urgente. Les masses, habiles et puissantes pour guérir les maux présens qu'elles sentent, ont peu de prévoyance pour les malheurs à venir. L'esclavage, qui peut, à la vérité, devenir un jour, pour toute l'Union, une cause

de trouble et d'ébranlement, n'affecte actuellement et d'une manière sensible qu'une partie des États-Unis, le Sud; or, comment admettre que les pays du Nord qui, en ce moment, ne souffrent point de l'esclavage, iront, dans l'intérêt des contrées méridionales et par une vague prévision de périls incertains et à venir, consacrer au rachat des esclaves du Sud des sommes considérables dont l'emploi, fait au profit de tous, peut leur procurer des avantages actuels et immédiats. Je crois qu'espérer du gouvernement fédéral des États-Unis un pareil sacrifice, c'est méconnaître les règles de l'intérêt personnel, et ne tenir aucun compte ni du caractère américain, ni des principes d'après lesquels procède la démocratie.

Mais l'obstacle qui résulte du prix exorbitant du rachat n'est pas le seul.

Supposons que cette difficulté soit vaincue.

Quatrième objection. — Les nègres étant affranchis, que deviendront-ils? se bornera-t-on à briser leurs fers? les laissera-t-on libres à côté de leurs maîtres? Mais si les esclaves et les tyrans de la veille se trouvent face à face avec des

forces à peu près égales, ne doit-on pas craindre de funestes collisions?

On voit que ce n'est pas assez de racheter les nègres, mais qu'il faut encore, après leur affranchissement, trouver un moyen de les faire disparaître de la société où ils étaient esclaves.

A cet égard deux systèmes ont été proposés.

Le premier est celui de Jefferson (1) qui voudrait qu'après avoir aboli l'esclavage, on assignât aux nègres une portion du territoire américain, où ils vivraient séparés des blancs. On est frappé tout d'abord de ce qu'un pareil système renferme de vicieux et d'impolitique. Sa conséquence immédiate serait d'établir sur le sol des États-Unis deux sociétés distinctes, composées de deux races qui se haïssent secrètement et dont l'inimitié serait désormais avouée; ce serait créer une nation voisine et ennemie pour les États-Unis qui ont le bonheur de n'avoir ni ennemis ni voisins.

Mais, depuis que Jefferson a indiqué ce mode étrange de séparer les nègres des blancs, un au-

(1) Notes sur la Virginie, p. 119.

tre moyen a été trouvé, auquel on ne peut reprocher les mêmes inconvéniens.

Une colonie de nègres affranchis a été fondée à Liberia sur la côte d'Afrique (6° degré de latitude nord) (1). Des sociétés philantropiques se sont formées pour l'établissement, la surveillance et l'entretien de cette colonie qui déjà prospère. Au commencement de l'année 1834, elle contenait trois mille habitans, tous nègres libres et affranchis, émigrés des États-Unis.

Certes, si l'affranchissement universel des noirs était possible et qu'on pût les transporter tous à Liberia, ce serait un bien sans aucun mélange de mal. Mais le transport des affranchis, d'Amérique en Afrique, pourra-t-il jamais s'exécuter sur un vaste plan? Outre les frais de rachat que je suppose couverts, ceux de transport seraient seuls considérables; on a reconnu que, pour chaque nègre ainsi transporté, il en coûte 30 dollars (160 fr.), ce qui pour 2 millions de nègres fait une somme de 318 millions de francs à ajouter aux 1,200 millions précédens. Ainsi à

(1) V., sur l'origine et les progrès de cette colonie, les rapports annuels de la société de colonisation.

mesure qu'on pénètre dans le fond de la question on marche d'obstacle en obstacle.

Maintenant je suppose encore résolues ces premières difficultés ; j'admets que d'une part le gouvernement de l'Union serait prêt à faire, pour l'affranchissement des nègres du Sud, l'immense sacrifice que j'ai indiqué, sans que les États du Nord, peu intéressés, quant à présent, dans la question, s'y opposassent ; j'admets encore qu'il existe un moyen pratique de transporter la population affranchie hors du territoire américain ; ces obstacles levés, il resterait encore à vaincre le plus grave de tous ; je veux parler de la volonté des États du Sud, au sein desquels sont les esclaves.

Cinquième objection. — D'après la constitution américaine, l'abolition de l'esclavage dans les États du Sud ne pourrait se faire que par un acte émané de la souveraineté de ces États, ou du moins faudrait-il, si l'affranchissement des noirs était tenté par le gouvernement fédéral, que les États particuliers intéressés y consentissent (1). Or, j'ignore ce que pourront penser

(1) V. Constitution des États-Unis. Les pouvoirs du congrès

un jour et faire les États du Sud; mais il me paraît indubitable que, dans l'état actuel des esprits et des intérêts, tous seraient opposés à l'affranchissement des nègres; même avec la condition de l'indemnité préalable.

Il est certain d'abord que la transition subite de l'état de servitude des noirs à celui de liberté serait pour les possesseurs d'esclaves un moment de crise dangereuse.

Vainement on objecte que les nègres recevant la liberté n'ont plus de griefs contre la société ni contre leurs maîtres, je réponds qu'ils ont des souvenirs de tyrannie, et que le sort commun des opprimés est de se soumettre pendant qu'ils sont faibles, et de se venger quand ils deviennent forts; or, l'esclave n'est fort que le jour où il devient libre.

Il n'est pas vraisemblable que les Américains

sont limités aux cas énoncés dans la constitution. Parmi ces cas énumérés dans la section 8, ne se trouve point le droit d'abolir l'esclavage dans les États où il est établi; plusieurs articles de la constitution reconnaissent même formellement la servitude, entre autres le § 3 de la section 2, art. 4. Enfin, l'art. 10 du supplément à la constitution dit que tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément attribués au gouvernement général des États-Unis sont réservés aux états particuliers.

habitans des États à esclaves se soumettent de leur plein gré aux chances périlleuses qu'entraînerait l'affranchissement des nègres, dans la vue d'épargner à leurs arrière-neveux les dangers d'une lutte entre les deux races.

Ils le feront d'autant moins que, outre le péril attaché à cette mesure, leurs intérêts matériels en seraient lésés. Toutes les richesses, toutes les fortunes des États du Sud, reposent, quant à présent, sur le travail des esclaves; une indemnité pécuniaire, quelque large qu'on la suppose, ne remplacerait point, pour le maître, les esclaves perdus; elle placerait entre ses mains un capital dont il ne saurait que faire. Plus tard sans doute de nouvelles entreprises, de nouveaux modes d'exploitations, se formeraient; mais la suppression des esclaves serait, pour la génération contemporaine, la source d'une immense perturbation dans les intérêts matériels.

On se demande s'il est croyable qu'une génération entière se soumette à une pareille ruine pour le plus grand bien des générations futures. — Non, il est douteux même qu'elle se l'imposât en présence de dangers actuels. Rien n'est plus difficile à concevoir que l'abandon fait par une

grande masse d'hommes de leurs intérêts matériels, dans la vue d'éviter un péril. Le péril présent n'est encore qu'un malheur à venir : le sacrifice serait un malheur présent.

Mais, dit-on, ces objections sont évitées en grande partie, si, en déclarant libres les enfans à naître des nègres, on maintient dans la servitude les esclaves nés avant l'acte d'abolition. Dans cette hypothèse, ceux qui abolissent l'esclavage conservent leurs esclaves, et la génération qui souffre de l'affranchissement n'a point connu un état meilleur.

Ce système affaiblit sans doute les objections, mais il ne les détruit pas entièrement. N'est-ce pas jeter parmi les esclaves un principe d'insurrection que de déclarer libres les enfans à naître, tout en maintenant les pères dans la servitude? On s'efforce à grand'peine de persuader au nègre esclave qu'il n'est pas l'égal du blanc, et que cette inégalité est la source de son esclavage; que deviendra cette fiction en présence d'une réalité contraire? comment le nègre esclave obéira-t-il à côté de son enfant, investi du droit de résister?

C'est d'ailleurs attribuer aux Américains du

Sud un égoïsme exagéré, que de supposer qu'en conservant intacts leurs droits, ils anéantiront ceux de leurs enfans. Autant il serait surprenant qu'ils fissent un grand sacrifice dans l'intérêt de générations futures et éloignées, autant il faudrait s'étonner qu'ils sacrifiassent à leur propre intérêt celui de leurs descendans immédiats; car le sentiment paternel est presque de l'égoïsme. On est donc sûr de trouver dans les pères autant de répugnance à prendre une mesure ruineuse pour les enfans, qu'à faire un acte qui les ruine eux-mêmes.

Ici cependant l'on m'oppose l'exemple des États du Nord de l'Union qui ont aboli l'esclavage pour l'avenir, c'est-à-dire pour les enfans à naître, en laissant esclaves tous ceux qui l'étaient avant la loi; et l'on demande pourquoi les États du Sud ne feraient pas de même.

A cet égard, la réponse semble facile. D'abord il est constant que l'esclavage n'a jamais été établi dans le Nord sur une grande échelle. Lorsque la Pensylvanie, New-York et les autres États du Nord, ont aboli l'esclavage, il n'y avait dans leur sein qu'un nombre minime d'esclaves. Pour ne citer qu'un exemple, New-York

a aboli l'esclavage en 1799, et, à cette époque, il n'y avait que trois esclaves sur cent habitans : on pouvait affranchir les nègres, ou déclarer libres les enfans à naître, sans redouter aucune conséquence fâcheuse d'un principe de liberté jeté subitement parmi des esclaves. Les possesseurs de nègres ne formaient qu'une fraction imperceptible de la population ; alors l'intérêt presque universel était qu'il n'y eût plus d'esclaves, afin que rien ne déshonorât le travail, source de la richesse. En abolissant la servitude des noirs pour l'avenir, les États du Nord n'ont fait aucun sacrifice ; la majorité, qui trouvait son profit à cette abolition, a imposé la loi au petit nombre, dont l'intérêt était contraire.

Maintenant, comment comparer aux États du Nord ceux du Sud, où les esclaves sont égaux, quelquefois même supérieurs en nombre aux hommes libres (1), et où, d'un autre côté, la majorité, pour ne pas dire la totalité des habitans, est intéressée au maintien de l'esclavage ?

On voit que la dissemblance est, quant à présent, complète ; mais n'est-il pas permis d'espérer

(1) V. à la fin de la note la table statistique.

dans l'avenir quelque changement dans la situation des États du Sud, et ne peut-on pas admettre qu'intéressés aujourd'hui à conserver l'esclavage, ils aient un jour intérêt à l'abolir? J'ai la ferme persuasion que tôt ou tard cette abolition aura lieu, et j'ai dit plus haut les motifs de ma conviction; mais je crois également que l'esclavage durera long-temps encore dans le Sud; et, à cet égard, il me paraît utile de résumer les différences matérielles qui rendent impossible toute comparaison entre l'avenir du Sud et ce qui s'est passé dans le Nord.

Il est incontestable que le froid des États du Nord est contraire à la race africaine, tandis que la chaleur des pays du Sud lui est favorable; dans les premiers elle languit et décroît, tandis qu'elle prospère et multiplie dans les seconds.

Ainsi la population noire, qui tendait naturellement à diminuer dans les États où l'esclavage est aboli, trouve, au contraire, dans le climat des pays méridionaux, où sont aujourd'hui les esclaves, une cause d'accroissement.

Dans le Nord, l'esclavage était évidemment nuisible au plus grand nombre; les habitans du Sud sont encore dans le doute s'il ne leur est pas

nécessaire. L'esclavage dans le Nord n'a jamais été qu'une superfluité ; il est, au moins jusqu'à présent, pour le Sud, une utilité. Il était, pour les hommes du Nord, un accessoire ; il se rattache, dans le Sud, aux mœurs, aux habitudes et à tous les intérêts. En le supprimant, les États libres n'ont eu qu'une loi à faire ; pour l'abolir, les États à esclaves auraient à changer tout un état social.

L'activité, le goût des hommes du Nord pour le travail, le zèle religieux des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre, le rigorisme des quakers de la Pensylvanie, et aussi une civilisation très-avancée, tout dans les États septentrionaux tendait à repousser l'esclavage. Il n'en est point de même dans le Sud ; les États méridionaux ont des croyances, mais non des passions religieuses ; plusieurs d'entre eux, tels qu'Alabama, Mississipi, la Géorgie, sont à demi barbares, et leurs habitans sont, comme tous les hommes du Midi, portés par le climat à l'indolence et à l'oisiveté. Ainsi l'esclavage n'est, jusqu'à présent, combattu dans le Sud par aucune des causes qui, dans le Nord, ont amené sa ruine.

Les États du Sud sont donc loin encore de l'affranchissement des nègres.

Cependant, tout en conservant le présent, ils sont effrayés de l'avenir. L'augmentation progressive du nombre des esclaves dans leur sein est un fait bien propre à les alarmer; déjà, dans la Caroline du Sud et dans la Louisiane, le nombre des noirs est supérieur à celui des blancs (1), et la cause de l'augmentation est plus grave encore, peut-être, que le fait même; la traite des noirs avec les pays étrangers étant prohibée dans toute l'Union, non-seulement par le gouvernement fédéral, mais encore par tous les états particuliers, il s'ensuit que l'augmentation du nombre des esclaves ne peut résulter que des naissances; or, le nombre des blancs ne croissant point, dans les États du Sud, dans la même proportion que celui même des nègres, il est manifeste que, dans un temps donné, la population noire y sera de beaucoup supérieure en nombre à la population blanche (2).

(1) Table statistique à la fin de l'Appendice.

(2) A la vérité, les États du Sud, tels que la Louisiane, la Caroline du Sud, le Mississipi, où se fait remarquer le plus grand accroissement des noirs, achètent des esclaves dans les États voisins, Tennessee, Kentucky, Virginie, Maryland. C'est une cause d'augmentation indépendante de la multiplication résultant des naissances. Mais ce qui prouve que cette source

Tout en voyant le péril qui se prépare, les États de Sud de l'Union américaine ne font rien pour le conjurer; chacun d'eux combat ou favorise l'accroissement du nombre des esclaves, selon qu'il est intéressé actuellement à en posséder plus ou moins. Dans le Maryland, dans le district de Colombie, dans la Virginie, où commence à pénétrer le travail des hommes libres, on affranchit beaucoup d'esclaves, et on en vend autant qu'on peut aux États les plus méridionaux. La Louisiane, la Caroline du Sud, le Mississipi, la Floride, qui trouvent, jusqu'à ce jour, un immense profit dans l'exploitation de leurs terres par les esclaves, n'en affranchissent point, et s'efforcent d'en acquérir sans cesse de nouveaux. Il arrive fréquemment que, effrayés de l'avenir, ces États font des lois pour défendre l'achat de nègres dans les autres pays de l'Union. Comme je traversais la Louisiane (1832), la législature venait de rendre un décret pour interdire tout

d'accroissement n'est point la seule, c'est que, dans les États voisins, le nombre des esclaves augmente aussi; et ceux même où il diminue, tels que la Virginie, le Maryland, etc., ne le voient point décroître dans la proportion où il augmente ailleurs. V. Table statistique.

achat de nègres dans les États limitrophes; mais, en général, ces lois ne sont point exécutées. Souvent les législateurs sont les premiers à y contrevenir; leur intérêt privé de propriétaire leur fait acheter des esclaves, dont ils ont défendu le commerce dans un intérêt général.

En résumé, quand on considère le mouvement intellectuel qui agite le monde; la réprobation qui flétrit l'esclavage dans l'opinion de tous les peuples; les conquêtes rapides qu'ont déjà faites, aux États-Unis, les idées de liberté sur la servitude des noirs; les progrès de l'affranchissement qui, sans cesse, gagne du Nord au Sud; la nécessité où seront tôt ou tard les États méridionaux de substituer le travail libre au travail des esclaves, sous peine d'être inférieurs aux États du Nord; en présence de tous ces faits, il est impossible de ne pas prévoir une époque plus ou moins rapprochée, à laquelle l'esclavage disparaîtra tout-à-fait de l'Amérique du Nord.

Mais comment s'opérera cet affranchissement? quels en seront les moyens et les conséquences? quel sera le sort des maîtres et des affranchis? c'est ce que personne n'ose déterminer à l'avance.

Il y a en Amérique un fait plus grave peut-être que l'esclavage ; c'est la race même des esclaves. La société américaine, avec ses nègres, se trouve dans une situation toute différente des sociétés antiques qui eurent des esclaves. La couleur des esclaves américains change toutes les conséquences de l'affranchissement. L'affranchi blanc n'avait presque plus rien de l'esclave. L'affranchi noir n'a presque rien de l'homme libre ; vainement les noirs reçoivent la liberté ; ils demeurent esclaves dans l'opinion. Les mœurs sont plus puissantes que les lois ; le nègre esclave passait pour un être inférieur ou dégradé ; la dégradation de l'esclave reste à l'affranchi. La couleur noire perpétue le souvenir de la servitude et semble former un obstacle éternel au mélange des deux races.

Ces préjugés et ces répugnances sont tels que dans les États du Nord les plus éclairés, l'antipathie qui sépare une race de l'autre, demeure toujours la même, et, ce qui est digne de remarque, c'est que plusieurs de ces États consacrent dans leurs lois l'infériorité des noirs.

On conçoit aisément que, dans les États à esclaves, les nègres affranchis ne soient pas traités

entièrement comme les hommes libres de couleur blanche ; ainsi on lira sans étonnement cet article d'une loi de la Louisiane, qui porte :

« Les gens de couleur libres ne doivent jamais « insulter ni frapper les blancs, ni prétendre s'é- « galer à eux ; au contraire ils doivent leur céder « le pas partout, et ne leur parler ou leur ré- « pondre qu'avec respect, sous peine d'être punis « de prison, suivant la gravité des cas (1). »

On ne sera pas plus surpris de voir prohibés dans les États à esclaves tout mariage entre des personnes blanches et des gens de couleur libres ou esclaves (2).

Mais ce qui paraîtra peut-être plus extraordinaire, c'est que, même dans les États du Nord, le mariage entre blancs et personnes de couleur ait été pendant long-temps interdit par la loi même. Ainsi, la loi du Massachusetts déclarait nul un pareil mariage et prononçait une amende contre le magistrat qui passait l'acte (3). Cette loi n'a été abolie qu'en 1830.

(1) V. Digeste des lois de la Louisiane, t. I, p. 231.
(2) V. Statute laws of Tennessee, t. I, p. 210.
(3) V. General laws of Massachusetts, t. I, p. 259.

Du reste, lorsque la défense n'est pas dans la loi, elle est toujours la même dans les mœurs; une barrière d'airain est toujours interposée entre les blancs et les noirs.

Quoique vivant sur le même sol, et dans les mêmes cités, les deux populations ont une existence civile distincte. Chacune a ses écoles, ses églises, ses cimetières. Dans tous les lieux publics où il est nécessaire que toutes deux soient présentes en même temps, elles ne se confondent point; des places distinctes leur sont assignées. Elles sont ainsi classées dans les salles des tribunaux, dans les hospices, dans les prisons. La liberté dont jouissent les nègres n'est pour eux la source d'aucun des bienfaits que la société procure. Le même préjugé qui les couvre de mépris, leur interdit la plupart des professions. On ne saurait se faire une idée exacte des difficultés que doit vaincre un nègre pour faire sa fortune aux États-Unis; il rencontre partout des obstacles et nulle part des appuis. Aussi la domesticité est-elle la condition presque obligée du plus grand nombre des nègres libres.

Dans la vie politique, la séparation est encore plus profonde. Quoique admissibles en principe

aux emplois publics, ils n'en possèdent aucun; il n'y a pas d'exemple d'un nègre ou d'un mulâtre remplissant aux États-Unis une fonction publique. Les lois des États du Nord reconnaissent en général aux gens de couleur libres des droits politiques pareils à ceux des blancs; mais nulle part on ne leur permet d'en jouir. Les gens de couleur libres de Philadelphie ayant voulu, il y a quelque temps, exercer leurs droits politiques à l'occasion d'une élection, furent repoussés avec violence de la salle où ils venaient pour déposer leurs suffrages, et il leur fallut renoncer à l'exercice d'un droit dont le principe ne leur était pas contesté. Depuis ce temps, ils n'ont point renouvelé cette prétention si légitime. Il est triste de le dire, mais le seul parti qu'ait à prendre la population noire ainsi opprimée, c'est de se soumettre, et de souffrir la tyrannie sans murmure. Dans ces derniers temps, des hommes animés de l'intention la plus pure et des sentimens les plus philantropiques ont tenté d'arriver à la fusion des noirs avec les blancs, par le moyen des mariages mutuels. Mais ces essais ont soulevé toutes les susceptibilités de l'orgueil américain et abouti à deux insurrections dont New-York

et Philadelphie furent le théâtre au mois de juillet 1834. Toutes les fois que les nègres affranchis manifestent l'intention directe ou indirecte de s'égaler aux blancs, ceux-ci se soulèvent aussitôt en masse pour réprimer une tentative aussi audacieuse. Ces faits se passent pourtant dans les États les plus éclairés, les plus religieux de l'Union, et où depuis long-temps l'esclavage est aboli. Qui douterait maintenant que la barrière qui sépare les deux races ne soit insurmontable?

En général, les nègres libres du Nord supportent patiemment leur misère : mais croit-on qu'ils se soumissent à tant d'humiliations et à tant d'injustices s'ils étaient plus nombreux? Ils ne forment dans les États du Nord qu'une minorité imperceptible. Qu'arriverait-il, s'ils étaient, comme dans le Sud, en nombre égal ou supérieur aux blancs? Ce qui de nos jours se passe dans le Nord peut faire pressentir l'avenir du Sud. S'il est vrai que les tentatives généreuses, faites pour transporter d'Amérique en Afrique les nègres affranchis ne puissent jamais conduire qu'à des résultats partiels, il est malheureusement trop certain qu'un jour les Etats du Sud

de l'Union recèleront dans leur sein deux races ennemies, distinctes par la couleur, séparées par un préjugé invincible, et dont l'une rendra à l'autre la haine pour le mépris. C'est là, il faut le reconnaître, la grande plaie de la société américaine.

Comment se résoudra ce grand problème politique? Faut-il prévoir dans l'avenir une crise d'extermination? Dans quel temps? Quelles seront les victimes? Les blancs du Sud étant en possession des forces que donnent la civilisation et l'habitude de la puissance, et certains d'ailleurs de trouver un appui dans les États du Nord, où la race noire s'éteint; faut-il en conclure que les nègres succomberont dans la lutte, si une lutte s'engage? Personne ne peut répondre à ces questions. On voit se former l'orage, on l'entend gronder dans le lointain; mais nul ne peut dire sur qui tombera la foudre.

Tableaux comparatifs de la population libre et de la population esclave aux Etats-Unis depuis 1790 jusqu'en 1830.

N° I. — 1790.

NOMS des ÉTATS.	POPULATION libre en 1790.	POPULAT. esclave en 1790.	PROPORTION des esclaves à la population libre.	OBSERVATIONS.
Maine,	96,540	»	»	En 1790, les Etats qui ont le plus d'esclaves sont :
New-Hampshire,	181,885	158	1 1/2 sur 1,000	
Vermont,	85,512	17	2 10,000	
Massachusetts,	378,787	»	»	1. La Caroline du Sud qui compte 43 escl. s. 100 h.
Rhode-Island,	67,825	952	13 1,000	2. La Virginie, 38 100
Connecticut,	235,187	2,759	12 1,000	3. La Géorgie, 35 100
New-York,	318,796	21,324	7 100	4. Le Maryland, 32 100
New-Jersey,	172,716	11,423	6 100	5. La Car. du N. 26 100
Pensylvanie,	430,136	3,737	9 1,000	6. Le Kentucki, 26 100
Delaware,	50,207	8,887	15 100	
Maryland,	216,092	103,036	32 100	Déjà, en 1790, il n'y a plus d'esel. dans le Massachusetts dans le Maine; et l'on n'en compte plus que 7 sur 100 dans l'Etat de New-York, et 9 sur 1,000 dans la Pensylvanie. A l'égard des Etats du Sud, où l'on n'en voit point figurer, leur absence tient à deux causes : la première, pour quelques-uns, c'est le défaut de documens statistiques, par exemple, pour la Louisiane, qui alors ne faisait pas partie des Etats-Unis; la seconde, pour certains autres, c'est le manque d'habitans, comme pour Missouri, Arkansas, etc.
Virginie,	454,183	293,427	38 100	
Caroline du Nord	293,379	100,572	26 100	
Caroline du Sud,	141,979	107,094	43 100	
Géorgie,	53,284	29,264	35 100	
Alabama,	»	»	»	
Mississipi,	»	»	»	
Louisiane,	»	»	»	
Tennessee,	»	»	»	
Kentucki,	61,847	11,830	26 100	
Ohio,	»	»	»	
Indiana,	»	»	»	
Illinois,	»	»	»	
Missouri,	»	»	»	
Dist. de Colombie	»	»	»	C'est ici le lieu de faire observer qu'à cette époque l'esclavage, qui s'éteint dans le Nord, n'est pas encore né dans quelques pays du Sud. On le verra bientôt paraître et se développer dans ces derniers, tandis qu'il a disparu dans les autres pour n'y plus revenir.
Floride,	»	»	»	
Michigan,	»	»	»	
Arkansas,	»	»	»	
Total. . .	3,231,429	697,807		
	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.			

N° II. — 1800.

NOMS des ÉTATS.	POPULATION libre en 1800.	POPULAT. esclave en 1800.	PROPORTION des esclaves à la population totale.	OBSERVATIONS.
Maine,	151,719	»	»	
New-Hampshire,	183,850	8	4s.100,000	
Vermont,	154,465	»	»	
Massachusetts,	422,845	»	»	
Rhode-Island,	68,741	381	5 1,000	
Connecticut,	250,051	951	3 1,000	
New-York,	565,707	20,343	3 100	
New-Jersey,	198,727	12,422	6 100	
Pensylvanie,	600,839	1,706	3 1,000	
Delaware,	58,120	6,153	10 100	
Maryland,	240,189	105,635	30 100	
Virginie,	534,404	345,796	37 100	
Caroline du Nord	344,807	133,296	28 100	
Caroline du Sud,	199,440	146,151	43 100	
Géorgie,	103,282	59,404	36 100	
Alabama,	5,361	3,489	37 100	
Mississipi,	»	»	»	
Louisiane,	»	»	»	
Tennessee,	92,118	13,584	13 100	
Kentucki,	216,925	40,348	18 100	
Ohio,	45,365	»	»	
Indiana,	4,516	135	3 100	
Illinois,	215	»	»	
Missouri,	»	»	»	
Dt. de Colombie,	10,849	3,244	22 100	
Floride,	»	»	»	
Michigan	551	»	»	
Arkansas.	»	»	»	
Total. . .	4,412,884	893,041		
De 1790 à 1800, la population libre a augmenté de 1,181,455, c'est-à-dire de 36 pour 100 en 10 ans, ou 3 1/2 pour 100 par an.	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.	De 1790 à 1800, la populat. esclave a augmenté de 195,162 c.-à-d. 28 p. 100 en 10 ans un peu moins de 3 p. 100 par an.		

Classement des États qui ont le plus d'esclaves.

1. Caroline du Sud 43 escl. sur 100 h.
2. La Virginie et Alabama, 37 id.
3. La Géorgie, 36 id.
4. Le Maryland, 30 id.
5. La Carol. du N. 28 id.
6. Le d. de Colomb. 22 id.
7. Le Tennessee, 13 id.
8. Delaware, 10 id.
9. New-Jersey, 6 id.
10. New-York, 3 id.
11. Indiana, 3 id.
12. Kentucki, 2 id.

Progression du nombre des esclaves dans les différens Etats : La Caroline du Nord, de 1790 à 1800, a gagné 2 escl. sur 100 h. La Géorgie, 1 id.

Le nombre des esclaves est stationnaire dans la Caroline du Sud et dans le Nouveau-Jersey.

Il est en déclin dans les Etats suivans :

Le Kentucki en a perdu 8 s. 100
Le Delaware, 5 id.
L'Etat de New-York, 4 id.
Le Maryland, 2 id.
La Virginie, 1 id.

NOTA. On voit paraître des esclaves dans 3 nouveaux Etats, Alabama, Tennessee et Indiana ; mais on ne peut faire à leur égard aucune observation, attendu que le chiffre de la population de 1790 est inconnu.

N° III. — 1810.

NOMS des ÉTATS.	POPULATION libre en 1810.	POPULATION esclave en 1810.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.		OBSERVATIONS.
Maine,	228,705	»		»	*Classement des États qui ont le plus d'esclaves.*
New-Hampshire	214,460	»		»	
Vermont,	217,895	»		»	1. Carol. du S. 47 esc. s. 100 h.
Massachusetts,	472,040	»		»	2. Louisiane, 45 id.
Rhode-Island,	76,828	103	13 s.	10,000	3. Alabama, Mississipi, 42 id.
Connecticut,	261,632	310	11	10,000	4. Géorgie, 41 id.
New-York,	944,032	15,017	15	1,000	5. Virginie, 40 id.
New-Jersey,	238,706	10,851	4	100	6. Carol. du N. 30 id.
Pensylvanie,	809,296	795	10	10,000	7. Maryland, 29 id.
Delaware,	68,497	4,177	6	100	8. D. de Colom. 22 id.
Maryland,	273,044	111.502	29	100	9. Kentucki, 19 id.
Virginie,	582,104	392,518	40	100	10. Tennessee, 17 id.
Caroline du N.	386,676	168,824	30	100	11. Missouri, 15 id.
Caroline du S.	318,750	196,365	47	100	12. Illinois, 13 id.
Géorgie,	147,215	105,218	41	100	13. Delaware, 6 id.
Alabama, Mississipi,	23,270	17,088	42	100	14. New-Jersey, 4 id.
Louisiane,	41,296	34,660	45	100	De 1800 à 1810, la Géorgie, Alabama et Mississipi, ont gagné 5 esc. s. 100 h.
Tennessee,	217,192	44,535	17	100	La Carol. du S. et le Tennessee. 4 id.
Kentucki,	325,950	80,561	19	100	La Virginie, 3 id.
Ohio,	230,760	»	»		La Carol. du N. 2 id.
Indiana,	24,283	237	9	1,000	Le Kentucki, 1 id.
Illinois,	12,114	168	13	1,000	Le nombre des escl. est stationnaire dans le district de Col.
Missouri,	16,772	3,011	15	100	Il décroît dans les Etats suiv.:
Dt. de Colombie	18,628	5,395	22	100	Le Delaware en a perdu 4 s. 100
Floride,	»	»	»		Le New-Jersey, 2 id.
Michigan,	4,762	»	»		Le Maryland, 1 id.
Arkansas,	1,062	»	»		L'esclavage disparaît presque entièrement des États de New-York et de Pensylvanie, où il ne figure plus que pour quelques fractions imperceptibles.
Total. . .	6,048,450	1,191,364			Nota. A cette période, on voit naître deux nouveaux Etats, Illinois et Missouri. L'esclavage qui s'établit dans les deux s'éteindra presque aussitôt dans le premier, mais il va s'étendre dans le second. En même temps on voit paraître sur la scène l'Etat d'Ohio, qui, presqu'à sa naissance, a déjà 230, 760 habitans et pas un esclave. La loi de l'Etat a, dès l'origine, proscrit l'esclavage. Le Missouri, qui pouvait aisément se passer d'esclaves, regrettera long-temps de n'avoir pas imité l'Ohio.
De 1800 à 1810, la populat. libre a augmenté de 2,035,566, c'est-à-dire de 45 p. 100 en 10 ans, ou 4 1/2 p. 100 par an.	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.	De 1800 à 1810, la populat. escl. a augmenté de 298,323, c'est-à-dire de 33 p. 100 en 10 ans, un peu plus de 3 p. 100 par an.			

N° IV. — 1820.

NOMS des ÉTATS.	POPULATION libre en 1820.	POPULATION esclave en 1820.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.	OBSERVATIONS.
Maine,	298,335	»	»	*Classement des États qui ont le plus d'esclaves.*
New-Hampshire	244,161	»	»	
Vermont,	235,764	»	»	
Massachusetts,	528,287	»	»	1. Carol. du S. 51 esc. s. 100 h
Rhode-Island,	83,011	48	5 s. 10,000	2. Louisiane, 45 id.
Connecticut,	275,151	97	1 10,000	3. Géorgie, 44 id.
New-York,	1,362,724	10,088	7 1,000	4. Virginie, 39 id.
New-Jersey,	270,018	7,557	3 100	5. Alabama, Mississipi, 37 id.
Pensylvanie,	1,049,102	211	2 10,000	6. Carol. du N. 32 id.
Delaware,	68,240	4,509	6 100	7. Maryland, 26 id.
Maryland,	299,952	107,398	26 100	8. Kentucki, 22 id.
Virginie,	640,213	425,153	39 100	9. Tennessee, D. de Colomb. 19 id.
Caroline du N.	433,812	205,017	32 100	10. Missouri, 15 id.
Caroline du S.	244,266	258,475	51 100	11. Arkansas, 11 id.
Géorgie,	201,333	149,656	44 100	12. Delaware, 6 id.
Alabama, Mississipi,	126,656	76,693	37 100	13. New-Jersey, 3 id.
Louisiane,	84,343	69,064	45 100	14. Illinois, 16 sur 1,000
Tennessee,	340,696	80,107	19 100	De 1810 à 1820, la Caroline du Sud a gagné 4 esc. s. 100 h
Kentucki,	437,585	126,732	22 100	La Géorgie et le Kentucki, 3 id.
Ohio,	564,317	»	»	La Carol. du N. et le Tennessee, 2 id.
Indiana,	146,988	190	12 10,000	Le nombre des esclaves est stationnaire dans la Louisiane, le Missouri et le Delaware.
Illinois,	55,211	917	16 1,000	
Missouri,	56,164	10,222	15 100	
Dt. de Colombie	26,662	6,377	19 100	Il décroît dans les Etats suivans :
Floride,	»	»	»	
Michigan,	»	»	»	Alabama et Mississipi en ont perdu 5 s. 100
Arkansas,	12,656	1,617	11 100	Le Maryland et le Dt. de Colombie, 3 id.
Total. . .	8,100,067	1,538,064		La Virginie et le New-Jersey, 1 id.
De 1810 à 1820, la populat. libre a augmenté de 2,051,617, c'est-à-dire de 33 p. 100 en 10 ans, ou un peu plus de 3 p. 100 par an.	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.	De 1810 à 1820, la populat. escl. a augmenté de 346,700, c'est-à-dire 29 p. 100 en 10 ans, un peu moins de 3 p. 100 par an.		Il apparaît dans l'Etat naissant d'Arkansas.

N° V. — 1830.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION libre en 1830.	POPULATION esclave en 1830.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.
Maine,	399,955	2	1 s.200,000
New-Hampshire,	269,328	3	1—100,000
Vermont,	280,652	»	»
Massachusetts,	610,408	1	1—600,000
Rhode-Island,	97,199	17	1— 10,000
Connecticut,	297,650	25	8— 10,000
New-York,	1,918,533	75	3—100,000
New-Jersey,	318,569	2,254	7— 1,000
Pensylvanie,	1,347,830	403	3— 10,000
Delaware,	73,456	3,292	4— 100
Maryland,	344,046	102,046	23— 100
Virginie,	741,654	469,654	38— 100
Caroline du Nord,	492,386	245,601	33— 100
Caroline du Sud,	265,784	315,401	54— 100
Géorgie,	289,292	217,531	42— 100
Alabama,	191,978	117,549	37— 100
Mississipi,	70,662	65,659	48— 100
Louisiane,	106,151	109,588	51— 100
Tennessee,	540,301	141,603	20— 100
Kentucki,	522,704	165,213	24— 100
Ohio,	937,903	»	»
Indiana,	343,031	»	»
Illinois,	157,455	»	» (*)
Missouri,	115,364	25,081	17— 100
District de Colombie	33,715	6,119	15— 100
Floride T.,	19,229	15,501	44— 100
Michigan T.,	31,607	32	1— 1,000
Arkansas T.,	25,812	4,576	14— 100
TOTAL. . . .	10,856,989 (**)	2,009,031	

NOTA. Sont compris dans le chiffre de 10,856,989 de la population libre 319,599 personnes de couleur affranchies, ou nées de parens affranchis.

De 1820 à 1830 le nombre des esclaves a augmenté de 470,967, c.-à-d. de 29 p. cent en 10 ans, un peu moins de 3 p. cent par an.

Classement des États qui ont le plus d'esclaves.

1. Caroline du Sud 54 escl. sur 100 h.
2. Louisiane, 51 id.
3. Mississipi, 48 id.
4. Floride, 44 id.
5. Géorgie, 42 id.
6. Virginie, 38 id.
7. Alabama, 37 id.
8. Caroline du N., 33 id.
9. Kentucky, 24 id.
10. Maryland, 23 id.
11. Tennessee, 20 id.
12. Missouri, 17 id.
13. D. de Colomb., 15 id.
14. Arkansas Terr. 14 id.
15. Delaware, 4 id.
16. New-Jersey, 7 1,000

De 1820 à 1830 le Mississipi a gagné 11 escl. sur 100 id.
—La Louisiane 6 id.
—La Carol. du S. et Arkansas, 3 id.
—Le Kentucki et le Missouri, 2 id.
—La Carol. du N et le Tennessee, 1 id.

— Le nombre des esclaves est stationnaire dans Alabama.

— Il décroît dans les Etats suivans : Le dist. de Colomb. en a perdu 4 s. 100
Le Maryland, 3 id.
La Géorgie et le Delaware, 2 id.
La Virginie, 1 id.

— Pour la première fois nous possédons sur la Floride un chiffre statistique qui nous donne, pour cet Etat, 44 escl. sur 100 habitans.

En parcourant les divers tabl. qui précèdent, on voit l'escl. faire d'inutiles efforts pour s'établir dans le N. Il décroît rapid. dans tous les Etats situés au-dessus du 40e degré de latit. Dans les Etats situés entre le 40e et le 36e deg. de lat., il est presque stationn. ; cependant là encore il est en déclin. Il se développe au contraire et s'accroit rapidement dans la plupart des Etats situés entre le 34e et le 30e degré. Déjà, dans la Carol. du Sud et dans la Louisiane, le nombre des escl. surpasse celui des hommes libres.

(*) Il y a dans Illinois 747 noirs en état de domesticité légale, c'est-à-dire loués à vie, mais ils ne sont pas esclaves.

(**) De 1820 à 1830 la population libre a augmenté de 2,756,922, c'est-à-dire de 34 pour cent en 10 ans, ou un en plus de 3 pour cent par an.

2.

NOTE

SUR LE MOUVEMENT RELIGIEUX AUX ÉTATS-UNIS.

J'ai souvent, dans le cours de cet ouvrage, parlé des différentes sectes religieuses qui existent aux États-Unis. Tantôt j'ai signalé les sentimens qui animent les congrégations entre elles, tantôt j'ai fait allusion à leur grand nombre;

une autre fois, j'ai essayé de montrer l'influence des idées religieuses sur le maintien des institutions politiques.

Afin de mettre davantage en lumière les divers points de vue que j'ai présentés, je crois devoir placer sous les yeux du lecteur une esquisse fort abrégée du mouvement religieux aux États-Unis.

Les principales sectes religieuses établies dans l'Amérique du Nord sont celles des méthodistes, anabaptistes, catholiques, presbytériens, épiscopaux, quakers ou amis, universalistes, congrégationalistes, unitaires, réformés hollandais, réformés allemands, moraves, luthériens évangélistes, etc. Les anabaptistes se divisent eux-mêmes en calvinistes ou associés, memnonites, émancipateurs, tunkers, etc. La congrégation protestante la plus nombreuse est celle des méthodistes; elle comptait cinq cent cinquante mille membres au commencement de l'année 1834. On ne possède point le chiffre exact des membres des autres communions.

J'examinerai d'abord les rapports des différens cultes entre eux, et en second lieu les rapports de tous les cultes avec l'État.

§ I^er.

RAPPORT DES CULTES ENTRE EUX.

A cet égard, il faut d'abord, dans les sectes religieuses, distinguer les membres de la congrégation de ses ministres.

On voit en général régner parmi les membres des diverses communions une harmonie parfaite; la bienveillance mutuelle qu'ont les Américains entre eux n'est point altérée par la divergence des croyances religieuses. La prospérité d'une congrégation, l'éloquence d'un prédicateur, inspirent bien aux autres communautés qui sont moins heureuses, ou dont les orateurs sont moins brillans, quelques sentimens de jalousie; mais ces impressions sont éphémères, et ne laissent après elle aucune amertume : la rivalité ne va point jusqu'à la haine.

A l'égard des ministres de cultes opposés, ce serait trop que de dire qu'ils sont hostiles les uns aux autres; mais on peut avancer du moins qu'il existe entre eux des rapports peu bienveil-

lans ; la raison principale en est que le plus ou le moins de succès de leurs églises n'est pas seulement pour eux une question d'amour-propre, mais que c'est aussi une question d'intérêt. En général, les émolumens du ministre sont plus ou moins considérables, selon l'importance de la société qu'il dirige. Je parle ici seulement des cultes protestans qui forment, en Amérique, la religion du plus grand nombre. Les ministres protestans ne constituent point un clergé soumis à des règles hiérarchiques et à la surveillance d'un pouvoir supérieur ; la seule autorité dont ils dépendent est celle de la communauté qui les a élus ; or rien ne gêne dans ses choix la congrégation qui cherche un ministre. Elle peut adopter qui il lui plaît. Le candidat n'a besoin de prendre aucun degré en théologie, ni de subir aucun examen, ni de se livrer à aucune étude spéciale pour acquérir l'aptitude aux fonctions ecclésiastiques : tel est le droit. En fait, on soumet à une sorte d'épreuve presque tous ceux qui prétendent à exercer le saint ministère. Il existe dans toutes les grandes villes une réunion de personnes éclairées dont la mission est d'examiner les aspirans. Celui qui se présente pro-

nonce un sermon, et l'assemblée lui délivre un certificat analogue à son succès; en général, il obtient ce certificat dans les termes les plus favorables. Muni de cette pièce, il s'offre à une congrégation religieuse qui a besoin de ministre, et qui aussitôt l'admet en cette qualité; quelquefois même on ne lui demande aucune justification; il annonce une grande piété et un zèle ardent pour la religion, lève les yeux au ciel en se frappant la poitrine, et, sur ces démonstrations qui ne sont pas toujours sincères, la réunion des particuliers qui veulent avoir un prédicateur le déclarent *ministre*.

Cette facilité d'arriver au sacerdoce parmi les Américains imprime au ministère protestant un cachet particulier; il en résulte que tout individu peut, sans aucune préparation ni étude préalable, se faire homme d'église. Le ministère religieux devient une carrière dans laquelle on entre à tout âge, dans toute position et selon les circonstances. Tel que vous voyez à la tête d'une congrégation respectable a commencé par être marchand; son commerce étant tombé, il s'est fait ministre; cet autre a débuté par le sacerdoce, mais dès qu'il a eu quelque somme

d'argent à sa disposition, il a laissé la chaire pour le négoce. Aux yeux d'un grand nombre, le ministère religieux est une véritable carrière industrielle. Le ministre protestant n'offre aucun trait de ressemblance avec le curé catholique. En général, celui-ci se marie à sa paroisse; sa vie tout entière se passe au milieu des mêmes personnes, sur lesquelles il exerce non-seulement l'influence de son caractère sacré, mais encore l'ascendant de ses vertus; il ne fait point un métier: il accomplit un devoir. — L'existence du ministre protestant est au contraire essentiellement mobile: rien ne l'enchaîne dans une congrégation, dès que son intérêt l'appelle dans une autre; il appartient de droit à la communauté qui le paie le mieux. Comme je traversais le Canada, où la religion catholique est dominante, on me cita l'exemple d'un curé qui, ne voulant point se séparer de ses paroissiens, venait de refuser l'épiscopat; plus d'un ministre méthodiste ou anabaptiste abandonnerait bientôt son église s'il y avait cent dollars de plus à gagner dans une autre. Rien n'est plus rare que de voir un ministre protestant à cheveux blancs. Le but principal que poursuit l'Américain dans

le sacerdoce, c'est son bien-être, celui de sa femme, de ses enfans : quand il a matériellement amélioré sa condition, le but est atteint; il se retire des affaires. L'âge arrivant, il se repose.

La conséquence de ces faits est facile à déduire. Les rapports qu'ont entre eux les ministres des différentes sectes protestantes sont pareils aux relations qu'entretiennent des gens de professions semblables. Ils ne cherchent pas à se nuire mutuellement, parce que c'est un principe utile à tous, que chacun doit exercer librement son industrie; mais ils soutiennent une véritable concurrence, et il en résulte des froissemens d'intérêts privés qui, nécessairement, suscitent dans l'âme de ceux qui les éprouvent, des sentimens peu chrétiens. Le lecteur comprendra facilement que je n'entends point appliquer à tous les ministres protestans d'Amérique le caractère industriel que je viens de peindre ici; j'en ai rencontré plusieurs dont la foi sincère et le zèle ardent ne pouvaient se comparer qu'à leur charité, et à leur désintéressement des choses temporelles; mais je présente ici des traits applicables au plus grand nombre.

J'ai dit qu'on voit régner entre tous les membres des diverses congrégations religieuses une grande bienveillance, et que les petites passions que font naître le succès de l'une, la décadence de l'autre, se réduisent à quelques mouvemens d'amour-propre satisfait ou mécontent, sans jamais s'élever jusqu'à la haine. Il existe cependant deux exceptions à ce fait général.

La première est le sentiment des protestans, et notamment des presbytériens envers les catholiques.

Au milieu des sectes innombrables qui existent aux États-Unis, le catholicisme est le seul culte dont le principe soit contraire à celui des autres. Il prend son point de départ dans l'autorité; les autres procèdent de la raison. Le catholicisme est le même en Amérique que partout; il reconnaît entièrement la suprématie de la cour de Rome, non-seulement pour ce qui intéresse les dogmes de la foi, mais encore pour tout ce qui concerne l'administration de l'Église. Les États-Unis sont divisés en onze diocèses, pour chacun desquels il y a un évêque (1). Lors-

(1) Les chefs-lieux de ces diocèses sont Boston, New-York,

qu'un évêché est vacant, le clergé se rassemble, choisit des candidats, et transmet leurs noms au pape, qui a la plus complète liberté d'élection. Il pourrait nommer le dernier sur la liste; en général, il choisit celui qu'on présente en premier ordre, mais il n'est pas sans exemple qu'il ait agi autrement. Ce sont les évêques qui nomment les curés; et la communauté des fidèles ne prend aucune part à ces élections.

L'État ne se mêlant en rien des affaires religieuses, tous les membres de la société catholique contribuent selon leur fortune au soutien du clergé et aux besoins du culte. Le moyen généralement employé pour subvenir à ces dépenses est de faire payer une rétribution assez considérable à tous ceux qui, dans l'enceinte de l'église, occupent les bancs (1). De pareils frais

Philadelphie, Baltimore, Charleston, Mobile, la Nouvelle-Orléans, Bardstown, Cincinnati, Saint-Louis, Détroit.

(1) Il y a dans la cathédrale de Baltimore des bancs qui se sont vendus jusqu'à 1,500 dollars (8,000 francs). Le prix le plus ordinaire d'un banc est de 500 à 1,000 francs. Outre le paiement primitif de cette somme, le propriétaire du banc paie annuellement une somme, soit de 10, soit de 30 ou de 40 dollars, pour la conservation de son droit. On considère dans la société la possession de ces bancs comme une distinction; on se les dispute, et les familles font de grands sacrifices pécuniaires pour les acheter.

ne pouvant être supportés que par les riches, les pauvres sont admis gratis dans l'église, où ils occupent des places qui leur sont réservées. Quand les fonds provenant de la location des bancs ne suffisent pas, on a recours à des taxes extraordinaires que la communauté catholique n'hésite jamais à s'imposer.

L'unité du catholicisme, le principe de l'autorité, dont il procède, l'immobilité de ses doctrines au milieu des sectes protestantes qui se divisent, et de leurs théories qui sont contraires entre elles, quoique partant d'un principe commun, qui est le droit de discussion et d'examen; toutes ces causes tendent à exciter parmi les protestans quelques sentimens hostiles envers les catholiques.

La religion catholique a encore un caractère qui lui est propre, et qui vient aggraver ces dispositions ennemies; je veux parler du prosélytisme.

Dans le Maryland, les principaux colléges d'éducation sont entre les mains de prêtres ou de religieuses catholiques, et la plupart des élèves sont protestans. Les directeurs de ces établissemens apportent sans doute une grande ré-

serve dans leurs moyens d'influence sur l'esprit des élèves; mais cette influence est inévitable. Elle est encore plus sûrement exercée dans les institutions de jeunes filles.

Le clergé catholique ne s'oppose jamais au mariage des catholiques avec des protestans. On a remarqué en Amérique que les premiers n'abandonnent jamais leur religion pour prendre celle de leur femme protestante, et il n'est pas rare que les protestans mariés à des femmes catholiques adoptent la religion de celles-ci. Dans tous les cas, lorsque la femme est catholique, les enfans le sont aussi, parce que c'est la femme qui élève les enfans. Partout, aux États-Unis, le culte catholique fait les mêmes efforts pour se propager. Il se trouve par-là en opposition directe de principes avec certaines sectes qui considèrent le prosélytisme comme affectant la liberté de conscience (par exemple les quakers), et il est l'adversaire de toutes.

Le catholicisme attire à lui des partisans, non-seulement par le zèle de ses ministres, mais encore par la nature même de sa doctrine. Il convient tout à la fois aux esprits supérieurs qui vont se reposer de leurs doutes au sein de l'au

torité, et aux intelligences communes incapables de se choisir des croyances, et qui n'auront jamais de principes si on ne leur donne une religion toute faite. Le catholicisme semble, par cette seule raison, le meilleur culte du plus grand nombre. A la différence des congrégations protestantes, qui forment comme des sociétés choisies, et dont les membres sont en général de même rang et de même position sociale; les églises catholiques reçoivent indistinctement des personnes de toutes classes et de toutes conditions. Dans leur sein le pauvre est l'égal du riche, l'esclave du maître, le nègre du blanc; c'est la religion des masses.

On peut ajouter à toutes ces causes un fait qui doit nécessairement influer sur la destinée du catholicisme aux États-Unis : c'est la moralité du clergé catholique dans ce pays. Je ne puis m'empêcher, à ce sujet, de rapporter les propres paroles d'un écrivain anglais, que j'ai déjà eu l'occasion de citer. Voici dans quels termes le colonel Hamilton, qui est protestant, parle du clergé catholique des États-Unis : « Tout ce que j'ai appris, dit-il, du zèle des « prêtres catholiques dans ce pays est vraiment

« exemplaire. Jamais ces ministres saints n'ou-
« blient que l'être le plus hideux dans sa forme
« contient une âme qui l'ennoblit, aussi précieuse
« à leurs yeux que celle du souverain pontife au-
« quel ils obéissent...Se dépouillant de tout or-
« gueil de caste, ils se mêlent aux esclaves, et
« comprennent mieux leurs devoirs envers les
« malheureux que tous les autres ministres chré-
« tiens. Je ne suis pas catholique; mais aucun
« préjugé ne m'empêchera de rendre justice à
« des prêtres, dont le zèle n'est excité par aucun
« intérêt temporel; qui passent leur vie dans
« l'humilité, sans autre souci que de répandre
« les vérités de la religion, et de consoler toutes
« les misères de l'humanité (1).»

Il paraît bien constant qu'aux États-Unis le catholicisme est en progrès, et que sans cesse il grossit ses rangs, tandis que les autres communions tendent à se diviser. Aussi est-il vrai de dire que, si les sectes prostestantes se jalousent entre elles, toutes haïssent le catholicisme, leur ennemi commun. Les presbytériens sont ceux dont l'inimitié est la plus profonde; ils ont des

(1) Hamilton. Men and Manners in America, p. 314.

passions plus ardentes que tous les autres protestans, parce qu'ils ont une foi plus vive ; et le prosélytisme des catholiques les irrite davantage, non qu'ils en blâment la théorie comme les quakers, mais parce qu'ils la pratiquent eux-mêmes.

Un événement grave, et dont le lecteur me pardonnera sans doute de lui rapporter ici les détails, est venu récemment constater la puissance des haines religieuses dont je viens de parler.

Il existe à une lieue de Boston, dans un village nommé Charlestown, un couvent de religieuses catholiques dites *Ursulines*. Cet établissement, consacré à l'éducation des jeunes personnes, jouit d'une grande réputation dans le Massachusetts, et la plupart des jeunes filles qui s'y font admettresont protestantes. Les parens, chez lesquels la voix du sang est souvent plus puissante que l'esprit de parti, font taire leurs passions religieuses, et placent leurs enfans dans une institution où ils croient trouver plus de garanties qu'en aucune autre pour l'instruction et les bonnes mœurs. Cependant la population du Massachusetts, foyer du puritanisme, est en

masse hostile aux catholiques, et voit avec inquiétude et jalousie qu'on accorde à ceux-ci plus de confiance que n'obtiennent les institutions protestantes.

Au mois d'août dernier, des personnes malveillantes firent courir dans le public le bruit qu'une jeune religieuse s'était échappée du couvent dont il s'agit; que les supérieures de la maison, à l'aide de manœuvres frauduleuses, étaient parvenues à l'y faire rentrer; et qu'ensuite la jeune fille avait disparu sans qu'on sût ce qu'elle était devenue.

Ce récit était une pure fiction. Il était bien vrai que, quelques jours auparavant, l'une des pensionnaires de l'établissement l'avait abandonné furtivement; mais elle y avait été ramenée par l'évêque de Boston, sans qu'aucune contrainte ni physique ni morale lui fût imposée. On l'avait laissée entièrement libre de sortir du couvent si, après son retour, elle persistait dans son premier dessein; et, profitant de cette liberté, elle avait en effet quitté l'établissement.

Cependant le peuple accepte facilement les faits qui sont selon ses passions. Le 11 août

1834, vers onze heures du soir, à un signal convenu, une troupe d'hommes masqués, ou le visage teint de noir, fondent sur le couvent des Ursulines, forcent les portes, chassent violemment tous ses habitans, religieuses ou jeunes filles, les jettent nues hors de leur demeure, et mettent le feu à l'édifice, qui, en quelques heures, est complétement détruit par les flammes (1).

J'ai dit qu'il existe deux exceptions au principe de bienveillance mutuelle qu'entretiennent les membres des différentes sectes aux États-Unis. Je viens d'exposer la première, qui est l'hostilité des protestans contre les catholiques; la seconde est l'hostilité de toutes les sectes chrétiennes contre les unitaires.

Les unitaires sont les philosophes des États-Unis. Tout le monde, en Amérique, est forcé par l'opinion de tenir à un culte : l'unitairianisme est en général la religion de ceux qui n'en ont point. En France, la philosophie du dix-huitième siècle attaqua, masque levé, la religion et ses ministres. En Amérique, elle travaille au même œuvre, mais elle est obligée de cacher sa ten-

(1) V. tous les journaux américains d'août 1834.

dance sous un voile religieux. C'est la doctrine unitairienne qui lui sert de manteau. Voici quels sont les points principaux de cette doctrine aux États-Unis.

Les unitaires croient :

1° A un Dieu en une seule personne, et non en trois ;

2° Que la Bible n'est pas directement émanée de Dieu, mais l'œuvre d'un homme rendant compte de la révélation ;

3° Que Jésus-Christ n'est point un Dieu, mais l'agent d'un Dieu ;

4° Qu'il n'y a point de Saint-Esprit ;

5° Que Jésus-Christ est venu sur la terre, non pour expier par sa mort les péchés des hommes, mais pour donner à ceux-ci l'exemple de la vertu ;

6° Que l'homme n'a point de *tache originelle ;* que c'est un être né bon, n'ayant d'autre chose à faire que de se perfectionner ;

7° Que le méchant ne sera point éternellement malheureux ;

8° Que, pour parvenir à une vie perpétuellement heureuse, les hommes ne doivent fon-

der aucune espérance sur Jésus-Christ, mais compter seulement sur leurs bonnes œuvres;

9° Que la célébration du dimanche n'est point nécessaire, etc., etc.

Cette doctrine, qui renverse de fond en comble le christianisme, n'est d'ailleurs qu'une conséquence du protestantisme, qui, repoussant le principe de l'autorité, veut que chaque croyance soit soumise à l'examen de la raison. Les presbytériens sont donc peu logiques lorsqu'ils reprochent aux unitaires de ne pas croire certaines choses, puisque eux-mêmes se sont attribué le droit de repousser certaines croyances. Les presbytériens voudraient soutenir l'édifice qu'ils ont ébranlé; les unitaires pensent qu'il est plus rationnel que la chute suive la commotion. Toutes les sectes dissidentes, qui contestent quelques dogmes, sont d'accord sur le plus grand nombre; mais l'Église unitaire n'en reconnaît aucun. — A vrai dire, l'unitairianisme n'est point un culte, c'est une philosophie; il forme l'anneau de jonction entre le protestantisme et la religion naturelle. C'est le dernier point d'arrêt de la raison humaine qui, partie du catholicisme, placée à la base de la religion

chrétienne, monte, par tous les degrés du protestantisme, jusqu'aux sommets de la philosophie, où, étant arrivée, elle se meut dans l'espace au risque de s'y perdre.

La secte des unitaires, connus en Europe sous le nom de *Sociniens*, ne s'est introduite aux États-Unis que depuis vingt ou vingt-cinq ans. Boston en a été le berceau, et c'est dans cette ville qu'elle se développe aujourd'hui sous l'influence du révérend docteur Channing, le prédicateur le plus éloquent, et l'un des écrivains les plus remarquables des États-Unis. — La doctrine unitaire fait chaque jour des progrès dans les grandes cités, où l'esprit philosophique pénètre d'abord. Mais elle s'étend peu jusqu'à ce jour dans les campagnes, dont les habitans montrent, en général, beaucoup de rèle religieux.

Les presbytériens sont les adversaires les plus ardens des unitaires. Voici comment s'exprime sur le compte de ces derniers un ouvrage périodique, publié à Boston par les presbytériens. L'auteur signale les nombreuses différences qui distinguent les unitaires des autres protestans, et il ajoute : « Aussi long-temps que ces diver-

« gences subsisteront, il ne saurait exister au-
« cune union vraiment chrétienne entre leur
« culte et le nôtre, et il n'est point à désirer
« qu'on fasse aucun effort pour amener entre
« eux et nous un rapprochement qui ne serait
« qu'extérieur. Au fond, ce sont deux religions
« séparées l'une de l'autre. Il est bon que la sé-
« paration demeure aussi dans la forme; elles ne
« sauraient marcher ensemble : il vaut mieux que
« chacune procède dans sa voie. Une scission
« complète, plus parfaite, s'il se peut, que celle
« qui existe déjà, au lieu d'accroître les difficul-
« tés, servira, dans l'état actuel des choses, à
« les prévenir, et, loin de nuire à aucune des
« parties, tournera au profit des deux (1). »

Voici comment un presbytérien m'expliquait un jour l'animosité de sa secte contre les unitaires : « Les différens cultes se tolèrent mutuelle-
« ment, me disait-il, parce que, bien que di-
« vergens entre eux, ils ont une base commune,
« la divinité de Jésus-Christ... mais les unitaires,
« en niant la divinité du Christ et tous les dog-
« mes généralement adoptés, ont fait du chris-

(1) Spirit of the pilgrim, july 1831.

« tianisme une philosophie : or, la religion et la « philosophie ne peuvent s'accorder ensemble ; « celle-ci est ennemie de toutes les croyances ; « elle s'en prend, non à une partie du culte, « mais au culte tout entier ; c'est, entre elle et la « religion, une question de vie et de mort. » On comprend maintenant le sentiment hostile dont sont animées toutes les sectes religieuses envers les unitaires. Les catholiques sont peut-être de tous les chrétiens des États-Unis ceux qui s'affligent le moins du progrès du socianisme : ils pensent qu'on finira par ne voir en Amérique que deux religions, le catholicisme, c'est-à-dire le christianisme basé sur l'autorité, et le déisme, c'est-à-dire la religion naturelle fondée sur la raison. Ils croient en outre qu'un culte extérieur étant nécessaire et la religion naturelle n'en comportant aucun, tous ceux qui seront sortis du christianisme pour entrer dans la philosophie, reviendront à la religion chrétienne par le catholicisme.

On voit que l'inimitié des sectes protestantes contre les unitaires, et leur haine contre les catholiques, ont des causes tout opposées : elles reprochent à ceux-ci de tout croire, à ceux-là

de ne croire rien ; aux uns de proscrire le droit d'examen, aux autres d'en abuser.

Entre ces deux points extrêmes, le catholicisme et l'unitairianisme, il existe un espace immense occupé par une multitude d'autres sectes : mille degrés intermédiaires se montrent entre l'autorité et la raison, entre la foi et le doute ; mille tentatives de la pensée toujours élancée vers l'inconnu, mille essais de l'orgueil qui ne se résigne point à ignorer. Tous ces degrés, l'esprit humain les parcoure, poussé quelquefois par les plus nobles passions ; tantôt précipité dans l'erreur par l'amour du vrai, tantôt dans la folie par les conseils de la raison.

Ce serait un spectacle plein d'enseignemens philosophiques que le tableau de tous ces égaremens et de toutes ces infirmités de l'intelligence humaine, qui s'agite incessamment dans un cercle où elle ne trouve jamais le point d'arrêt qu'elle cherche. On ne verrait pas sans étonnement et sans pitié se dérouler les anneaux de la longue chaîne qui lie les unes aux autres toutes ces aberrations.

Quoiqu'il n'entre point dans mon plan de

faire cette peinture, je ne puis m'empêcher de présenter ici les traits principaux d'une secte protestante, dont les doctrines m'ont paru les plus bizarres, pour ne pas dire les plus absurdes. Ces observations ne sortiront point de mon sujet; car on conçoit aisément l'influence qu'ont les principes et les doctrines d'une secte sur ses rapports avec les autres congrégations.

Il existe aux États-Unis une communion de protestans appelés quakers *shakers*, c'est-à-dire trembleurs. Cette secte, fondée dans le siècle dernier par une femme nommée Anne Lee, se compose moitié d'hommes, moitié de femmes, vivant ensemble sous le même toit, on ne sait trop pour quelle raison, car les uns et les autres ont fait vœu de célibat.

Leur association est établie sur le principe de la communauté des biens : chacun travaille dans l'intérêt de tous. Les hommes cultivent des terres appartenant à l'établissement, et dont les produits font vivre les membres de la société; les femmes se livrent aux soins que leur sexe comporte.

Ceux qui n'ont rien mis dans la communauté

en retirent le même avantage que les sociétaires dont l'apport a été le plus considérable. Du reste, l'association semble profiter à tous. Chacun retire d'elle un grand bien-être matériel, la vie commune étant beaucoup moins chère que la vie individuelle.

Voici maintenant quelle est leur doctrine religieuse :

« L'examen attentif des livres saints prouve, « disent-ils, que la venue d'un second Messie a « été annoncée, et que ce second Messie a dû pa- « raître dans l'année 1761. Ce Messie, c'est Anne « Lee (fondatrice de la secte); vous êtes obligé « de le reconnaître, car vous ne pouvez nier la « vérité annoncée par les livres sacrés. Or, nous « disons que le Messie annoncé pour l'an 1761 « est Anne Lee. Prouvez-nous que c'est un autre, « autrement il faudra bien reconnaître que « notre religion est la seule vraie.

« Nous avons adopté le célibat des hommes et « des femmes parce que Anne Lee est venue an- « noncer à la terre que le monde est si corrompu, « qu'il doit finir, et c'est entrer dans les vues de « la Providence que de coopérer à ce résultat.

Ayant souvent entendu tourner en dérision les cérémonies qui constituent le culte extérieur des quakers *trembleurs*, j'ai voulu les voir de mes propres yeux.

Non loin d'Albany, à Niskayuma, se trouve une congrégation de shakers, que j'ai visités un jour de fête religieuse.

L'établissement est isolé au milieu d'une forêt, et ses abords présentent l'aspect le plus sauvage; cependant il est peu distant de la ville, et toutes les fois qu'une cérémonie des *trembleurs* est annoncée, le désert et ses environs se peuplent d'une foule de curieux américains ou étrangers, attirés par la renommée de ces singuliers solitaires.

Une portion de la salle où se célèbre leur culte est destinée au public; l'autre partie, plus élevée, forme une espèce de théâtre sur lequel se passe la cérémonie. Je venais de prendre place parmi les spectateurs fort nombreux, lorsque je vois paraître sur la scène des femmes, les unes vieilles, les autres jeunes et d'autres tout-à-fait enfans. Elles étaient vêtues de blanc et portaient un costume uniforme : un petit chapeau gris

à bords échancrés couvrait leur tête. Elles s'avancent à pas comptés à la suite les unes des autres, s'asseyent à la droite des spectateurs, étendent un mouchoir blanc sur leurs genoux, et y posent leurs mains avec des mouvemens d'une extrême précision : alors elles se tiennent immobiles.

En ce moment paraissent les hommes en uniforme violet et la tête couverte d'un grand chapeau à larges bords. Ils défilent gravement et vont s'asseoir en face des femmes. Après une pause silencieuse de quelques instans, hommes et femmes se lèvent et se regardent face à face pendant cinq minutes, sans rien dire : puis, l'un des shakers sort des rangs, prend la parole et, s'adressant au public, il explique l'objet de la cérémonie qui est, dit-il, de glorifier le Seigneur, et il termine en invitant les spectateurs à ne pas rire de ce qu'ils vont voir et entendre.

A peine a-t-il achevé de parler que tous entonnent un hymne religieux avec des voix discordantes, et, tout en chantant, balancent leurs corps, secouent leurs mains, agitent leurs bras de la façon la plus étrange. Ces exercices durent environ une heure : pendant tout ce temps, ils se re-

produisent sous la même forme avec quelques modifications.

Le lecteur sait que ces cris, ces balancemens ont pour objet la gloire de Dieu, et que tous ces mouvemens du corps sont excités par l'enthousiasme religieux. Or, en s'agitant, en chantant, les shakers s'échauffent de plus en plus; leur exaltation s'accroît et se manifeste avec plus d'énergie... Alors on les voit danser pêle-mêle au milieu de clameurs violentes et de gestes désordonnés. Tantôt une douzaine d'hommes rangés en file, et un même nombre de femmes paraissent diriger tous les autres : ils tiennent leurs mains levées à hauteur de la poitrine et les secouent sans relâche. Une autre fois on voit immobiles au milieu de la scène quinze ou vingt quakers, autour desquels tous les autres dansent et chantent avec une incroyable ardeur : c'est le plus haut dégré de l'inspiration.

Tout cela se fait gravement, et avec une bonne foi au moins apparente. Sur plusieurs de ces têtes si follement agitées se montrent des cheveux blancs. Rien dans cette cérémonie burlesque ne fait rire, parce que tout fait pitié.

Tout à coup les cris cessent, les mouvemens

s'arrêtent ; au milieu d'un silence profond, un vieillard paraît, et s'adressant aux spectateurs, il leur dit : « Un intérêt mondain, une vaine cu-
« riosité, vous ont attirés en ce lieu ; puissiez-
« vous en rapporter de salutaires impressions !
« Qui de vous peut se dire aussi heureux que
« nous le sommes ? Le bonheur n'est ni dans la
« richesse, ni dans les plaisirs des sens ; il con-
« siste surtout dans la raison. Tout le monde
« s'agite vainement à la recherche de la vérité ;
« nous seuls l'avons trouvée sur la terre. »

J'ai quelquefois entendu révoquer en doute la pureté des mœurs des *shakers*, et soutenir qu'alors même que tous les hommes et toutes les femmes de l'univers se dévoueraient au *célibat* des *trembleurs*, le monde ne finirait pas ; mais le plus communément on n'attaque point les shakers sous ce rapport : on leur fait un autre reproche qui me paraît plus fondé : on prétend que les chefs de la société manquent de bonne foi. Comme on entre dans l'association avec ou sans fortune, le grand profit est pour ceux qui n'apportent rien ; les riches sont les dupes.

On ne voit pas, du reste, bien clairement la

cause qui peut pousser dans cette congrégation une personne de bonne foi. Le quaker shaker n'abandonne point complétement le monde ; il entretient avec ses semblables tous les rapports utiles à son bien-être.

Je comprends le trapiste, fuyant la société des hommes, se vouant à la solitude, et passant sa vie à creuser son tombeau. La récompense morale est dans la grandeur même du sacrifice ; mais quel est le mérite du solitaire, prenant au monde une partie de ses avantages, et repoussant l'autre, on ne sait pourquoi ?

S'il était possible de lire au fond des cœurs, on verrait peut-être que la vanité est le principal mobile des *trembleurs*. La bizarrerie même de leur culte n'est-elle pas précisément ce qui les y attache ? La plupart des shakers sont d'assez médiocres gens ; tous cependant ont une scène et un public : sans leur absurdité, qui parlerait d'eux ? Les formes sous lesquelles se produit l'orgueil des hommes sont infinies.

Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher, en présence d'un pareil spectacle, de déplorer la misère de l'homme et la faiblesse de sa raison.

Il n'est pas rare que les autres sectes protestantes tournent en dérision le culte des shakers.

Mais la communauté des trembleurs est-elle donc la seule qui soit tombée dans de tristes écarts?

La secte des quakers proprement dite a mieux compris qu'aucune autre ce qu'il y a de moral dans l'homme. Nulle n'a poussé plus loin qu'elle la pratique de la liberté civile et religieuse et de l'égalité des hommes entre eux. La Pensylvanie lui doit l'austérité et la simplicité de ses mœurs, et, quoique la société des quakers y soit en décadence, ce pays en ressentira longtemps encore la salutaire influence. Cependant est-il rien de plus absurde et de plus contraire à la nature que l'un des principaux dogmes de cette communauté?

L'Évangile dit que celui qui reçoit un soufflet sur une joue doit tendre l'autre; le christianisme recommande la paix et la douceur; et les quakers concluent de là qu'on ne doit résister à aucune violence, même pour défendre sa vie. Je demandais une fois à un quaker s'il repousserait par la force un assassin qui en vou-

drait à ses jours, il ne m'a pas répondu : la théorie de sa secte est qu'il ne devrait pas opposer à une telle attaque une pareille résistance.

Ainsi, voilà toute une population éclairée et sage qu'une interprétation erronée de la parole de Dieu conduit à la violation de la première et de la plus sacrée de toutes les lois de la nature, qui est la conservation de soi-même.

N'est-il pas triste de voir s'égarer ainsi l'intelligence de l'homme, tantôt dans le doute des sociniens, tantôt dans la doctrine ridicule des trembleurs, une autre fois dans la théorie absurde des quakers? comme si l'homme ne pouvait user de sa raison qu'à la condition de faire en même temps acte d'impuissance ou de folie.

Je ne poursuivrai point l'examen des divergences que présentent les sectes protestantes; qu'il me suffise de faire observer, à ce sujet, que toutes ces sectes, dont les doctrines varient à l'infini, depuis la communauté des quakers, dont la théorie laisse mourir l'homme sans défense, jusqu'à la congrégation des shakers, dont les principes amèneraient la fin du monde, toutes ont un point commun, où elles se trou-

vent parfaitement unies. Ce point, c'est la pureté de la morale que chacune professe.

Le presbytérianisme, dont je viens de signaler les passions haineuses, est peut-être de toutes les communautés protestantes la plus féconde en bonnes œuvres. Le fanatisme qui fait les crimes engendre aussi les vertus.

On a souvent ridiculisé la congrégation des méthodistes, dont les prédicateurs ambulans font retentir les forêts américaines de leurs cris enthousiastes et de leurs hurlemens inspirés; mais leur zèle, plus ardent qu'éclairé, est toujours sincère. Ne parcourent-ils pas, au risque de leur vie, les contrées les plus sauvages pour y porter la parole évangélique? Que deviendraient, sans ces pieux pèlerins, les habitans des États de l'Ouest, dont les demeures éparses çà et là sont éloignées de toute église? Les méthodistes qui parcourent le désert sont encore les meilleurs messagers de civilisation, et les plus sûrs consolateurs de l'infortune.

Tous ces cultes sont fondés sur une morale pure, parce que tous sont chrétiens; ils sont divisés par des doctrines opposées, mais ils

ont entre eux un lien puissant, c'est celui de la vertu.

§ II.

RAPPORTS DES CULTES AVEC L'ÉTAT.

Nulle part la séparation de l'Église et de l'État n'est mieux établie que dans l'Amérique du Nord. Jamais l'État n'intervient dans l'Église, ni l'Église dans l'État.

Toutes les constitutions américaines proclament la liberté de conscience, la liberté et l'égalité de tous les cultes.

« Tous les hommes, dit la loi de Pensylvanie, « ont reçu de la nature le droit imprescriptible « d'adorer le Tout-Puissant selon les inspira- « tions de leur conscience, et nul ne peut léga- « lement être contraint de suivre, instituer ou « soutenir contre son gré aucun culte ou minis- « tère religieux. Nulle autorité humaine ne peut, « dans aucun cas, intervenir dans les ques- « tions de conscience et contrôler les pouvoirs de « l'âme (1). »

(1) Constitution de Pensylvanie, art. 9. § 3

« Au nombre des droits naturels, dit la loi « d'un autre État, quelques-uns sont inaliénables « de leur nature, parce que rien n'en peut être « l'équivalent. De ce nombre sont les droits de « conscience (1). »

Ainsi il n'existe aux États-Unis ni religion de l'État, ni religion déclarée celle de la majorité, ni prééminence d'un culte sur un autre. L'État est étranger à tous les cultes. Chaque congrégation religieuse se gouverne comme il lui plaît, nomme ses ministres, lève des taxes parmi ses membres, règle ses dépenses, sans rendre aucun compte à l'autorité politique, qui ne lui en demande point.

Dans un grand nombre d'États, les ministres des cultes, à quelque secte qu'ils appartiennent, sont déclarés incapables par la loi de remplir aucune fonction civile ou militaire. « Attendu, « porte la constitution de New-York, que les « ministres de l'Évangile sont, par état, dévoués « au service de Dieu et au soin des âmes, et que

(1) V. Constitution de New-Hampshire, art. 5 et 6. V. aussi toutes les constitutions des autres États ; celle du Maine, art. 1er, § 3 ; de New-York, art. 7, § 3 ; de l'Ohio, art. 8, § 3, du Vermont, art. 3 ; de Delaware, art. 1er ; du Maryland, art. 33 ; du Missouri, art. 5, etc., etc.

« rien ne doit les détourner des importans de-
« voirs de leur ministère (1). »

La vie politique est donc entièrement interdite aux ministres de l'Église. On conçoit dès lors que le pouvoir ne trouve pas plus d'appui dans les ministres d'une secte que dans ceux d'une autre congrégation.

Je viens d'exposer les principes généraux; il me faut maintenant indiquer ici quelques exceptions.

La constitution du Massachusetts proclame la liberté des cultes, en ce sens qu'elle n'en veut persécuter aucun; mais elle ne reconnaît dans l'État que des chrétiens, et ne protége que des protestans (2).

Aux termes de cette constitution, les communes qui ne pourvoient pas d'une manière convenable aux frais et à l'entretien de leur culte *protestant*, peuvent être contraintes de le faire par une injonction de la législature (3).

(1) V. Constitution de New-York, art. 7, § 4.
(2) V. Constitution du Massachusetts, art. 2 et 3, 1er, 2e et 4 alinéa.
(3) V. Ibid, art. 3, 1er et 2e alinéa.

L'impôt recueilli en conséquence de cette mesure peut être appliqué par chacun au soutien de la secte à laquelle il appartient; mais nul ne pourrait se dispenser de le payer, sous le prétexte qu'il ne pratique aucun culte (1).

La constitution du Maryland déclare aussi que tous les cultes sont libres, et que nul n'est forcé de contribuer à l'entretien d'une Église particulière. Cependant elle confère à la législature le droit d'établir, selon les circonstances, une taxe générale pour le soutien de la religion chrétienne (2).

La constitution du Vermont ne reconnaît que des cultes chrétiens, et porte textuellement que toute congrégation de chrétiens devra célébrer le sabbat ou jour du Seigneur, et observer le culte religieux qui lui semblera le plus agréable à la volonté de Dieu, manifestée par la révélation (3).

Quelquefois les constitutions américaines prêtent aux cultes religieux une assistance in-

(1) V. Ibid., art. 3e, 4e alinéa.
(2) V. Constitution du Maryland, art 33.
(3) V. Constitution du Vermont, art. 3.

directe : c'est ainsi que la loi du Maryland déclare que, pour être admissible aux fonctions publiques, il faut être chrétien (1). Dans le Nouveau-Jersey, il faut être protestant (2). La constitution de Pensylvanie exige qu'on croie à l'existence de Dieu et à une vie future de châtimens ou de récompenses (3).

Les dispositions que je viens de signaler sont les seules protections légales qui, aux États-Unis, soient données par l'État à un culte religieux.

A part ces deux exceptions, il n'existe aucun contact entre l'État et l'Église, si ce n'est que toute congrégation religieuse reçoit, à sa naissance, la sanction de la législature, qu'on appelle en anglais *l'incorporation*. Ce n'est pas là précisément une autorisation légale, car le pouvoir d'autoriser l'existence des associations et congrégations religieuses entraînerait le droit de les défendre, et ce droit n'appartient point aux législatures des États américains; à vrai dire,

(1) Constitution du Maryland, art. 35.

(2) Constitution du Nouveau-Jersey, art. 18. Cet article porte que tous *protestans*, de quelque dénomination que ce soit, sont admissibles aux emplois et fonctions publiques. Nommer les uns, c'est exclure les autres.

(3) Constitution de Pensylvanie, art. 4.

l'incorporation n'est point établie dans l'intérêt de l'État, mais bien dans celui de l'association qui se forme : elle a pour effet d'investir la congrégation du droit d'ester en justice, de posséder à titre de propriétaire, de donner et de recevoir, etc.; elle confère la vie civile à une société qui pourra agir comme individu, et qui, auparavant, n'avait d'action que par chacun de ses membres.

Quel que soit le plus ou le moins de faveur accordée par les lois de quelques États à telle ou telle secte religieuse, on peut dire du moins dans les termes les plus généraux et les plus absolus, que, dans l'Amérique du Nord, il n'existe point de clergé, formant un corps constitué politiquement, et reconnu tel par l'État ou par la puissance des mœurs.

Mais si les ministres du culte sont tout-à-fait étrangers au gouvernement de l'État, il n'en est point ainsi de la religion.

La religion, en Amérique, n'est pas seulement une institution morale, c'est aussi une institution politique. Toutes les constitutions américaines recommandent aux citoyens l'exercice d'un culte religieux comme la double sauvegarde

des bonnes mœurs et des libertés publiques. Aux États-Unis, la loi n'est jamais athée. Voici comment s'exprime à ce sujet la constitution du Massachusetts : « C'est le droit et aussi le devoir « de tout homme en société d'adorer publique- « ment et à des époques déterminées l'Être-Su- « prême, le créateur de toutes choses, tout- « puissant et souverainement bon... Comme le « bonheur d'un peuple, le bon ordre et le main- « tien du pouvoir civil dans un pays dépendent « essentiellement de la piété, de la religion et « de la morale, et comme la religion, la morale « et la piété ne peuvent se répandre au sein d'un « peuple qu'au moyen de l'institution d'un culte « extérieur adressé à la Divinité, et à l'aide d'é- « tablissemens publics moraux et religieux; par « ces raisons, le peuple de cette république, ja- « loux d'accroître la somme de son bien-être et « d'assurer la conservation de son gouverne- « nement... » Suivent les dispositions en faveur de la religion... (1).

La constitution du New-Hampshire contient un préambule religieux de la même nature (2).

(1) Art. 2 et 3 de la Constitution de Massachusetts.
(2) Constitution de New-Hampshire, art. 4, 5 et 6.

Celle de l'Ohio proclame la religion, la morale et l'instruction, indispensables à un bon gouverneur et au bien-être des hommes (1).

Ces principes religieux, écrits en tête des constitutions américaines, se retrouvent dans toutes les lois; on les rencontre dans tous les actes du gouvernement, dans les proclamations des fonctionnaires publics, en un mot dans tous les rapports des gouvernans avec les gouvernés. Il n'est pas en Amérique une solennité politique qui ne commence par une pieuse invocation. J'ai vu une séance du sénat à Washington s'ouvrir par une prière; et la fête anniversaire de la déclaration d'indépendance consiste, aux États-Unis, dans une cérémonie toute religieuse.

Je viens de montrer comment la loi, qui ne reconnaît ni l'empire, ni l'existence même d'un clergé, consacre le pouvoir de la religion.

J'ajouterai que les sectes religieuses, qui demeurent étrangères au mouvement des partis, sont loin de se montrer indifférentes aux intérêts politiques et au gouvernement du pays; toutes prennent un intérêt très-vif au maintien

(1) V. Constitution de l'Ohio, art 8, § 3.

des institutions américaines; elles protégent ces institutions par la voix de leurs ministres dans la chaire sacrée et au sein même des assemblées politiques. Le religion chrétienne est toujours, en Amérique, au service de la liberté.

C'est un principe du législateur des États-Unis que, pour être bon citoyen, il faut être religieux; et c'est une règle non moins bien établie que, pour remplir ses devoirs envers Dieu, il faut être bon citoyen. A cet égard toutes les sectes rivalisent de zèle et de dévouement; le catholicisme, comme les communions protestantes, vit en très-bonne harmonie avec les institutions américaines; il se développe et grandit sous ce régime d'égalité : il a le bonheur, dans ce pays, de n'être ni le protecteur du gouvernement, ni le protégé de l'État.

Il n'existe en Amérique qu'une seule congrégation qui soit hostile aux lois du pays, c'est celle des quakers.

Le même principe qui les empêche de résister individuellement à la violence d'un agresseur les conduit à penser que la société n'a point le droit de repousser par la force les attaques d'un ennemi; jamais théorie si insociale n'est sortie

d'une secte si morale et si pure ! quoi qu'il en soit, les quakers refusent de faire partie de l'armée et même de la milice américaine. » — Ainsi, dissais-je un jour à un quaker de Philadelphie, une nation attaquée par un autre peuple qui en veut à son existence n'a pas le droit de se défendre ! » — « Non, me répondit le quaker ; la guerre, la résistance, la violence, sont contraires à l'esprit de l'Évangile. Quand nous trouvons dans les livres saints un principe, nous ne nous bornons pas à l'admirer, nous le mettons en pratique. Le Christ commande aux hommes de vivre en paix, c'est donc désobéir à ses lois que de faire la guerre. Notre conviction à cet égard est telle, que jamais nous ne porterons les armes, quelle que soit la puissance humaine qui veuille nous y contraindre. En 1812, lorsque l'Angleterre et les États-Unis entrèrent en guerre, un grand nombre de quakers de Philadelphie furent désignés pour marcher contre l'ennemi, mais tous refusèrent en se fondant sur les principes de leur religion. On les traduisit devant les tribunaux, qui les condamnèrent à de fortes amendes ; ils ne les payèrent pas ; alors on saisit et on vendit leurs biens ;

ceux qui n'en avaient pas furent jetés en prison. Nous aurions à notre disposition tous les trésors de l'univers, que jamais nous ne voudrions acquitter l'amende portée contre nous en pareil cas. Le paiement serait une sorte d'acquiescement; quand on nous traîne en prison, c'est une violence à laquelle nous cédons, et qui n'entraîne de notre part aucune adhésion de nos volontés. » Je ne discuterai pas ce raisonnement, dont le vice est trop facile à saisir. Ainsi l'autorité demande aux citoyens de s'armer pour la défense du pays, et voilà toute une secte religieuse qui résiste au pouvoir, parce que l'Évangile a recommandé la paix et la douceur; de sorte qu'un précepte sublime, enseigné par Dieu, devient, entre les mains de l'homme, la source d'un crime, car il tue le patriotisme.

Ici, du reste, je dois faire observer que les quakers ne sont pas hostiles aux institutions américaines, au gouvernement républicain des États-Unis; nulle secte, au contraire, n'est plus démocratique que la leur; mais ils sont hostiles à toute société, parce que la première loi de tout être existant, individu ou corps social, est de se conserver, partant de se défendre.

Je viens d'exposer les rapports des cultes avec l'État selon les lois américaines... Mais, sur cette matière, les lois sont bien moins puissantes que les mœurs.

Si, dans tous les États américains, la constitution n'impose pas les croyances religieuses et la pratique d'un culte comme condition des priviléges politiques, il n'en est pas un seul où l'opinion publique et les mœurs des habitans ne prescrivent impérieusement l'obligation de ces croyances. En général, quiconque tient à l'une des sectes religieuses, dont le nombre aux États-Unis est immense, jouit en paix de tous ses droits sociaux et politiques. Mais l'homme qui dirait n'avoir ni culte ni croyance religieuse serait non-seulement exclus en fait de tous emplois civils et de toutes fonctions électives gratuites ou salariées, mais encore il serait l'objet d'une persécution morale de tous les instans; nul ne voudrait entretenir avec lui des rapports de société, encore moins contracter des liens de famille; on refuserait de lui vendre et de lui acheter : on ne croit pas, aux États-Unis, qu'un homme sans religion puisse être un honnête homme.

J'indiquais tout à l'heure les atteintes portées à la liberté religieuse par les lois de quelques États. Je dois ajouter, en finissant, que ces violations disparaissent chaque jour des lois et des mœurs américaines. Il ne faut pas oublier que la Nouvelle-Angleterre, foyer du puritanisme, fut long-temps religieuse jusqu'au fanatisme, et, si l'on songe que la loi politique de ce pays punissait jadis de mort les mécréans, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas presbytériens, on reconnaîtra quels progrès le Massachusetts et les autres États du Nord ont faits dans la tolérance et dans la liberté.

3.

NOTE

SUR L'ÉTAT ANCIEN ET SUR LA CONDITION PRÉSENTE

DES TRIBUS INDIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

—

Les Européens ont soumis ou détruit la plupart des peuples du Nouveau-Monde. Mais, parmi ces nations sauvages ou à demi civilisées, il en est plusieurs qui ont échappé jusqu'à présent à l'asservissement ou à la mort; les blancs ne sont

pas encore arrivés jusqu'à elles, ou elles ont reculé devant eux. Presque toutes les peuplades de l'Amérique du Nord sont dans ce cas.

Mais sur celles-là même l'influence des Européens s'est exercée; les blancs, qui n'ont pu encore les réduire à l'obéissance ou les faire disparaître, ont eu le pouvoir de changer leurs coutumes, d'altérer leurs mœurs et de bouleverser leur état politique tout entier.

Il y a long-temps qu'on a remarqué cet effet extraordinaire produit sur les tribus indiennes par le voisinage des Européens. Mais personne jusqu'à présent n'a essayé d'en connaître toute l'étendue, pas plus que d'en rechercher les causes cachées. Le but de cette note est de fournir des lumières sur ce point.

Les changemens que subissent les nations s'opèrent graduellement à mesure que les générations se succèdent; il est donc très-difficile de suivre dans la vie d'un peuple, et année par année, l'histoire de ses transformations successives. Mais si vous examinez ce même peuple à deux époques éloignées l'une de l'autre, les différences frappent aussitôt tous les regards. Partant de cette donnée, j'ai pensé qu'au lieu de

m'abandonner au cours des temps, et de suivre pas à pas la trace de tous les changemens qui se sont opérés peu à peu dans l'état social et politique des indigènes, j'arriverais par un procédé plus rapide à résultat plus concluant, si je pouvais faire connaître ce qu'étaient les Indiens il y a deux cents ans et ce qu'ils sont de nos jours. Pour m'éclairer sur le premier point, j'ai consulté les auteurs anglais et français qui m'ont paru contenir le plus de lumières; le capitaine John Smith et Beverley pour la Virginie; John Lawson pour les Carolines; William Smith pour l'Etat de New-York; pour la Louisiane, Dupratz; Lahontan et Charlevoix pour le Canada.

Quant à l'état actuel, j'ai puisé mes notions dans des voyages faits par ordre du gouvernement américain, dans des rapports officiels présentés au congrès, dans des récits de témoins oculaires, dans mes propres observations enfin. Car, j'ai vu de près plusieurs des nations infortunées que je vais essayer de faire connaître, et j'ai pu m'assurer par moi-même de la vérité des couleurs dont on se sert pour les peindre.

§ I^er.

ÉTAT ANCIEN.

Je vais parler de nations qui, bien que peu nombreuses, occupaient un espace presqu'aussi grand que la moitié de l'Europe. On remarquait entre elles, à l'époque où je veux reporter l'attention du lecteur, des ressemblances et des différences qu'il faut signaler.

Tous les peuples qui habitaient les côtes orientales de l'Amérique du Nord au moment où les Européens entrèrent en contact avec elles avaient un état social analogue; toutes vivaient particulièrement de la chasse. L'agriculture ne leur était cependant point inconnue, mais aucun d'eux n'était encore arrivé à tirer des fruits de la terre son unique ni même son principal moyen de subsistance. Toutes les relations s'accordent sur ce point. Autour de la cabane du chef de famille se trouvaient quelques champs de maïs que cultivaient ses femmes et ses enfans. Chaque année le propriétaire quittait cette résidence et partait, soit seul, soit

accompagné des siens, pour se rendre dans une région souvent éloignée, où il se livrait pendant plusieurs mois au soin de la chasse.

« En mars et avril, dit le capitaine Smith (1), qui écrivait en 1606, parlant des Indiens de la Virginie, ils se nourrissent principalement de leur pêche. Ils mangent des dindons sauvages, des écureuils. En juin, ils plantent leur maïs, vivant principalement de glands, de noisettes et de poissons; pour améliorer ce régime, ils ont soin de se diviser en petites troupes, se nourrissent de poissons, de bêtes sauvages, de crabes, d'huîtres, de tortues. A l'époque de leur chasse, ils quittent leurs habitations, et se forment en troupes comme les Tartares, ils se rendent avec leur famille dans les lieux les plus déserts, à la source des rivières où le gibier est abondant. Ils sont en général au nombre de deux ou trois cents. »

Tous les auteurs qui ont parlé des Indiens du Nord tiennent un langage analogue.

Tous les peuples dont je parle étaient donc

(1) The general History of Virginia and New-England, by captain John Smith, imprimée à Londres en 1617.

cultivateurs par hasard et par exception ; mais, en examinant l'ensemble de leurs habitudes, on peut dire qu'ils formaient des nations de chasseurs ; toutes les remarques qu'on peut faire sur les peuples chasseurs leur étaient applicables.

Chez eux, l'esprit national avait pour objet bien plus les hommes que la terre. Le patriotisme s'attachait aux coutumes, aux traditions, peu au sol, ou plutôt il ne se liait au sol que par des souvenirs. Le sauvage tenait à la contrée qui l'avait vu naître, par la mémoire de ses pères qui y avaient vécu, par l'idée de leurs os vénérables qui y reposaient encore. Tant qu'une nation indienne habitait son territoire, elle environnait les ossemens de ses aïeux de respects extraordinaires. Lorsqu'elle était obligée d'émigrer, elle ne manquait point de les recueillir avec soin ; elle les renfermait dans des peaux ; et, après les avoir chargés sur leurs épaules, les hommes s'éloignaient sans regrets : ils emportaient avec eux toute la patrie. « Dans chaque village, dit Lawson (1), en parlant des Indiens,

(1) The History of Carolina, by John Lawson, imprimée à Londres en 1718.

page 182, on rencontre une belle cabane qui est élevée aux dépens du public et entretenue avec un grand soin. Elle renferme les corps des principaux d'entre les Indiens qui sont morts depuis plusieurs siècles; et qu'on a revêtus de leurs plus beaux habits. Les Indiens révèrent et adorent ce monument, et ils aimeraient mieux tout perdre que de le voir profaner. »

Lorsqu'une tribu indienne quitte son pays pour aller vivre dans une autre, elle ne manque jamais d'emporter avec elle ces ossemens. « De nos jours encore, où l'amour de la patrie s'éteint chez les Indiens comme tout le reste, la première réponse que fait un Indien aux demandes que lui font les blancs pour acheter ses terres, disent MM. Clark et Lewis dans leur rapport officiel au gouvernement fédéral, est celle-ci : — « Nous ne vendrons pas le lieu où repose la cendre de nos aïeux. »

L'esprit de propriété qui fait que le cultivateur prend en quelque sorte racine dans les mêmes champs qui portent ses moissons, cet esprit n'existait chez aucune des nations de l'Amérique du Nord au moment de la découverte,

Aussi les voit-on changer de lieu avec une facilité que nous ne pouvons concevoir.

Les Européens n'ont, pour ainsi dire, point rencontré de peuplades sauvages dans l'Amérique du Nord, qui se prétendît originaire du lieu qu'elle occupait au moment de la découverte. Les Natchez croyaient que leurs pères étaient venus du Mexique; les Iroquois se souvenaient d'avoir jadis traversé le Mississipi. On voit dans Lahontan et dans Charlevoix que la plupart des tribus indiennes qui se trouvaient originairement placées aux environs du territoire occupé par la confédération iroquoise, avaient cru devoir transporter leur domicile au-delà vers le nord et l'ouest.

C'est à cette cause qu'il faut attribuer la facilité qu'ont trouvée et que trouvent encore les Européens à se fixer sur le territoire de ces sauvages. L'intérêt particulier n'en défend aucune partie, et le corps de la nation ne découvre pas, du premier abord quel tort peut lui causer un petit nombre d'étrangers qui vient s'établir au milieu de champs déserts, et qui parviennent à tirer de la terre une subsistance que les Indiens

eux-mêmes ne cherchent pas à obtenir. C'est ce qui faisait dire à M. Bell, dans un rapport au congrès le 4 février 1830 (documens législatif, n° 227): « Avant l'arrivée des Européens, il ne paraît pas que les sauvages eussent conçu l'idée que la terre pouvait être l'objet d'un marché. » Et, si l'on parcourt l'histoire de nos premiers établissemens, on découvre que les naturels n'ont, pour ainsi dire, jamais considéré les Européens comme des spoliateurs, quand ils s'étaient assurés que ces derniers ne venaient point avec des intentions hostiles.

Cet état social produisait chez toutes les nations sauvages qui l'avaient adopté des conséquences analogues. Les Indiens, ne connaissant point la richesse immobilière, ne tirant de la terre qu'une faible partie de leur subsistance, pouvaient abandonner le travail pénible de la culture aux femmes et aux enfans, et réserver aux hommes les travaux mêlés de plaisirs, qui sont le propre de la chasse.

« Les hommes, dit John Smith en parlant des Indiens de la Nouvelle-Angleterre, sont principalement occupés de la chasse (pag. 240).

Le même auteur dit, en parlant des Indiens de la Virginie : « Les hommes consacrent leur temps à la pêche, la chasse, la guerre et autres exercices virils, regardant comme une honte d'être vus s'occupant des soins propres aux femmes ; d'où il arrive que les femmes sont souvent surchargées de travaux, et les hommes oisifs. Les femmes et les enfans sont exclusivement chargés de faire les nattes, les paniers, préparent les alimens, plantent le maïs, le récoltent. »

« Les femmes des Iroquois, dit William Smith, page 78, cultivent les champs, les hommes vont à la chasse. » — Les Indiens ne travaillent jamais, dit Lawson, à propos des indigènes de la Caroline (page 174). De là une liaison intime que le temps n'a pu détruire, entre les idées de travail sédentaire, et particulièrement de la culture de la terre, et les idées de faiblesse, de dépendance, d'obéissance, d'infériorité. Aussi les premiers Européens qui abordèrent sur les côtes de l'Amérique du Nord trouvèrent-ils établie chez tous les sauvages cette opinion, que le travail de la terre doit être abandonné aux femmes, aux enfans, aux esclaves, et que la chasse et la guerre sont les seules soins dignes d'un homme, opinion

qui, se retrouvant en même temps chez un si grand nombre de nations diverses, ne pouvait prendre naissance que dans un état social commun à toutes. N'étant pas attaché à un lieu plus qu'à un autre par la possession et la culture de la terre, errant une partie de l'année à la suite des bêtes sauvages, dont il cherchait à faire sa proie, l'Indien de l'Amérique du Nord ne pouvait point recueillir tranquillement le résultat des expériences individuelles, lier entre elles les conséquences de faits analogues et en faire un corps de principes et d'idées générales, en un mot créer ce qu'on appelle les sciences. Son genre de vie ne permettait point à un même homme de donner à aucune entreprise un grand degré de réflexion et de suite : il s'opposait à plus forte raison à ce que plusieurs générations s'occupassent des mêmes objets, et se transmissent les unes aux autres le résultat de leurs recherches. L'humanité était déjà vieille, l'homme était toujours jeune, et la civilisation n'avait pas plus de domicile fixe que le chasseur. Toutes les nations indiennes devaient donc présenter le spectacle de peuples encore peu avancés dans la voie du progrès intellectuel; non parce qu'elles

habitaient l'Amérique au lieu de l'Europe, ou parce qu'elles étaient rouges et non blanches; mais par la raison que toutes avaient adopté un état social qui ne permet à la civilisation que de certains développemens. Aucune des nations du continent de l'Amérique du Nord n'avait inventé l'écriture, quoique plusieurs eussent des hiéroglyphes qui, jusqu'à un certain point, pouvaient en tenir lieu.

« Ces Indiens, dit Beverley (1) (ceux de la Virginie), n'ont aucune sorte de lettres; mais quand ils ont quelque chose à se communiquer, ils y emploient une espèce d'hiéroglyphes, ou de figures représentant des oiseaux, des bêtes, ou autres choses propres à faire comprendre leurs différentes pensées. » Lahontan dit la même chose des Iroquois; il donne même le modèle du récit d'une expédition, exprimée de cette sorte. Voyez tome II, page 191.

Aucune de ces nations n'avait découvert les métaux, ni le secret de les travailler. « Avant l'arrivée des Anglais, dit Beverley en parlant des

(1) Histoire de la Virgine, par Beverley, de 1583 à 1700. V. p. 268.

sauvages de la Virginie, les Indiens ne connaissaient ni le fer ni l'acier. »

La même remarque est applicable à tous les indigènes du continent. Les sciences les plus nécessaires, l'art d'élever des maisons, de faire des canots, de fabriquer des vêtemens, n'avaient point dépassé parmi eux les limites que peuvent atteindre l'industrie et les efforts d'un homme isolé ou d'une génération.

« Les Indiens, dit en 1606 le capitaine John Smith, page 30, ont pour vêtement des peaux de bêtes qu'ils portent avec le poil durant l'hiver, et dépouillé de poil pendant l'été : les principaux d'entre eux s'enveloppent de longs manteaux de peaux qui, pour la forme, ressemblent aux manteaux irlandais. Ces manteaux sont souvent brodés avec des grains de cuivre ; plusieurs sont peints. Les maisons de ces sauvages sont bâties en manière de berceaux : elles sont composées de jeunes arbres pliés et attachés ensemble : on les recouvre si soigneusement avec des nattes et de l'écorce d'arbre, que ni le vent ni la pluie ne sauraient y entrer ; mais il y règne une grande fumée. » Leurs bâtimens publics étaient faits avec plus de grandeur et plus d'art. Le même

Smith parle, page 37, d'une maison destinée à contenir le trésor du roi. La longueur de ce palais est de cinquante à soixante aunes (yards). De grossières statues occupent ses quatre coins. « Les maisons des Iroquois, dit William Smith, page 78, consistent en quelques pieux fichés en terre, et couverts d'écorce d'arbres, au haut desquels on laisse une ouverture pour donner passage à la fumée. Partout où il se trouve un nombre considérable de ces huttes, ils bâtissent un fort carré, sans bastions, et simplement entouré de palissades. »

Les sentimens n'ont pas besoin pour se développer du même travail successif que les idées. L'état social des chasseurs exerce cependant une influence sinon pareille, du moins aussi inévitable sur l'âme des hommes qui l'ont admis que sur leur esprit.

Il est certaines affections qui, pour recevoir tout leur développement, demandent de l'oisiveté, du temps, de la tranquillité, l'usage du superflu, l'habitude d'une vie intellectuelle. Celles-là étaient à peu près inconnues à des peuples chasseurs comme les Américains du Nord.

L'amour, cette passion exclusive, rêveuse, enthousiaste, sensuelle et immatérielle tout à la fois, cette passion qui joue un si grand rôle dans la vie des hommes policés, ne venait presque jamais troubler l'existence du sauvage. « Les Indiens, dit Lahontan, t. II, p. 131, n'ont jamais connu ce que nous appelons l'amour; ils aiment si tranquillement qu'on pourrait appeler leur amour une simple bienveillance. Ils ne sont point susceptibles de jalousie. »—« Les sauvages, dit-il encore, n'aiment que la guerre et la chasse, ils ne se marient qu'à trente ans, parce qu'ils croient que le commerce des femmes les énerve de telle sorte, qu'ils n'ont plus la même force pour faire de longues courses et courir après leurs ennemis. »

Il existe d'autres sentimens, au contraire, qui sont si naturels au cœur humain, qu'on les retrouve toujours quelle que soit la position que l'homme occupe. Ces derniers se montrent d'autant plus énergiques qu'ils sont en plus petit nombre; d'autant plus violens que l'esprit, moins rempli et plus inculte, ne paralyse pas par le doute les mouvemens du cœur et l'action de la volonté. Ces sentimens avaient acquis chez

les Américains du Nord un degré d'intensité inconnu aux nations civilisées de l'ancien monde. La colère, la vengeance, l'orgueil, le patriotisme, se montrent là sous des formes terribles qu'ils n'avaient point revêtues ailleurs.

L'état social faisait également naître chez les tribus indiennes un certain nombre de vices et de vertus qu'on retrouvait à un degré plus ou moins grand chez tous les peuples qui habitaient alors le littoral du continent.

Les Indiens de l'Amérique du Nord possédaient peu de biens, et, ce qui est remarquable, ne connaissaient aucun de ces biens précieux au moyen desquels on acquiert tous les autres. Il était donc rare de rencontrer chez eux ces passions viles que fait naître la cupidité! Le vol y était presque inconnu. « Le vol, dit Lawson, p. 178, est chose extrêmement rare parmi les Indiens. » « Les sauvages, dit Lahontan, t. II, p. 133, n'ayant ni *tien* ni *mien*, ni supériorité ni subordination, les voleurs, les ennemis particuliers ne sont pas à craindre parmi eux, ce qui fait que leurs cabanes sont toujours ouvertes la nuit et le jour. »

C'était bien moins l'ambition qui allumait la

guerre au sein des tribus indiennes que la colère et la vengeance. « Il est rare, dit John Smith, que les Indiens fassent la guerre pour obtenir des terres ou acquérir des biens. »

Les sauvages étaient prompts à se secourir mutuellement dans le besoin, parce qu'ils étaient tous égaux entre eux, exposés aux mêmes misères.

« Ces Indiens, dit Lawson, p. 235, sont meilleurs pour nous que nous pour eux : ils nous fournissent des vivres quand nous nous trouvons dans leurs pays, tandis que nous les laissons mourir de faim à notre porte. »

« Les Indiens, dit le même auteur, p. 178, sont très-charitables les uns envers les autres. Lorsque l'un d'eux a éprouvé quelque grande perte, on fait un festin, après lequel un des convives, prenant la parole, fait connaître à l'assemblée que la maison d'un tel ayant pris feu, toutes ses propriétés ont été détruites. Quand ce discours est terminé, chacun des assistans se hâte d'offrir à celui qui a souffert un certain nombre de présens. La même assistance est accordée à celui qui a besoin de bâtir une cabane ou de fabriquer un canot. »

Parmi eux l'hospitalité était en grand honneur, et ils ne manquaient point de l'exercer. « Les sauvages reçoivent volontiers les étrangers, » dit William Smith, p. 80, en parlant des Iroquois. « Lorsqu'un étranger s'approche d'un village, dit Beverley, p. 256, le chef va au devant de lui et le prie de s'asseoir sur des nattes qu'on a soin d'apporter. On fume, on discourt quelque temps; on entre ensuite dans le village : là on lave les pieds à l'étranger et on lui donne un repas; si l'étranger est un homme de grande distinction, on choisit deux jeunes filles pour partager sa couche. Ces dernières croiraient manquer à l'hospitalité si elles opposaient la moindre résistance aux désirs de leur hôte, et elles ne se croient nullement déshonorées en y cédant. »

Aucune des peuplades de l'Amérique du Nord ne menant une existence sédentaire, toutes ignoraient l'art de donner par l'écriture une forme certaine et durable à la pensée. On ne connaissait point parmi elles ce que nous appelons la loi. Non-seulement elles n'avaient point de législation écrite mais les rapports des hommes entre eux n'y étaient soumis à aucune règle uni-

forme et stable, émanée de la volonté législative de la société.

Ces sauvages n'étaient pourtant point aussi barbares qu'on le pourrait croire. Lorsque la souveraineté nationale ne s'exprime pas par les lois, elle s'exerce indirectement par les mœurs. Quand les mœurs sont bien établies, on voit se former une sorte de civilisation au milieu de la barbarie, et la société se fonder parmi des hommes chez lesquels, au premier abord, on eût dit que le lien social n'existait pas.

J'ai déjà indiqué le respect des Indiens pour les étrangers, leur hospitalité, leurs coutumes bienfaisantes. J'ai fait remarquer le culte patriotique qu'ils rendaient aux dépouilles de leurs aïeux. Ce n'était point le seul usage qui liât entre elles les générations en dépit des habitudes errantes et de l'ignorance de ces peuples.

« Les Indiens de la Virginie, dit John Smith, p. 35, ont coutume d'élever des espèces d'autels de pierre dans les lieux où quelque grand événement est survenu. Lorsque vous rencontrez quelqu'une de ces pierres, ils ne manquent point de vous raconter à quelle occasion elle a été

placée en cet endroit, et ils ont soin de faire passer la connaissance de ces mêmes faits d'âge en âge.

« Lorsqu'un Indien des Carolines vient de mourir, dit Lawson, p. 180, après que l'enterrement a eu lieu, le médecin ou le prêtre commence à faire l'éloge du mort; ils disent combien il était brave, fort et adroit; ils racontent quel nombre d'ennemis il a tués ou ramenés captifs; ils assurent que c'était un grand chasseur, qu'il aimait avec ardeur son pays; ils passent ensuite à l'énumération de ses richesses; ils disent combien le mort avait de femmes et d'enfans, quelles étaient ses armes... Après avoir ainsi célébré les louanges de celui qui n'est plus, l'orateur s'adresse à l'assemblée : « C'est à vous, dit-il, de remplacer celui que nous avons perdu en imitant ses exemples; en agissant ainsi, vous êtes assurés d'aller le rejoindre dans la patrie des âmes où vous trouverez des daims toujours en abondance, des compagnes toujours belles et jeunes, où la faim, le froid, la fatigue, ne vous atteindront jamais. » Ayant ainsi parlé, il raconte quelques histoires qui se conservent d'une manière traditionnelle dans la nation; il

rappelle que, dans telle année, la guerre s'alluma et que ses compatriotes furent victorieux ; il nomme les chefs qui se distinguèrent alors.

Si les pouvoirs politiques étaient souvent débiles parmi les Indiens, l'âge et les liens du sang exerçaient un salutaire contrôle sur les actions des hommes. Tous les anciens auteurs qui ont écrit sur l'Amérique du Nord nous parlent de l'influence qu'obtenait la vieillesse. Le père de famille jouissait alors d'une grande autorité.

Parlant de l'éducation des Indiens, Dupratz dit, t. II, p. 312 : « Comme dès leur plus tendre enfance on les menace du vieillard s'ils sont mutins ou s'ils font quelque malice, ce qui est rare, ils le craignent et respectent plus que tout autre. Ce vieillard est le plus vieux de la famille, assez souvent le bisaïeul ou trisaïeul, car ces naturels vivent long-temps, et, quoiqu'ils n'aient des cheveux gris que quand ils sont bisaïeuls, on en a vu qui étaient tout-à-fait gris se lasser de vivre, ne pouvant plus se tenir sur leurs jambes sans avoir d'autre maladie ni infirmité que la vieillesse ; en sorte qu'il fallait les porter hors

de la cabane pour prendre l'air ou pour ce qui leur était d'autre nécessité, secours qui ne sont jamais refusés à ces vieillards. Le respect que l'on a pour eux est si grand dans leur famille qu'ils sont regardés comme juges : leurs conseils sont des arrêts. Un vieillard, chef d'une famille, est appelé père par tous les enfans de la même cabane, soit par ses neveux et arrière-neveux. Les naturels disent souvent qu'un tel est leur père : c'est le chef de la famille; et, quand ils veulent parler de leur propre père, ils disent qu'un tel est leur vrai père. » Voir l'*Histoire de la Louisiane*, par Dupratz.

Les Indiens avaient encore plusieurs coutumes qui tempéraient les maux de la guerre, et resserraient le champ ouvert à la violence? On voit dans Beverley que les Indiens de la Virginie accompagnaient un traité d'un certain nombre de cérémonies propres à graver dans tous les esprits le souvenir de l'engagement mutuel qui était pris et à le rendre plus sacré. Tous les écrivains que j'ai déjà cités parlent de ce symbole mystérieux de la concorde et de l'amitié; le calumet, qui, dans tous les déserts de l'Amérique du Nord, servait d'introduction à l'étranger et

même de sauve-garde aux ennemis. Lahontan, faisant un voyage de découverte chez les nations établies sur les confluens du Mississipi, avait attaché le calumet à la proue de son canot, et il voguait paisiblement parmi les peuples sauvages qui couvraient la rive de ces fleuves.

Chez tous les Indiens, le sort réservé aux femmes était à peu près le même. La femme était bien plus la servante que la compagne de l'homme. La société n'avait point donné au mariage le caractère durable et sacré dont la plupart des peuples policés et sédentaires l'ont revêtu. La polygamie était permise ou tolérée par les usages de presque tous les Indiens. Chez tous, la femme occupait la position d'un être inférieur. « Les femmes, dit John Smith, page 240, sont tenues en esclavage. Lorsque Powahatan, l'un des rois du Sud, est à table, ses femmes le servent : l'une lui apporte de l'eau pour laver ses mains, une autre les essuie avec un paquet de plumes, en guise de serviette (V. p. 38). Powahatan, ajoute le même auteur, a autant de femmes qu'il en désire. » « A la moindre querelle, dit Lawson, ces Indiens peuvent

renvoyer leur femme, et en prendre une autre» (V. p. 35).

Quant aux mœurs proprement dites, il est difficile de se faire une idée exacte de ce qu'elles étaient chez ces peuples, à l'époque dont nous parlons.

Lawson prétend, page 35, que de son temps (1700), il régnait une grande corruption parmi les femmes indiennes. Beverley, qui écrivait à la même époque, croit à la vertu de ces mêmes sauvages, et assure que parmi elles l'infidélité conjugale passait pour un crime irrémissible (V. p. 235). William Smith a entendu dire que les Iroquoises étaient fort dissolues; et Lahontan, tout en reconnaissant que ces Indiennes se livrent facilement avant d'avoir pris un époux, assure qu'elles respectent avec le plus grand scrupule le lien du mariage, quand une fois elles l'ont formé (Voy. pag. 80).

Au milieu de toutes les superstitions que pratiquaient ces sauvages, il est facile de reconnaître un certain nombre d'idées simples et vraies, qui se trouvaient chez les différentes peuplades du continent. Les Indiens reconnais-

saient un Être suprême, immatériel, qu'ils appelaient le Grand-Esprit; ils le croyaient tout puissant, éternel, créateur de toutes choses, auteur de tout bien. A côté de ce Dieu, ils plaçaient un pouvoir malfaisant auquel une partie de la destinée des hommes était abandonnée, et ils lui adressaient des prières, qu'inspirait la peur et non l'amour.

« Il existe dans les cieux, disaient les Indiens de la Virginie à Beverley (p. 272), un Dieu bienfaisant, dont les bénignes influences se répandent sur la terre. Son excellence est inconcevable; il possède tout le bonheur possible : sa durée est éternelle, ses perfections sans bornes; il jouit d'une tranquillité et d'une indolence éternelles. Je leur demandai alors, ajoute Beverley, pourquoi ils adoraient le diable, au lieu de s'adresser à ce Dieu. Ils répondirent qu'à la vérité Dieu était le dispensateur de tous les biens, mais qu'il les répandait indifféremment sur tous les hommes; que Dieu ne s'embarrasse point d'eux, et ne se met point en peine de ce qu'ils ont, mais qu'il les abandonne à leur libre arbitre, et leur permet de se procurer le plus qu'ils peuvent des biens qui découlent de

sa libéralité ; qu'il était par conséquent inutile de le craindre et de l'adorer ; au lieu que, s'ils n'apaisaient pas le méchant esprit, il leur enlèverait tous ces biens que Dieu leur avait donnés, et leur enverrait la guerre, la peste, la famine ; car ce méchant esprit est toujours occupé des affaires des hommes. »

Les mêmes notions confuses se trouvent plus ou moins chez tous les peuples du continent. Tous ces sauvages reconnaissaient l'immortalité de l'âme ; tous admettaient le dogme *social* des peines et des récompenses dans l'autre monde ; mais, chez aucun de ces peuples, l'imagination n'était allée au delà d'un paradis et d'un enfer tout matériels.

« Les Indiens, dit Lawson, page 180, croient que les hommes vertueux iront, après la mort, dans le pays des esprits ; que là ils n'éprouveront ni faim, ni froid, ni fatigue ; qu'ils auront toujours à leur disposition de jeunes et belles vierges, et que le gibier y sera inépuisable : les méchans, au contraire, ceux qui pendant leur vie se sont montrés paresseux, voleurs, lâches, mauvais chasseurs, les hommes qui ont mené une

existence inutile à la nation, ceux-là ne trouveront, dans l'autre monde, que la faim, l'inquiétude, le froid; ils ne rencontreront que de vieilles femmes et des serpens, et ne se nourriront que de mets infects. »

« Les Indiens, dit Beverley, page 274, ont un paradis et un enfer tout matériels : d'un côté, un beau climat, du gibier, de belles jeunes filles; de l'autre, des marais puans, des serpens et de vieilles femmes. »

Les remarques que je viens de faire sont applicables, comme on a pu l'apercevoir, à toutes les nations indiennes que rencontrèrent les Européens en arrivant sur les rivages de l'Amérique du Nord. Il existait cependant entre ces peuples des différences qu'il s'agit maintenant de signaler.

Les plus saillantes se rapportent à la forme du gouvernement : on voyait alors dans le Nouveau-Monde, et au sein d'un état social barbare, un spectacle analogue à celui qui s'était présenté dans l'autre hémisphère, chez des peuples dont l'état social était différent, et la civilisation avancée. Au nord du continent régnait

la liberté; au sud, la servitude; si l'on doit appeler servitude l'espèce de sujétion incomplète à laquelle on peut soumettre un peuple chasseur. Au midi on avait perfectionné l'art de gouverner des sujets; au nord, la science de se gouverner soi-même. Les Européens trouvèrent établis dans la Géorgie, la Caroline et la Virginie, au sein des petits peuples qui habitaient cette partie du continent, des monarchies héréditaires. Ils y trouvèrent des pouvoirs politiques qui, se combinant avec art à des autorités religieuses, formaient des théocraties absolues.

« Quoique ces Indiens, dit John Smith, page 37, en parlant des Virginiens, soient très-barbares, ils ont cependant un gouvernement; et ces peuples, par l'obéissance qu'ils témoignent à leurs magistrats, se montrent supérieurs à beaucoup de nations civilisées. La forme de leur société est monarchique : un seul commande. Sous lui se trouvent un grand nombre de gouverneurs. Leur chef actuel se nomme Powahatan; il tient une partie de ses domaines par succession. Toutes les nuits on pose des sentinelles autour de sa demeure. Il a un trésor composé de peaux, de grains de verre... Sa volonté

fait loi et doit être obéie. Ses sujets ne l'estiment pas seulement un roi, mais un demi-dieu. Les chefs inférieurs, qu'on nomme Werowances, sont tenus de gouverner d'après la coutume. Tous les Indiens payent à Powahatan un tribut de peaux, de dindons sauvages et de maïs » Smith raconte en ces termes une audience solennelle qu'il reçut de Powahatan : « Le roi était assis, dit-il, sur un lit de nattes, ayant à côté de lui un coussin de cuir brodé d'une manière sauvage, avec des perles et des grains blancs. Il portait une robe de peau aussi large qu'un manteau irlandais. Près de lui, et à ses pieds, était assise une belle jeune femme. De chaque côté de la cabane étaient placées vingt de ses concubines ; elles avaient la tête et les épaules peintes en rouge, et portaient des colliers autour du cou. Devant ces femmes étaient assis les principaux de la nation ; quatre ou cinq cents personnes étaient derrière eux. Il avait été commandé, sous peine de mort, de nous traiter avec respect. » Du reste, ce même prince, qui disposait d'une manière si absolue de ses sujets, et qui aimait à se montrer entouré d'une grandeur si sauvage ; ce même homme, dit John Smith, pourvoyait lui-même

à ses besoins, faisait ses vêtemens, fabriquait son arc et ses flèches, allait à la pêche et à la chasse comme le moindre de ses compatriotes. Ces contrastes se rencontreront toujours chez les peuples qui, sans avoir admis la propriété foncière, se seront soumis à l'autorité absolue d'un chef.

« Les Indiens, dit Beverley, page 239, forment des communautés entre eux. Cinquante et jusqu'à cinq cents familles se réunissent dans une ville, et chacune de ces villes est un royaume. Quelquefois un seul roi possède plusieurs villes; mais, en pareil cas, il y a toujours un vice-roi dans chacune d'elles. Ce dernier est en même temps le gouverneur, le juge et le chancelier. Il paye tribut au roi. »

« Ces Indiens ont deux titres d'honneur, dit le même Beverley; ils appellent *cocharouse* celui qui prend part aux affaires civiles, et *werowance* le chef militaire. »

J'ai dit que, parmi les Indiens du Sud, la religion se mêlait au pouvoir et l'appuyait. C'est là un fait qui se retrouve chez tous les peuples méridionaux, qu'ils soient civilisés ou barbares.

Chez les sauvages dont je parle, les formes du culte étaient infiniment plus arrêtées qu'au Nord. Ils avaient des autels, des temples, des cérémonies annuelles, un corps de prêtres séparé du reste de la population. En étudiant les auteurs que j'ai déjà cités, on voit que, dans cette partie du continent, le pouvoir politique et la religion se mêlaient sans cesse et confondaient leurs intérêts. « Ils estiment ce lieu si saint, dit John Smith, page 35, en parlant d'un temple, que le srois et les prêtres osent seuls y entrer. »

« Les Indiens embaument leurs rois, dit Beverley, page 396, et les conservent dans un temple où un prêtre doit se trouver jour et nuit. « Ces sauvages, dit encore le même auteur, pag. 288, ne font jamais une entreprise sans consulter leurs prêtres. »

Il paraît que le pouvoir politique de ce clergé sauvage s'établissait principalement au moyen d'une sorte d'initiation dont John Smith et Beverley parlent également, quoique en termes un peu différens. Tous les quinze ou seize ans, dit ce dernier, pag. 284, le gouverneur de la ville fait choix d'un certain nombre de jeunes gens

qui sont l'élite de la population. Les prêtres les conduisent dans les bois où on les tient pendant plusieurs mois de suite. Là on leur impose un régime très-sévère et on leur fait boire une décoction de plantes qui les prive pendant quelque temps de leur raison. Lorsqu'ils reviennent à leur état naturel, ils ont oublié ou feignent d'avoir oublié tout ce qu'ils avaient su précédemment, et il faut recommencer leur éducation. Beaucoup meurent dans cette épreuve. Les Indiens prétendent qu'ils emploient ce moyen violent pour délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance. Ils soutiennent qu'ensuite ils sont plus en état d'administrer équitablement la justice, sans avoir aucun égard à l'amitié et au parentage. »

Mais c'est au sein de la grande nation des Natchez que l'autorité civile et le pouvoir religieux s'étaient le mieux unis et avaient combiné le plus savamment leurs efforts.

Le gouvernement des Natchez était tout à la fois despotique et théocratique.

« Ces peuples, dit du Pratz, sont élevés dans une si parfaite soumission à leur souverain, que

l'autorité qu'ils exercent sur eux est un véritable despotisme qui ne peut être comparé qu'à celui des premiers empereurs ottomans ; il est, comme eux, maître absolu des biens et de la vie des sujets ; il en dispose à son gré ; sa volonté est sa raison. » (V. t. II, p. 352.)

Ce despotisme procédait, suivant la tradition des Natchez, d'une source toute divine. Je ne puis mieux faire que de rapporter les termes dans lesquels un chef de la nation des Natchez racontait à du Pratz cette origine : « Il y a un très-grand nombre d'années qu'il parut parmi nous un homme avec sa femme qui descendit du soleil. Ce n'est pas que nous crussions qu'il était fils du soleil, ni que le soleil eût une femme dont il naquît des enfans ; mais lorsqu'on les vit l'un et l'autre, ils étaient encore si brillans que l'on n'eut point de peine à croire qu'ils venaient du soleil. Cet homme nous dit qu'ayant vu là-haut que nous ne nous gouvernions pas bien, que nous n'avions pas de maître, que chacun de nous se croyait assez d'esprit pour gouverner les autres dans le temps qu'il ne pouvait pas se conduire lui-même, il avait pris le parti de descendre pour nous apprendre à mieux vivre... Les vieillards

s'assemblèrent et résolurent entre eux que, puisque cet homme avait tant d'esprit que de leur enseigner ce qui était bon à faire, il fallait le reconnaître pour souverain ». (V. du Pratz, p. 333.)

Cet homme supposé descendu du soleil, étant reconnu souverain, commença par établir dans sa famille l'hérédité de la puissance. (V. du Pratz, p. 334.) Il ordonna ensuite qu'on bâtît un temple dans lequel les seuls princes et princesses (c'est-à-dire les soleils et soleilles), auraient droit d'entrer pour parler à l'esprit; que dans ce temple, on conservât éternellement un feu qu'il avait fait descendre du soleil; et que l'on choisît dans la nation huit hommes sages pour le garder et l'entretenir nuit et jour. La négligence, dans l'accomplissement de ce devoir, fut punie de mort (V. *ibid.*, p. 335). On voit dans le même auteur que les fêtes de ces Indiens étaient tout à la fois politiques et religieuses, et que leurs chefs ou soleils y remplissaient une sorte de sacerdoce.

Tandis que les Indiens du Sud se soumettaient au pouvoir divin et absolu du prince, il régnait

au Nord une liberté presque sans limites. Les Européens rencontrèrent dans cette partie du continent des peuples qui avaient en tout ou en partie des formes républicaines. Chez eux la nation, ou du moins l'élite de ses membres, étaient consultés pour toutes les grandes entreprises. Le pouvoir des chefs y était borné et descendait rarement de père en fils. On peut dire que la société s'y gouvernait elle-même. Parmi les nations du Nord, je ne citerai que celle des Iroquois; c'était sans contredit le peuple le plus remarquable du continent. Les Iroquois étaient au septentrion ce que les Natchez étaient au Sud. Comme eux ils avaient perfectionné et complété le système politique admis et pratiqué imparfaitement par les tribus environnantes.

L'état social des Iroquois était le même que celui de toutes les nations du continent; comme celles-ci, ils formaient un peuple de chasseurs, comme elles, ils ignoraient les sciences et les arts; ainsi qu'elles, ils étaient gouvernés par les coutumes, par les mœurs, et non par les lois; ils présentaient donc les traits principaux de la civilisation indienne, mais ils lui avaient pris tout ce qu'elle peut présenter de remar-

quable; sans se rapprocher en rien des Européens, ils différaient des autres nations du continent américain; ils ne ressemblaient à aucun peuple du monde.

J'ai dit que les Iroquois formaient un peuple chasseur; cependant leur vie était moins nomade que celle des autres Indiens de l'Amérique du Nord; leurs villages se composaient de cabanes plus solides et mieux faites que celles que les Européens avaient rencontrées dans cette partie du Nouveau-Monde. « Les peuples auxquels nous avons donné le nom d'Iroquois, dit Charlevoix, p. 421, t. I, s'appellent, en langue indienne *Agonnousionni*, c'est-à-dire *faiseurs de cabanes*, parce qu'ils les bâtissent beaucoup plus solides que la plupart des sauvages. » Le grand nombre des esclaves qu'ils avaient faits à la guerre leur permettait de mettre en culture plus de terre que leurs voisins; la fertilité de leur sol leur fournissait d'abondantes moissons; et ils apprirent bientôt des Européens l'art d'élever des troupeaux. « Arrivés dans le pays des Iroquois, dit Lahontan, p. 101, v. I, nous fûmes occupés pendant cinq ou six jours, autour des villages, à couper le blé d'Inde dans les champs. Nous trou-

vâmes dans les villages des chevaux, des bœufs, de la volaille et quantité de cochons. »

Quoiqu'ils n'eussent pas renoncé à leurs habitudes de chasseurs, les Iroquois étaient donc les peuples les plus sédentaires du continent; aussi leurs coutumes étaient-elles plus fixes et leur théorie sociale plus savante.

Les peuples auxquels les Français donnèrent le nom d'Iroquois, formaient une confédération de six nations distinctes; chacune de ces peuplades veillait à ses propres affaires; tous les ans les députés nommés par chacune d'elles se réunissaient dans un même lieu et arrêtaient les entreprises communes. Chacune de ces petites républiques formait une démocratie à la tête de laquelle se trouvaient naturellement placés ceux que leur âge et leurs exploits distinguaient de leurs concitoyens.

« Les Iroquois, dit Lahontan, page 50, volume I, composent cinq nations, à peu près comme les Suisses, sous des noms différens, quoique de même nation, et liés des mêmes intérêts. Ils appellent les cinq villages les cinq cabanes qui, tous les ans, s'envoient récipro-

quement des députés pour faire le festin d'union et fumer le grand calumet des Cinq Nations. » — C'est de ce même peuple que William Smith dit : « Quoiqu'on ne doive point attendre de police régulière pour le maintien de l'harmonie au dedans, et la défense de l'État contre les attaques du dehors, du peuple dont je parle, il y en a cependant peut-être plus qu'on ne pense... Toutes leurs affaires, relatives tant à la paix qu'à la guerre, sont régies par leurs *sachems* ou chefs. Tout homme qui se signale par ses exploits et par son zèle pour le bien public est sûr d'être estimé de ses compatriotes, de primer dans les conseils, et d'exécuter le plan concerté pour l'avantage de sa patrie : quiconque possède ces qualités devient sachem sans autre cérémonie. Comme il n'y a point d'autre voie pour parvenir à cette dignité, elle cesse dès qu'on ralentit son zèle et son activité pour le bien public. Quelques-uns l'ont crue héréditaire, mais sans aucun fondement : il est vrai qu'on respecte un fils en faveur des services de son père, mais s'il n'a aucun mérite personnel, il n'a jamais part au gouvernement, et il serait

disgracié pour toujours s'il voulait s'en mêler. Les enfans de ceux qui se sont distingués par leur patriotisme, excités par la considération de leur naissance et par les principes de vertu qu'on a soin de leur inspirer, imitent les exploits de leurs pères et parviennent aux mêmes honneurs, et c'est ce qui a donné lieu de croire que le titre et le pouvoir de sachem étaient héréditaires. Chacune de ces républiques a ses chefs particuliers qui écoutent et décident les différens qui s'élèvent en plein conseil, et, quoiqu'ils n'aient point d'officiers pour faire exécuter leurs ordres, on ne laisse pas que d'obéir à leurs décrets, de peur de s'attirer le mépris public... La condition de ce peuple le met à l'abri des factions qui ne sont que trop ordinaires dans les gouvernemens populaires. Comment un homme formerait-il un parti, puisqu'il n'a ni honneurs, ni richesses, ni autorité à accorder? Toutes les affaires qui concernent l'intérêt public sont réglées dans l'assemblée générale des chefs de chaque nation, laquelle se tient ordinairement à Onondaga, qui est le centre du pays. Ils peuvent agir séparément dans les cas

improvisés ; mais la ligue n'a lieu qu'autant que le peuple y consent (1). »

L'organisation fédérative qu'avaient adoptée les Iroquois, le gouvernement régulier et libre auquel ils s'étaient soumis, leur assuraient de grands avantages sur leurs voisins. Leurs sauvages vertus, leurs vices même, leur donnaient une prépondérance plus grande encore.

Nous avons vu que les Indiens considéraient en général la chasse et la guerre comme les seuls travaux dignes d'un homme ; les Iroquois étaient plus imbus qu'aucun autre peuple de cette opinion. « Il n'y a peut-être pas de nation au monde, dit William Smith, page 74, qui connaisse mieux que ces Indiens la vraie gloire militaire. Les Cinq Nations, dit-il ailleurs, sont entièrement dévouées à la guerre : il n'y a rien qu'on ne mette en usage pour animer le courage du peuple. Nulle part les mœurs héroïques ne se montraient plus en relief que chez ces barbares. « Lorsqu'un parti revient de la guerre, dit Smith, page 82, un jour avant de rentrer au village, deux hérauts

(1) V. Histoire de la Nouvelle-York, par Wiliam Smith, 2e partie.

s'avancent, et, lorsqu'ils sont à portée de se faire entendre, ils jettent un cri dont la modulation annonce que la nouvelle est bonne ou mauvaise: dans le premier cas, le village s'assemble, et l'on prépare un festin aux conquérans, lesquels arrivent sur ces entrefaites : ils sont précédés d'un homme qui porte, au bout d'une longue perche, un arc sur lequel sont étendus les crânes des ennemis qu'ils ont tués. Les parens des vainqueurs, leurs femmes, leurs enfans, les entourent et leur témoignent toutes sortes de respects. Les complimens finis, un des guerriers fait le récit de ce qui s'est passé : tous l'écoutent avec la plus grande attention, et ce récit est terminé par une danse sauvage. »

« Une troupe d'Iroquois descendait le Mississipi pour aller faire la guerre à l'un des peuples qui habitent le long des rives de ce fleuve, dit Lahontan, page 168, volume I; une troupe de Nadoüessi, qui remontait le même fleuve pour aller à la chasse, rencontra ces Iroquois près d'une petite île, qui a été nommée depuis, à cause de l'événement, l'Ile-aux-Rencontres. Les deux peuples ne s'étaient jamais vus. Qui êtes-vous? crièrent les Iroquois. — Nadouessi, répondi-

rent les autres. — Où allez-vous? répartirent les Iroquois. — A la chasse aux bœufs, dirent les Nadouessi : mais, vous, quel est votre but? — Nous, nous allons à la chasse des hommes, répondirent fièrement les Iroquois. — Eh bien! reprirent les Nadouessi, nous sommes des hommes; n'allez pas plus loin. Sur ce défi les deux partis débarquèrent chacun d'un côté de l'île, et donnèrent tête baissée l'un dans l'autre. »

Tous les peuples chasseurs puisent dans leurs habitudes de chaque jour un goût prononcé pour l'indépendance; mais les Européens n'ont jamais rencontré dans le Nouveau-Monde un amour plus fier pour la liberté que n'en témoignèrent ces sauvages.

« Les Iroquois, dit Lahontan, page 31, volume I, se moquent des menaces de nos rois et de nos gouverneurs, ne connaissent en aucune manière le terme de *dépendance* : ils ne peuvent même pas supporter ce terrible mot. Ils se regardent comme des souverains qui ne relèvent d'autre maître que de Dieu seul, qu'ils nomment le Grand-Esprit. »

— En 1684, un envoyé du gouverneur de la province de New-York ayant dit, dans un discours aux Iroquois, qu'il représentait leur prince légitime, leur orateur répondit : *Ononthio* (le Français) est mon père; *Corlar* (Anglais) est mon frère, et cela parce que je l'ai bien voulu : ni l'un ni l'autre n'est mon maître; celui qui a fait le monde m'a donné la terre que j'occupe; je suis libre. J'ai du respect pour tous deux; mais nul n'a le droit de me commander. (Charlevoix, volume II, page 317.)

La même année, les Français ayant voulu empêcher les Iroquois de trafiquer avec les Anglais, les Indiens répondirent par l'organe de leur orateur : Nous sommes nés libres; nous ne dépendons ni d'*Ononthio* ni de *Corlar*; nous pouvons aller où bon nous semble, mener avec nous qui nous voulons, acheter et vendre ce qu'il nous plaît. Si vos alliés sont vos esclaves, traitez-les comme tels. (William Smith, page 170.)

Vivant au milieu d'un loisir aristocratique, ou livré aux travaux mêlés de gloire, qu'exigent la chasse et la guerre, le sauvage conçoit une idée

superbe de lui-même; mais il ne montra jamais d'orgueil plus intraitable que ces Indiens demi-nus sous leur cabane d'écorce et dans la misère de leurs bois. « En 1682, le gouverneur-général du Canada ayant voulu traiter de la paix avec les Iroquois, dit Charlevoix, volume II, page 281, ceux-ci lui firent dire qu'ils exigeaient qu'il vînt en faire lui-même la négociation dans leur pays. »

L'amour de la vengeance est un vice qui semble inhérent à la nature sauvage; mais les Iroquois portèrent cette passion à des excès jusque-là inconnus dans l'histoire des hommes.

Presque toutes les nations indiennes de l'Amérique du Nord avaient l'habitude de brûler leurs prisonniers de guerre; mais les Indiens dont je parle poussèrent en ces occasions la barbarie jusqu'à des raffinemens que l'imagination peut à peine concevoir.

En l'année 1689, les Iroquois, ayant appris que les Français s'étaient emparés de leurs ambassadeurs, et en avaient tué par trahison plusieurs, se rendirent, au nombre de douze cents, dans l'île de Mont-Réal, et s'y livrèrent à des

cruautés effroyables : ils ouvrirent le sein des femmes enceintes, pour en arracher le fruit qu'elles portaient; ils mirent des enfans tout vivans à la broche, et contraignirent les mères de les tourner pour les faire rôtir ; ils inventèrent quantité d'autres supplices inouis, et deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent ainsi, en moins d'une heure, dans les plus affreux tourmens. (Charlevoix, page 404.)

Lorsqu'un prisonnier est livré à une femme qui a perdu l'un des siens à la guerre, celle-ci, avant d'ordonner le supplice, commence par invoquer l'ombre de celui dont elle veut venger la mort : « Approche-toi, lui dit-elle; tu vas être apaisée; je te prépare un festin : bois à longs traits de cette boisson qui va être versée pour toi ! reçois le sacrifice que je te fais en immolant ce guerrier ; il sera brûlé et mis dans la chaudière; on lui appliquera les haches ardentes, on lui enlèvera la chevelure; on boira dans son crâne; ne fais donc plus de plaintes, tu seras parfaitement satisfaite. » (Charlevoix, page 364.)

En même temps que la nature sauvage est

soumise à ces horribles passions qui font descendre les hommes au dernier rang parmi les créatures, quelquefois elle est sujette à d'admirables retours qui semblent élever l'homme au-dessus de lui-même : ces mêmes Iroquois n'étaient pas moins extraordinaires par leur générosité, leur douceur, leur grandeur d'âme et leur courage, que par leurs fureurs ; ils outraient toutes les vertus de la nature sauvage comme ses vices.

En 1787, un certain nombre d'Iroquois furent pris par les Français, qui les traitèrent avec une grande inhumanité. Lahontan, qui raconte ce fait (volume I, page 94), ayant reconnu parmi les captifs un homme qui avait été son hôte, offrit à ce dernier d'apporter des adoucissemens à son sort ; mais le sauvage répondit qu'il ne voulait recevoir de nourriture ni de traitement plus doux que ses camarades : Les Cinq Villages nous vengeront, dit-il, et conserveront à jamais un juste ressentiment de la tyrannie qu'on exerce sur nous.

En 1687, le gouverneur du Canada fit passer le père Lamberville dans le pays des Iroquois

pour engager ces sauvages à envoyer leurs principaux chefs dans la colonie, afin qu'on pût traiter avec eux. A peine les Indiens furent-ils arrivés au lieu du rendez-vous qu'on les chargea de fers, et on les envoya servir en France sur les galères. Cependant le père de Lamberville, qui ignorait à quelle trahison on l'avait fait servir d'instrument, était resté parmi les Iroquois. A la première nouvelle que ceux-ci reçurent de ce qui venait de se passer, les anciens le firent appeler, et, après lui avoir exposé le fait avec toute l'énergie dont on est capable dans le premier mouvement d'une juste indignation; lorsqu'il s'attendait à éprouver les plus funestes effets de la fureur qu'il voyait peinte sur tous les visages, un des anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même, dit Charlevoix : « Toutes sortes de raisons nous autorisent à te traiter en ennemi; mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connaissons trop pour ne pas être persuadés que ton cœur n'a point de part à la trahison que tu nous as faite, et nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime dont nous te croyons innocent, que tu détestes sans doute autant que

nous, et dont nous sommes convaincus que tu es au désespoir d'avoir été l'instrument : il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici; tout le monde ne t'y rendrait peut-être pas la même justice que nous; et, quand une fois notre jeunesse aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un perfide qui a livré nos chefs à un rude et indigne esclavage, et elle n'écoutera que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les maîtres de te soustraire. » (Charlevoix, vol. II, page 345.)

Nous avons vu avec quelle inhumanité ces sauvages traitaient leurs prisonniers. Parmi ces prisonniers il en est cependant toujours un certain nombre qui sont épargnés, et que la nation adopte : ceux-là n'ont pas moins à se louer de la générosité de leurs vainqueurs, que les autres à se plaindre de leur barbarie.

« Dès qu'un prisonnier est adopté, dit Charlevoix, volume I^er^, page 363, on le conduit à la cabane où il doit demeurer, et on commence à lui ôter ses liens; on fait ensuite chauffer de l'eau pour le laver ou panser ses plaies. On n'omet rien pour lui faire oublier les maux qu'il

a soufferts : on lui donne à manger, on l'habille proprement ; en un mot, on ne ferait pas plus pour l'enfant de la maison, ni pour celui que le prisonnier *ressuscite*, c'est ainsi qu'on s'exprime. Quelques jours après on fait un festin pendant lequel on lui donne solennellement le nom de celui qu'il remplace, et dont il acquiert dès-lors tous les droits et contracte toutes les obligations. »

Il se joignait même quelquefois aux horreurs des supplices des scènes d'une inconcevable douceur ; mélange inouï que le cœur de ces sauvages extraordinaires pouvait seul comprendre. « Ayant d'immoler les prisonniers, dit ce même Charlevoix, vol. V, p. 364, on leur fait faire la meilleure chère qu'il est possible ; on ne leur parle qu'avec amitié ; on leur donne les noms de fils, de frères, ou de neveux, suivant la personne dont ils doivent par leur mort apaiser les mânes ; on leur abandonne même quelquefois des filles pour leur servir de femmes pendant tout le temps qui leur reste à vivre. On passe ensuite des plus tendres caresses aux derniers excès de la fureur.

Tous les peuples chasseurs et guerriers redou-

tent peu la mort et savent braver la douleur; mais les Iroquois poussèrent le mépris de la vie à un point, et apportèrent dans les tourmens une tranquillité stoïque, une sorte d'insouciance héroïque, dont l'antiquité elle-même ne nous a laissé aucun modèle. J'ai dit que les Iroquois faisaient souffrir à leurs prisonniers d'horribles tourmens; mais je renonce à peindre ceux qu'on leur faisait endurer à eux-mêmes, et le courage presque surnaturel qu'ils faisaient paraître au milieu des feux allumés pour les consumer. Tous ceux qui ont parlé de ce peuple, Anglais ou Français, s'accordent sur ce point; tous citent des exemples nombreux à l'appui de leurs paroles.

« En 1696, les Français firent une excursion dans le pays des Iroquois. Les sauvages se retirèrent au fond des bois après avoir incendié leurs villages; on ne put s'emparer que d'un vieillard âgé, dit-on, de plus de cent ans, qui n'avait pu fuir ou ne l'avait pas voulu; car il paraît qu'il attendait la mort avec la même intrépidité que ces anciens Romains dans le temps de la prise de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Indiens nos alliés. Jamais peut-être

un homme ne fut traité avec plus de barbarie et ne témoigna plus de fermeté et de grandeur. Ce fut sans doute un spectacle bien singulier de voir plus de quatre cents hommes acharnés autour d'un vieillard décrépit, auquel ils ne purent arracher un soupir, et qui ne cessa, tant qu'il vécut, de reprocher aux Indiens de s'être rendus les esclaves des Français dont il affecta de parler avec le plus grand mépris. La seule plainte qui sortit de sa bouche fut lorsque, par compassion, quelqu'un lui donna deux ou trois coups de couteau pour l'achever. Tu aurais bien dû, dit-il, ne pas abréger ma vie; tu aurais eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme. » (Charlevoix, vol. III, p. 253.) William Smith raconte presque de la même manière le même événement, p. 201.

Lahontan raconte, vol. I^er^, p. 234, qu'en 1692, deux Iroquois ayant été pris par les Français, et conduits à Québec, on crut devoir par représailles les condamner au feu. Quelques personnes charitables en ayant été instruites le firent savoir aux deux sauvages et firent jeter un couteau dans la prison. L'un des deux prisonniers se le plongea dans le sein et mourut aussitôt, quel-

ques jeunes Hurons étant venus chercher l'autre, le conduisirent près de la ville dans un endroit où on avait eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence, dit toujours Lahontan, témoin oculaire, que Socrate n'aurait fait s'il se fût trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter qu'il était guerrier, brave et intrépide; que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage; qu'il n'y aurait pas de tourment capable de lui arracher un cri; que son camarade avait été un poltron de s'être tué par la crainte des tourmens; et qu'enfin s'il était brûlé, il avait la consolation d'avoir fait le même traitement à beaucoup de Français et de Hurons. Tout ce qu'il disait était vrai, poursuit Lahontan, surtout à l'égard de son courage, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes ni soupirs; au contraire, pendant qu'il souffrait les plus terribles tourmens qui durèrent l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter.»

Ce n'est pas seulement leur férocité et leur courage qui rendaient les Iroquois redoutables à leurs voisins; ils avaient d'autres causes encore

de supériorité. De tous les Indiens qui habitaient l'Amérique du Nord, ces sauvages étaient ceux qui mettaient le plus de suite dans leurs desseins et le plus d'astuce dans leur politique. Nul autre peuple ne possédait au même degré l'esprit de conquête et l'éloquence guerrière.

Tous les auteurs que j'ai déjà cités parlent avec admiration de cette éloquence sauvage: « Les Iroquois, dit William Smith, p. 87, estiment beaucoup l'éloquence et en font leur principale étude. Rien ne leur plaît tant que la méthode et ne les choque plus qu'un discours irrégulier, parce qu'on a de la peine à s'en ressouvenir. Ils s'énoncent en peu de mots, et font un grand usage des métaphores. » « Je ne crois point, dit Charlevoix, v. Ier, p. 361, que ceux qui ont vu de près ces barbares m'accusent de leur avoir supposé dans leurs discours une élévation, un pathétique et une énergie qu'ils n'ont point... On rencontre encore souvent, de nos jours, chez les Indiens, des traces de cette éloquence naturelle et sauvage qui caractérisait leurs pères.» On trouve dans l'ouvrage de M. Schoolcraft, page 245, le récit suivant :« Lorsqu'en 1811, un conseil d'Indiens et d'Américains se tint à Vincennes, dans

Indiana (sur le Wabash), Tecumseh, fameux chef indien, après avoir prononcé un discours plein de feu, ne trouva auprès de lui aucun siége pour s'asseoir. Le général Harrison, qui représentait dans le conseil les États-Unis, s'apercevant de cette circonstance, s'empressa de lui faire porter une chaise, en l'invitant à s'asseoir. —Votre père, lui dit l'interprète, vous prie de prendre cette chaise. — Mon père ! répliqua le fier Indien ; le soleil est mon père ; ma mère, c'est la terre, et c'est sur son sein que je me reposerai. — En prononçant ces mots, il s'assit par terre à la manière des Indiens. »

Avec tous ces avantages, il ne faut pas s'étonner de la prépondérance qu'exercèrent longtemps les Iroquois sur toutes les peuplades qui les environnaient. Ils formaient une république toujours en armes comme Sparte et Rome, dont la guerre était le seul plaisir et le seul soin ; qui sacrifiait chaque année, sur les champs de bataille, une partie de sa population, se recrutant sans cesse parmi les prisonniers qu'elle faisait et qu'elle adoptait. Luttant perpétuellement avec toutes les nations sauvages que la fortune avait placées sur leurs frontières, les Iroquois ne ces-

sèrent, jusqu'à l'arrivée des Européens, de s'étendre en détruisant tout autour d'eux.

Je viens de peindre l'état politique et social dans lequel se trouvaient les tribus indiennes de l'Amérique du Nord, au moment où les Européens les découvrirent, et pendant le demi-siècle qui suivit.

A l'époque dont je parle, aucune des tribus sauvages qui peuplaient le continent n'avait abandonné les habitudes de chasse, et toutes les remarques relatives aux peuples chasseurs leur étaient applicables. La civilisation n'avait fait chez aucune d'elles de très-grands pas; les arts y étaient demeurés très-imparfaits; la société y était toujours dans l'enfance : cependant elle existait déjà. Les traditions, les coutumes, les usages, les mœurs, pliaient au joug social des hommes que leur genre de vie rendait errans et désordonnés, et introduisaient une sorte d'état civilisé au milieu de la barbarie. Tous ces peuples trouvaient aisément à vivre; tous jouissaient d'une espèce d'abondance sauvage; nul ne se plaignait de son sort. J'ai montré qu'au sein de ces nations barbares apparaissaient les mêmes phénomènes qu'a présentés partout la race humaine. La plus

complète égalité régnait parmi les Indiens. Leur état social était éminemment démocratique, c'est-à-dire qu'il se prêtait également au plus rude despotisme ou à l'entière liberté. Combiné dans le Sud avec une certaine mollesse de corps et d'esprit et une certaine ardeur d'imagination inhérentes au climat, il a donné naissance au gouvernement théocratique des Natchez. Uni dans le Nord à l'activité, à l'énergie inquiète qu'engendre la rigueur des saisons, il a créé la confédération des républiques iroquoises.

Je ferme maintenant le livre de l'histoire. Je laisse cent cinquante ans s'écouler; et, reportant mes regards vers ces mêmes sauvages, dont tout à l'heure je peignais le portrait, je cherche à discerner les changemens que leur a fait subir la marche du temps.

§ II.

ÉTAT ACTUEL.

Beverley disait, en 1700, p. 315 : « Les naturels de la Virginie s'éteignent, quoiqu'il y ait encore plusieurs bourgs qui portent leurs noms. »

Aujourd'hui on ne retrouve plus la trace de ces sauvages ; ils sont perdus jusqu'au dernier.

Les Français de la Louisiane ont entièrement détruit la grande nation des Natchez.

En 1831, traversant les cantons de l'État de New-York qui avoisinent le lac Ontario, je rencontrai quelques Indiens déguenillés qui, courant le long de la route, demandaient l'aumône aux voyageurs. Je voulus savoir à quelle race appartenaient ces sauvages ; on me répondit que j'avais sous les yeux les derniers des Iroquois.

Le pays que je parcourais alors était en effet la patrie des Six-Nations : on retrouvait à chaque pas les vestiges des anciens maîtres du sol, mais eux-mêmes avaient disparu.

Il est facile d'indiquer en peu de mots les causes diverses auxquelles on doit attribuer cette grande destruction des nations sauvages.

« Ce furent les Anglais, dit Berveley, p. 310, qui apprirent aux sauvages à faire cas des peaux et à les échanger. Avant cette époque, ils estimaient les fourrures pour l'usage. » Beverley dit autre part ; p. 230, qu'à l'époque où il écrivait (1700), les sauvages de la Virginie se servaient

déjà de la plupart des étoffes d'Europe pour se couvrir pendant l'hiver. « Nous sommes déjà bien loin, disaient MM. Cass et Clark en 1829, dans un rapport officiel, p. 23 (documens législatifs, n. 117), du temps où les Indiens pouvaient pourvoir à leur nourriture et à leurs vêtemens, sans recourir à l'industrie des hommes civilisés. » Lawson, Beverley, Dupratz, Lahontan et Charlevoix s'accordent à dire que, dès le principe des colonies, il s'est fait un immense commerce d'eau-de-vie avec les Indiens.

Quiconque méditera sur le petit nombre des faits que je viens d'exposer, y trouvera les causes de ruine que nous cherchons. Avant l'arrivée des Européens, le sauvage se procure par lui-même tous les objets dont il a besoin; il n'estime la peau des bêtes que comme fourrure; ses bois lui suffisent; il y trouve ce qui est nécessaire à son existence; il ne désire rien au delà; il y vit dans une sorte d'abondance, et s'y multiplie.

A partir de l'arrivée des blancs, l'Indien contracte des goûts nouveaux. Il apprend à couvrir sa nudité avec les étoffes d'Europe. Les liqueurs fermentées lui offrent une source de jouissances

inconnues, singulièrement appropriées à sa nature grossière. On lui offre des armes meurtrières dont on lui enseigne bientôt à se servir; et comme sa vie errante et ses habitudes de chasse, les préjugés qui en sont la suite, l'empêchent d'apprendre en même temps à fabriquer ces objets précieux qui lui sont devenus nécessaires, il tombe dans la dépendance des Européens et devient leur tributaire. Mais il est pauvre comme un chasseur : en échange des biens qu'il convoite, il n'a rien à offrir que la peau des bêtes sauvages. Dès lors il faut chasser, non-seulement pour se nourrir, mais pour se procurer ces objets d'un luxe barbare. Le gibier s'épuise, bientôt on ne saurait plus l'atteindre qu'avec des armes à feu; et il faut le tuer pour pouvoir se procurer ces armes. Le remède augmente le mal; le mal rend le remède plus difficile à trouver. « On ne peut plus s'emparer de l'ours, du chevreuil ou du castor, disent MM. Clark et Cass, page 24, qu'avec des fusils. » Peu à peu les ressources du sauvage diminuent; ses besoins augmentent. Des misères inconnues à ses pères l'assiégent alors de toutes parts; pour s'y soustraire,

il fuit ou meurt. Comme il n'a jamais tenu au sol, qu'il n'a laissé dans le pays qu'il habitait aucun monument durable de son existence, sa trace se perd en quelques années : à peine son nom lui survit-il; c'est comme s'il n'avait jamais été.

Cette destruction était inévitable du moment où les Indiens s'obstinaient à conserver l'état social de chasseurs.

Parmi toutes les tribus sauvages qui couvraient la surface de l'Amérique du Nord, on n'en connaît jusqu'à présent qu'un très-petit nombre qui aient essayé de plier leurs mœurs aux habitudes des peuples cultivateurs, de ceux qui produisent en même temps qu'ils consomment : ce sont les Chikasas, les Chartaws, les Creeks, et surtout les Cherokees. Ces quatre nations occupent le sud des États-Unis; elles se trouvent placées entre les États de Géorgie, d'Alabama et de Mississipi. On évaluait en 1830 leur population à 75,000 individus. A l'époque de la guerre de l'indépendance, un certain nombre d'Anglo-Américains du Sud, ayant pris parti pour la mère-patrie, fut obligé de s'expa-

trier et chercha une retraite chez les Indiens dont je parle. Ces Européens y acquirent bientôt une grande influence, s'y marièrent, et importèrent parmi ces sauvages nos idées et nos arts.

En 1830 (le 4 février), M. Bell, rapporteur du comité des affaires indiennes à la chambre des représentans, peignait de cette manière, page 21, l'état dans lequel se trouvaient les Cherokees :

« La population de ce qu'on nomme la nation « des Cherokees à l'est du Mississipi, disait-il, « peut être estimée à 12,000 âmes à peu près. « Sur ce nombre se trouvent environ 250 indi- « vidus appartenant à la race blanche (hommes « ou femmes), qui sont entrés dans des familles « indiennes. On y rencontre 1,200 esclaves noirs « amenés par les Européens. Le reste se compose « d'une race mêlée, et d'Indiens dont le sang est « pur. » Le rapporteur ajoute que l'intelligence et la richesse se trouvent concentrées dans la classe des métis. « Quant au reste de la population, dit- « il, ceux qui la composent se montrent en tout « semblables à leurs frères du désert; comme eux, « ils ont un penchant invincible pour l'indolence;

« ainsi qu'eux ils sont imprévoyans et font voir la « même passion désordonnée pour les liqueurs « fortes. »

En admettant que ce tableau soit correct, ce dont on a des raisons de douter, lorsqu'on voit avec quelle ardeur, dans tout le cours du rapport, M. Bell se prononce contre les droits de la race infortunée des indigènes; en admettant, dis-je, l'exactitude de ce tableau, on est amené à penser que, si cette civilisation imparfaite avait eu le temps de se développer, elle eût fini par porter tous ses fruits.

J'ai dit plus haut, en parlant de l'état ancien, que, bien que les Indiens de l'Amérique du Nord eussent tous adopté le même état social et vécussent en chasseurs, la société politique n'avait pas pris chez tous la même forme. Au Sud, l'autorité publique s'était concentrée dans peu de mains; au Nord, le peuple entier participait au gouvernement; ces différences se font remarquer encore de nos jours. Maintenant, comme alors, la plupart des nations du Sud obéissent à un seul chef ou à une oligarchie fort absolue; or, les hommes qui composent ce corps choisi chez

les Cherokees et qui exercent cette autorité illimitée, étant civilisé et ayant intérêt à faire pénétrer la lumière dans le sein de la nation à la tête de laquelle ils se trouvent placés, il me paraît incontestable qu'ils y parviendraient tôt ou tard, si on leur laissait le loisir d'achever leur ouvrage; mais il n'en est point ainsi : les terres sur lesquelles habitent ces malheureux Indiens sont situées dans les limites des États que j'ai cités plus haut; aujourd'hui ces États les réclament comme leur héritage; et l'Union favorise l'exécution de leur dessein en offrant aux Indiens qui voudraient quitter le pays de les transporter à ses frais dans une vaste contrée située sur la rive droite du Mississipi (Arkansas), où ils pourront vivre à l'abri de la tyrannie des blancs. La portion la plus civilisée des Indiens refuse de se prêter à ce dessein; mais la masse de la nation, qui a conservé une partie des habitudes errantes des peuples chasseurs, s'y résout sans peine; et, conduite de nouveau dans d'immenses déserts, loin du foyer de la civilisation, elle redevient aussi sauvage qu'elle l'était jadis. Ainsi le gouvernement américain détruit chaque jour ce que le gouvernement des Cherokees s'efforçait d'exé-

cuter ; et, tandis que ce dernier attire les sauvages vers la civilisation, l'autre les pousse vers la barbarie. Le résultat de cette lutte n'est pas douteux : il est facile de prévoir qu'à une époque très-rapprochée, ces Indiens, transportés sur la rive droite du Mississipi, auront quitté la charrue pour reprendre la hache et le mousquet, et chercheront de nouveau leur seule subsistance dans les travaux improductifs du chasseur.

Les tribus de Chikassas, des Chactaws, des Creeks et des Cherokees, sont les seules qui aient manifesté quelque propension à embrasser la vie des peuples cultivateurs. Toutes les autres ont conservé avec une étrange ténacité les habitudes de leurs aïeux, et, sans avoir leur esprit et leurs ressources, s'obstinent encore à vivre comme eux.

Si l'on embrasse dans un seul point de vue tous les Indiens qui habitent de nos jours l'Amérique du Nord, on découvre donc sans peine que tous ont conservé l'état social qu'ils avaient il y a deux cents ans. Comme leurs pères, ils tirent presque toute leur subsistance de la chasse ; ils mènent à peu de chose près le genre de vie dont, en 1606, le capitaine John Smith faisait

le tableau; cependant d'immenses changemens se sont opérés parmi eux. Quels sont ces changemens? quelle en est la cause?

J'ai dit que les Indiens n'avaient point de lois, qu'ils n'étaient gouvernés que par les traditions, les coutumes, les sentimens, les mœurs; plus toutes ces choses étaient stables et réglées, plus la société était forte et tranquille.

C'est en changeant les opinions, en altérant les coutumes et en modifiant les mœurs, que les Européens ont produit la révolution dont je parle.

L'approche des Européens a exercé sur les Indiens une influence directe et une autre indirecte, toutes les deux également funestes.

L'Indien, malgré son orgueil, sent au fond de l'âme que la race blanche a acquis sur la sienne une prépondérance incontestable, et l'exemple des Européens, qu'il méprise, obtient cependant un grand pouvoir sur ses opinions et sur sa conduite : or, le malheur a voulu que les seuls Européens avec lesquels les sauvages entraient habituellement en contact fussent précisément les plus dépravés d'entre les blancs.

J'ai dit qu'il se faisait avec les indigènes un

grand commerce de fourrures. Les Européens qui servent de courtiers à ce commerce sont, pour la plupart, des aventuriers sans lumières et sans ressources, qui trouvent dans la liberté désordonnée des bois la compensation des travaux pénibles auxquels ils se vouent. Ces étrangers ne font connaître à l'indigène de l'Amérique que les vices de l'Europe ; et ce qu'il y a de plus déplorable encore, ils le mettent en contact avec ceux des vices de l'Europe qui, ayant le plus d'apalogie avec les siens, peuvent le plus aisément se combiner avec eux. Ils ne lui apprennent point la dépravation polie de nos hautes classes; l'Indien ne la comprendrait pas, et elle serait sans danger pour lui ; mais ils lui montrent les hommes civilisés plus violens, plus ennemis de la loi, plus impitoyables, en un mot plus sauvages que lui-même. Cependant ces sauvages d'Europe lui paraissent instruits, riches, puissans. Il se fait alors dans la conscience de l'Indien un trouble incroyable ; il ne sait si les vices qu'il ne comprend que trop bien, et qu'il méprise, ne sont pas les causes premières de cette supériorité qu'il admire; et s'ils ne la produisent pas, du moins ne lui semblent-ils pas un obstacle pour l'acquérir.

Quelque pernicieuse qu'ait été cette action directe des blancs sur le sort des sauvages, leur action indirecte a été plus funeste encore.

J'ai dit comment l'approche des Européens avait rendu les Indiens plus misérables qu'ils n'étaient avant cette époque, et, en diminuant leurs ressources, avait accru leurs besoins; mais je n'ai pu donner une idée de l'étendue des maux auxquels, de nos jours, ces infortunés sont en proie.

« Parmi les Indiens du nord-ouest particuliè-
« rement, disent MM. Clark et Cass dans leur
« rapport officiel, il n'y a qu'un travail excessif
« qui puisse fournir à l'Indien de quoi nourrir et
« vêtir sa famille. Des jours entiers sont employés
« sans succès à la chasse; et, pendant cet inter-
« valle, la famille du chasseur doit se nourrir de
« racines, d'écorces, ou périr. *Beaucoup de ces*
« *Indiens meurent chaque hiver de faim* (1).

Mais ce sont les Mémoires de Tanner (2) qu'il

(1) Ces Indiens (les Chipeways), dit Mac-Kenney (Sketches of a Tour to the lakes), sont si imprévoyans, qu'ils passent les trois quarts de leur vie dans le besoin, et que, chaque année, beaucoup d'entre eux meurent de faim. P. 376.

(2) Tanner est un Européen qui a été enlevé à l'âge de sept

faut lire, si l'on veut se former une idée des horribles misères auxquelles sont exposés ces sauvages. Les Indiens avec lesquels vit Tanner sont sans cesse sur le point de mourir de faim. Une succession de hasards soutient leur vie ; chaque hiver quelques-uns d'entre eux succombent. « Le temps était excessivement froid, dit-il en « un endroit, page 227, et nos souffrances s'en « accrurent. Une jeune femme mourut d'abord « de faim; bientôt après son frère fut saisi du dé- « lire qui précède ce genre de mort et succomba.

« Cet homme, dit-il plus loin, pag. 230, en « parlant d'un Ojibbeway, partagea le sort ré- « servé à un si grand nombre de ses compatrio- « tes, il mourut de faim. »

Ce même Tanner nous apprend, page 288, qu'on enseigne, dès leur âge le plus tendre, aux jeunes garçons et aux jeunes filles, à supporter

ans par les Indiens, et qui, après avoir passé trente ans au milieu d'eux, est rentré dans la vie civilisée et a écrit ses mémoires sous le titre de *Tanner's narrative*. On assure que M. Ernest de Blosseville, auteur de l'ouvrage remarquable intitulé : *Histoire des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*, doit incessamment publier un autre ouvrage fort intéressant sur les tribus indiennes de l'Amérique du Nord, et donner des extraits nombreux des Mémoires de Tanner.

une abstinence rigoureuse. On les y encourage en intéressant leur amour-propre à s'y essayer: « Pouvoir supporter un long jeûne, dit-il, est une distinction fort enviée. » La religion elle-même consacre le jeûne; c'est dans les rêves d'un homme à jeun que se rencontre l'avenir. De tels usages, de semblables opinions, de pareilles mœurs, parlent d'elles-mêmes et me dispensent d'ajouter rien de plus.

C'est dans ces affreuses misères qu'il faut chercher la cause presque unique des révolutions morales et politiques qui se sont opérées parmi les indigènes de l'Amérique du Nord. C'est en rendant l'Indien mille fois plus malheureux que ses pères que les Européens l'ont fait autre qu'il n'était.

J'ai montré que, si les sauvages ne tenaient point au sol comme le font les cultivateurs, l'amour de la patrie n'était point cependant inconnu à ces peuples barbares; mais seulement ils le dirigeaient sur moins d'objets. Ce sentiment, leur étant plus nécessaire encore qu'aux autres hommes, produisait chez eux, comme partout ailleurs, d'admirables effets.

Les habitudes de chasse tendent à isoler l'individu de ses semblables, à réduire la société à la famille, et, en arrêtant les communications des hommes, à détruire la civilisation dans son germe. L'attachement que les Indiens portaient à leurs tribus tendait au contraire à rapprocher un grand nombre d'entre eux les uns des autres; et leur permettait de mettre en concurrence le peu de lumières que leur genre de vie leur laissait acquérir. Cet instinct de la patrie ne tendait pas moins à développer le cœur de ces sauvages que leur intelligence; il substituait une sorte d'égoïsme plus large et plus noble à l'égoïsme étroit que l'intérêt privé fait naître. Nous avons vu de quelles sublimes vertus il a quelquefois été la source. Les Indiens ainsi réunis exerçaient d'ailleurs les uns sur les autres le contrôle de l'opinion publique; contrôle toujours salutaire, même au sein d'une société ignorante et corrompue; car la majorité des hommes, quels que soient ses élémens, a toujours le goût de ce qui est honnête et juste.

Aujourd'hui l'esprit national n'existe, pour ainsi dire plus parmi les indigènes de l'Amérique; à peine si l'on en rencontre quelques

faibles traces. Des Indiens qui habitaient le vaste espace compris aujourd'hui dans les limites des établissemens européens, les uns sont morts de faim et de misère, les autres ont reculé et se sont dispersés au loin, toujours suivis par la civilisation qui les presse. Parmi ces sauvages, restes mutilés d'un peuple autrefois puissant, plusieurs errent au hasard dans les déserts; réduits à l'individu ou à la famille, ils se croient libres de tous devoirs envers leurs semblables dont ils n'attendent aucun secours; d'autres se sont incorporés aux nations qu'ils ont trouvées sur leur passage, mais dont ils ne partagent ni les usages, ni les opinions, ni les souvenirs. Chez ces nations elles-mêmes, que le contact des Européens n'a pas encore détruites ou forcées à fuir, le lien social est relâché. La misère a déjà forcé les hommes qui les composent à s'écarter les uns des autres pour trouver plus facilement le moyen de soutenir leur vie; le besoin a affaibli dans leur cœur ce sentiment de la patrie qui, comme tous les autres sentimens, a besoin, pour se produire d'une manière durable, de se combiner avec une sorte de bien-être. Poursuivis chaque jour par la crainte de

mourir de faim et de froid, comment ces infortunés pourraient-ils s'occuper des intérêts généraux de leur pays? Que devient l'orgueil national chez un misérable qui périt dans les angoisses de la pauvreté (1)?

La même cause, qui affaiblissait chez les Indiens l'amour de la patrie, a altéré les coutumes, dénaturé tous les sentimens, modifié toutes les opinions.

Nous avons vu quel culte touchant les sauvages qui vivaient il y a deux siècles rendaient aux morts, de quelle vénération superstitieuse ils environnaient leur cendre; il n'y a rien qui introduise plus de moralité parmi les hommes et prépare mieux à la civilisation que le respect des morts : le souvenir de ceux qui ne sont plus ne manque jamais d'exercer une grande et utile influence sur les actions de ceux qui vivent encore. Les aïeux forment comme une génération d'hommes plus parfaits, plus grands que celle qui nous environne, et en présence de

(1) On voit dans Tanner que les Indiens s'associent dans le but de chasser bien plus que par l'effet d'un esprit national quelconque.

laquelle on est en quelque sorte obligé de mieux vivre. Il n'y a qu'au sein d'une société fixe et paisible que peut régner le respect pour les restes des morts. Les Indiens de nos jours y sont devenus presque étrangers; beaucoup d'entre eux ont été contraints de fuir le pays qui contenait les os de leurs aïeux et de changer les coutumes que ces derniers leur avaient léguées. Concentrés dans la nécessité du présent et les craintes de l'avenir, le passé et ses souvenirs ont perdu sur eux toute leur puissance. La même cause agit sur les peuplades qui n'ont pas encore quitté leur pays. L'Indien n'a d'ordinaire pour témoin de ses derniers momens que sa famille; souvent il meurt seul, il succombe loin du village, au milieu des déserts où il lui a fallu s'enfoncer pour rencontrer sa proie. On jette à la hâte quelque peu de terre sur sa dépouille, et chacun s'éloigne sans perdre de temps, afin de trouver les moyens de soutenir une vie toujours précaire.

On a pu voir, dans les citations que j'ai faites précédemment de John Smith, de Lawson et de Beverley, avec quelle bienveillance les Indiens, il y a deux cents ans, recevaient les étrangers,

avec quelle charité ils se secouraient les uns les autres. Ces usages hospitaliers, ces douces vertus tenaient au genre de vie que menaient les sauvages, et on en retrouve encore la trace de nos jours : il est rare qu'un Indien ferme l'entrée de sa hutte à celui qui demande un abri, et refuse de partager ses faibles ressources avec un plus misérable que lui. Tanner raconte, page 45, qu'étant près de périr de besoin, lui et sa famille, il rencontra un Indien qu'il ne connaissait pas et qui appartenait à une race étrangère. Celui-ci reçut Tanner dans sa cabane et lui fournit tout ce dont il avait besoin. Telle est encore, ajoute Tanner, la coutume des Indiens qui vivent éloignés des blancs. Dans une autre circonstance, une famille ayant perdu son chef, tous les Indiens s'offrirent à aller à la chasse afin de pourvoir à ses besoins. Plus loin, Tanner raconte encore qu'étant parvenu à une très-grande distance des Européens, il fit un dépôt de ses fourrures et le laissa dans un lieu où il comptait revenir. « Si les Indiens qui vivent dans cette région éloignée, dit-il, avaient vu ce dépôt, ils ne s'en seraient pas emparés ; les peaux n'ont pas encore assez de prix à leurs

yeux pour qu'ils se rendent coupables d'un larcin. » (V. p. 65 et 89.)

Cependant il n'en est pas toujours ainsi; on rencontre souvent, dans les déserts de l'Amérique comme dans nos pays civilisés, un accueil inhospitalier que jadis on n'aurait pas eu à y craindre. Les vols s'y multiplient; l'excès des besoins enlève peu à peu aux indigènes jusqu'à ces simples et sauvages vertus qui découlaient naturellement de leur état social.

La religion forme le plus grand lien social qu'aient encore découvert les hommes. Les sauvages de nos jours ont conservé, sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, quelques-unes des notions qu'avaient leurs pères; mais ces notions deviennent de plus en plus confuses (1). Ceci s'explique sans peine : chez tous

(1) Les Dacotas croient qu'après leur mort leurs âmes vont au Tebé, séjour des morts. Pour y arriver, elles ont à passer sur un rocher dont le tranchant est aussi fin que celui d'un couteau. Ceux qui ne peuvent y marcher droit, et tombent, vont dans la région du mauvais esprit où ils sont constamment occupés à ramasser du bois et à porter de l'eau, recevant les plus durs traitemens d'un maître cruel.

Au contraire, ceux qui passent le rocher sans encombre font un long voyage durant lequel ils parcourent tous les

les peuples, mais particulièrement chez les peuples incivilisés, le culte forme comme la portion la plus substantielle et la plus durable de la religion. Les Indiens qui vivaient il y a deux siècles avaient des temples, des autels, des cérémonies, un corps de prêtres. Les sauvages de nos jours n'ont ni le loisir ni le pouvoir de fonder des monumens, ni de créer des institutions permanentes; ils ne vivent pas assez longtemps dans le même lieu, ni en assez grand nombre, pour adopter le retour périodique de certaines cérémonies, ni faire le choix de certaines prières. L'homme, d'ailleurs, pour s'occuper des choses de l'autre monde, a besoin de jouir dans celui-ci d'une certaine tranquillité de corps et d'esprit; or, de nos jours cette tranquillité de corps et d'esprit manque absolument aux sauvages : sous ce rapport comme sous tous les autres, les Indiens sont devenus beau-

lieux habités par les âmes de ceux qui les ont précédés; ils y rencontrent des feux près desquels ils se reposent; enfin ils arrivent à la demeure du grand esprit. Là sont les villages des morts ; là se trouvent des esprits qui leur indiquent la résidence de leurs amis et de leurs parens, auxquels on les réunit. Leur vie se passe doucement et dans le plaisir ; ils chassent le buffle, plantent et recueillent le maïs.

coup plus barbares que ne l'étaient leurs pères.

La trace de la religion ne se reconnaît plus guère chez eux qu'à des superstitions incohérentes suscitées par le sentiment présent, le besoin du moment. Un Indien est-il malade, il s'imagine qu'on lui a jeté un sort, et il envoie des présens au prétendu sorcier pour obtenir qu'il le laisse vivre (1). Un Indien a faim, et il prie le grand esprit de lui montrer en songe le lieu où se trouve le gibier. Il compose une image de l'animal qu'il veut tuer, et, après avoir fait des conjurations, il la perce d'un instrument aigu. Les peuples n'ont plus de prêtres, mais des devins, et ils ne s'en servent guère qu'en cas de maladie ou de famine (2).

J'ai dit que le genre de vie que menaient les indigènes de l'Amérique du Nord devait nécessairement les empêcher de faire des progrès considérables dans les arts. Les Indiens dont je parlais dans la première partie de cette note étaient cependant parvenus à élever d'assez grands édifices. Il régnait quelquefois parmi eux

(1) V. Tanner, p. 165.
(2) V. ibid., p. 185.

un luxe barbare qui attestait de l'aisance et du loisir; il n'en est plus de même aujourd'hui. « Il n'y a pas bien long-temps encore, disent « MM. Clark et Cass, on voyait quelquefois des « Indiens porter des robes de castor, mais pareille « chose est maintenant inconnue. La valeur « échangeable d'un pareil vêtement procurerait « au sauvage qui en serait possesseur de quoi « habiller toute sa famille. » En voyant les Indiens de nos jours revêtus d'étoffes de laine et pourvus de nos armes, on est tenté de croire au premier abord que la civilisation commence à pénétrer parmi ces barbares; c'est une erreur: tous ces objets sont de fabrique européenne; ils attestent la perfection de nos arts sans rien apprendre sur les arts des Indiens. Ceux-ci, dans ce qu'ils produisent eux-mêmes, sont inférieurs à leurs aïeux; en devenant plus nomades et plus pauvres, ils ont perdu le goût des constructions étendues et durables. Le sauvage établit à la hâte une sorte de tanière, et pourvu qu'elle lui fournisse un asile passager contre la rigueur des saisons, il est content. Je dirai de la culture quelque chose d'analogue: sans domicile fixe, l'Indien ne sait aujourd'hui où établir son champ

de maïs, et il ignore s'il aura le temps d'en récolter les produits. Il se concentre donc de plus en plus dans les habitudes de chasse, et, à mesure que le gibier devient plus rare, il le considère de plus en plus comme son unique ressource. C'est ainsi que l'approche d'un peuple cultivateur a rendu les indigènes de l'Amérique du Nord moins cultivateurs qu'ils ne l'étaient avant. Tous les hommes qui mènent une existence agitée et précaire sont portés à l'imprévoyance : le hasard joue forcément un si grand rôle dans leur vie, qu'ils sont tentés de lui abandonner volontairement la conduite de tout; mais jamais cette imprévoyance des Indiens, fruit naturel de leur état social, ne se montra sous un caractère plus sauvage que de notre temps. Chez eux on aperçoit chaque jour un effet extraordinaire qui se produit de loin en loin parmi les hommes civilisés auxquels la direction de leur propre sort vient à échapper tout à coup. On a vu dans toutes les marines d'Europe des équipages, prêts à couler au fond de l'abîme, employer en orgies et en folle gaîté les derniers momens qui leur restaient; ainsi arrive-t-il aux Indiens : l'excès de leurs maux les y rend insensibles; sans ave-

nir, sans sécurité même du lendemain, ils s'abandonnent avec un emportement sauvage aux jouissances du présent, laissant à la fortune le soin de les sauver d'eux-mêmes, si elle veut faire un effort de plus. Le goût pour les liqueurs fortes va toujours croissant parmi les sauvages, dit M. Schoolcraft, p. 387.

On a remarqué avec quelle difficulté les Indiens parvenaient à soutenir leur vie pendant l'hiver. Quand l'été commence, ils se rendent dans les endroits où se tiennent les commerçans européens, et, au lieu d'échanger leurs pelleteries contre des objets utiles, ils les emploient presque toujours à acheter de l'eau-de-vie, se consolant des privations et des maux soufferts par d'affreuses orgies. « Ici, dit Tanner, pag. 57, les Indiens dépensèrent en très-peu de temps toutes les pelleteries qu'ils s'étaient procurées dans une chasse longue et heureuse. Nous vendîmes en un jour cent peaux de castor pour avoir de l'eau-de-vie. » Il dit dans un autre endroit, pag. 70 : « Dans un seul jour nous vendîmes cent vingt peaux de castor et une grande quantité de peaux de buffle pour du rhum. » Les maladies, les vols, les meurtres, ne manquent

point de suivre ces excès. Un jour deux sauvages se déchirent la figure avec leurs ongles, et se coupent le nez avec les dents (1); une autre fois, un Indien (2) égorge sans le savoir un de ses hôtes.

Les misères, qui sont la suite de semblables désordres, au lieu de retenir les Indiens, les poussent avec plus de force vers l'abîme. Jusque-là, dit Tanner, ma mère adoptive s'était abstenue de boire des liqueurs fortes; mais, accablée par ses chagrins et ses malheurs, elle finit par contracter cette funeste habitude.

J'ai montré, en parlant du gouvernement chez les Indiens des temps antérieurs, que, parmi toutes les nations du continent, il existait des pouvoirs politiques réguliers. On voyait des monarchies au Sud, des républiques au Nord; partout se montrait une puissance publique plus ou moins bien organisée; et c'était avec justice que John Smith disait : « Ces Indiens sont barbares; cependant, ils témoignent souvent à leurs magistrats plus d'obéissance que les peuples civilisés. »

(1) V. Tanner, p. 154.
(2) V. Ibid, p. 248.

Aujourd'hui les choses ont bien changé ; la plupart des nations du Sud sont encore soumises à un chef unique (1), mais son autorité est souvent méconnue. La chaîne des traditions sur lesquelles elle se fondait étant interrompue, les coutumes qui lui servaient d'appui ayant été modifiées, les hommes sur lesquels elle s'exerçait étant plus épars et plus nomades que jadis, à une servile obéissance a succédé un esprit d'indépendance sauvage qui ne saurait rien fonder que le désordre. Au Nord, le mal est plus grand encore ; les monarchies absolues ont une force qui leur est propre ; l'autorité s'y soutient elle-même long-temps encore après que son prestige a disparu. Mais quand le désordre commence à s'introduire au sein d'une république démocratique, la société semble disparaître toute entière ; son lien est comme brisé ; l'individualité reparaît de toutes parts ; ainsi arrive-t-il aux peuples nomades du Nord. Lors-

(1) V. Voyages du major Long, to the rocky Mountains, première expédition, t. I, p. 223 et 228. L'organisation des tribus du Sud et du Nord diffère entièrement, disent MM. Lewis et Clarke. Chez les premières l'autorité est dans les mains du petit nombre ; chez les secondes, de la majorité.

qu'on se reporte aux récits que William Smith, Lahontan et Charlevoix nous ont faits des Iroquois, des Hurons et de tous les hommes parlant la langue algonquine, on découvre qu'à l'époque où ces auteurs écrivaient, dans chaque tribu sauvage, un certain nombre d'hommes choisis et le corps des vieillards exerçaient un puissant contrôle sur toutes les actions des indigènes, et fournissaient à la faiblesse individuelle l'appui tutélaire de la société. Les traces de cette espèce de gouvernement sont à peine reconnaissables de nos jours.

Cette influence, qui atteste un reste de mœurs chez les peuples barbares, s'est presque entièrement évanouie. Dans les conseils nationaux, c'est la force et non la raison qui fait la loi : les conseils de l'expérience y sont méprisés, et la jeunesse y domine. « De nos jours, disent MM. Clark et Cass, on peut affirmer qu'il n'existe point de gouvernement parmi les tribus du Nord et de l'Ouest. La coutume et l'opinion y maintiennent seules une sorte d'état de société barbare. Autrefois les vieillards ou chefs civils, possédaient une autorité réelle ; mais il y a longtemps qu'il n'en est plus ainsi : à peine trouve-

t-on des traces de ce même ordre de choses. Lorsque les Indiens s'assemblent pour délibérer sur leurs affaires communes, ils forment des démocraties pures, dans lesquelles chacun réclame un droit égal à opiner et à voter; en général cependant ces délibérations sont conduites par les anciens; mais les jeunes gens et les guerriers exercent le véritable contrôle. On ne peut avec sûreté adopter aucune mesure sans leur concours. Dans un pareil état de société où les passions gouvernent, le tomahawk mettrait bientôt un terme à toute tentative qui aurait pour objet de diriger ou de contraindre l'opinion publique. L'expérience, ajoutent les mêmes auteurs, nous a donc fait connaître l'utilité de faire signer les traités à tous les jeunes guerriers présens. Il faut, avant tout, s'assurer le consentement de la majorité des Indiens. » (Voyez Rapports au congrès.)

Il n'est pas rare cependant que, parmi les tribus sauvages dont je viens de parler, certains individus parviennent à exercer plus d'influence que les autres sur leurs semblables. Mais cette influence n'a aucun fondement durable; elle s'acquiert, pour ainsi dire, par hasard, s'exerce par

occasion, et ne s'étend jamais qu'à un petit nombre d'objets.

« L'Indien, dit Tanner, page 125, qui commande une troupe de guerre, n'a aucun contrôle sur ceux qui l'accompagnent; il n'exerce sur eux qu'une influence personnelle : dans cette circonstance, dit-il ailleurs (page 172), on me choisit pour chef; comme nous n'avions en vue que de trouver à vivre, et qu'on me connaissait bon chasseur, on avait raison d'agir ainsi. »

Les hommes qui composent ces nations sauvages sont trop dispersés pour pouvoir contracter l'habitude d'une obéissance commune. Ils échappent à tout contrôle par le fait même de leur misère. On n'a rien à attendre d'eux, et ils n'ont rien à perdre : il est donc difficile de découvrir parmi ces nations indiennes du Nord quelque chose qui ressemble à une société. L'individu n'y trouve de protection qu'en lui-même, comme dans l'état de nature. Le livre tout entier de Tanner est aussi rempli de récits d'actes de violence et de brigandage que de maux et de misère. Nulle part on n'aperçoit d'autorité prête à servir de médiatrice entre le fort et le faible, entre l'offenseur et l'offensé. Les Indiens ont

perdu jusqu'à l'idée de ce pouvoir tutélaire. Quand un Indien du Nord est victime d'un crime, il se venge s'il est le plus fort, et fuit s'il est le plus faible : dans aucun des deux cas la pensée d'un pouvoir social ne se présente à son esprit. En ceci, comme en tout le reste, les opinions mettent sur la trace des coutumes et des lois.

« Un Indien, dit Tanner, page 208, s'attend toujours à ce que l'outrage qu'il fait sera vengé par celui qui en a souffert; et un homme qui omettrait de tirer vengeance d'une injure n'inspirerait aucune estime. »

Les deux parties du tableau sont sous les yeux du lecteur qui maintenant peut juger.

Il y a deux cents ans, les indigènes de l'Amérique du Nord formaient des tribus de chasseurs; un domicile fixe, des coutumes anciennes, des traditions respectées, des moyens de subsistance assurés, la tranquillité de corps et d'esprit qui était la suite de l'aisance, leur avaient permis de tirer de l'état social des chas-

seurs toutes les conditions de bonheur et de grandeur que cet état social peut offrir.

Aujourd'hui rien n'est changé en apparence. Ces mêmes tribus vivent encore de la chasse et ont conservé toutes les habitudes inhérentes à ce genre de vie. Cependant les Indiens de nos jours ne ressemblent point à leurs pères.

Les Européens, en dispersant les Indiens dans des déserts nouveaux pour eux, en interrompant leurs traditions, en troublant leurs souvenirs, en brisant leurs coutumes, en altérant leurs mœurs, les ont poussés aux conséquences les plus funestes de la vie de chasseurs. C'est ainsi que le contact d'hommes civilisés, éclairés et cultivateurs, a rendu les Indiens plus errans et plus sauvages qu'ils n'étaient autrefois.

FIN DE L'APPENDICE.

NOTES.

PAGE 2. — *Tenir en respect des hordes d'Indiens sauvages.*

L'armée des Etats-Unis se compose de six mille hommes; elle se recrute d'enrôlés volontaires, qui suffisent à son maintien. La population américaine y trouve l'avantage de ne point subir le recrutement forcé. Mais l'inconvénient pour le pays est d'avoir une armée composée d'hommes sans moralité, qui prennent la carrière des armes, non par patriotisme, mais par intérêt; non comme moyen de gloire, mais comme moyen d'existence.

Ce fait, qui en lui-même est un mal, engendre, aux

Etats-Unis, peu de fâcheuses conséquences. Comme les Etats-Unis n'ont point de guerres à soutenir, il n'y a dans l'armée que peu de désertions ; car l'enrôlé volontaire, qui prend le métier des armes comme moyen d'existence, ne déserte qu'en face du péril. En cas de lutte avec des partis d'Indiens, les désertions deviennent assez nombreuses : mais il n'en résulte aucun danger pour le pays, le sort de ces combats ne pouvant être douteux entre ennemis de forces tellement inégales. A l'intérieur, l'inconvénient est peut-être moindre encore.

Six mille hommes dispersés sur un territoire à moitié grand comme l'Europe sont imperceptibles, et encore les tient-on constamment éloignés de la population civilisée. Ils occupent des forts dans le nord et dans l'ouest de l'Amérique, et s'avancent dans les forêts indiennes à mesure que la population américaine s'en approche. Il n'est pas une ville d'Amérique dans laquelle un régiment américain tienne garnison. Une telle armée ne menace donc à l'intérieur, ni les bonnes mœurs, ni la liberté. Il existe une école militaire (Westpoint) qui sert de pépinière pour les officiers. C'est là qu'on les prend tous. Jamais les soldats ou sous-officiers ne deviennent officiers. On entre à Westpoint par faveur : mais, pour en sortir officier, il faut subir un examen. Un capitaine a un traitement fixe de 1,200 dollar (6,260 fr.), qui, à raison des indemnités de logement, de fourrages, etc., se monte à 1,800 dollars (9,540 f.).

Les militaires qui cessent de l'être ne reçoivent aucune retraite, quelle que soit la durée de leurs services. Mais quand ils ont des congés, on ne leur fait aucune retenue de solde.

PAGE 15. — * *De grands troubles se préparaient à New-York.*

Les événemens arrivés à New-York au mois de juillet 1834

ont fourni le texte du chapitre XIII de cet ouvrage, intitulé l'*Émeute*. A côté de la fable dont le fond est entièrement vrai, je crois devoir placer le récit exact de tout ce qui s'est passé.

Le principe de l'esclavage a été aboli dans l'Etat de New-York en 1799; mais les nègres qui ont cessé d'être esclaves ne sont pas devenus les égaux des blancs. La couleur des affranchis rappelle sans cesse leur origine. Cependant la population noire, qui est en possession de la liberté, aspire aussi à l'égalité. C'est là le grand sujet de querelle entre les deux races dans le nord des Etats-Unis.

Tant que les nègres affranchis se montrent soumis et respectueux envers les blancs, aussi long-temps qu'ils se tiennent vis-à-vis de ceux-ci dans une position d'infériorité, ils sont sûrs de trouver appui et protection. L'Américain ne voit alors en eux que des infortunés que la religion et l'humanité lui commandent de secourir. Mais dès qu'ils annoncent des prétentions d'égalité, l'orgueil des blancs se révolte, et la pitié qu'inspirait le malheur fait place à la haine et au mépris.

Les nègres, étant en très petit nombre dans les Etats du Nord, se soumettent en général sans aucune résistance à toutes les exigences de l'orgueil américain. Il ne s'engage point de lutte, parce que les opprimés acceptent l'injure et la tyrannie. La collision grave dont New-York a été le théâtre au mois de juillet dernier ne s'explique que par le concours de circonstances tout-à-fait extraordinaires. Il n'existe dans l'Etat de New-York que 44,870 personnes de couleur sur 1,913,000 blancs, et dans la ville même 13,000 personnes de couleur sur 200,000 blancs; ni les nègres ni les Américains de New-York ne peuvent donc avoir la pensée de lutter ensemble; les premiers, parce qu'ils sont trop faibles; les seconds, parce qu'ils sont trop forts. A la vérité il existe au sein même de la population blanche un

parti qui travaille à établir l'entière égalité des noirs. Ce parti, composé de philantropes sincères, d'hommes religieux, de méthodistes et de presbytériens ardens attaque avec un zèle infatigable le préjugé qui sépare les nègres des blancs. On les appelle les *abolitionistes*, parce qu'ils essaient d'abolir l'esclavage partout où il existe, et *amalgamistes*, parce qu'au moyen de mariages mutuels, ils voudraient parvenir au mélange des deux races. Ils ont organisé une société sous le titre de *anti-Slavery Society* (société contre l'esclavage), et fondé un journal qui soutient les doctrines de la société. Ce parti a la force que donnent une conviction profonde, un but honnête et des passions généreuses, mais il est peu nombreux.

Pendant long-temps les réclamations qu'il éleva en faveur des malheureux dont il s'était établi le patron, excitèrent peu d'irritation parmi les Américains du parti contraire; mais, vers le commencement de l'année 1834, elles cessèrent d'être entendues avec indifférence.

D'abord on ne peut nier que le contre-coup de l'affranchissement des noirs dans les colonies anglaises ne se soit fait sentir en Amérique, même au sein des Etats où les nègres sont libres. On conçoit que les gens de couleur, qui n'ont encore conquis que la moitié des droits auxquels ils aspirent, aient été fortement émus d'une révolution sociale, arrivée près d'eux, et faite au profit d'êtres qui leur sont semblables en tous points. Cette impression a été ressentie non-seulement par les nègres, mais encore par leurs partisans de couleur blanche. Ceux-ci, au lieu de contenir l'élan de la population noire, l'ont encouragé, et n'ont pas compris que leurs efforts en faveur de la race noire, supportés par les Américains quand ils se réduisaient à de vaines paroles, exciteraient les passions les plus violentes, dès qu'ils prendraient un caractère de réalisation possible. Témoins de ce mouvement, qui n'était encore que moral et

intellectuel, les Américains ont senti la nécessité de l'étouffer à sa naissance; et un grand nombre, qui jusqu'alors avaient entendu patiemment les théories des *abolitionistes* sur l'égalité des noirs, ont passé tout à coup de la tolérance à l'hostilité.

Quelques succès des nègres et de leurs partisans sont venus envenimer encore cette disposition ennemie.

Les mariages communs sont à coup sûr le meilleur, sinon l'unique moyen de fusion entre la race blanche et la race noire. Ils sont aussi l'indice le plus manifeste d'égalité; par cette double raison, les unions de cette sorte irritent plus que toute autre chose la susceptibilité des Américains.

Vers le commencement de l'année 1834, un ministre du culte, le révérend docteur Beriah-Green, ayant célébré à Utica le mariage d'un nègre avec une jeune fille de couleur blanche, il y eut dans la ville une sorte de soulèvement populaire, à la suite duquel le révérend fut pendu par effigie sur la voie publique (1).

Peu de temps après, des ministres presbytériens et méthodistes marièrent, à New-York même, des blancs avec des gens de couleur. Cette victoire remportée sur les préjugés encourage les nègres, et irrite vivement leurs ennemis.

Le mois de juillet 1834 arrive : les Américains célèbrent l'anniversaire de la déclaration de leur indépendance. C'est toujours pour eux l'occasion de longs discours sur la liberté et sur les droits imprescriptibles de l'homme. Les nègres entendent quelque chose de ces déclamations, et leurs partisans ne manquent pas, dans cette circonstance, de leur rappeler que les gens de la race noire ont une liberté aussi sacrée et des droits aussi inviolables que les hommes blancs.

Le 7 juillet, un Américain, ami des nègres, publie dans un journal une lettre où il annonce, qu'en dépit d'un pré-

(1) V. National Intelligencer, du 4 février 1834.

jugé qu'il méprise, il se propose d'épouser une jeune fille de couleur (1). Le même jour une réunion de gens de couleur se tient dans *Chatam-Chapel*, et l'on y prononce des discours dont l'égalité des blancs et des nègres, et l'abolition de l'esclavage dans toute l'Union, forment le texte. Par un hasard malheureux, les membres de la société de musique sacrée, qui avaient coutume de se réunir dans le même local, veulent l'occuper à l'instant où l'assemblée africaine était en séance. De là naît un conflit fâcheux qui se termine promptement, mais ajoute encore à l'irritation des deux partis. En même temps, on fait circuler dans le public un pamphlet contre l'esclavage; et en tête de ce pamphlet se voit une petite gravure représentant un marchand de nègres qui arrache un esclave à sa femme et à ses enfans, et le fait marcher devant lui à coups de fouet; rien n'est négligé pour exciter l'indignation des nègres et le zèle de leurs amis. Une nouvelle réunion dans *Chatam-Chapel* est annoncée pour le surlendemain, 9 juillet; on doit y plaider la cause de la race noire; les blancs partisans des nègres sont engagés à s'y rendre.

Alors commence à se manifester un sentiment très-vif d'irritation dans l'opinion publique. La presse se montre unanimement hostile envers les gens de couleur, et raille amèrement les blancs qui méconnaissent leur dignité au point de se commettre dans la société de misérables nègres. Les journaux appellent les nègres *the coloured gentlemen*, et les négresses *the ladies of colour*; ils accablent de leurs sarcasmes le blanc philantrope qui a publié son projet de mariage avec une femme de couleur. Tandis que la réunion de *Chatam-Chapel* se prépara, une opposition puissante s'organise, et tout annonce qu'à l'occasion de cette assemblée, une collision fâcheuse s'engagera. Il est à remarquer qu'au moment où ces faits se passaient, la chaleur était

(1) New-York, Commercial advertiser, 7 juillet 1834.

excessive à New-York. Les 9, 10 et 11 juillet ont été, en Amérique, les jours les plus chauds de l'année 1834. Les degrés de la température ne sont pas étrangers aux mouvemens populaires (1). Au jour marqué (le 9 juillet), une grande foule environne la chapelle de *Chatam*; mais la police, prévoyant une lutte, avait défendu la réunion, qui n'a pas lieu. Cependant il se trouvait dans cette foule un certain nombre d'individus que l'espoir d'un désordre avait seul attirés, et qui ne pouvaient se retirer sans avoir rien fait de mal. C'était l'heure du spectacle : on apprend en ce moment qu'il y a au théâtre de Bowery un acteur anglais, nommé Farren, accusé d'avoir mal parlé du peuple américain. *A Bowery ! A Bowery !* crient plusieurs voix; aussitôt la foule se porte en masse vers le théâtre qui, un instant après, ne présente qu'une scène de trouble et de confusion. Quand cette œuvre est terminée, les perturbateurs se ravisent, et reviennent à la première pensée qui les avait mis en mouvement.

Au nombre des plus ardens amis des nègres se trouvait un Américain, nommé Arthur Tappan (2). On savait qu'il admettait dans sa maison des gens de couleur, et il avait même osé quelquefois se montrer publiquement dans leur compagnie. Une voix fait entendre ces mots : « *A la maison d'Arthur Tappan !* » Et la multitude s'y porte aussitôt; arrivés là, les factieux brisent les fenêtres, enfoncent les portes; ne trouvant personne dans la maison, ils prennent les meubles, les jettent dans la rue et y mettent le feu; la po-

(1) Un journal américain rapporte le nom d'une multitude de personnes mortes de chaleur durant la journée du 10 juillet.

(2) Je ne sais si M. Arthur Tappan de New-York est de la même famille que M. John Tappan et *** Tappan de Boston. J'ai connu ces derniers pendant mon séjour dans la Nouvelle-Angleterre, et je déclare que je n'ai jamais rencontré personne dont le caractère et les vertus m'aient inspiré un respect plus profond.

lice arrive sur ces entrefaites, une lutte s'engage dans laquelle le peuple est tour à tour vainqueur et vaincu; à deux heures du matin le combat avait cessé, telle fut la journée du 9. Le lendemain la sédition prend un caractère encore plus grave. On apprend que le peuple a formé le projet de détruire les magasins d'Arthur Trappan, dans Pear-Street, et d'attaquer la demeure du révérend docteur Cox, ministre presbytérien, attaché aux nègres et à leur cause. En effet, le 10 au soir, la foule se porte vers l'église du docteur Cox, lance contre les fenêtres et les portes des projectiles, et se retire; de là elle se rend à la maison du ministre presbytérien; mais le docteur Cox et sa famille avaient quitté New-York, sur l'avis des dangers qui les menaçaient; alors les factieux entreprennent de démolir la maison, et ils étaient déjà à l'œuvre lorsqu'un détachement de miliciens, envoyé par l'autorité, arrive: les séditieux, retranchés derrière des barricades, faites à l'aide des charrettes et tombereaux renversés, essaient de résister; mais, après un combat un peu opiniâtre, ils cèdent la place. Le même jour, une autre église, appartenant à des gens de couleur et située dans le voisinage de Laight-Street, avait été l'objet des mêmes attaques et des mêmes violences. Les insurgés avaient entrepris sa démolition; une grande foule s'était également réunie aux environs de la chapelle de Chatam; mais elle s'était dispersée tranquillement sur l'assurance donnée par les propriétaires de cet édifice, que jamais on n'y admettrait de réunions ayant pour objet l'abolition de l'esclavage. A minuit tout était rentré dans l'ordre: mais des troubles plus graves étaient annoncés pour le lendemain, 11 juillet.

Il paraît bien constant que si, pendant la journée du 10 et le 11 au matin, l'autorité eût pris des mesures énergiques, le mouvement séditieux qui se manifestait n'aurait point eu de suite. Il suffisait d'ordonner à la milice de re-

pousser la force et de faire usage contre les insurgés de toutes ses armes, *sans aucune exception*.

Un journal, qui paraissait être en ce moment l'organe du parti de l'ordre, écrivait le 10 au soir :

« Il est nécessaire qu'un tel état de choses cesse. On ne « saurait tolérer qu'une société policée comme la nôtre soit « chaque nuit troublée par des rassemblemens illégaux et « séditieux, quelle que soit d'ailleurs la cause qui les pro- « voque. Si l'autorité civile est impuissante pour réprimer « de pareils excès, il faut recourir à la force militaire; et si « la force armée est mise en réquisition, il faut qu'elle *agisse*. « Le vain simulacre de soldats en parade, qui se montrent « sans rien faire, ne sert qu'à aggraver le mal. Nous le décla- « rons donc sans hésiter; si la nécessité exige qu'on requière « la force militaire, et que, sur les sommations de l'autorité « civile, la populace ne se disperse pas à l'instant même, *il « faut tirer sur elle* (*they should be fired upon*) (1). »

Cependant le parti de ceux qui réclamaient l'emploi de ces moyens énergiques de répression n'était pas le plus fort ni le plus nombreux. S'il s'était agi d'un mouvement purement politique, on aurait vu aussitôt la majorité s'armer de toute sa puissance pour écraser les attaques ou les résistances de la minorité. Mais, dans cette circonstance, les habitans de New-York étaient partagés entre deux impressions contraires. Des habitudes régulières, des idées de légalité et des besoins de paix leur faisaient sentir la nécessité d'arrêter la sédition. Et cependant le sort des victimes n'excitait pas leur intérêt. A vrai dire, la majorité s'associait du fond de l'âme aux violences du petit nombre; et cependant par respect pour les principes, par amour de l'ordre et aussi par pudeur, elle était forcée de les com-

(1) New-York American, 11 juillet 1834.

battre. Cette situation étrange explique la mollesse des mesures prises par l'autorité civile contre l'insurrection.

Dès la matinée du 11 de nombreux corps de miliciens furent mis en mouvement ; mais on savait qu'ils n'avaient point reçu l'ordre de faire feu sur le peuple, en cas de nouvelle émeute. Ce n'est pas, comme on l'a dit, l'absence du gouverneur qui rendait impossible l'emploi des armes à feu contre les rebelles. Le maire de New-York avait le droit de prescrire cette mesure : c'est un point incontestable ; mais il ne crut pas devoir le faire.

Les premières violences des insurgés se portèrent sur les magasins d'Arthur Tappan. Ils lancèrent des volées de pierres dans les vitres de la maison, et se disposaient à des voies de fait plus graves, lorsque l'arrivée des miliciens leur fit prendre la fuite. Le soir, vers neuf heures, l'église du docteur Cox, qui la veille avait été attaquée, est assaillie de nouveau par une multitude furieuse ; mille projectiles sont lancés contre ses murs ; les hommes de la police arrivent, mais ils sont repoussés par le peuple. Dans le même moment, un autre rassemblement d'insurgés se livre ailleurs à des violences plus criminelles et plus impies ; dans Spring-Street, l'église du révérend docteur Ludlow, que son dévoûment à la cause des nègres recommandait à la haine des factieux, est envahie ; les fenêtres sont brisées, les portes enfoncées, les murs démolis ; les ruines et les décombres de l'édifice religieux servent à faire des barricades derrière lesquelles les rebelles se retranchent ; un combat grave s'engage entre le peuple et la milice ; on sonne le tocsin, l'alarme est dans toute la cité : après plusieurs alternatives de succès et de revers, la victoire reste aux miliciens. Les insurgés se retirent, mais c'est pour aller tenter ailleurs d'autres œuvres de destruction : ils se rendent au domicile du révérend docteur Ludlow, brisent les portes et les fenêtres de sa maison, entrent et se livrent à toutes

sortes de violences. Au même instant l'église appartenant aux noirs, et située dans *Centre-Street*, était livrée à la fureur populaire. On avait répandu le bruit que, peu de jours auparavant, le ministre de cette église, le révérend Peter Williams, aussi recommandable par ses vertus que par son caractère religieux, avait marié un homme de couleur à une femme blanche (1); dès lors l'exaspération de la multitude était arrivée à son comble. Les portes et les fenêtres sont arrachées, brisées, démolies, aux applaudissemens des spectateurs; tout ce qui se trouve dans l'intérieur de l'église est saisi et jeté dans la rue. Bientôt les maisons adjacentes et occupées par des gens de couleur sont attaquées; on en brise les fenêtres, on en force les portes, on en démolit les murs; les meubles sont saccagés, pillés, brûlés; dans plusieurs quartiers de la ville, les mêmes actes de violences se reproduisent. D'autres églises sont profanées; tout ce qui appartient aux gens de couleur est frappé d'anathème. Leurs personnes ne sont pas plus respectées que leurs propriétés : partout où un homme de couleur paraît, il est aussitôt assailli. Cependant comme tous étaient frappés de terreur, tous se cachaient. Alors la populace, ingénieuse dans sa stupide fureur, exige de tous les habitans qu'ils illuminent leurs maisons. Ceux-ci sont donc forcés de se montrer. Obéissant à l'injonction du peuple, une négresse paraît à sa fenêtre, afin d'éclairer sa demeure. Alors une grêle de pierres tombe sur elle. Plusieurs familles de couleur, craignant le même sort, n'illuminent pas; mais le peuple en conclut qu'il y a là des nègres : il attaque les maisons et les démolit (2).

Il est juste de le dire, en présence de ce vandalisme impie, l'immense majorité des Américains, et ceux même qui

(1) Mercantile Advertiser and New-York Advocate, 12 juillet 1834.

(2) V. New-York American, 12 juillet 1834.

la veille sympathisaient avec les destructeurs, furent saisis de dégoût et d'horreur. Tous ceux qui dans la cité ont des intérêts à conserver éprouvèrent un sentiment d'effroi. Il se fit dans l'esprit public une réaction générale, non en faveur des nègres, mais contre leurs oppresseurs. Chacun comprit le danger de laisser plus long-temps maîtresse de la ville une populace factieuse et sacrilége. On savait que les insurgés se proposaient de continuer le jour suivant leurs actes de violence et de détruire de fond en comble les églises et les écoles publiques des noirs. Le maire de la ville donna les ordres les plus rigoureux à la milice. La presse fit entendre aux rebelles un langage impitoyable : « Que « ceux qui montreront le moindre penchant à la sédition « soient tués *comme des chiens*, » disait un journal le 11 juillet (*the Evening-Post*). La milice marcha pleine d'ardeur contre les insurgés. Aussitôt la sédition fut vaincue pour ne plus relever sa tête. Le jour suivant, le maire de la ville rendit compte de ses actes au conseil de la cité. Il avoua que, jusqu'au dernier jour de l'émeute, il avait jugé suffisans pour la réprimer des moyens que l'événement avait fait reconnaître inefficaces; cet aveu naïf d'une erreur dont les conséquences avaient été si déplorables, parut tout-à-fait satisfaisant. Le maire n'avait fait que suivre les mouvemens de l'opinion publique. Quand la sédition éclata, on se plaisait à penser que des mesures rigoureuses ne seraient point indispensables pour la combattre; elle n'atteignait que des gens de couleur. On conserva cette espérance le plus long-temps possible. Tous ont su gré aux magistrats d'avoir partagé l'illusion commune.

La lutte étant terminée, chacun des partis s'efforça d'en éluder la responsabilité. La majorité de la population s'était levée pour comprimer les factieux : à l'instant où la sédition prit un caractère alarmant pour la cité, le plus grand nombre s'efforça de mettre l'insurrection et ses conséquences

mortels à la charge des victimes. Les insurgés étaient sans doute coupables de s'être placés au-dessus des lois ; mais les nègres et leurs partisans ne les avaient-ils pas provoqués? Un journal poussa l'égarement de la passion jusqu'à demander qu'on mît en accusation, comme coupables d'attentat à la paix publique, MM. Tappan et le docteur Cox, dont l'insurrection avait causé la ruine.

Ceux qui n'étaient pas aussi sévères envers les partisans de la race noire, étaient au moins très-indulgens pour ses ennemis. La presse vint seconder admirablement ces dispositions et fournir des argumens à ceux qui n'avaient que des passions.

La véritable cause de l'hostilité contre les nègres est, comme je l'ai dit plus haut, l'orgueil des blancs blessés par les prétentions d'égalité que montrent les gens de couleur. Or, un sentiment d'orgueil ne justifie pas la haine et la vengeance. Les Américains n'étaient point fondés à dire : Nous avons laissé frapper les nègres dans nos cités, nous avons souffert qu'on renversât leurs demeures privées, qu'on profanât et qu'on abattît leurs temples sacrés, parce qu'ils avaient eu l'audace de vouloir s'égaler à nous. Ce langage, qui eût été celui de la vérité, eût annoncé trop de cynisme. — Voici comment la presse a tiré d'embarras les Américains :

« Les partisans des nègres, a-t-elle dit, qui veulent que « les gens de couleur soient les égaux des blancs, deman- « dent l'abolition de l'esclavage dans toute l'Union ; or, c'est « demander une chose contraire à la constitution des États- « Unis ; en effet, cette constitution garantit aux États à es- « claves la conservation de l'esclavage tant qu'il leur plaira « de le garder : le Nord et le Sud ont des intérêts distincts. « Ceux du Sud reposent sur l'esclavage. Si le Nord travaille « à détruire l'esclavage dans le Sud, il fait une chose hostile « et contraire à l'Union des États entre eux. Il faut donc

« être un ennemi de l'Union pour être partisan de l'af-
« franchissement des nègres. »

La conséquence naturelle de ce raisonnement est que tout bon citoyen doit, aux États-Unis, protéger la servitude des noirs, et que les véritables ennemis du pays sont ceux qui la combattent. Les factieux, qui se livrèrent pendant trois jours aux violences les plus iniques et les plus impies, étaient au fond animés d'un bon sentiment, tandis que ceux qui, par leur philantropie pour une race malheureuse, avaient excité la juste indignation des blancs, étaient traîtres à la patrie. Telles sont les conséquences d'un sophisme.

Sans doute les États du Sud peuvent seuls abolir chez eux l'esclavage; mais depuis quand les Américains du Nord ont-ils perdu le droit de signaler le vice d'une loi mauvaise? Ils ont détruit l'esclavage dans leur sein; et il leur serait interdit de désirer sa destruction dans une contrée voisine! Ce n'est pas une loi qu'ils font, c'est un vœu qu'ils expriment; si ce vœu est criminel, que devient le droit de discussion, la liberté de penser et d'écrire? Ce droit cessera-t-il parce qu'on s'en servira pour attaquer la plus monstrueuse des institutions? Les Américains permettent au plus vil pamphletaire d'écrire publiquement que leur président est un misérable, un escroc, un assassin; et un homme honorable, plein d'une profonde conviction, ne pourra dire à ses concitoyens qu'il est triste de voir toute une race d'hommes vouée à la servitude; que la nature se révolte en voyant l'enfant arraché au sein de sa mère, l'époux séparé de l'épouse, l'homme frappé et déchiré par l'homme, et tout cela au nom des lois!! Enfin, parce qu'il y a encore des esclaves dans le Sud, faut-il écraser sans pitié ce nègre affranchi, qui, dans le Nord, aspire aux droits de l'homme libre?

— Le 12 juillet, le lendemain de l'insurrection, la société anti-slavery publia la déclaration suivante:

1° Nous désavouons toute intention d'encourager ou d'exciter les mariages entre les blancs et les personnes de couleur;

2° Nous désavouons et désapprouvons entièrement le langage d'un pamphlet qu'on a fait récemment circuler dans la ville, et dont la tendance serait d'exciter à la désobéissance aux lois;

3° Notre principe est qu'il faut obéir aux lois les plus dures tant qu'on est pas parvenu à en obtenir la réformation par des moyens paisibles;

4° Nous désavouons, comme nous l'avons déjà fait, toute intention de dissoudre l'Union, de violer la constitution et les lois du pays, ou de solliciter du congrès aucun acte excédant ses pouvoirs constitutionnels, tel que serait celui par lequel il abolirait l'esclavage dans tous les États de l'Union (1).

Tout cela prouve qu'aux États-Unis il y a, sous l'empire de la souveraineté populaire, une majorité dont les mouvemens sont irrésistibles, et qui écrase, broie, anéantit tout ce qui contrarie sa puissance et gêne ses passions.

Les événemens qui viennent d'être racontés trouvèrent, quelques jours après, un triste écho dans la ville de Philadelphie. Le 11 août 1834, sans aucune cause ni prétexte, les blancs attaquèrent les nègres; une lutte très-vive s'engagea et dura une demi-journée; l'autorité et ses agens déployèrent une grande énergie contre la sédition qui fut vaincue; mais elle jeta le découragement dans la population noire. Le surlendemain on lisait dans un journal: « Durant « les deux derniers jours qui viennent de s'écouler, les ba- « teaux à vapeur qui vont de Philadelphie au New-Jersey « n'ont cessé de porter une grande quantité de gens de cou- « leur qui, craignant pour leur existence dans cette ville,

(1) V. New-York Américain, 14 juillet 1834

« se déterminent à chercher ailleurs un refuge. On voit sur « les côtes du New-Jersey des tentes où les nègres trouvent « un abri temporaire, en attendant qu'ils puissent louer « leurs services dans un lieu où leur vie et leur liberté « soient assurées (1). »

Ainsi, les nègres que le Nord affranchit sont refoulés par la tyrannie dans les États du Sud, et ne trouvent d'asile qu'au sein de l'esclavage.

PAGE 18. — * *Amalgamistes.*

V. Pour le sens de ce mot la note ci-dessus de la page 15.

PAGE 45. — * Les Américains considèrent *la forêt* comme le type de la *nature sauvage* (wilderness), et partant de la barbarie; aussi c'est contre le bois que se dirigent toutes leurs attaques. Chez nous, on le coupe pour s'en servir; en Amérique, pour le détruire. L'habitant des campagnes passe la moitié de sa vie à combattre son ennemi naturel, la *forêt*; il le poursuit sans relâche; ses enfans en bas âge apprennent déjà l'usage de la serpe et de la hache. Aussi l'Européen, admirateur des belles forêts, est-il tout surpris de trouver chez les Américains une haine profonde contre la végétation des arbres. Ceux-ci poussent si loin ce sentiment, que, pour embellir leurs maisons de campagne, ils anéantissent les arbres et la verdure dont elles sont environnées, et n'imaginent rien de plus beau qu'une habitation située dans une plaine rase, où pas un arbre ne se montre. Il importe peu qu'on y soit brûlé par le soleil, sans asile contre ses rayons: l'absence de bois est, à leurs yeux, le *signe* de la civilisation, comme les arbres sont l'annonce de la *barbarie*. Rien ne leur semble moins beau qu'une fo-

(1) Philadelphie Gazette, 14 août 1834.

rêt; en revanche, ils n'admirent rien plus qu'un champ de blé.

PAGE 46. —* L'île du Français. Tel est en effet le nom de cette île; et la description qu'en donne l'auteur dans le texte est parfaitement exacte. J'ai eu la curiosité de la visiter, et je l'ai parcourue dans toute son étendue. Le nom qu'elle porte lui vient du séjour assez long qu'y a fait une famille française, réfugiée aux États-Unis après la révolution de 1789. A cette époque, les bords du lac étaient entièrement sauvages, et habités par une tribu d'Indiens *oneidas* dont le lac tient son nom. La tradition du pays rapporte que cette famille infortunée, qui fuyait la société des hommes, eut à souffrir de grandes misères au sein de sa retraite solitaire. J'ai retrouvé l'emplacement qu'occupait l'habitation dans la partie Est de l'île. On le reconnaît à quelques mouvemens de terrain, et à la présence d'arbres fruitiers qui ne sont pas de nature sauvage.

Dois-je me justifier d'avoir pris plaisir à parcourir une île déserte, d'en avoir exploré les moindres parties, et de rendre compte ici de mon excursion? — Malgré sa beauté naturelle, cette île ne m'offrait par elle-même qu'un faible intérêt; mais un homme y a vécu, et cet homme était Français, malheureux et proscrit!

PAGE 57. —* *Pépin le Bref...*

Le lac *Pépin*, que traverse le Mississipi, a reçu son nom des premiers Français qui ont exploré cette contrée à peine connue de nos jours. Ce n'est point au hasard et par un pur caprice qu'ils l'ont appelé de la sorte; il paraît, d'après ce que rapportent les voyageurs, que ce lac est de fort peu d'étendue, et cependant très-dangereux; la réunion de ces deux circonstances lui a valu le nom du roi, qui, malgré sa petite taille, était cependant un athlète redoutable.

« *Il est petit, mais il est malin*, » disaient en parlant de ce lac les Canadiens qui l'avaient baptisé. Les rares habitans de ce pays sauvage, Indiens, Anglais ou Canadiens, ont conservé ce vieux dicton français que rapporte le major Long. (V. Première expédition, Voyage au lac Winnipeck, au lac des Bois, etc., etc.)

PAGE 57. —** *Saint-Louis...*

C'était le nom que les Français avaient donné au Mississipi; et, maintenant encore, il y a, sur le bord de ce fleuve, la ville Saint-Louis, dans l'état d'Illinois.

PAGE 57 —*** *Montmorency...*

La chute de Montmorency, à deux lieues de Québec.

PAGE 57.—**** Cession du Canada, 1763, Louis XV.

PAGE 58. —* *Partout les mêmes hommes...*

En 1830, un ours égaré dans son chemin traversa la grande rue de Détroit dans toute sa longueur. L'habitant de cette ville du désert est cependant en tous points semblable à celui de New-York.

PAGE 58. —** Une des principales causes de l'uniformité de mœurs chez les Américains vient de l'esprit entreprenant des habitans de la Nouvelle-Angleterre, qui, se répandant dans toutes les parties de l'Union, sont les pionniers les plus intrépides et les plus infatigables, et portent ainsi partout le même type de civilisation.

Quand on songe aux diverses peuplades qui couvrent l'Afrique et l'Asie; isolées, quoique se touchant; séparées par une montagne, par un vallon, par un ruisseau; conservant chacune ses mœurs différentes et son caractère particulier, on est frappé du contraste d'un peuple de 12 mil-

lions d'hommes répandus sur une surface qui peut en contenir 150 millions, et qui tous présentent un aspect uniforme, sont perpétuellement mêlés les uns les autres, et, par la similitude parfaite de leurs goûts, de leurs passions, de toutes leurs habitudes, semblent ne former qu'une seule famille : tant est puissant sur les mœurs et sur la destinée des hommes le lien d'une origine commune, d'un langage pareil, d'un même culte religieux, et d'institutions politiques semblables.

PAGE 59. —* « *Nos lois m'en donnent le pouvoir...* »
D'après les lois américaines, tous les ministres du culte, à quelque secte qu'ils appartiennent, ont le pouvoir de célébrer les mariages; l'acte dressé par eux a la même valeur légale que s'il émanait d'un juge de paix ou d'un alderman.

PAGE 63. —* Les Anglais distribuent tous les ans aux Indiens un certain nombre de fusils, de carabines et de munitions de poudre et de plomb. Leur but apparent est de conserver la bonne amitié des tribus sauvages et voisines du Canada. Leur raison secrète et réelle est de fournir des armes aux Indiens ennemis naturels des Américains, et de les mettre à même de seconder l'Angleterre en cas de guerre avec les États-Unis. A une époque déterminée de l'année, vers le mois de juillet, on voit les Indiens arriver de tous côtés pour venir prendre part à cette distribution qui se fait sur la frontière du Haut-Canada.

PAGE 63. —** La ville de Détroit est située sur la rive droite du fleuve qui porte son nom; c'est le côté des États-Unis; la rive opposée est canadienne, c'est-à-dire anglaise; c'est là que se font les distributions d'armes dont il s'agit.

PAGE 65. —* *Route dans une forêt sauvage.* Les Américains n'attendent pas qu'il y ait des habitans dans un pays pour y faire des routes. Ils commencent par établir des routes ; celles-ci font venir les habitans.

PAGE 65. —*** *Cabanes en bois* (log-houses).

PAGE 82. —* Je compris, en traversant cette rivière sauvage, tout le charme des impressions dont la nature seule est la source.

Les fleuves, les montagnes, les vallées de l'ancien monde sont tout par leurs souvenirs. Que seraient le Jourdain, large de cinquante pas, et Sion, monticule imperceptible, si l'un n'avait été le berceau de Moïse, et l'autre le tombeau de David? Qui remarquerait la petite rivière qui coule auprès de Sparte, si elle ne s'appelait l'*Eurotas?* Les fleuves du désert n'ont point de nom ; ils ne rappellent pas un seul homme, pas un seul événement ; on admire la majesté de leurs ondes, l'aspect sauvage de leurs rives : tels on les voit, tels ils ont passé toujours, sans autres témoins que la forêt muette qui couvre les rivages : leur beauté, leur grandeur, sont en eux-mêmes ; ils ne donnent à l'esprit que peu de pensées ; mais ils remplissent l'âme d'impressions.

PAGE 148. —* J'ai emprunté le nom et le caractère du prêtre Richard à un digne ecclésiastique, Français d'origine, que j'ai vu à Détroit. Il était alors plus qu'octogénaire et commandait le respect moins par son grand âge que par ses vertus. Son élection comme représentant du Michigan au congrès des États-Unis est un fait exact.

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

—

TOME PREMIER.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR. i

AVANT-PROPOS. iij

CHAP. I. — Prologue. 1

II. — Les Femmes. 17

III. — Ludovic ou le Départ d'Europe. 33

IV. — Intérieur d'une famille américaine. 53

V. — Marie. 67

VI. — L'Alms-House de Baltimore. 79

VII. — Le Mystère. 93

VIII. — La Révélation. 115

IX. — L'Épreuve. 1. 153

X. — Suite de l'Épreuve. 2. 179

XI. — Suite de l'Épreuve. 3. Épisode d'Onéda. 205

XII. — Suite de l'Épreuve. 4. Littérature et beaux-arts. 233

NOTE sur les Femmes américaines. 268

— sur les sentimens mutuels des Anglais et des Américains. 271

— sur les Banqueroutes. 284

— sur le Duel en Amérique. 292

— sur la Sociabilité des Américains. 301

— sur l'Égalité. 305

TOME SECOND.

CHAP. XIII. — L'Émeute. 1
XIV. — Le Départ de l'Amérique civilisée. 35
XV. — La Forêt vierge et le Désert. 61
XVI. — Le Drame. 93
XVII. — Épilogue. 165

APPENDICE.

Première partie. — Note sur la condition sociale et politique des nègres esclaves et des gens de couleur affranchis. 179
Tableaux comparatifs de la population libre et de la population esclave aux États-Unis, depuis 1790 jusqu'en 1830. 251
Deuxième partie. — Note sur le mouvement religieux aux États-Unis. 257
Troisième partie. — Note sur l'état ancien et la condition présente des tribus indiennes de l'Amérique du Nord. 302
NOTE sur les événemens arrivés à New-York les 9, 10 et 11 juillet 1834. 390